This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIVRES ANCIENS ET MODERNES
LIBRAIRIE SAINTE-MARIE
MOISSAC
Tarn-et-Garonne

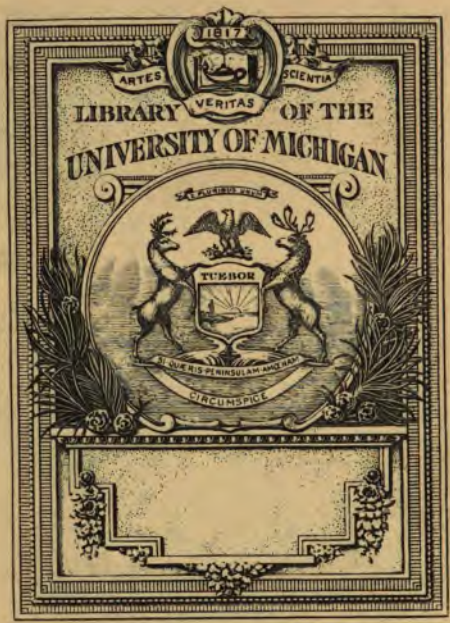

Digitized by Google

Digitized by Google

3e edit. augm. de 16 lettres

Digitized by Google

L'ANTI-RÉVOLUTIONNAIRE

OU

LETTRES A MON FILS

SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Digitized by Google

Imprimerie
D'AD. LE CLERE ET Ce,
QUAI DES AUGUSTINS, No 35.

Digitized by Google

L'ANTI-RÉVOLUTIONNNAIRE

OU

LETTRES A MON FILS

SUR LES CAUSES

LA MARCHE ET LES EFFETS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR M. TAILLANDIER,

ANCIEN AVOCAT AU PARLEMENT ET A LA COUR ROYALE DE PARIS,
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL DE SENS.

Deuxième Edition,

AUGMENTÉE DE SEIZE LETTRES : SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE; SUR LA CHARTE DE 1814; SUR QUELQUES FAITS PRINCIPAUX QUI L'ONT SUIVIE, ET SUR LA RELIGION.

Ce ne sont pas les hommes qui sont méchans; ce sont les doctrines et les institutions qui sont mauvaises. (Ed.)

Tome Premier.

PARIS.

AD. LE CLERE ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 35.
1830.

Digitized by Google

DC
148
T12
1850
v.1

Digitized by Google

765466-190

PRÉFACE.

Je viens combattre avec les armes du raisonnement les doctrines nouvelles, mises en pratique depuis 1789; doctrines dont la force, l'audace, l'ignorance et le crime, ont assuré le succès. J'attaque ces doctrines dans le moment de leur plus grand triomphe, puisqu'elles ont été adoptées par l'autorité *légitime;* et, dans ce grand combat, je me présente seul, sans amis, sans prôneurs, sans aucun secours étranger. Une telle démarche, une démarche dépourvue de tout espoir de succès, paroîtra généralement une extravagance. Qu'est-ce qu'une prédication qui ne peut produire d'effet utile? qu'est-ce qu'une invasion dans une maison de fous, sinon une autre folie? Cela peut être vrai, quant à moi; mais ce n'est pas moi qu'il faut considérer, c'est l'ordre social. Le bouleversement qui y domine passera, comme tout ce qui est sur la terre; et peut-être alors les protestations que je fais aujourd'hui contre les doctrines nouvelles seront-elles de quelque utilité. C'est cet espoir qui me soutient : telle est ma manière d'exister, que le présent n'est rien pour moi; je suis

Digitized by Google

comme le vrai chrétien, c'est pour l'avenir seul que je combats.

J'entre en matière.

Dieu a créé l'univers, et, pour y entretenir l'ordre, l'harmonie et la perpétuité des choses, il a répandu dans cet univers des forces de toute nature, qui font elles-mêmes partie de la création.

Au nombre des choses créées se trouve *l'homme,* ou, si l'on veut, le genre humain. *Dieu,* disent les Écritures sacrées, forma l'homme à son image : cela signifie que *Dieu,* en créant le genre humain, non-seulement lui donna les moyens physiques nécessaires à sa conservation, mais encore qu'il le fit participer à sa nature spirituelle, en le douant d'une qualité morale que nous avons appelée *intelligence.* Ainsi l'existence de l'homme, ou du genre humain, semble plus élevée que celle de tous les êtres animés que nous connoissons; elle est mélangée de spiritualité, et, par suite, l'individu se trouve doué de la faculté d'apercevoir, par l'intelligence, certaines choses créées qu'il ne peut voir par les sens. C'est par cette existence privilégiée que l'homme entre dans l'état social, et contribue à former, détruire ou embellir les aggrégations d'individus appelées sociétés, peuples ou nations.

Cette faculté donnée à l'homme d'entrer dans

Digitized by Google

l'état social est certainement une perfection qui doit le faire placer au premier rang des êtres connus; cependant cette élévation, accordée au genre humain, ne doit pas nous enorgueillir, et nous faire oublier la nature et les limites de la faculté dont nous sommes doués. Sans doute, l'homme, être intelligent et pensant, a en lui un pouvoir sur les choses morales, qui tient de l'esprit divin; mais ce pouvoir est resserré dans un cercle donné, et, comme le possesseur de ce pouvoir fait lui-même partie de la création, il ne peut l'exercer hors de cette création. Ainsi l'homme, par sa faculté intellectuelle, peut agir sur l'ordre social; il peut contribuer à l'embellir, à le consolider, mais il ne peut pas le changer à son gré, ni l'anéantir pour le reconstruire sur des bases nouvelles : il peut l'entretenir, mais non le créer. Il en est des choses morales comme des choses physiques; l'homme peut façonner un bois, tailler une pierre; mais il ne peut créer ni l'un ni l'autre.

Cependant, d'étranges idées se sont introduites chez la génération actuelle : ces idées sont que les hommes créent tout dans la formation des sociétés; ces idées sont que les hommes ont le droit et le pouvoir de changer à volonté les institutions politiques, et de faire, suivant leurs caprices, des républiques ou des monarchies; ces idées sont que les hommes sont des légis-

Digitized by Google

lateurs, et peuvent fabriquer des lois et des constitutions, comme ils font des maisons et des meubles.

Si un particulier étoit assez fou pour vouloir changer les lois de son organisation physique; s'il vouloit se couper les artères pour ouvrir une nouvelle distribution à son sang, ou se rompre les membres pour leur donner une meilleure direction, on s'empresseroit de le lier et de le renfermer; mais, comme pour les nations il n'existe pas de *Petites-Maisons*, il faut chercher d'autres moyens de guérison.

L'état d'aveuglement où est tombée la génération actuelle provient de beaucoup de causes, dont les principales sont les prédications irréfléchies des philosophes, la confusion introduite dans le langage, l'égarement des intelligences amené par ces prédications et cette confusion, la foiblesse ou l'ignorance des possesseurs successifs de l'autorité, et l'encouragement donné aux passions personnelles par les doctrines nouvelles. Ces causes peuvent se ramener à un fait qui, plus que toute autre chose, a favorisé son développement : ce fait est le détrônement de *Dieu* comme maître de l'univers, et son remplacement par la raison de l'homme. La souveraineté de la raison humaine, voilà le dogme qui agite et soulève les nations; c'est ce dogme que je viens combattre.

Digitized by Google

J'ai remarqué d'abord que les malades, qui sont ici les peuples, ne sont pas des individus, mais des composés d'individus qui se succèdent les uns aux autres, et qui, dans un certain espace de temps, dans un siècle, par exemple, se renouvellent entièrement. Cette circonstance m'a conduit à penser que, s'il n'y a pas moyen d'anéantir de suite la maladie qui pèse sur l'univers, il seroit possible d'en amener insensiblement la guérison, au moyen du renouvellement successif des individus.

Une nation en effet est un corps qui ne ressemble à aucun autre corps : chaque jour lui enlève une partie d'elle-même, et chaque jour lui ajoute une autre partie. Dans ce mouvement continuel, il n'y a que la partie ajoutée qui puisse contribuer à la guérison du malade; il faudroit donc s'attacher seulement à cette partie; et, si cette partie continuellement ajoutée étoit toujours pure au moment de son adjonction, il est évident, qu'après le renouvellement total du corps, le corps lui-même seroit entièrement purifié.

Les docteurs modernes font de singulières opérations sur les nations : ils les coupent en générations, comme ils divisent les temps en époques isolées; et, après avoir imaginé les divisions, ils les combinent comme des réalités, et donnent les produits de leur imagination comme des ba-

Digitized by Google

ses immuables de l'ordre social : dans cette confusion, ils parlent de vieilles et de nouvelles générations, d'époques qui finissent, d'époques qui commencent; et, perdus dans ces abstractions, ils y cherchent des principes pour la direction des gouvernemens. Il n'y a dans l'univers ni vieille ni nouvelle génération, ni époque qui finit, ni époque qui commence : les générations et les époques ont commencé avec le monde et finiront avec lui; mais elles n'ont pas une existence séparée, dans la marche de l'univers. Les divisions que nous faisons à cet égard sont des suppositions idéales, mais ne sont pas des faits.

Les mots *génération, époque,* sont de simples signes dont nous nous servons pour communiquer nos pensées; or, les signes représentatifs de nos pensées sont de différente nature : les uns sont simples, les autres sont composés; les uns représentent un être unique, les autres sont une représentation collective : de ce dernier genre sont les mots *génération, époque.* Les combinaisons obtenues sur de pareils signes ne sont que des abstractions, et le raisonneur qui prend ces abstractions pour des réalités ressemble au visionnaire qui prend des ombres pour des corps solides.

Dans l'ordre physique il n'y a ni rond, ni carré, ni triangle, ni aucune des ces figures auxquelles nous avons donné des noms : il en est de même

Digitized by Google

dans l'ordre moral. Le genre humain n'est point coupé en générations; le temps n'est point divisé en époques. Nous imaginons ces divisions pour faciliter nos communications intellectuelles, mais ces divisions n'ont rien de réel. Aux yeux de *Dieu*, il n'y a rien de tranché, rien de nouveau, rien d'ancien; il n'y a que l'éternité et l'infini, et ces idées sont incompréhensibles pour nous.

D'après la nature des choses, la maladie qui tourmente aujourd'hui les nations ne sera guérie ni subitement, ni par un moyen de force : tout homme qui proposeroit de la guérir subitement, ressembleroit au charlatan qui veut substituer ses baumes aux règles sages et lentes de la médecine. Quant à la force, sans doute une bonne et puissante armée pourroit entrer dans un pays et mettre tout à feu et à sang, mais elle n'opéreroit pas d'épuration sur les intelligences. Les armées de *Charles-Quint* n'ont pas arrêté les progrès de la réforme de *Luther*.

Tel est d'ailleurs l'état moral où trente années du règne des doctrines révolutionnaires ont amené la France, qu'il n'est plus possible d'obtenir rien de social des hommes présens; il n'y a que les hommes à venir sur lesquels il est permis d'espérer pour recomposer le corps politique. Au moral comme au physique, le présent est l'effet nécessaire du passé; il ne peut être changé

Digitized by Google

en un tour de main. Le grand *magicien* de l'univers, c'est la Providence; et cette Providence ne marche pas sans le *temps, son premier ministre.* Les politiques de 1814 ont prétendu, il est vrai, faire en un instant des *Bourbonniens* de ceux qui avoient proscrit les *Bourbons* pendant vingt-cinq ans; mais le 20 mars a démontré leur illusion. Pour nous, nous ne nous occuperons pas du présent, c'est vers l'avenir seulement que nous porterons nos vues.

Après ces observations sur la nature du malade, nous en ferons une autre sur la nature de la maladie : cette observation est que les maladies des corps politiques, appelées *révolutions*, ne sont pas des maladies physiques ou matérielles, mais bien des maladies morales. Cette observation a échappé à tous les médecins législateurs qui se sont présentés pour guérir la France : tous ont traité les Français comme s'ils avoient quelque altération dans leur constitution matérielle, sans remarquer qu'il ne leur manque rien de ce côté, et que ce qui a amené leur maladie politique est un égarement dans les intelligences et une sorte de fièvre morale. Les Français sont bien logés, bien vêtus, bien nourris; ils ont abondamment toutes les commodités de la vie physique; ils s'en applaudissent même avec orgueil; ce n'est que pour des choses relatives à la faculté intelligente qu'ils se battent et se

Digitized by Google

déchirent entre eux : la cause de leurs divisions est donc purement morale. Cette erreur sur la nature de la maladie l'a beaucoup aggravée : en jetant le feu dans les régions attaquées, elle a fait naître des crises épouvantables.

Le sujet à traiter connu, la maladie déterminée, j'ai pensé que le remède à employer étoit simple. Puisque la maladie est morale, il n'y a qu'un remède moral qui puisse convenir; puisque les intelligences sont attaquées, c'est aux intelligences qu'il faut s'attacher : or, pour agir sur les intelligences, il n'y a que les doctrines. Il m'a donc paru que le vrai moyen de guérir la France de la maladie qui la tourmente, étoit une infiltration de doctrines sociales à faire dans tous les membres du corps politique, par le moyen du renouvellement successif et naturel des individus. C'est dans ce but que j'ai publié les *Lettres à mon Fils*.

Ces Lettres ne contiennent ni systèmes, ni utopies nouvelles. Croyant que l'intelligence ne peut rien créer, je n'ai pas employé ma faculté raisonnante à combiner des rêveries qui n'auroient d'autre réalité que celle que leur donneroit la représentation de l'écriture. J'ai observé, j'ai vu que les sociétés étoient des associations entre les ames bien plus qu'entre les corps; j'ai vu qu'il n'y avoit d'ordre dans les sociétés, qu'autant qu'il y en avoit dans les intelligences;

Digitized by Google

j'ai vu que les seules voies pour agir sur les intelligences étoient les doctrines. J'ai dit ce que j'ai vu ou cru voir, mais je n'ai pas la prétention d'avoir rien inventé.

Les doctrines sont les alimens des ames, comme les fruits de la terre sont les alimens des corps; et, comme les sociétés n'ont d'existence que par les rapports des ames, ce sont donc les doctrines qu'il faut employer pour la direction des sociétés; voilà en deux mots le résumé de mes lettres. Point de tribunaux criminels, point de persécutions, point de peines ou de prisons : de sages doctrines, voilà tout ce qu'il faut à la terre. Quant aux doctrines en elles-mêmes, je ne les ai pas envisagées en abstraction, c'est seulement sous les rapports sociaux que j'ai cherché à les qualifier.

Ici, je dois signaler une des causes qui, de tout temps, ont jeté le trouble dans les intelligences, et qui en ce moment a atteint ses plus grands développemens; cette cause est la croyance où nous sommes qu'en parlant des choses, nous leur donnons l'existence, et, qu'en prononçant par le langage sur des rapports moraux, nous fixons ces rapports d'une manière réelle ou absolue.

Au moral, comme au physique, il n'y a de qualités absolues que pour *Dieu*, parce que lui seul connoît la véritable nature des choses, et

Digitized by Google

les apprécie dans toute leur étendue. Quant aux hommes, ils ne peuvent rien connoître que relativement, et dans le cercle tracé à leur intelligence. Êtres créés, il ne nous est pas permis de savoir ce qui tient à l'ensemble de la création, et notre intelligence est restreinte sur les choses morales, comme nos yeux sont bornés par l'horizon. Sans cesse nous parlons de ce qui est bien ou mal, vrai ou faux, bon ou méchant, et nous employons ces mots dans un sens absolu, comme si nous étions les maîtres de l'univers : dans la réalité, les idées que nous exprimons sur les rapports des choses ne sont que des idées relatives, et déterminées par notre raison personnelle. En énonçant ces idées, nous ne leur donnons pas plus de consistance que l'algébriste n'en donne à ses combinaisons mathématiques.

En fait de doctrines, par exemple, chacun donne à celle qu'il professe le caractère de bonté absolue, et ne voit de bien ni de juste que dans ce qu'il croit : c'est ainsi que les autres hommes deviennent coupables, méchans ou criminels, suivant qu'ils s'éloignent plus ou moins de la manière dont nous envisageons les choses. Cette manière de jugèr, qui provient de ce que nous établissons notre raison personnelle maîtresse absolue de l'univers, est fautive et erronnée. Un homme me frappe d'une main, de l'autre il

Digitized by Google

fait l'aumône; certainement le pauvre et moi nous ferons une fausse application des mots *bon* et *méchant*, si nous nous en servons dans leur sens absolu. La même chose arrive dans tous les évènemens de l'ordre social; nous voyons la justice ou la bonté des choses dans ce qui a rapport à notre individualité, et nous donnons ensuite notre jugement comme la règle éternelle du monde social. Dans cette confusion, telle est la nature des choses, que les pensées les plus généreuses peuvent devenir la cause des plus grands troubles et des plus horribles persécutions; témoin la doctrine révolutionnaire.

Pour moi, c'est seulement dans le sens des avantages du corps politique, vu comme corps, que j'ai considéré les doctrines; et, dans ce sens, c'est le corps tout entier que j'envisage, et non quelques parties du corps; de telle sorte qu'une doctrine pourroit être bonne pour quelque portion isolée du corps, et ne l'être pas pour le corps tout entier. Cette observation est importante. Par exemple, on dit : « Telle chose » est utile aux progrès de l'industrie, donc cette » chose est utile à la société. » Fausse conséquence; l'avancement de l'industrie n'est qu'un bien foible rapport dans l'existence du corps social, et juger du tout par une partie est évidemment mal raisonner.

Digitized by Google

Après cela, que, dans le développement de mes idées sur les évènemens qui se sont passés depuis trente ans, je n'aie pas vu les choses sous les mêmes couleurs que beaucoup d'autres personnes, il n'y a là aucun motif de blâme ou de haine, et je ne crois pas avoir mérité, pour cela, l'épithète odieuse de *méchant* ou de *criminel,* dont la plupart des publicistes du jour accablent leurs adversaires. Voici quelques raisons de l'indulgence que je réclame, à cet égard, tant pour moi que pour les autres.

1° C'est un abus de la faculté intelligente, que l'application du mot *méchanceté*, faite par un homme à d'autres hommes : d'homme à homme, il n'y a pas de méchant; ce n'est qu'à l'égard de l'ordre social qu'il y a des méchans; et là, les méchans sont ceux que la loi et l'autorité ont qualifiés tels. Tout citoyen qui emploie cette qualification dans les relations privées, usurpe à la fois le pouvoir divin et le pouvoir politique : il usurpe le pouvoir divin, en établissant sa raison personnelle juge de ce qui est bien ou mal; il usurpe le pouvoir politique, en faisant lui-même ce que l'autorité seule peut faire.

2° La nature du langage doit éloigner toute idée de méchanceté des débats politiques, qui, dans la réalité, ne sont que des disputes sur l'interprétation des signes représentatifs de nos pensées. Telle est l'essence du langage et des

Digitized by Google

mots, qu'ils ne peuvent peindre exactement le même objet aux yeux de tout le monde; la représentation qu'ils donnent est si confuse, que, sur cent lecteurs, il n'en est pas deux, peut-être, qui voient absolument la même chose dans un raisonnement écrit. Dans cette confusion, comment qualifier de *méchant* celui dont peut-être on n'a pas aperçu la véritable intention, ou qui lui-même s'est perdu dans des discussions de mots? *Dieu* seul dans l'univers, et l'autorité dans les sociétés, ont le droit de qualifier l'homme de *méchant*. L'Évangile ordonne de pardonner à ses ennemis, et ne parle pas de méchans; voilà le sublime de la philosophie.

3° Un autre abus nous égare encore dans nos raisonnemens, c'est celui de croire à la création des choses sur lesquelles nous raisonnons. Dans le langage, nous convenons de mots pour peindre nos idées; nous prenons ensuite ces mots pour des êtres, et, quand nous les appliquons aux choses, nous croyons avoir donné à ces choses des qualifications réelles; c'est là une grande illusion. Dans le fait, ces qualifications ne sont que des qualifications de mots. Par exemple, le mot *méchanceté* non-seulement ne crée pas de qualités malfaisantes dans celui à qui on l'applique, mais encore il ne peut s'appliquer à aucun individu d'une manière absolue. *Robespierre* a été peint comme le plus méchant des

Digitized by Google

hommes; cependant, *Robespierre* a rendu des services à plusieurs personnes. Les régicides de Louis XVI ont commis le plus effroyable forfait de l'histoire; cependant, beaucoup d'entre eux étoient très-estimables dans leurs relations privées.

4° Le langage a fait naître les abstractions, et les hommes se sont égarés dans ce nouveau champ ouvert à leur imagination. Nous ne pouvons rien connoître en abstraction, c'est-à-dire, hors des rapports qui tiennent à nos sens. Qu'est-ce, en abstraction, que la liberté, l'égalité, la vérité? Ces mots représentent des choses idéales, sur lesquelles nos sens ne peuvent nous donner aucune instruction; cependant, chacun conteste et débat sur ces choses comme si elles étoient palpables : mais dans la multitude de rapports qui appartiennent à l'abstraction, il devient impossible de s'entendre. Les abstractions sont comme les formules d'algèbre; il est peu de matières auxquelles elles soient applicables : souvent même, c'est en partageant le même sentiment que l'on se trouve divisé, parce que l'un voit l'abstraction sous un rapport, et l'autre la voit sous un autre rapport. Tous les patriotes de 1789 aimoient la liberté, et tous se sont égorgés pour cette même liberté qu'ils entendoient différemment. J'ai tâché d'éviter cette erreur, en bornant le cercle dans lequel je veux rester,

Digitized by Google

c'est-à-dire, en n'envisageant les doctrines que sous le rapport de la sociabilité.

5° Enfin, l'homme n'est pas naturellement *méchant :* il ne fait pas le mal pour faire le mal, comme le tigre déchire pour déchirer. Loin de cela, il porte en lui-même un caractère de bonté, qui lui laisse une satisfaction intérieure, toutes les fois qu'il peut rendre service à son semblable. S'il fait du tort à son prochain, ce n'est pas par un besoin de nuire, c'est parce que la passion du moment l'aveugle, et l'emporte sur le sentiment de bonté qui appartient à sa nature. Lorsqu'un particulier vole ou assassine, il ne vole pas pour voler, il n'assassine pas pour assassiner : il vole, il assassine pour satisfaire quelque passion personnelle qui le possède, et dont la violence l'emporte sur le sentiment de charité que *Dieu* a mis dans son cœur : c'est une action contre nature, commise dans un moment d'égarement; et cela est si vrai, que le même homme, qui vient de voler et de tuer, couvre l'instant d'après la nudité du pauvre qu'il rencontre, et soutient la défaillance du malade qu'il voit près d'expirer. L'orage est appaisé, la nature reprend son empire.

Dans l'état de constitution morale qui appartient au genre humain, tout l'art social est de bien distinguer les diverses affections dont l'homme est susceptible, de fortifier le senti-

Digitized by Google

ment de bonté que *Dieu* a gravé dans les ames, et de créer des forces de résistance contre les passions personnelles qui s'échauffent nécessairement, dans le mouvement des sociétés. L'homme est sans cesse agité par deux principes opposés, l'amour de lui-même et l'amour du prochain : ces deux principes, quoique opposés, sont tous deux naturels; les sociétés sont bien organisées, quand il y a équilibre entre eux. Lorsque l'équilibre est rompu, les passions personnelles triomphent; mais, pour cela, la nature des choses n'est pas changée : l'homme n'est pas plus méchant qu'il l'étoit auparavant; seulement, les passions personnelles l'ont emporté sur le principe de bonté. Aussi les bonnes législations sont-elles celles qui tendent à calmer l'amour de soi, et à fortifier l'amour du prochain.

La révolution française est le plus effroyable évènement arrivé dans l'histoire des nations, parce qu'elle favorise au plus haut degré toutes les passions personnelles, et qu'elle met le plus d'obstacle possible au développement du sentiment de bonté placé dans le cœur de l'homme. Religion, lois, mœurs, usages, la révolution a tout attaqué et tout détruit; les hommes, froissés dans la généralité de leurs habitudes morales, ont pris, au milieu de ces destructions, toutes sortes de sentimens haineux et vindicatifs; la

Digitized by Google

bonté naturelle a été étouffée dans toutes les ames, et la société n'est plus maintenant qu'un état de divisions et de guerre. Cependant, dans cet amas d'horreurs, la nature du genre humain n'a pas changé; les hommes ne peuvent être dits plus méchans qu'ils ne l'étoient avant la révolution : ils sont égarés, ils sont dans un état de démence; ils sont possédés d'une sorte de fièvre morale; mais le principe de bonté existe toujours, et tout le talent des gouverneurs de nations seroit de le réveiller et de le dégager des souillures révolutionnaires. Les hommes sont malades au moral, il faut les guérir, et non les tuer, comme font les révolutionnaires : pour opérer cette guérison, il n'y a que l'emploi de doctrines pieuses et morales.

Déjà, à l'occasion du premier volume de ces lettres, qui ne contenoit que les quinze premières, j'ai reçu toute l'application du mot *méchanceté*. Lorsque, par la publication de ce premier volume, j'eus annoncé aux révolutionnaires que je pensois autrement qu'eux; lorsque j'eus annoncé que, nourri des principes sociaux qui m'avoient été enseignés dès l'enfance, je pratiquois encore ces principes, malgré les innovations; lorsque j'eus annoncé que je n'avois vu, dans les faits amenés par la révolution, que de nouvelles raisons pour persister dans ces principes, tout le monde s'est soulevé contre moi; sans

Digitized by Google

avoir rien fait, je me suis trouvé qualifié de *méchant* dans tous les coins de la société; et les docteurs nouveaux, si tolérans sur les faits monstrueusement criminels de l'orgie révolutionnaire, n'ont pu souffrir l'opinion de celui qui ne faisoit que rappeler les maximes de son éducation. J'ai été signalé comme un homme plus dangereux que *Robespierre* et *Merlin;* les journaux (1) n'ont pas osé parler d'un ouvrage où l'on combattoit la doctrine révolutionnaire; et, pour avoir prêché les principes d'honneur et de devoir, que détruisent tous les jours les docteurs modernes, j'ai vu naître les persécutions les plus violentes contre moi, ma famille et mes amis.

J'avois prévu ces évènemens, comme je prévois ceux que peut faire naître la nouvelle publication que je fais; mais je ne prendrai pas plus de chagrin ni de colère pour les persécutions à venir, que je n'en ai pris pour les persécutions passées. Je crains *Dieu*, j'aime mon prochain, j'obéis aux puissances établies sur la terre, même quand elles sont révolutionnaires : voilà ma profession de foi. Après cela, j'ai pu me tromper dans les combinaisons de mots que je fais imprimer aujourd'hui; ceux qui me liront pourront se

(1) Il n'y a que le journal appelé *le Drapeau blanc* qui ait parlé des *Lettres à mon Fils*. Voir ses numéros 271 et 291 de l'année 1820, autrement dit, les journaux des 27 septembre et 17 octobre de la même année.

Digitized by Google

tromper dans l'interprétation qu'ils en feront : au milieu de ces erreurs possibles, je crois qu'il n'y aura rien de *méchant*, ni de ma part, ni de la leur.

Je devois faire paroître cette deuxième édition en 1824; mais l'avènement de *Charles X* au trône m'a paru une circonstance que je devois respecter, et au milieu de laquelle je ne devois pas être l'occasion du plus léger nuage : j'ai donc attendu.....

Digitized by Google

L'ANTI-RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

LETTRES A MON FILS

SUR LES CAUSES

LA MARCHE ET LES EFFETS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

Je veux vous entretenir, mon fils, d'un évènement mémorable au milieu duquel vous êtes né, et qui doit avoir sur votre vie l'influence la plus immédiate : cet évènement est ce qu'on appelle *la Révolution française.*

Vous allez entrer dans l'âge où vous apprendrez que votre existence se rattache à deux principes : l'un qui se manifeste par l'amour de soi, et n'est relatif qu'à la partie matérielle; l'autre qui est une inspiration d'ordre et de justice, et qui règle nos passions dans un intérêt spirituel. La religion chrétienne viendra arrêter les écarts possibles de votre imagination sur ce mystère; et, en vous donnant pour le bonheur de la vie terrestre les préceptes les plus sûrs, elle vous offrira

Digitized by Google

pour une autre vie les espérances les plus consolantes.

Mais, dès les premiers momens où s'élèveront en vous quelques combats entre les deux principes de votre existence, vous serez assailli des maximes qui appartiennent à la révolution française; des docteurs nouveaux voudront s'emparer de votre intelligence encore foible, et vous prêcheront, sous des couleurs *libérales*, des systèmes destructifs de tout ordre social : ce sera la doctrine de cette révolution.

Je veux chercher à vous prémunir contre leurs fausses maximes, en vous entretenant des causes, de la marche, et des effets de la révolution française. En voyant de quel limon impur est sortie cette révolution, en suivant ses développemens, en remarquant par quels hommes elle a été protégée, quels ont été ses produits, vous vous convaincrez de plus en plus de la sagesse des conseils qu'une éducation chrétienne vous aura donnés; vous aurez une preuve vivante de cette première vérité, de cette vérité éternelle, qu'il n'y a de bien que ce qui est juste, et que le crime ne peut produire l'ordre.

En vous choisissant pour interlocuteur, je ne serai pas accusé de chercher à établir des systèmes, et l'on ne pourra me prêter des vues d'amour-propre ou d'ambition; je ne viens flatter personne, je ne viens caresser aucun parti. Mon cher fils, je vous aime, je voudrois vous voir heureux de toute la félicité que comporte la vie humaine; et mon seul but, en vous entretenant aujourd'hui, est de vous convaincre, par tout ce qui s'est passé dans le grand évènement de la révolution française, qu'il n'y a de bonheur possible pour les États comme pour les individus, que dans la pratique de la justice et de la vertu.

Digitized by Google

Lorsque vous apprendrez l'histoire, vous verrez comment, pendant la destruction de l'empire romain, la partie occidentale de l'Europe étoit tombée dans une barbarie pire que celle des premiers âges du monde, parce qu'elle se trouvoit mêlée de quelques souvenirs de la civilisation; vous verrez ensuite comment, au milieu du chaos, se sont formées les sociétés régulières qui appartiennent aujourd'hui à l'Europe. Parmi ces sociétés vous verrez le beau royaume, qui vous a vu naître, s'élever comme un chêne majestueux; vous verrez la France formée en corps de nation par les préceptes d'une religion charitable, dont le culte s'épuroit tous les jours, marcher à pas de géant vers la prospérité et l'illustration; vous verrez enfin comment, par le progrès des temps et le développement des choses, ce royaume étoit celui où les citoyens avoient le plus de liberté, le moins de charge, et sentoient moins le poids de l'administration.

Mon but n'est pas de vous entretenir des faits qui ont amené cet état de choses; je ne veux vous parler que de l'époque où cet état de choses a été renversé, et des moyens par lesquels s'est opéré ce renversement.

Pour faciliter l'intelligence de ce que je veux vous expliquer, je diviserai nos entretiens en plusieurs lettres. Dans la première, je tâcherai de vous donner une idée nette de la situation de la France, à l'époque où la révolution a éclaté, et des faits principaux qui appartiennent à cette révolution. Dans les autres, je vous ferai remarquer les conséquences des faits, et comment chaque pas de la révolution n'ayant été qu'injustice et perfidie, cette révolution a dû nécessairement produire l'état de misère, de malheur, de guerres intérieures et

Digitized by Google

extérieures, qui forme le tableau déplorable de l'histoire de nos jours..... Vous en tirerez vous-même cette conclusion, que le seul remède à tant de maux est l'abandon des doctrines qui les ont amenés, et le retour aux maximes qui avoient donné des résultats opposés.

Digitized by Google

PREMIÈRE LETTRE.

PARTIE HISTORIQUE.

En 1788, l'état social étoit arrivé en Europe à un degré d'avancement tel, qu'il ne restoit rien à désirer aux esprits sages et véritablement politiques. La police des religions étoit dégagée de toutes les idées superstitieuses qui accompagnent quelquefois leur naissance; l'esclavage, cette distinction qui ravale la grande partie des individus qui appartiennent à une société, étoit anéanti. Tous les hommes, appelés à une même vie spirituelle, étoient élevés sur la terre à une même existence morale, qui étoit pour eux une source de jouissances continuelles; enfin, les développemens de l'industrie et les progrès du commerce étoient devenus des moyens généraux de prospérité sous la protection des lois, des conventions, et des différens traités que la marche du temps avoit amenés.

Dans le partage de ces avantages sociaux, la France avoit obtenu la plus forte portion; je vais tâcher de vous faire connoître sa situation à l'époque où la révolution éclata.

La nation française étoit un peuple puissant, formé de la réunion de plusieurs petites nations, qui, par leur accession successive, avoient amené sa grande étendue : chaque petite nation, en se réunissant à la société-mère, avoit bien conservé quelques teintes de son existence primitive; mais le temps avoit accordé

Digitized by Google

chaque partie avec le tout : on distinguoit encore quelques nuances particulières entre le Picard, le Normand, le Bourguignon ; mais ces nuances particulières se fondoient dans le caractère général.

Comme la réunion à la grande monarchie avoit été faite beaucoup plus par les traités que par les conquêtes, il étoit arrivé que presque toutes les provinces avoient conservé une partie de leurs institutions privées, et n'avoient quitté que celles qui ne pouvoient subsister après la réunion ; chaque province, gardant ainsi les institutions relatives à sa naissance, à ses développemens, à son climat, la France réunissoit l'avantage des petits États à la force d'un grand royaume : c'étoit une sorte de fédération des provinces, et le roi de France étoit le monarque de la fédération.

Au milieu des divergences qu'avoient dû nécessairement amener les habitudes prises dans les temps qui avoient précédé la réunion, un sentiment commun rallioit tous les individus, et les ramenoit sans cesse à l'unité de nation ; ce sentiment étoit l'amour pour la monarchie et la famille qui la représentoit. Chaque province chérissoit ses privilèges ; mais, comme elle sentoit qu'elle ne pouvoit les conserver que par la protection du monarque, l'amour pour le monarque devenoit en elle un sentiment aussi vif que celui de sa propre conservation.

La monarchie ne pouvant donner une protection utile que par la *fixité*, la royauté héréditaire étoit devenue la première idée des Français ; ils sentoient que leur existence sociale étoit tout entière attachée à cette institution. Le haut degré de prospérité où le gouvernement des rois avoit amené les provinces fortifioit en eux ce sentiment ; et l'amour pour la royauté héréditaire étoit

Digitized by Google

devenu une passion que commandoient à la fois le besoin et la reconnoissance.

De cette passion pour la royauté héréditaire étoit né en France un sentiment qui formoit le caractère national, et qui dominoit au-dessus de toutes les impressions morales; ce sentiment étoit l'honneur : l'honneur remplaçoit ce sentiment si vanté dans les républiques sous le nom d'amour de la patrie, ou, pour mieux dire, c'étoit le même sentiment sous une autre forme. L'honneur consistoit à tout sacrifier pour son roi, sa vie, sa fortune, ses plaisirs; et comme le roi étoit le vrai protecteur de l'État, aimer son roi, c'étoit aimer la patrie; sacrifier sa vie pour son roi, c'étoit sacrifier sa vie pour la patrie.

Ce sentiment noble et désintéressé s'étendoit à toutes les classes de la société; toute action qui tendoit à l'affermissement des choses étoit une action honorable; le magistrat comme le guerrier, le roturier comme le noble, connoissoit l'honneur, et restoit soumis à ses règles; l'honneur, qui entroit dans toutes les circonstances de la vie, étoit ainsi l'ame et le soutien du corps politique.

Mon sujet ne comporte pas de détails : je passe aux institutions particulières.

Le premier besoin de toute société est celui d'une religion; une curiosité mêlée d'inquiétude s'empare de tout individu conduit à penser; la marche de l'univers, le souvenir du passé, la prévoyance de l'avenir, mille idées incompréhensibles lui inspirent je ne sais quoi de vague et d'imposant qui le porte sans cesse à réfléchir. Dans toutes les sociétés, la nature des choses a amené des institutions, dont le but est de régler cette pente vers les idées métaphysiques, et d'arrêter les écarts continuels de l'imagination. La France étoit assez heureuse

Digitized by Google

pour avoir embrassé, dès l'origine de son établissement, la religion chrétienne; vous connoissez, mon fils, la sagesse et la pureté des dogmes de cette religion qui est la vôtre. L'existence d'un Dieu juste et miséricordieux, l'annonce d'un royaume spirituel ouvert à tous les hommes sans distinction, la charité universelle prônée comme l'œuvre la plus agréable à Dieu, voilà des dogmes qui ne pouvoient qu'amener l'ordre et le bonheur; les effets avoient répondu à la doctrine.

Pendant et après la destruction de l'empire romain, la France présentoit le plus hideux spectacle; des ravages continuels, des guerres sans interruption empêchoient tout progrès social; point d'institution publique, point de lien commun : la force étoit le seul droit, et l'on ne savoit trop quelle différence établir entre les bêtes féroces qui partageoient le territoire de la France avec les hommes, et ces mêmes hommes sans principes, sans lois, sans aucun lien social. Des prêtres de la religion chrétienne arrivèrent, et apportèrent leurs dogmes simples; obéissance aux puissances, charité envers tout le monde, récompense éternelle à la vertu : avec ces principes, ils adoucirent l'orgueil des forts, calmèrent la férocité des foibles. Un gouvernement s'établit; et ceux qui ne connoissoient aucun frein baissèrent respectueusement la tête devant une religion sage, qui leur parloit d'un Être souverainement bon, puissant et juste.

Après avoir amené les hommes à un véritable état social, le clergé en France étoit chargé de maintenir cet état, et de diriger tous les citoyens dans un système uniforme de morale publique; par une éducation générale donnée indistinctement à tous, le clergé établissoit les premières bases de l'ordre social. Dans cette éduca-

Digitized by Google

tion, il ne s'occupoit pas d'ouvrir la dangereuse porte des sciences à la foule destinée aux travaux manuels. La crainte de Dieu, l'obéissance aux puissances, l'amour du prochain, voilà les dogmes que le clergé enseignoit à chaque génération qui s'avançoit pour former le corps social : de ces sentimens bien inculqués dans tous les esprits, naissoit une impression profonde de probité qui portoit chacun à remplir ponctuellement tous ses devoirs; et le gouvernement, qui avoit à diriger des millions d'individus à qui les progrès de la société donnoient des intérêts différens, conduisoit, avec une facilité merveilleuse, ceux qui sembloient devoir être si opposés entre eux.

Le clergé étoit aussi chargé de suivre le citoyen dans toutes les circonstances de sa vie, et de fortifier, par son assistance obligée, les impressions premières qu'il lui avoit données. A chaque époque principale de la vie, des cérémonies pieuses venoient calmer les passions qui auroient pu se développer dans un sens contraire à la marche de la société; le mariage, élevé à la dignité de sacrement, devenoit, par l'intervention du clergé, un lien indissoluble dont les devoirs étoient d'autant mieux remplis, qu'ils étoient tracés par la religion. La mort, ce moment terrible, dont l'idée seule nous laisse un effroi si profond, n'étoit que le passage à une autre vie plus heureuse; l'existence de l'homme ainsi dirigée vers un but spirituel amenoit nécessairement dans toutes les classes les vertus du bon citoyen; et le clergé réalisoit par-là, pour une grande société et sans distinction d'individus, cette unité politique, que Lycurgue n'avoit établie que pour un très-petit État, où régnoit d'ailleurs le plus dur esclavage.

Digitized by Google

Des services si essentiels avoient fait du clergé le premier ordre de l'État; cela étoit dans la nature des choses, puisqu'il étoit le fondateur et le soutien de l'unité sociale. Le développement de la société ayant amené de grandes richesses, le clergé avoit dû obtenir une forte part dans ces richesses; cela étoit encore un effet nécessaire : possesseur de terres, d'abord sans valeur, il avoit dû voir augmenter le produit de ses terres suivant les progrès de la société en général; la partie avoit dû se ressentir de l'amélioration du tout.

Vous verrez, mon fils, les novateurs du jour chercher à déterrer quelque acte individuel d'usurpation, pour expliquer la cause des richesses du clergé; mais vous reconnoîtrez bientôt que les passions haineuses seules ont pu dicter les déclamations que vous entendrez à cet égard. L'usurpation n'a pas et ne peut pas avoir les effets constans que nous remarquons dans l'histoire du clergé de France : dans un moment de crise, l'usurpation peut produire de grandes richesses passagères; mais, pour les richesses amassées insensiblement et dans un long espace de temps, il n'y a que le travail, la sagesse et l'économie qui aient pu les acquérir. Étoit-il donc surprenant que des gens qui défrichoient et amélioroient les terres, qui ne donnoient rien aux fantaisies du luxe qu'ils ne connoissoient pas, fussent devenus de grands propriétaires fonciers, et eussent possédé une grande partie des choses qu'eux-mêmes avoient créées?

Le clergé, appelé à former le premier ordre de l'État, répondoit à cette élévation par son instruction et ses mœurs; vous parcourrez toutes les histoires anciennes, et rien ne pourra vous donner une idée de la beauté morale où les progrès des temps avoient amené les fonc-

Digitized by Google

tions ecclésiastiques; un caractère presque divin sortoit de l'habitude des idées pieuses, de la pratique continuelle de la charité, de l'exercice d'un ministère toujours miséricordieux : des études bien dirigées, l'usage de la haute société venoient ensuite corriger ce qu'une contemplation suivie auroit pu apporter de trop austère; en un mot, on pouvoit dire que, malgré les abus inséparables de tout ce qui tient à l'humanité, le clergé de France, humainement parlant, formoit une des plus heureuses institutions qui aient pu jamais être établies pour le soutien des sociétés.

Les machines politiques n'existent et ne subsistent que par la balance et l'enchaînement de différentes institutions; un second ordre dans l'État avoit contribué à former la monarchie française, et tendoit continuellement à son affermissement, c'étoit l'ordre de la noblesse.

Vous apprendrez, dans l'histoire de France, quels débats s'élevèrent entre l'autorité royale et les seigneurs pendant le gouvernement féodal; l'autorité royale l'emporta, les seigneurs succombèrent : ce triomphe fut utile à tout le monde. Le roi prit l'attitude de la puissance nécessaire à un État qui s'agrandissoit tous les jours; et les seigneurs, en acquérant de la sécurité personnelle, remplacèrent leur indépendance politique par un pouvoir limité qui alloit profiter à l'État autant qu'à eux-mêmes.

Les droits des nobles étoient principalement formés des réserves faites par les seigneurs, lorsque par le fait ils avoient abandonné leur droit de souveraineté au profit de l'autorité royale. Dans le système féodal, chaque seigneur étoit en quelque sorte souverain dans sa baron-

Digitized by Google

nie ou son comté; l'État n'étoit qu'une république de seigneurs dont le roi étoit le président. Lors du développement de la monarchie, les seigneurs perdirent leur droit de souveraineté, mais il leur en resta quelques émanations, telles que le droit de justice sur les personnes, le droit de cens et celui de lots et ventes sur les propriétés; ces sortes de droits constituoient la noblesse en constituant ses privilèges, car il n'y a pas de noblesse sans privilège.

La suppression progressive de l'esclavage et les développemens du commerce et de l'industrie ayant amené la nécessité de renforcer l'autorité royale, la noblesse étoit devenue à la fois la base de la liberté publique et l'appui le plus ferme de la monarchie; c'étoit un corps intermédiaire qui tenoit la balance entre les abus de l'autorité royale et les débordemens de la fougue populaire. L'autorité royale tendoit-elle à l'envahissement? elle rencontroit les privilèges des nobles, comme une digue qui l'empêchoit de se répandre sur le peuple; c'étoient les ouvrages avancés de la citadelle, derrière lesquels les citoyens hors de la mêlée jouissoient de la tranquillité publique. Le peuple étoit-il agité de quelques-uns de ces grands mouvemens dans lesquels il est prêt à tout renverser? il lui falloit porter sa première impulsion sur les prérogatives de la noblesse, et la résistance des nobles empêchoit que les efforts populaires n'atteignissent l'autorité royale, dont la destruction est le plus grand malheur connu pour la société.

Ainsi, dans l'extension nécessaire de l'autorité royale, l'établissement d'un corps de nobles, c'est-à-dire, d'un corps de citoyens ayant des privilèges à défendre et à conserver, étoit devenu, par un de ces coups de hasard

Digitized by Google

qui sont bien plutôt les effets d'une sage providence, l'institution la plus utile et la mieux appropriée aux circonstances ; l'ordre de la noblesse étoit le régulateur de la machine politique, le lien de tous les intérêts, et le conservateur de tous les droits.

Les deux ordres du clergé et de la noblesse avoient une action continuelle et permanente dans le gouvernement : il étoit un troisième ordre qu'il eût été convenable de désigner par un autre nom, parce que son existence et ses fonctions étoient essentiellement différentes de celles des deux premiers ordres, c'étoit l'ordre appelé le tiers-état : le tiers-état se composoit des propriétaires et des notables qui n'appartenoient pas au clergé ou à la noblesse : le tiers-état n'étoit pas la masse du peuple ; dans toute société, depuis la suppression de l'esclavage, la masse du peuple a dû rester sans action dans le gouvernement. Le tiers-état représentoit le corps du peuple, et soutenoit les droits individuels contre les prérogatives nécessaires à l'équilibre du tout.

Les deux premiers ordres faisoient essentiellement partie du gouvernement : il n'en étoit pas ainsi du tiers-état, il étoit lui-même la partie gouvernée : l'autorité royale avec ses deux satellites, le clergé et la noblesse, étoit chargée d'entretenir l'harmonie dans le corps social ; le tiers-état étoit purement passif.

Dans le fait, on ne connoissoit l'acception du mot *tiers-état* que pour les grandes circonstances où le roi vouloit consulter la nation en états-généraux ; alors les députés du tiers-état représentoient le grand corps du peuple : mais comme, par leurs prérogatives, le clergé et la noblesse étoient en quelque sorte hors du corps du peuple, on donnoit une représentation particulière

Digitized by Google

à ces deux ordres, et la réunion des députés des trois ordres formoit ainsi les états-généraux : encore dans ce cas le tiers-état n'avoit pas de mission active; il étoit simplement consulté, comme les deux autres ordres; il éclairoit l'autorité royale : l'autorité royale seule avoit le droit de conférer force de loi aux mesures que les États pouvoient proposer.

L'autorité royale dirigeoit tout dans le gouvernement de France : cependant l'étendue de l'État, l'accumulation des richesses avoient nécessité des institutions qui pussent aider l'autorité royale. L'établissement de la magistrature étoit l'un des moyens les plus puissans pour ce secours; les magistrats étoient les personnes chargées de rendre la justice, et de régler, d'après les conventions des parties ou les principes d'une sage équité, les débats qui pouvoient s'élever entre les particuliers. Les magistrats poursuivoient aussi ceux qui avoient violé les lois de sûreté et d'ordre public, et leur appliquoient les peines criminelles. Ces fonctions étoient confiées aux citoyens les plus distingués dans l'État, par leurs mœurs et leur instruction; non-seulement elles étoient gratuites, mais les familles de magistrature avoient déposé, dans les caisses publiques, des sommes considérables, comme pour cautionner le zèle et le désintéressement des magistrats.

La magistrature avoit une autre fonction qu'on n'a pas remarquée, et qui cependant contribuoit beaucoup à la prospérité du corps social; c'étoit une sorte de fonction législative. Quand vous avancerez dans nos entretiens, vous connoîtrez ce qu'on appelle lois, et quels sont les faits moraux auxquels il faut donner ce nom; vous saurez aussi que toute législation a un mouvement

Digitized by Google

de variation insensible qui a besoin d'être fixé à certaines époques, suivant les besoins du corps politique : dans la partie du droit civil et criminel, la magistrature déterminoit cette fixation, et c'est ainsi qu'elle avoit une sorte de fonction législative.

D'abord, chaque province qui appartenoit à la France regardoit comme sacrées les coutumes qui avoient accompagné sa naissance, et qui l'avoient originairement constituée en corps de société; mais ces coutumes, simples comme les petits peuples qu'elles avoient créés, avoient eu besoin d'interprétation pour les nouvelles circonstances qu'avoit amenées le progrès des choses. La magistrature fixoit ces développemens dans le sens de l'intérêt général; des arrêts de règlemens, rendus avec toutes les formalités qui peuvent attirer le respect par des hommes dont la seule étude étoit celle du droit et de la justice, déterminoient, pour les générations qui se succédoient, les modifications que la marche de la société rendoit nécessaires. Les magistrats ne se disoient pas législateurs; il n'y a de législateur que Dieu : ils déclaroient le point de droit, et proclamoient comme achevés ces changemens insensibles que le cours des évènemens amène dans la société.

Sous ce rapport, l'institution de la magistrature étoit la chose la mieux appropriée à l'état de fluctuation où se trouvent les sociétés : il n'y a rien de ridicule comme de voir des bavards vouloir créer l'avenir, et prétendre enchaîner la marche de l'univers par leurs paroles; mais un corps d'hommes sages et éclairés, indépendans par leurs fortunes, et à l'abri, par leur position, de ces passions personnelles qui jettent tant de troubles dans les sociétés, peut veiller dans le silence et la retraite sur la

Digitized by Google

marche du corps social, en remarquer les développemens, et y appliquer l'espèce de perfectionnement prescrit par la nature des choses; c'étoit ce que faisoient les corps de magistrature en France.

Une telle institution avoit beaucoup servi à développer les sentimens généreux qui faisoient la base du caractère national; les compagnies de magistrature, asiles de la prudence, de la sagesse et de la raison, formoient un foyer de probité qui s'étendoit sur toute la nation.

L'établissement des charges de magistrature présentoit encore un but honorable à l'homme favorisé par la fortune, qui trouvoit là l'occasion d'épurer ce que l'accumulation de l'argent présente, en quelque sorte, de honteux; et l'émulation la plus noble venoit prendre la place de ce goût dépravé du luxe et des fantaisies qu'amène toujours la grande richesse. Aussi la plus haute considération, le respect le plus grand appartenoient-ils en France aux magistrats; le monarque les regardoit comme ses meilleurs conseillers, et les avoit établis tuteurs du peuple et gardiens de ses droits.

Voilà une idée des grands pouvoirs qui formoient en France l'équilibre social. Une nation où existoient de semblables institutions politiques avoit dû en ressentir l'influence dans ses mœurs privées.

Le peuple des campagnes, essentiellement livré aux travaux de l'agriculture, étoit ramené à l'unité sociale par l'éducation religieuse qui lui étoit donnée généralement et sans distinction dès la plus tendre enfance; les principes de probité, imprimés dans l'esprit des habitans de la campagne par la religion, étoient entretenus, par l'assistance du clergé, à toutes les époques marquantes de la vie.

Digitized by Google

Si la nécessité avoit introduit des jours de repos, ces jours n'étoient pas perdus pour les bonnes mœurs ; le son des cloches appeloit les citoyens dans les temples : là, des cérémonies augustes remplissoient les besoins de toutes les imaginations, et, en maintenant le peuple dans la direction sociale, l'empêchoient de se livrer trop long-temps à des dissipations capables de le détourner de l'amour du travail : des fêtes relatives aux bienfaits de chaque saison nourrissoient encore dans tous les cœurs des maximes de reconnoissance et d'adoration pour l'auteur de l'Univers. Ainsi l'existence de l'homme le plus grossier étoit relevée dans l'ordre social, et des idées d'amour et de respect prenoient la place de ces sentimens d'envie et de haine, que semble faire naître partout la différence des rangs et des fortunes.

Le peuple des villes, employé aux travaux de l'industrie et du commerce, étoit plus détourné des impressions laissées par l'éducation religieuse ; c'est un effet inévitable que les mœurs perdent de leur pureté dans les grandes réunions ; des ouvriers, entassés les uns auprès des autres, deviennent nécessairement plus dissolus et moins soumis à l'action des idées saines ; mais d'antiques institutions corrigeoient avec avantage ces inconvéniens : des corporations étoient formées, dans lesquelles chaque ouvrier étoit obligé de s'inscrire ; cette inscription mettoit les ouvriers sous la surveillance et la censure des syndics des corporations ; nul apprenti ne pouvoit devenir maître, sans l'attache des syndics ; de bonnes mœurs, une grande probité étoient la condition indispensable pour obtenir cette attache : ainsi, dans les villes, si les idées religieuses avoient moins

Digitized by Google

d'empire, des institutions civiles venoient renforcer le lien social, et maintenir les hommes de travaux dans la route de l'ordre public.

La fertilité du territoire avoit amené en France de grandes richesses; l'industrie, en variant les formes et l'emploi des produits de la terre, avoit encore ajouté à ces richesses; de là s'étoit formée une profession très-étendue et très-utile, la profession du commerce. Toutes les institutions relatives à cette profession avoient introduit dans la classe des commerçans les vertus du commerce, c'est-à-dire la probité et l'économie; des classifications étoient formées pour faciliter la surveillance; une censure particulière, tirée de chaque corps de commerçans, préservoit la société des atteintes qui auroient pu être portées à la bonne foi des particuliers : l'honneur même, qui faisoit le fond du caractère national, entroit dans la profession du commerce; l'honneur du commerçant étoit de tenir avec fidélité ses engagemens et de redouter la faillite plus que la mort. Cette crainte faisoit naître des habitudes de prévoyance et de sagesse qui laissoient toujours le négociant en état de supporter les événemens désastreux qui accompagnent quelquefois les spéculations commerciales.

C'est ainsi qu'en France toutes les classes de la société, distinguées entre elles par des nuances appropriées à leur nature, ne formoient cependant qu'un seul corps uni dans toutes ses parties. Les dogmes de la religion chrétienne, l'honneur, cette noble passion bien connue des seuls Français, la probité civile, cette première garantie de l'ordre public, telles étoient les bases de l'union; et sur ces bases s'étoit élevée avec le temps une nation franche, généreuse, polie, aimée de tous ses voisins, et admirée de l'univers.

Digitized by Google

Enfin la Providence avoit couronné tous ces avantages, en fixant la royauté héréditaire dans une famille formée par elle-même pour une telle nation. Louis XVI, de la glorieuse branche des Bourbons, gouvernoit la France avec une bonté inépuisable, et ses vertus étoient en parfait rapport avec l'état où étoit arrivé le corps social.

Telle étoit la situation de la France en 1788. Retenez ici, mon fils, une réflexion importante sur les causes qui avoient amené cette situation, et gravez bien dans votre esprit que tant de prospérité n'étoit due qu'aux institutions qui avoient précédé, de quelque nature que fussent ces institutions. Ce ne sont pas, à proprement parler, les hommes qui forment les sociétés; les hommes sont bien les matériaux de l'édifice, mais les matériaux d'un édifice ne sont pas l'édifice même; il faut de plus un plan et un ciment pour unir toutes les parties dans l'ordre du plan. La Providence et la marche des choses donnent le plan des sociétés; les lois et les institutions sont le ciment qui forme ensuite le bâtiment.

Jetez les yeux sur l'Italie, cette ancienne patrie de la liberté et des mœurs; ce sont toujours des hommes qui l'habitent; d'où vient donc la différence de son état social? Certaines institutions, certains usages avoient formé le gouvernement vigoureux et sage de la république romaine; d'autres institutions, d'autres usages ont formé les États modernes d'Italie. C'étoient donc aussi les lois et les institutions qui avoient amené la France à ce haut degré de splendeur où elle étoit parvenue. Vous allez voir maintenant comment tout cela a été détruit et comment l'édifice social est tombé pièce à pièce par cet événement appelé la *Révolution française*. Aupa-

Digitized by Google

ravant je dois vous dire deux mots sur la nature des révolutions.

L'univers est un enchaînement de causes et d'effets, dont les progrès et les développemens sont amenés par les progrès et les développemens antérieurs. On n'appelle pas révolutions ces changemens nuancés que nous apercevons entre un âge et celui qui l'a précédé : ces changemens introduits insensiblement sont la marche nécessaire des choses, comme la jeunesse, la maturité et la vieillesse sont la suite nécessaire de la vie de l'homme : ce qu'on appelle révolution dans l'ordre social, ce sont ces changemens brusques, non préparés par le temps, qui tendent à interrompre la marche naturelle d'une société, et à la porter à un état nouveau qui n'est plus en rapport avec l'ancien. Dans ces changemens on ne passe pas d'un régime à un autre par ces nuances imperceptibles que garde la Providence dans toutes ses opérations : une révolution est une œuvre de violence qui brise sans ménagement tous les fils de la mécanique sociale, pour la faire mouvoir par des ressorts nouveaux ; c'est un saut dans la nature, c'est une création que le révolutionnaire veut faire d'un seul jet, sans passer par les degrés nécessaires à toute œuvre humaine. En abandonnant ainsi les voies ordinaires de la nature, on ne peut que produire des monstruosités; aussi toutes les révolutions sociales, comme les révolutions physiques, n'ont-elles jamais apporté que la destruction et la mort. Vous allez juger si la révolution française a été une exception à la règle.

L'éclat jeté par les belles-lettres et les arts, sous le règne de Louis XIV, avoit ébloui tous les esprits, et amené principalement la puissance de l'art d'écrire. Les

Digitized by Google

académies et autres institutions littéraires continuèrent l'illusion, et achevèrent de jeter les hommes dans une fausse direction : le vice de cette direction fut de célébrer l'art d'écrire comme le premier talent de la société, de mettre les écrivains au premier rang de l'État, et d'accorder toutes les louanges et toutes les récompenses aux hommes décorés du nom fastueux de *Lettrés et de Philosophes.* L'illusion devint telle qu'on oublia les citoyens et la cité, pour ne voir que les sciences et les savans; le mot même qui désignoit le corps social, le mot de *République* changea de sens, et l'on vit naître la république des lettres.

La faveur accordée à l'art d'écrire amena l'éloignement, et bientôt l'oubli des vertus et des habitudes utiles à la chose commune. Le citoyen, qui vit que tout étoit pour celui qui savoit le mieux dire, négligea le mieux faire. Le talent servit même d'excuse aux vices qui attaquoient l'ordre et les mœurs; et l'homme honnête, simplement instruit à pratiquer les maximes de la société, ne recueillit plus de sa conduite que des moqueries et des humiliations.

Des progrès de l'art d'écrire sortit la manie des abstractions et la fureur des systèmes. Les écrivains, à force de combiner des mots et d'arranger des phrases, furent regardés comme de véritables créateurs dans les matières sur lesquelles ils écrivoient, et la toute-puissance fut accordée à leurs raisonnemens et à leurs conclusions. Cette vertu créatrice une fois donnée à l'art d'écrire, les faiseurs de livres établirent une nouvelle divinité sous le nom de *Raison humaine;* ils s'intitulèrent les prophètes de cette divinité, et rendirent des oracles en son nom : comme cette raison humaine n'étoit qu'une

Digitized by Google

abstraction, elle put se prêter à toutes les rêveries; chacun alors donna ses idées particulières pour la raison humaine, et exigea foi et obéissance, sous peine d'excommunication et de mort.

Devant la raison humaine ainsi déifiée disparurent toutes les idées morales et toutes les institutions adoptées jusqu'alors; toutes, en effet, rapprochées de l'être abstrait, présentoient quelques points à critiquer; l'existence de Dieu ne fut plus qu'une hypothèse, la religion chrétienne devint une erreur; l'annonce d'un royaume spirituel, cette idée si consolante et si éminemment sociale, ne présenta plus aux yeux de la raison humaine qu'une spéculation métaphysique.

La doctrine nouvelle, favorisant toutes les passions individuelles, se répandit promptement dans un nation naturellement portée à la nouveauté; une foule de raisonneurs, se voyant élevés au titre de prophètes, s'empressa d'user de la nouvelle dignité : on vit paroître les systèmes les plus extravagans; et tous ces systèmes, sans exception, tendoient à détruire les bases de l'union sociale, et à les remplacer par des innovations prétendues en rapport avec la raison humaine.

Dans ce délire général, tous les individus appelés par l'éducation, bien plus vers les sciences que vers les vertus civiques, oublièrent en effet qu'ils faisoient partie d'une société, et s'occupèrent, avec une sorte de joie, de la rupture de tous les anneaux qui composoient la chaîne sociale. Ce ne fut pas seulement la partie moyenne du peuple qui goûta avidement le poison; les grands et les puissans se laissèrent séduire; l'amour-propre d'auteur, le plus vif, comme le plus aveugle des amours-propres, leur tourna la tête; ils ne virent d'honneur que

Digitized by Google

dans le titre de savans, et ils oublièrent les devoirs d'hommes d'État, pour ne suivre que les spéculations scientifiques : des princes mêmes devinrent les partisans de la nouvelle doctrine.

Les choses arrivées à cet état, les cataractes de l'anarchie s'ouvrirent pour la France, par la convocation des états-généraux; Louis XVI, environné de savans et d'hommes de lettres tellement aveuglés qu'ils ne voyoient pas le gouffre ouvert sous leurs pieds, convoqua les trois ordres de l'État, et crut que de tant de lumières réunies alloit sortir le bien de son peuple.

Les états-généraux devinrent le centre d'où partirent les effets empoisonnés de la nouvelle doctrine; jusqu'alors cette doctrine n'avoit fait impression que sur les esprits; les principes de légitimité et de justice soutenoient encore la société, parce que les institutions existantes respectoient et faisoient respecter ces principes; le peuple, qui ne lisoit pas les œuvres philosophiques, marchoit encore aux accords silencieux de la religion et de la morale. Mais les états-généraux atteignirent les cœurs, corrompirent tout-à-fait le peuple; ils renversèrent les institutions, changèrent les notions des choses, donnèrent le nom de lois aux actes les plus criminels, et décernèrent les peines du crime contre les actes les plus innocens. Sous la direction d'une telle assemblée, un peuple uni jusqu'alors par des sentimens généralement partagés, un peuple établi en corps de nation par des lois et des institutions fixes, cessa d'être, et se convertit en une foule d'individus livrés à toute l'effervescence des passions personnelles.

Ce n'est plus en effet, mon fils, d'une nation que je vais vous entretenir; désormais vous n'allez plus voir

Digitized by Google

dans la France qu'une agrégation de particuliers placés les uns auprès des autres, sans point de centre, sans autre liaison que la faculté de respirer le même air : loin de tendre à une union quelconque, vous verrez les Français s'occuper d'effacer chaque jour les traits de physionomie nationale, pour mieux servir de proie aux ambitions monstrueuses nées dans un tel désordre.

Au moment de l'assemblée des états-généraux, la plus grave des erreurs s'introduisit dans toutes les têtes; qu'étoit-ce que les états-généraux? Tout le monde se méprit sur ce fait : les docteurs nouveaux avoient bien établi qu'en droit, des états-généraux pouvoient à leur gré changer la condition et l'existence du peuple; mais ces docteurs avoient ajouté qu'en fait, les états-généraux de France avoient toujours fait des lois et formé des constitutions; c'étoit là une erreur grave : le parlement de Paris fortifia cette erreur, en proclamant que jusqu'à ce jour il avoit eu tort d'enregistrer les impôts créés par l'autorité royale, et que ce droit n'appartenoit qu'aux états-généraux. Chacun abonda dans ce sens, et personne ne remarqua, que ce qu'on appeloit en France les états-généraux ne faisoit point de lois ni d'institutions. Les états-généraux étoient assemblés dans les grandes crises de l'État : c'étoit le malade qu'on interrogeoit sur sa situation; mais ce n'étoit pas le médecin. Les députés des trois ordres n'avoient qu'une mission passive, c'étoit d'éclairer l'autorité royale et de lui présenter les doléances relatives à chacun des ordres : l'autorité royale seule donnoit ensuite force de lois aux nouvelles mesures que l'intérêt combiné des trois ordres rendoit nécessaires.

Quoi qu'il en soit, les états-généraux s'ouvrirent en

Digitized by Google

1789. Dès les premières réunions, les révolutionnaires annoncèrent leurs projets usurpateurs; certains députés du tiers-état demandèrent la réunion des trois ordres, pour délibérer : c'étoit demander leur destruction; car l'existence d'un ordre étant principalement dans le droit de délibérer séparément, demander la délibération commune, c'étoit bien demander l'anéantissement des ordres. Les députés de la noblesse et du clergé n'aperçurent pas toutes les conséquences de la réunion; l'autorité royale elle-même regarda cette réunion avec une sorte d'indifférence; les députés des trois ordres se confondirent en une seule assemblée.

Cette assemblée ainsi composée méconnut sa mission et son existence; elle se proclama assemblée nationale, et, comme les décemvirs romains, s'attribua le droit de tout détruire et de tout bouleverser; l'autorité royale entrevit alors le danger qui menaçoit la chose publique, mais n'eut pas assez de fermeté pour le surmonter : le serment du Jeu de Paume, fait avec une sorte de fureur, en imposa au Roi, et épouvanta ses conseils, infectés eux-mêmes de la nouvelle doctrine. Louis XVI laissa briser le ressort monarchique, et cessa d'être le régulateur de la machine sociale. Alors, au lieu de cette autorité silencieuse et bienfaisante du monarque, s'éleva sur la France une autorité farouche, formée par les inspirations du crime au milieu du tumulte et des cris; cette autorité nécessairement teinte de toutes les passions des hommes influens dans l'assemblée, prit tour à tour, suivant les événemens, les caractères de la perfidie, de la bassesse et de la férocité.

Les ordres étoient anéantis; mais ce n'étoit pas assez pour contenter les factieux. Les hommes qui vouloient

Digitized by Google

une révolution à cette époque, sentoient bien que le besoin de l'ordre et la nécessité ramèneroient promptement les institutions qu'ils vouloient détruire; ils sentoient bien que le peuple ne soutiendroit pas longtemps des erreurs dont une expérience prochaine alloit lui montrer les inconvéniens : ils résolurent alors de fortifier l'égarement public par quelque sentiment haineux et vindicatif. Pour cela, après avoir supprimé les trois ordres (le tiers-état étoit lui-même un ordre), les révolutionnaires proclamèrent comme une conséquence de la doctrine dont ils s'intituloient les prophètes, que toute participation à des privilèges établis dans une société étoit un crime de lèse-humanité, et laissoit sur la personne jadis privilégiée une culpabilité ineffaçable. Ainsi l'homme né d'un père qui avoit possédé quelque titre de noblesse, le sage pasteur qui avoit passé ses beaux jours dans la retraite pour se rendre digne des fonctions ecclésiastiques, le roturier même, qu'une grande opulence rapprochoit des premiers rangs de la société; tous ces hommes furent signalés comme des criminels d'État au premier chef : ils avoient violé la dignité du peuple, l'existence de leurs ancêtres étoit une charge contre eux, et ils devoient répondre sur leur tête de tous les siècles d'erreur et d'usurpation qui avoient précédé la grande découverte des droits de l'homme.

Dans toute société, depuis la suppression de l'esclavage, la partie du peuple dévouée aux travaux pénibles que nécessitent les besoins physiques, est essentiellement portée à l'envie; c'étoit singulièrement flatter cette passion, que de signaler au nom de la raison tous les nobles, tous les prêtres, tous les riches, comme

Digitized by Google

des ennemis de l'État ; le peuple crut ses prophètes, et se chargea d'exécuter leurs arrêts : par-là la plus triste des passions, la passion du sang et de la vengeance s'établit dans toutes les ames. Le peuple ne vit plus, dans ce qui jusqu'alors avoit mérité son respect, que des motifs de haine et de fureur, et nulle considération tirée du rang, de l'âge ou même du sexe, ne put le mettre à l'abri des sentimens cruels qui lui étoient inspirés.

Pour rendre ces passions haineuses plus générales, il falloit les faire partir d'un grand foyer dont les rayons fussent assez forts pour pénétrer dans toute l'étendue de la France ; les révolutionnaires, d'abord assemblés auprès du Roi dans la ville de Versailles, pensèrent à transporter leur *pandemonium* à Paris : là se trouvoient réunis tous les intrigans, tous les affamés de places et d'argent ; il devenoit facile d'inspirer à tous ces hommes dégradés les sentimens de férocité que l'on vouloit propager dans toute la France. Le transport de l'assemblée, et celui du Roi dans la ville de Paris, fut exécuté par la plus horrible conspiration, au mois d'octobre 1789.

L'assemblée nationale, transportée à Paris, s'occupa d'achever la destruction de la société : par ses déclamations contre les prêtres et les nobles, elle avoit soulevé la haine et la vengeance publique ; mais, dans une nation essentiellement généreuse, les sentimens haineux ne sont pas de longue durée ; l'assemblée craignit que la bonté ne reprît bientôt le dessus dans le cœur des Français, et résolut de fortifier les inspirations déjà propagées, de toute la force de l'intérêt personnel. Les propriétés du clergé furent envahies et livrées à la cu-

Digitized by Google

pidité de tous les gens assez éhontés pour jouir tranquillement du bien d'autrui; on colora cette invasion du nom de l'intérêt public; on rassura la conscience effrayée des nouveaux recéleurs, en appelant vente, à leur égard, la livraison des biens pour laquelle il n'y avoit qu'un prix imaginaire. Par-là l'exaltation déjà inspirée fut appuyée de toute l'ardeur de l'intérêt personnel; le prêtre dépouillé n'étoit plus seulement un homme qui avoit fait partie d'une institution violatrice des droits du peuple, c'étoit encore une victime qui vouloit échapper au couteau meurtrier; sa plainte n'étoit pas seulement un crime public, c'étoit encore une atteinte à l'intérêt privé; chaque possesseur de bien vendu alloit redouter un membre du clergé, comme le voleur redoute la vue du passant qu'il a détroussé. Cette idée, en effet, fut celle de tous les acquéreurs des biens du clergé, et explique cet acharnement aussi lâche que cruel apporté dans la révolution non-seulement à la destruction du corps, mais encore à celle des individus.

Les grands révolutionnaires, après s'être dotés eux-mêmes en s'emparant des biens du clergé, s'occupèrent ensuite de faire la part du petit peuple, en lui distribuant les propriétés de la noblesse.

Je ne saurois trop vous prémunir contre les voies basses et odieuses employées par les révolutionnaires, pour faire marcher leur œuvre satanique; les égaremens d'esprit, la corruption de la morale, l'inspiration de toutes les passions féroces, voilà les moyens qu'employèrent sans cesse ces hommes dénaturés, pour qui toute harmonie sociale étoit un supplice. Vous allez en voir une nouvelle preuve dans la distribution des biens de la noblesse.

Digitized by Google

Toute propriété, comme toute association, n'existe que par le respect des conventions et l'emploi d'une autorité publique, pour assurer leur exécution; la justice n'est même que le respect des conventions établi en devoir par la religion, par la morale et par les lois. Les sectateurs de la révolution prêchèrent au peuple, que ce respect des conventions, cette justice ne devoient plus exister envers la classe des hommes auxquels, dans les temps anciens, on avoit accordé le titre de seigneur ou de noble; ces hommes furent proclamés hors du droit civil, comme déjà ils avoient été mis hors du droit politique; et il fut permis à tout individu qui, soit par lui, soit par ses ancêtres, avoit traité avec eux, de méconnoître ses conventions et de se rire de ses engagemens; ainsi le parjure, le manque de foi, la violation de ses promesses, ces actions criminelles dans toutes les sociétés, furent légitimées dans les cas qui regardoient les seigneurs. On alla plus loin encore; il ne fut pas permis à ces mêmes seigneurs ou nobles, de renoncer à des titres si dangereux, pour se confondre dans la masse des citoyens; la qualité de seigneur devint une tache indélébile qui séparoit à jamais de l'humanité. On décora cette monstrueuse iniquité du nom de destruction de la féodatité, et l'on annonça au peuple comme une perfection de la civilisation, l'œuvre la plus destructive de tout ordre social.

Ce fut dans la séance du 4 août 1789 que l'assemblée nationale consomma le dépouillement de la noblesse, en rompant tous les contrats passés avec les seigneurs, en annulant toutes les obligations de leurs débiteurs, et en libérant leurs donataires des conditions des donations. Par-là, les propriétés des seigneurs,

Digitized by Google

composées en grande partie de droits incorporels, passèrent entre les mains de la foule des débiteurs; le peuple gagna ce que les nobles perdirent, et les révolutionnaires se vantèrent d'avoir fait le bien des pauvres, comme si des actes de vol et de spoliation pouvoient jamais être des bienfaits; enfin, l'assemblée couronna l'œuvre, en rejetant sur les seigneurs ainsi dépouillés les épithètes odieuses d'usurpateur, que méritoient si bien ceux que protégeoient ses décrets.

Vous ne serez pas étonné, mon fils, de tant de turpitudes, quand vous saurez que c'étoit pendant la nuit et à la suite d'une débauche de table que se passoient ces brigandages philosophiques; mais vous demanderez peut-être comment de pareils décrets ont pu être mis à exécution dans une réunion d'hommes, appelée *Société*. Déjà je vous l'ai dit, depuis la première usurpation de l'assemblée nationale, il n'y avoit plus rien de social en France, tout étoit l'ouvrage de la force et du crime. Aussi le premier soin des révolutionnaires fut-il de détruire toutes les institutions publiques qui auroient pu former quelque résistance à leurs violentes innovations. On supprima ces anciennes corporations de magistrature, gardiens incorruptibles des conventions des parties et des principes de justice; et des commis, salariés pour applaudir à toutes les destructions, furent installés à la place de ces compagnies. Ces nouveaux juges, dignes associés des nouveaux législateurs, se chargèrent de donner des couleurs judiciaires à des faits que leur premier devoir étoit de proscrire; et l'on vit ainsi mettre en pratique, sous le nom de justice, les conceptions les plus iniques que la perversité humaine ait jamais enfantées.

Digitized by Google

Il falloit étendre la corruption, et généraliser le bouleversement; une monnoie de papier fut créée. Cette nouvelle monnoie, circulant avec rapidité, introduisit le poison jusque dans les plus petites ramifications du corps politique; toutes les transactions sociales furent infectées du grand vice de la mauvaise foi ou de l'erreur. Le débiteur s'acquitta sans paiement, le créancier fut ruiné par l'exercice de ses droits; l'exactitude, l'intelligence, la probité cessèrent d'être des causes de fortune, et il ne fut plus permis de vivre, dans la nation française, qu'aux fripons et aux malhonnêtes gens; tous les hommes enrichis par cette révolution monétaire, devinrent de zélés prosélites du nouveau régime, et contribuèrent beaucoup à répandre dans la masse de la nation ce caractère de perfidie et de mauvaise foi qui l'a dégradée autant que ses actes de férocité.

Après avoir détruit tous les élémens de l'ordre et de la probité, l'assemblée nationale s'occupa de faire ce qu'on appelle une constitution. Quand vous serez en état de comprendre ce que c'est réellement qu'une constitution, vous gémirez, mon fils, sur les erreurs où l'abus du langage et par suite les sots raisonnemens peuvent jeter les sociétés. En attendant, apprenez ce que l'on entendit alors par le mot de *Constitution*.

Pour se donner de l'importance, les philosophes modernes, savans dans l'art de combiner les mots, et très-ignorans sur les choses, avoient fait accroire au public que les mots avoient de la puissance, et qu'il suffisoit de les bien combiner sur le papier, pour en faire sortir toutes les réalités possibles. Cette idée, qui flattoit l'amour-propre de tout individu aspirant au titre de raisonneur, avoit été accueillie avec transport par tous

Digitized by Google

les écrivains du dernier siècle; et, dans la confusion, devenue générale, les calculateurs politiques en avoient conclu que c'étoit aussi par des mots que devoient se fonder les sociétés : de-là étoit venue l'idée singulière qu'une nation ne peut exister en corps de nation, sans une combinaison de mots rédigée par écrit, c'est-à-dire sans une charte. Ainsi tous les peuples qui avoient existé depuis la création du monde n'avoient point formé de véritables sociétés; ce n'avoit été que des peuplades informes; et, d'après la nouvelle découverte, la réalisation seule d'un écrit pouvoit donner une existence légale à une nation.

L'assemblée nationale avoit adopté, avec empressement cette idée qui alloit l'élever à la dignité de créateur; et, dès ses premières séances, elle avoit annoncé qu'elle constitueroit la France en un véritable corps de nation, par la seule puissance d'une charte écrite, qui devoit renfermer les plus brillantes combinaisons de mots. Après avoir achevé la destruction de l'association française, l'assemblée s'occupa donc de réaliser sa promesse, et mit au monde la célèbre constitution de 1791.

Dans cette constitution, tous les rouages de la machine politique furent fondus suivant des dimensions nouvelles, et sans le moindre rapport à l'ancien état de choses : plus d'ordres dans l'État, plus de distinctions entre les citoyens; l'égalité des droits politiques fut proclamée comme un point de révélation; les stipulations les plus formelles, consacrées lors de la réunion des provinces à la France, furent anéanties; les limites de ces provinces furent changées et confondues; la magistrature, cette institution si sage, fut oubliée; une

Digitized by Google

assemblée de parleurs fut établie comme le régulateur de la société; les décrets des députés durent tenir lieu de religion, de probité, d'institutions, de mœurs, et, comme des paroles magiques, faire mouvoir tous les ressorts de la nouvelle mécanique.

Au milieu de ces abstractions on avoit bien conservé le titre de roi, mais cette royauté n'étoit plus qu'une ombre : l'autorité royale n'étoit plus ce pouvoir protecteur de l'État, bienfait inestimable accordé par la Providence à la nation française; ce n'étoit plus cet être moral qui, dans son élévation, degagé de toute idée personnelle, ne pouvoit vouloir que le bien. Le roi de 1791 étoit un administrateur salarié, c'étoit un individu comme les autres. La royauté, dépouillée de toute institution accessoire, n'étoit plus qu'un vain mot : de fait, il étoit parlé de roi dans la constitution de 1791, mais il n'y avoit plus de royauté en France.

La constitution de 1791 fut donnée aux Français, comme un acte de mort. L'assemblée nationale se sépara aussitôt après son impression.

La nation française, constituée ainsi en corps politique, voulut marcher; mais les mauvais principes employés par les constructeurs ne tardèrent pas à produire leurs effets; et le bâtiment n'étoit pas encore couvert qu'il s'écroula.

La nouvelle assemblée de parleurs, nommée en vertu de la constitution de 1791, fut appelée l'assemblée législative. Cette assemblée ne pouvoit être composée et ne fut en effet composée que des partisans de la révolution : les uns, pour avoir profité des nouvelles distributions de fortunes et de places déjà faites; les autres, dans l'espérance d'en profiter à l'avenir.

Digitized by Google

Le premier soin des nouveaux députés fut de voter des adorations à leurs prédécesseurs, pour l'immortel ouvrage qu'ils avoient fabriqué; ainsi la première délibération d'une assemblée qui devoit régir la nation française, fut d'applaudir à un amas de crimes publics tels que le monde n'en avoit jamais vu de semblables : la destruction de tous les ordres de l'État, l'usurpation des propriétés du clergé et de la noblesse, la nouvelle distribution des fortunes faite avec tant d'iniquité par la suppression des droits incorporels et la création d'un papier-monnoie, tout cela fut changé en actions de justice et de sagesse; en un mot, la doctrine du vol et du brigandage fut mise à l'ordre du jour; comme les bases du nouveau gouvernement qui alloit désormais régir la France. La nation répondit à l'appel, et l'assemblée législative elle-même fut bientôt emportée par la force des principes qu'elle avoit adoptés.

Cependant Louis XVI, qui, dans sa grande bonté, avoit cru devoir abondonner les droits de l'autorité royale, pour accepter le vain titre qui lui avoit été donné, ne tarda pas à s'apercevoir des vices de la nouvelle organisation : il crut pouvoir les pallier à force de vertus et de sacrifices; vains efforts! les eaux ne remontent pas vers leur source. Des hommes qui avoient applaudi à toutes les destructions de l'assemblée nationale, et qui continuoient de pratiquer la même doctrine, ne pouvoient manquer d'amener des destructions plus violentes encore; c'est ce qui arriva. L'assemblée nationale avoit anéanti toutes les institutions qui composoient la royauté : l'assemblée législative attaqua la personne même du Roi, et le renversa. Ni le souvenir des bienfaits de la branche des Bourbons, ni l'antiquité de la

Digitized by Google

race, ni les vertus surnaturelles de Louis XVI, ni le tableau des malheurs effroyables qui alloient peser sur la nation, rien n'arrêta les conjurés. Le démon de la rébellion étouffa tous les remords. Le 10 août 1792, Louis XVI est attaqué à force ouverte dans son propre palais, et l'assemblée législative jette dans une prison celui auquel elle avoit juré fidélité par les sermens les plus sacrés.

Le Roi renversé, il s'ouvrit un abîme affreux qui épouvanta les scélérats eux-mêmes; ils ne virent, pour le combler, d'autre moyen que de le remplir de cadavres. Les 2, 3 et 4 septembre 1792, des massacreurs sont payés pour cette horrible fonction. Les femmes, les enfans, les vieillards, sont égorgés indistinctement; la pitié est éteinte partout; le sang ruisselle de toutes parts, et les cris de rage des assassins, mêlés aux plaintes des victimes, semblent annoncer que le genre humain a changé de nature.

Pendant ces scènes d'horreur, une nouvelle assemblée fut formée sous le nom de *Convention nationale*. Des êtres pétris de boue, à visage humain, mais à cœur de tigre, vinrent de tous les tripots de la France s'installer dans le congrès infernal. Le premier cri de ces cannibales, encore dégoûtans de sang, fut de proclamer la France une république.

La proclamation de la république fut une véritable conquête de la nation, faite par les plus vils scélérats. Le conquérant ne respecte ni lois, ni usages, ni coutumes; il brise tout suivant ses caprices et sa fureur : il en fut de même des fondateurs de la république française; seulement leur scélératesse fut accompagnée d'un caractère de fausseté qui la rendit plus atroce encore.

Digitized by Google

Le vainqueur ordinaire, étranger à l'État conquis, n'emploie et n'a besoin d'employer que la force; mais nos modernes Attilas avoient besoin d'un autre secours. D'un côté, sortis des égoûts de la société, il leur falloit couvrir leur turpitude; d'un autre côté, n'osant pas avouer publiquement l'emploi des moyens de force, il leur falloit colorer leurs violences des apparences du droit. Il sortit de là un mélange de perfidie et de bassesse, qui a fait de cette usurpation l'événement le plus hideux qui puisse jamais salir les pages de l'histoire.

Un des premiers effets de la conquête fut de faire de la nation française une nation de coupables. Déjà, par la destruction des ordres et des corporations, les individus qui en faisoient partie, avoient été atteints d'une culpabilité relative; la destruction de la monarchie généralisa la proscription, et répandit une tache de criminalité sur la totalité de la nation. Ce fut un crime à tous ceux qui étoient nés sous la monarchie française, qui étoient façonnés aux habitudes et aux mœurs de la France, d'agir, de penser, de respirer comme des Français; malheur à quiconque ne put prendre sur-le-champ les goûts, les passions et la férocité des conquérans; la généralité des citoyens fut ainsi frappée par les lois de sang que ce changement fit naître; et ceux qui sauvèrent leur vie dans ce débordement effroyable, ne durent cette faveur qu'au hasard et à l'impossibilité de tout détruire.

La plus monstrueuse de ces lois fut le code des émigrés : un jour, quand vous parcourrez ce code, vous verserez des larmes de sang, et vous rougirez d'appartenir à une classe d'êtres qui ont pu concevoir et exécuter des combinaisons aussi infernales. Le droit d'ac-

Digitized by Google

cuser conféré à tout particulier, sans avoir même besoin de se faire connoître; ce droit exercé par la seule inscription d'un nom sur une liste; cette inscription formant à la fois l'accusation, le délit et le jugement; la peine de mort et la confiscation résultant de droit d'un acte aussi étrange : telles furent les bases principales du nouveau code noir; figurez-vous ensuite toutes les lois de la nature méconnues pour rendre les condamnations ainsi prononcées plus lucratives, l'enfance et la vieillesse rayées des conditions de l'humanité, les morts rappelés à l'existence, les vivans supposés morts; et vous concevrez, si vous le pouvez, comment tant de barbarie a pu se rencontrer chez des êtres intelligens.

Il ne me seroit pas possible de vous donner une idée du spectacle dégoûtant que présenta la France pendant les deux années que dura cette époque que l'on appelle le *régime de la terreur;* l'imagination la plus sombre n'a pas de couleur pour un pareil tableau : les hommes ramenés aux passions féroces; toutes les institutions sociales tournées contre leur but; les administrations récompensant les bandits; les tribunaux consacrant les usurpations; les bourreaux occupés à égorger les gens vertueux, tels furent les élémens de la république française : la tête du meilleur et du plus saint des rois lui servit de fondement, et le sang d'un million de victimes fut employé à la cimenter.

L'interruption des lois physiques ou morales ne peut être d'une longue durée : tout tend à l'ordre, *mens agitat molem.* Cette idée n'est pas contrariée par les révolutions que nous voyons quelquefois, soit dans les choses physiques, soit dans nos conceptions sociales; ces révolutions, nées de petits élémens réunis et accumulés

Digitized by Google

n'empêchent pas que tout ce qui existe ne marche vers un but ordonné ; elles sont les produits nécessaires de certaines causes particulières, mais ne portent pas atteinte au grand système d'harmonie générale : l'explosion d'un volcan, le débordement d'une mer ne détruit pas l'impulsion de l'univers entier vers l'ordre ; de même, les révolutions sociales n'empêchent pas que, par la nature des choses, les élémens des corps sociaux ne tendent toujours à un certain équilibre.

Le retour à l'ordre vint de la violence même de l'anarchie ; le glaive de la mort planoit sur toutes les têtes ; les supplices étoient distribués arbitrairement ; plusieurs révolutionnaires eux-mêmes en avoient été atteints ; ceux qui restoient, craignant d'être enveloppés dans des massacres devenus permanens, résolurent de dévouer celui d'entre eux dont le nom étoit le plus en évidence. *Robespierre* fut dénoncé, et périt : sa mort forme l'époque du 9 thermidor.

Cette époque est bien à remarquer dans la marche de la révolution : jusque-là, le peuple, associé aux chimères d'égalité et de liberté, s'étoit livré sans réflexion à toutes les impulsions qu'avoit fait naître la rupture des liens sociaux : des crimes multipliés avoient été commis, mais aveuglément et par une tourbe fanatique ; les coupables étoient plus égarés que méchans, plus furieux que scélérats : après la chute de Robespierre, le crime même fut établi en système. Les premiers révolutionnaires avoient confondu avec une sorte de bonne foi ce qui étoit criminel et ce qui ne l'étoit pas ; ceux qui profitèrent de la mort de Robespierre surent bien distinguer, et ce fut avec une conscience éclairée qu'ils fondèrent le règne des forfaits. Dans l'anarchie, c'étoit une

Digitized by Google

férocité brutale mise en œuvre par une masse exaltée; dans le régime qui suivit la mort de Robespierre, vous verrez une perfidie raffinée, une méchanceté calculée; moins d'assassinats et plus de crimes, moins de sang répandu et plus de scélératesse. Le peuple, en égorgeant en 1793, croyoit établir une liberté qu'il détruisoit; les administrateurs qui prirent sa place après Robespierre, combinèrent avec beaucoup de réflexion la destruction de tout principe généreux. Ils n'égorgèrent pas inutilement les individus : ils firent plus; ils tuèrent les hommes au moral, et corrompirent tout-à-fait les citoyens qu'ils vouloient opprimer. Les fureurs de 1793 épouvantent sans doute davantage, mais les froides combinaisons qui ont suivi ces temps de fureurs, désolent plus : les obstacles au rappel des idées sociales se multiplient, et l'espoir d'un retour aux vrais principes devient moins prochain.

Ce fut la terreur qui avoit été inspirée pendant l'anarchie, qui facilita l'établissement de la nouvelle tyrannie que l'on décora du nom de gouvernement après la mort de Robespierre : les bourreaux avoient reculé un instant, mais la masse qui avoit fourni les victimes resta tellement épouvantée, qu'elle n'osa reprendre son ascendant : les scélérats, dissipés un moment, se rallièrent alors, et exécutèrent le plus hardi complot qui jamais ait été formé contre l'espèce humaine; ce fut de fonder la société française sur l'amas de crimes de toute espèce commis depuis 1789. La doctrine nouvelle avoit produit d'horribles résultats; elle étoit jugée; les hommes nouveaux avoient montré qu'il n'étoit pas d'actions devant lesquelles ils sussent s'arrêter; ils étoient connus, et cependant avec la même doctrine et les mêmes hommes,

Digitized by Google

on voulut encore fonder une sorte de gouvernement qui pût remplacer les anciennes institutions, et tenir la France en corps de nation. *O homines cæci!*

Dans une société nombreuse, et parvenue à un certain état de richesse, il y a nécessairement des emplois publics auxquels s'attachent beaucoup de pouvoir et beaucoup d'argent : les hommes de 1794 recréèrent ces emplois et se les partagèrent, sous les noms de directeurs, de ministres, d'administrateurs et de juges : sous le prétexte de protéger la chose publique, l'autorité la plus grande fut donnée aux places, et de larges salaires en furent la récompense. Jusqu'alors des maximes de probité, inspirées dès la plus tendre enfance par une éducation religieuse, avoient appelé la masse des Français à une unité sociale; les modernes constitutionnels dédaignèrent cette méthode, et chargèrent l'administration seule de contenir dans le cercle des devoirs sociaux un peuple resté sans principes et sans frein : de là un pouvoir immense fut attribué à toutes ces fonctions; et, comme l'effet de l'abatis révolutionnaire avoit été de détruire toutes les nuances morales qui étoient les résultats des rangs et des classifications de l'ancienne société, il sortit de toutes ces circonstances le gouvernement le plus dur et le plus violent qui ait jamais affligé une nation.

Les places et les emplois créés, les hommes de sang qui n'avoient su qu'égorger pendant deux ans, se les distribuèrent exclusivement; parce que le nouveau gouvernement n'étoit destiné qu'à protéger l'œuvre révolutionnaire et à consacrer toutes les usurpations, nul ne fut admis à posséder quelque emploi, s'il n'offroit une garantie par quelque grand crime commis. Les assassins

Digitized by Google

de Louis XVI furent les premiers choisis ; ceux qui dans les départemens avoient amené le plus de victimes sous le couteau révolutionnaire vinrent ensuite ; il n'y eut d'éloigné que l'imbécille ou le fanatique, qui s'étoit livré avec une sorte de bonne foi au délire révolutionnaire. Les tyrans voulurent imiter César, qui avoit ramassé les débris des factions qui l'avoient précédé, pour s'en faire des appuis à l'empire ; mais César avoit des vues grandes et généreuses, ses imitateurs n'eurent que des idées basses et personnelles : César du moins honora les cendres de la république, à laquelle il porta le dernier coup ; mais les misérables de nos jours déchirèrent le cadavre de la société qu'ils avoient détruite, et s'en nourrirent comme des vautours et des bêtes féroces.

Les formes du nouveau gouvernement furent établies, suivant l'usage, dans une constitution imprimée ; il y avoit des directeurs, des ministres, des administrateurs, des juges ; mais le pivot de la mécanique étoit deux assemblées délibérantes qui devoient, comme un réservoir permanent, entretenir le poison corrupteur dans la masse de la nation : les conventionnels, en se dissolvant, sentirent bien la nécessité de ne donner des places de cette importance qu'à des hommes éprouvés par leurs forfaits, ils se réservèrent donc exclusivement les deux tiers des places dans les nouvelles assemblées délibérantes.

L'insulte étoit trop grossière, le mépris étoit trop profond : malgré la stupeur où étoit tombée la nation pendant l'anarchie, un soulèvement général repoussa le décret *des deux tiers ;* mais la convention expirante n'eut pas honte de recourir à la force, et le canon du 13 vendémiaire apprit aux Parisiens, et par suite à toute

Digitized by Google

la France, que ses nouveaux maîtres, en changeant de forme, n'avoient pas changé de caractère. Cette journée du 13 vendémiaire fut l'apprentissage du général Bonaparte; ainsi le premier acte qui ouvrit la carrière politique de cet homme extraordinaire, fut un crime de lèse-nation.

Ici, mon fils, je dois vous dire deux mots de la conduite des puissances de l'Europe envers la révolution française.

En Angleterre, plusieurs écrivains et quelques membres du parlement avoient bien démêlé le caractère de la révolution, et dès l'origine en avoient prévu toutes les conséquences; mais les autres puissances constituées de l'Europe n'avoient aperçu dans cet évènement que des intrigues ordinaires, au milieu desquelles la diplomatie pourroit exercer ses combinaisons astucieuses. Cependant la doctrine nouvelle ne tarda pas à se répandre et à produire ses effets, surtout dans les pays les plus voisins de la France; l'Allemagne vit le danger : éclairée par l'Angleterre, soutenue par ses subsides, elle décida la Prusse à former une première coalition.

Cette coalition éclata dans des momens difficiles pour la France; c'étoit l'époque où l'autorité royale et la personne du Roi subissoient les attaques les plus violentes. Louis XVI étoit emprisonné, lorsque la Prusse fit l'invasion du mois de septembre 1792 : l'occasion étoit favorable, le succès devenoit certain au milieu des divisions de toute espèce qui accompagnoient la chute du gouvernement royal; néanmoins, tout à coup les Prussiens se retirèrent, et la coalition s'évanouit.

Cette invasion des armées étrangères servit beaucoup les révolutionnaires; elle leur donna les moyens d'exalter

Digitized by Google

au plus haut degré un peuple déjà nourri de sentimens haineux. Les hommes chargés d'égarer l'opinion publique ne manquèrent pas d'attribuer l'invasion au gouvernement renversé, et de faire rejaillir sur les révolutionnaires toute la gloire de l'avoir repoussée : par-là, l'entrée des étrangers servit merveilleusement les intérêts des dominateurs de la France. Il y eut plus : quelques-uns d'entre eux, dégoûtés eux-mêmes du spectacle que présentoient leurs saturnales impies, imaginèrent qu'ils pourroient couvrir leurs bassesses par des triomphes; et des hommes de boue et de fange osèrent penser à la gloire militaire.

Les Prussiens retirés du territoire de France, la nation française déborda sur l'Europe; d'un côté, des milliers de citoyens se rendirent aux frontières, pour échapper aux massacres du mois de septembre 1792; là, ils prirent les armes contre les étrangers, et devinrent ainsi les défenseurs de ceux qui égorgeoient leurs familles dans l'intérieur : d'un autre côté, une foule de docteurs en révolution se répandit dans les pays limitrophes, et prêcha ouvertement les droits de l'homme, et le mépris des lois sociales.

Cependant l'armée française étoit entièrement désorganisée, presque tous les officiers appartenant au corps de la noblesse refusoient de recevoir des ordres de bandits qui avoient emprisonné leur Roi; beaucoup avoient quitté tout-à-fait la France : les soldats eux-mêmes, nourris de l'amour du Roi et du respect pour leurs chefs, balançoient entre leurs devoirs et la licence à laquelle ils étoient appelés. En cet état, les révolutionnaires résolurent de recomposer l'armée, et d'exclure du commandement ceux-là mêmes dont la profession

Digitized by Google

exclusive étoit de la commander : plus de nobles, plus d'hommes ayant appartenu à l'ancien régime ; tous les officiers furent pris parmi les soldats.

Les puissances étrangères ne virent, dans cette recomposition de l'armée, qu'une confusion, et sourirent aux avantages qui alloient résulter pour elles de ce désordre : mais elles ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur erreur. Quelle absence de jugement en effet, de ne pas sentir que des hommes exaltés par une doctrine qui embrasoit toutes les passions personnelles alloient suppléer à l'expérience par l'audace, remplacer la tactique par la multitude des soldats, et qu'une méthode toute nouvelle de combattre devoit sortir nécessairement de ces têtes volcanisées, dévouées à la mort dans l'intérieur, et n'ayant de salut que dans les succès militaires !

Six mois étoient à peine écoulés que ces armées, qu'on sembloit dédaigner, avoient déjà fait respecter leurs étendards partout où elles s'étoient dirigées. La Belgique, la rive gauche du Rhin, l'Italie furent envahies avec la rapidité de la foudre ; la Hollande succomba peu de temps après : bientôt les soldats des *Danton*, des *Marat*, des *Robespierre*, dictèrent des lois à toute l'Europe. Ces succès multipliés furent dus à la bravoure féroce des nouveaux officiers, aux sacrifices d'hommes qu'ils jetoient sans pitié au-devant du canon ennemi, et plus encore aux dispositions révolutionnaires qu'ils trouvèrent dans des esprits préparés à les recevoir par les prédications des propagandistes.

L'Europe, épouvantée par les conquêtes de ces nouveaux *Tamerlans*, interdite à ce spectacle singulier d'une nation qui se déchiroit dans l'intérieur, et qui faisoit des prodiges à l'extérieur, laissa composer tran-

Digitized by Google

quillement, après la mort de Robespierre, le gouvernement directorial; elle consacra par son silence le renverment du trône de France, et sembla reconnoître la nouvelle doctrine, que les rois peuvent arbitrairement être remplacés par les élus du peuple révolté. On ne peut expliquer cette insensibilité : comment les cabinets étrangers ne voyoient-ils pas que la royauté étoit solidaire entre tous les souverains de l'Europe, et que le brisement d'une couronne devoit nécessairement ébranler toutes les autres?

Le directoire et les nouveaux membres du gouvernement, regardant toujours les Français comme un peuple conquis, ne s'occupèrent pas de les diriger dans le sens d'une véritable association : ils ne pensèrent qu'à tirer le plus grand parti possible de leur conquête. Leur principe constant étoit que le gouvernement, c'est-à-dire eux-mêmes, étoit le vrai propriétaire de tous les biens existans, et que les individus n'étoient que des usagers; leur principe étoit aussi que tout particulier se devoit tout entier au gouvernement, et qu'ainsi ils pouvoient disposer de la vie et de la liberté de chacun. Avec de telles maximes le gouvernement directorial ouvrit les digues à la tyrannie la plus violente; des contributions de tout genre furent établies, les enfans furent enlevés aux familles, le titre de père devint une charge de douleur; les peines des fers et des galères furent attachées à la plus légère désobéissance, nul égard pour le rang, pour le sexe, pour l'âge; les volontés du gouvernement qu'on appeloit lois, ne savoient plier à rien : c'étoit une véritable horde de Tartares exploitant militairement la nation qu'ils avoient soumise.

Ces sanguinaires dominateurs ne pouvoient se dissi-

Digitized by Google

muler leur turpitude; ils connoissoient toute l'horreur qu'ils inspiroient, et savoient bien que, si leurs volontés étoient respectées, c'étoit toujours par une suite de la terreur jetée dans toutes les ames en 1793. Pour détourner l'attention qui auroit pu ne se fixer que sur leur administration, ils résolurent de porter au plus haut degré la gloire des armées françaises, et d'affermir leur autorité intérieure par l'abaissement des puissances étrangères : l'effroi général alloit ainsi servir à consolider leur usurpation, et les Français ne pouvoient manquer de respecter des hommes qui auroient vaincu l'Europe.

Cette politique, il faut le dire, avoit quelque chose de grand, et étoit d'autant mieux combinée, qu'elle entroit dans le caractère de la nation française, nation essentiellement brave, et susceptible par dessus tout de l'enthousiasme militaire. Le directoire s'occupa donc exclusivement des moyens de continuer les victoires obtenues pendant l'anarchie; il établit la discipline dans les armées, mit de l'ordre dans les opérations, de la régularité dans le service, et, pour assurer les succès militaires, créa une diplomatie nouvelle, dont les bases étoient toutes puisées dans l'intérêt de la révolution. Les cabinets étrangers eurent encore la maladresse de reconnoître cette diplomatie, et de traiter avec le directoire de puissance à puissance; le tripot français fut ainsi admis au droit public de l'Europe, et des gens hors de toute société furent traités comme une puissance régulière.

Le renversement de tous les petits gouvernemens qui environnoient la France, fut la suite d'un tel état de choses; les grandes puissances elles-mêmes furent ébranlées : l'Autriche fut obligée d'accéder à un traité

Digitized by Google

de paix humiliant qui la chassa de l'Italie. Le directoire, par les victoires de ses armées, se fit craindre dans toutes les parties de l'Europe.

Ces victoires affermirent le nouveau gouvernement, par l'impression que firent sur les Français l'abaissement des puissances étrangères, et leurs traités honteux avec le directoire; elles l'affermirent encore par l'immensité des richesses mobilières qu'elles répandirent dans l'intérieur.

Comme toutes les révolutions, la révolution française fut une nouvelle distribution de fortunes et de places, distribution faite par l'intrigue et la force, au mépris des lois et des conventions; mais ce qui la distingue particulièrement, c'est son caractère d'universalité. La révolution en France s'est étendue sur tout; plus audacieuse qu'aucune de celles connues dans l'histoire, elle a embrassé toutes les parties de la société, ce fut la subversion totale du corps politique.

Dans un tel bouleversement il est des propriétés qui, en changeant de maîtres, ne changent pas pour cela de nature; la fertilité du sol, la situation du territoire, l'avantage du climat, tout cela n'est pas anéanti par une nouvelle distribution, quoiqu'elle soit l'œuvre de la violence; de fait, il n'y a de détruit que le corps de la société, parce qu'il n'y a pas de société sans justice et sans lois.

Mais il existe aussi dans un grand État d'autres sources de prospérité que des propriétés purement foncières; ce sont les richesses mobilières, ce sont les capitaux de commerce, ce sont les créations de l'homme pour aider la nature et développer l'industrie : ces sortes de richesses avoient éprouvé beaucoup de réduction,

Digitized by Google

par les ravages populaires et par l'interruption du mouvement social. Il étoit arrivé de là qu'après l'anarchie et la mort de Robespierre, une certaine langueur régnoit dans la marche du corps politique, et pouvoit laisser craindre la comparaison entre les temps heureux de la monarchie et le nouvel état de choses. Le directoire sentit le danger, et trouva dans les conquêtes le moyen d'y parer : il tira des pays conquis de fortes contributions ; ces contributions furent amenées dans l'intérieur. Une nuée d'agens de toute espèce parut en même temps, et fit naître dans toute la France le goût des spéculations et de l'agiotage : la nation, corrompue par le spectacle prolongé du crime heureux, embrassa avidement ce moyen d'exister ; de grandes fortunes s'élevèrent ; les nouveaux enrichis se livrèrent à un luxe prodigieux, fomenté encore par la destruction des jouissances morales. Par-là, une sorte d'activité fut rendue à la machine sociale, les ouvriers retrouvèrent de l'occupation, le commerce reprit son élan, les nouveaux Français oublièrent les horreurs de 1793, et du sein des vols et des usurpations parut sortir un principe de vie politique.

Cependant des causes de corruption ne devoient produire que des effets corrompus ; des gouvernans qui ne pouvoient se regarder sans frémir, des gouvernés qui n'aimoient dans leurs maîtres que la facilité qui leur étoit donnée de satisfaire toutes leurs passions : un tel assemblage ne pouvoit jamais donner cette union, cet ordre indispensable à la marche d'une société régulière. Des divisions de tout genre ne tardèrent pas à s'élever entre les dominateurs ; le 18 fructidor *sonna*, pour me servir d'une de leurs expressions ; et la moitié des gou-

Digitized by Google

vernans, en chassant avec violence l'autre moitié, se chargea elle-même d'apprendre à la France et à l'Europe, que le tout n'étoit qu'un ramas de brigands et de spoliateurs.

La portion chassée du gouvernement au 18 fructidor étoit encore la moins gangrenée; ceux qui restèrent, ayant détruit, par l'expulsion arbitraire de leurs complices, le vernis légal qui avoit couvert la création de leur gouvernement, furent entraînés dans toutes les conséquences de leur violence : des mesures tyranniques, des lois sanguinaires, des délibérations qui ne respiroient que la haine, tout sembla bientôt annoncer le retour des fureurs anarchiques; ce fut alors que s'élança Bonaparte, cet homme audacieux, qui, partant des mêmes principes d'injustice et de brigandage, forma le projet de réunir en sa main tous les pouvoirs, d'en créer un empire, et de consolider son œuvre, en plaçant l'usurpation sur tous les trônes de l'Europe.

L'idée étoit gigantesque, mais elle étoit conséquente. Bonaparte savoit bien qu'en toutes choses il n'y a de succès possible, qu'en ne déviant pas du principe que l'on a adopté; et, parti du principe d'usurpation, il devoit dès-lors pousser ce principe jusqu'à ses dernières conséquences. Usurpateur du gouvernement de France, son existence alloit être incompatible avec celle des gouvernemens légitimes; il n'y avoit de repos possible pour lui qu'avec des puissances formées des mêmes élémens : il se trouvoit donc dans la nécessité de refondre tous les gouvernemens de l'Europe, pour les reconstituer suivant les bases adoptées par la France. Ce projet de Bonaparte fut sur le point d'être réalisé par la faute des puissances légitimes, qui se crurent

Digitized by Google

permis de jouer impunément avec les lois éternelles de la justice; et, sans l'adresse de l'Angleterre, l'Europe présenteroit en ce moment le spectacle uniforme de l'usurpation placée sur tous les trônes.

Les premiers pas de Bonaparte furent conduits avec beaucoup d'adresse : la nation, corrompue par le triomphe continuel du crime, étoit loin d'apprécier la nécessité de retourner aux principes de légitimité; effrayée des supplices de l'anarchie, elle n'avoit toujours qu'une idée dominante, l'inquiétude de retomber sous le joug de la terreur : tout autre ressort moral étoit brisé, et pourvu qu'on ne la guillotinât pas en masse, elle étoit disposée à tout supporter, sans prendre garde aux droits et aux procédés de ses maîtres.

L'inquiétude générale étoit encore augmentée par la conduite du gouvernement directorial, qui, lors de son agonie, avoit rappelé quelques-unes des mesures de 1793 : Bonaparte, en s'emparant du pouvoir au 18 brumaire, sut profiter habilement de cette circonstance; il détourna l'attention qui auroit pu se fixer sur son usurpation, pour la porter tout entière sur les dangers qui menaçoient la société : ce qui étoit une nouvelle plaie fut regardé alors comme un bienfait, en comparaison des maux de l'anarchie; et les Français reçurent comme leur sauveur celui dont l'ambition devoit amener leur châtiment et leur misère.

Pour rassurer la nation, Bonaparte supprima d'abord ce qui étoit resté de grossier et de burlesque du régime anarchique, et parla du retour aux anciennes formes françaises; la nation légère se laissa prendre aux apparences, sans voir que ce n'étoient pas les formes qu'il falloit rappeler, mais bien le fonds, qui étoit la justice et le droit.

Digitized by Google

Pour fortifier la sécurité nationale, Bonaparte fit ensuite un grand coup d'autorité; il déporta arbitrairement les plus effrontés partisans de la terreur; cette punition, qui n'appartenoit qu'à la justice, lui fit des admirateurs d'un sot public qui n'apercevoit pas le droit qu'il donnoit, par ses applaudissemens, de le décimer lui-même quelque jour. Bonaparte, au surplus, avoit déjà été plus loin; et, lors de son entrée au gouvernement, l'assemblée dite des Cinq-Cents ayant hésité un moment à admettre sa domination, il avoit appelé ses grenadiers, et leur avoit ordonné de chasser à coups de baïonnettes ces legislateurs à gages, qui se disoient fièrement les représentans du peuple.

Cet acte étoit le comble du mépris pour une nation dont la doctrine nouvelle étoit le système représentatif, et qui avoit détruit toutes ses anciennes institutions, pour confier son sort à des assemblées délibérantes : cependant on ne fit que rire de la chasse donnée aux députés; quelques circonstances grotesques qui accompagnèrent cette expédition donnèrent lieu à des plaisanteries; et ce peuple si éclairé, qui avoit découvert les droits de l'homme, qui ne parloit que de liberté et de souveraineté, vit avec indifférence ses représentans chassés et déportés par un chef de sbires. Combien étoient peu sensés ceux qui espéroient voir renaître l'ordre social au milieu de pareilles circonstances!

Bonaparte, devenu premier consul de France, s'entoura des hommes les plus adroits dans le parti révolutionnaire; ces hommes, presque tous gorgés de richesses, ou en possession des places les plus lucratives, se trouvoient complètement en rapport avec les vues de Bonaparte. Ils n'ignoroient pas que les moyens de

Digitized by Google

conserver pour eux devoient être différens des moyens d'acquérir; ils sentoient bien que ce qui avoit été bon pour les enrichir quand ils n'étoient que de misérables prolétaires, ne convenoit plus à leur nouvel état : et, voyant avec inquiétude derrière eux cette foule d'affamés, leurs émules en révolution, qui, peu satisfaits de n'avoir rien obtenu dans les premiers partages déjà faits, demandoient toujours une nouvelle distribution, ils redoutoient à leur tour de voir se renouveler ce bouleversement dans lequel ils avoient obtenu leurs emplois ou leurs fortunes. Ces révolutionnaires enrichis reçurent donc à bras ouverts un homme audacieux dont la fermeté leur promettoit un appui, et crurent pouvoir se servir utilement de lui, pour consacrer leurs usurpations : comme leur intérêt s'accordoit avec celui du premier consul, pour comprimer les excès populaires, ils déclamèrent les premiers contre l'anarchie et ses dangers; et, sous prétexte de les éloigner, ils firent recevoir avec enthousiasme une sorte de gouvernement tout-à-fait arbitraire, mais qui parut supportable à des hommes qui ne redoutoient plus que la guillotine et les comités révolutionnaires.

L'aveuglement de ces créateurs perpétuels de gouvernemens est bien remarquable; ils éprouvoient toutes les inquiétudes de leur situation, ils connoissoient tous les dangers qui en sortoient, et cependant ils n'osoient revenir aux seuls moyens de s'en garantir. Une voix intérieure leur crioit que leur œuvre étoit périssable, et que Bonaparte, pas plus que le directoire, ne pouvoit soutenir un état de choses fondé sur le crime et l'injustice; mais l'effroi qu'ils s'inspiroient à eux-mêmes leur parloit encore plus haut, et leur faisoit craindre plus encore le retour des lois et de la légitimité : aussi, loin de rentrer

Digitized by Google

dans les vrais principes, loin de chercher à assurer leur possession par le seul moyen d'ordre possible, le rappel des Bourbons, ils continuèrent leurs déclamations contre cette famille et contre les victimes de la révolution, auxquelles ils imputoient tous les maux qu'eux-mêmes avoient faits.

Ce fut à cette époque que se répandirent ces idées sauvages, que l'on ne pouvoit revenir à l'ancienne société, parce qu'il y avoit trop de restitutions à ordonner; que l'action ne pouvoit être rendue aux lois, parce qu'il y avoit trop de crimes à punir; et qu'en un mot la révolution étoit trop avancée, pour en revenir aux principes ordinaires de toute société régulière. A force de sophismes répandus sous toutes les formes par les publicistes du jour, on parvint ainsi à persuader à la nation française qu'il n'y avoit plus que des criminels et des scélérats qui pussent la gouverner : cela étoit vrai, puisqu'on vouloit soutenir le produit du crime et de la scélératesse; mais l'erreur étoit de donner le nom de gouvernement à une bande de malfaiteurs qui disposoit arbitrairement de l'état social.

Quoi qu'il en soit, Bonaparte ayant appelé autour de lui des hommes moins effrayans que ceux qui s'étoient produits sur la scène dans les derniers momens du directoire, les premiers pas du gouvernement consulaire furent accompagnés de succès; une sorte de confiance reparut; les enrichis et les salariés de l'État se rassurèrent par l'appui qu'alloit leur prêter un homme d'un caractère ferme, et connu d'ailleurs par de grands exploits militaires : le luxe reprit ses développemens, le commerçant renoua ses spéculations, le manufacturier repeupla ses ateliers.

Digitized by Google

Après le partage des places données à toutes ses créatures, et la distribution des rôles faite dans l'intérieur, Bonaparte s'occupa, suivant son idée chérie, de généraliser la révolution française en détruisant tous les gouvernemens appuyés sur les conventions et la légitimité, et en substituant à l'ancien droit qui régissoit l'Europe un nouveau droit fondé uniquement sur la force et l'usurpation.

Le directoire en mourant avoit laissé interrompre les triomphes des armées françaises; des dilapidations par les fournisseurs, des intrigues pour la nomination des généraux, des désordres dans les services avoient jeté de la langueur dans les opérations militaires; les armées avoient toujours leur bravoure ordinaire, mais la fortune les avoit abandonnées. L'Italie tout entière, cette première et si brillante conquête de Bonaparte, étoit passée sous la domination autrichienne; les frontières mêmes étoient menacées. Bonaparte, de retour de son expédition d'Égypte, expédition qui, quoique malheureuse, avoit cependant ajouté à la célébrité de son nom, dirigea toutes ses vues vers l'Italie; une nouvelle armée est organisée, des généraux pleins de feu sont nommés, il vole lui-même vers les Alpes; à peine est-il arrivé, que la victoire de *Marengo* signale le retour du héros Égyptien, et montre à l'Autriche son éternel vainqueur.

On ne peut expliquer cette bataille de *Marengo*, ni dire comment les généraux autrichiens qui avoient combattu tant de fois contre les Français ne s'étoient pas habitués à leur manière, et perdirent en une seule affaire tous leurs avantages. Le talent de Bonaparte à la guerre n'étoit que celui de tous les Français; une vivacité prodigieuse pour attaquer, et une bravoure inaltérable pour

Digitized by Google

soutenir l'attaque : mais tout étoit l'affaire du moment. Dans les difficultés qui accompagnoient la formation du gouvernement du 18 brumaire, si les Autrichiens eussent arrêté quelques instans de plus l'impétuosité française, s'ils ne s'étoient pas laissé effrayer par les foibles avantages de la journée de Marengo, Bonaparte éprouvoit ce qu'il a éprouvé depuis en Belgique : et son retour forcé en France eût pu terminer dès-lors les jeux révolutionnaires. Mais il restoit de nouvelles phases à parcourir à la révolution française; l'effroi s'empara des Autrichiens, l'audace d'une armée qui paroissoit avoir été enfantée comme par enchantement leur en imposa; et, quoique encore intacts, ils quittèrent l'Italie avec la rapidité de gens complètement battus. Bonaparte triomphant, profita de la faute de ses adversaires, fit sonner sa victoire dans tous les coins de l'Europe, et, du sommet des Alpes, annonça dès-lors à toutes les puissances leur chute prochaine.

La victoire de Marengo donna aux guerriers français une nouvelle énergie; d'énormes contributions, des pillages multipliés y ajoutèrent la force de l'intérêt personnel; ce fut à cette époque que le gouvernement français prit une forme purement militaire. Lors de la chute du directoire, toutes les autorités étoient tombées dans le plus grand avilissement; Bonaparte, ayant relevé la nation par l'armée, ne connut plus d'autre moyen de gouverner qu'avec l'armée : la nation elle-même, voyant que l'armée seule l'avoit sauvée, abandonna toutes ses idées de liberté civile, et se laissa mettre sous le joug militaire avec la docilité d'un esclave. Ainsi cette nation, si fière et si éclairée, étoit le jouet des mots et des hommes : sous le nom de liberté, elle s'étoit laissé entraîner

Digitized by Google

dans les plus déplorables calamités de l'anarchie; en lui parlant de principes et de justice, on lui avoit donné pour gouvernans les plus scélérats et les plus vils des hommes : sous prétexte d'ordre public et du salut de l'État, Bonaparte lui imposa le gouvernement le plus despotique et le plus dangereux.

Le gouvernement militaire étoit le seul qui pût s'accorder avec le caractère du premier consul. Bonaparte n'a toujours eu qu'une idée, celle de faire régner la révolution dans toute l'Europe; aucune pensée tendant à former en France une société régulière ne l'a jamais occupé : tout entier à la conquête révolutionnaire de l'Europe, il ne voyoit dans la nation française qu'un instrument pour ses grands desseins; les Français n'étoient pour lui, comme tous les autres hommes, que des matériaux qu'il tailloit suivant ses besoins. Personne plus que lui, sous ce rapport, n'a ravalé l'espèce humaine; et l'histoire remarquera que la nation qui avoit pris pour étendard les droits de l'homme a adressé des adorations à celui de tous les conquérans qui a le plus méprisé les hommes.

Le gouvernement militaire étoit aussi celui qui devoit plaire davantage à la majorité des Français : un peuple sorti des voies sociales, sans idées morales, livré avec fureur à tous les goûts du luxe et du libertinage, ne pouvoit voir dans la guerre qu'un jeu approprié à sa situation. Le guerrier révolutionnaire n'avoit besoin ni d'instruction ni d'études; de la force et de la santé, voilà tout ce qu'il faut à des Tartares : lorsqu'avec de telles qualités on put obtenir dans la carrière militaire tous les avantages qui sont ordinairement la récompense du travail, et d'une certaine perfection morale, il n'en

Digitized by Google

fallut pas davantage pour entraîner une masse ignorante et avide de jouissances : toute la nation se tourna donc avec transport du côté de la profession militaire.

Ici, mon fils, je dois vous faire remarquer comment, en révolution, tout change de nature, et les choses et les mots : vous avez entendu dire que la profession militaire est principalement la carrière de l'honneur et de la gloire ; cela est vrai : mais dans la révolution il vous faudra distinguer ; et, parce que vous verrez toujours des victoires et des trophées, ne croyez pas pour cela qu'il y aura toujours de l'honneur et de la gloire. L'état militaire, par lui-même, ne constitue pas un métier : on n'est pas militaire comme on est ouvrier, pour vivre et s'enrichir; la profession militaire n'est qu'un service momentané que réclame la patrie dans certaines circonstances. Le militaire est un citoyen dévoué à l'État; l'argent n'entre pour rien dans ce dévoûment, et, loin de s'enrichir, officiers et soldats tous tiennent à honneur de se ruiner pour leur pays : cependant, dans la révolution, vous verrez quelquefois oublier ces maximes désintéressées; quelques hommes, profitant de la considération attachée à la profession militaire, voudront la convertir en un métier de dévastation et de pillage, et, dans la seule intention de s'enrichir, iront porter dans toute l'Europe la terreur du nom français ; ne vous laissez pas séduire par ces actions qui n'ont que de la hardiesse, ni par l'éclat des richesses acquises par de tels moyens. Mon fils, baissez un front respectueux au nom de ces officiers généreux qui ont tant illustré la France au dehors, quand elle expiroit dans l'intérieur, et qui, toujours français, malgré la destruction de leur patrie, continuèrent de verser pour son ombre jusqu'à

Digitized by Google

la dernière goutte de leur sang; mais couvrez de votre mépris ces farouches guerriers qui, pour gagner de l'argent, ont fait détester partout le beau nom que vous portez.

Bonaparte, par la séduction d'une fausse gloire, avoit mis la nation française dans une position convenable à ses projets; il l'avoit détournée de ces occupations tranquilles qui fixent les sociétés, et avoit substitué à ses habitudes ordinaires un amour frénétique de la carrière militaire. Tout cela lui assuroit des moyens pour les conquêtes qu'il méditoit; mais il lui manquoit encore quelque chose, il lui falloit un titre pour relever sa personne aux yeux des puissances étrangères. La qualité de Consul n'étoit que celle d'un administrateur élu, et par conséquent révocable; de plus, la gloire des armées retomboit plus sur la masse de la nation que sur son administrateur, et Bonaparte ne voyoit que lui : il résolut alors de monter sur le trône, et de relever la couronne de France pour la mettre sur sa tête.

Vous connoissez les déclamations des prédicateurs de la liberté, vous connoissez leurs horribles sermens, lors de l'établissement de la république, et vous vous attendez peut-être à les voir se poignarder tous, plutôt que de laisser relever le trône français. Rassurez-vous, tous nos modernes *Brutus* vivent encore; loin de tomber évanouis à l'idée de la royauté, ils se chargèrent eux-mêmes d'en préparer le retour : ce furent les mêmes hommes qui, depuis 1792, avoient encombré les tombereaux de cadavres de royalistes, qui proposèrent de rétablir la royauté, et les fondateurs de la république furent aussi les fondateurs de l'empire.

L'histoire ne présente rien de vil et de bas comme

Digitized by Google

l'établissement du gouvernement impérial. Jusqu'alors les conquérans avoient établi leur empire par la force. Leur droit étoit dans l'épée, et ce droit, cette force, ils l'avouoient, et s'en faisoient un titre. Les hommes qui élevèrent l'empire de Bonaparte ne pouvoient agir avec cette franchise : ils étoient bien devenus les plus forts; mais ce n'étoit pas par ces actions hardies qui tiennent au courage : la perfidie, la dissimulation, la division semée entre les citoyens, l'éveil de toutes les passions haineuses, tels avoient été les moyens honteux par lesquels, en fait, les derniers des hommes étoient devenus les maîtres des autres. De tels hommes rougissoient d'eux-mêmes, et n'osoient avouer leurs actions réelles : il leur fallut donc composer un nouveau vernis pour colorer la burlesque élévation de la dynastie de Bonaparte, et ce fut encore au nom du bien public et du salut de l'État, que fut créé le trône impérial. Pour cela, tous les abus possibles de l'art d'écrire furent admis, tous les moyens de corrompre l'opinion furent employés; les passions les plus viles furent flattées; les faits les plus criminels furent applaudis; les coupables de tous les partis furent caressés; il n'y eut que l'honneur et la probité dont on rejeta le secours.

De son côté, Bonaparte, en politique adroit, profita de la position honteuse où se trouvoient les révolutionnaires : tantôt il faisoit sentir la nécessité d'une autorité forte et puissante, pour protéger la nouvelle distribution des fortunes, pour contenir les factions de l'intérieur, et repousser l'ennemi extérieur; tantôt il effrayoit les révolutionnaires de leurs propres forfaits, et leur faisoit envisager le retour du gouvernement légitime comme la punition infaillible de leurs crimes : de ces

Digitized by Google

idées réunies il tiroit la conséquence qu'un usurpateur seul pouvoit leur apporter la sécurité, et, venant à l'application, il montroit ses hauts faits militaires comme devant lui obtenir ce titre si nécessaire dans l'état des choses.

Cependant il existoit certains individus dont il ne pouvoit calmer les remords, ni apaiser les inquiétudes. C'étoient les assassins de Louis XVI : ces hommes redoutoient l'établissement d'une autorité, quelle qu'elle fût, parce qu'ils y voyoient un vengeur nécessaire. Bonaparte, devenu empereur, alloit être obligé de faire parler les lois, et la première conséquence du retour des lois devoit être leur supplice. Pour consentir à l'élévation de l'empire, les assassins de Louis XVI demandèrent à Bonaparte de s'associer à leur criminelle existence, et de leur donner une garantie formelle contre toute recherche à leur égard, par un forfait exécrable qui pût atteindre le degré d'horreur qu'ils inspiroient. Bonaparte y consentit. La tête du *duc d'Enghien* fut le lien de cette horrible association. Les régicides donnèrent alors le trône impérial à celui qui s'étoit montré digne d'être leur empereur.

Bonaparte, en ménageant tous les révolutionnaires de l'intérieur, n'avoit pas négligé de s'établir des points d'appui à l'extérieur. Les petits États qui l'environnoient ayant été presque tous ou séduits par la doctrine nouvelle, ou envahis par la force militaire, il avoit semé la division dans les grands États. L'ambition avoit été éveillée, des projets d'agrandissement de territoire avoient été mis en avant, tous les gouvernemens avoient été caressés, suivant les idées d'envie ou de jalousie dont ils pouvoient être susceptibles : de là certaines

Digitized by Google

puissances prêtèrent les mains à l'élévation de Bonaparte, sans oser l'avouer ostensiblement; d'autres y applaudirent hautement, en attendant les récompenses promises. En résumé, l'Europe fit comme la France avoit fait à l'égard de la révolution; elle reçut avec une certaine allégresse un évènement qui devoit la bouleverser tout entière, et le tocsin de la mort fut encore entendu comme un cri de joie.

Parmi les puissances, il en étoit une qui comptoit peu dans la balance de l'Europe : c'étoit le Pape; mais, si le Pape n'étoit d'aucun poids, relativement aux forces matérielles, il étoit beaucoup pour l'opinion, et son adhésion à l'élévation de Bonaparte devoit valoir à ce dernier, soit pour l'intérieur, soit même pour l'extérieur, plus que des armées nombreuses. Bonaparte tourna tous ses efforts de ce côté : il fit valoir la facilité qu'il avoit, au milieu de l'égarement général, d'enlever à la religion catholique la France tout entière : il menaça le Pape de réaliser, au profit de la religion réformée, cette nouvelle conquête, d'appuyer cette révolution de toute son influence, et de séparer ainsi de l'Église romaine la portion de l'Europe dont l'exemple pouvoit être le plus dangereux. Le Pape fut effrayé; pour ne pas voir éloigner du giron de l'Église une si belle partie de la société, il crut devoir céder, et conféra à l'usurpateur le caractère sacré de la religion.

Bonaparte, élevé sur le trône de France, ne s'occupa plus que d'étendre sa conquête révolutionnaire sur toute l'Europe. Cet homme, qui n'avoit de caractère prononcé que parce qu'il n'avoit qu'une seule idée, ne rêvoit que l'empire de Charlemagne. Les conquêtes de ce héros l'avoient séduit; il le prenoit pour modèle, et, se voyant

Digitized by Google

à portée d'envahir les mêmes peuples, il crut qu'il alloit faire les mêmes choses, comme si les temps et les époques n'étoient pas changés, comme si mille ans écoulés n'avoient pas développé des rapports nouveaux, comme si la fin du dix-huitième siècle pouvoit ressembler en quelque chose à la fin du septième!

Sous Charlemagne, l'Europe étoit loin, comme de nos jours, de présenter une espèce de république : on ne connoissoit pas alors ces traités, ces conventions, cette sorte de droit politique qui, sans faire précisément un seul corps de tous les États de l'Europe, les unit cependant entre eux par des liens réels, et en forme une fédération véritable, quoique imparfaite. Les hommes du nord, vaincus par Charlemagne, étoient, pour ainsi dire, des hommes nouveaux encore étrangers aux institutions sociales, et n'existant que par le pillage. Charlemagne, en domptant ces peuplades barbares, devoit employer la force à l'égard de gens qui ne connoissoient pas d'autre droit : il ne craignoit pas de détruire des villes qui n'étoient pas bâties, de renverser des institutions qui n'existoient pas, ou de porter des inquiétudes morales chez des peuples qui ne connoissoient encore que l'existence physique. Charlemagne, en conquérant ces peuples, les appeloit au contraire à la civilisation, et leur montroit le chemin de cet état prospère où nous voyons aujourd'hui les différentes parties de l'Europe.

En fut-il de même de Bonaparte? en pouvoit-il être de même? Bonaparte, dans ses invasions, ne pouvoit que détruire; il entroit chez des peuples civilisés depuis long-temps; il entroit chez des peuples façonnés à des institutions fixes qui faisoient leur bonheur; il entroit chez des peuples où le progrès des choses avoit déve-

Digitized by Google

loppé mille affections morales, dont la perte ou la privation devenoit des maux effroyables. Ses vues n'étoient pas non plus de former à la civilisation des hommes encore dans l'enfance de la société; c'étoit, au contraire, de corrompre des hommes tout faits pour la société; c'étoit de substituer la force au droit; c'étoit d'anéantir les idées de légitimité, de possession, de propriété; c'étoit de mettre à la place de ces idées un système d'agitation qui pût amener le bouleversement du monde civilisé. Charlemagne jeta les fondemens de l'équilibre européen : Bonaparte chercha à étendre les principes de dissolution sociale; comment a-t-on pu un seul instant trouver quelque rapprochement entre ces deux hommes?

Il existoit en Europe cinq grandes puissances en état de résister à Bonaparte : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Espagne; déjà ces puissances étoient infectées, plus ou moins, de la doctrine révolutionnaire, mais le mal n'étoit pas encore profondément enraciné. Bonaparte les attaqua toutes, tantôt à force ouverte, tantôt par les menées sourdes du cabinet et les moyens de corruption intérieure.

La Prusse, en se tenant à l'écart, avoit cru se garantir des griffes révolutionnaires, et fonder même sa prospérité sur l'état de trouble où l'Europe avoit été jetée. Bonaparte l'attaqua militairement; une seule bataille décida de son sort : son existence, comme corps politique, fut anéantie par la victoire d'*Iena*. Depuis cet évènement, la Prusse n'a plus été qu'un satellite de Bonaparte, roulant dans la direction que lui traçoit son vainqueur.

L'Autriche opposa plus de résistance; plus fortement

Digitized by Google

constituée, elle rendit, par sa masse, l'impétuosité française presque toujours sans effet; plusieurs batailles perdues n'entamèrent pas ce corps vigoureux. Bonaparte, impatient, fut obligé d'attaquer par les négociations ceux qu'il ne pouvoit dompter entièrement par ses armes; des traités humilians, une alliance déshonorante, furent proposés: et l'empereur d'Autriche acheta le repos et la tranquillité de ses États par le sacrifice de sa fille. Le vainqueur se jeta sur sa proie, et laissa respirer une puissance qui n'avoit rien perdu de sa consistance politique.

La Russie, reculée au bout du monde, sembloit devoir rester étrangère aux débats du reste de l'Europe. Bonaparte, peu instruit sur l'état de civilisation où se trouvoit cette puissance, avoit imaginé de l'associer à ses intrigues, pour nuire à l'Angleterre; la Russie se trouva par-là immiscée dans les affaires de la révolution : mais, comme il est de la nature du tourbillon révolutionnaire que l'on ne puisse en approcher sans éprouver des convulsions, bientôt la Russie vit naître des divisions entre elle et la France. Bonaparte, après l'avoir cajolée, l'attaqua ouvertement. Le canon français retentit sur les bords du *Niémen;* les armées françaises séduisirent d'abord, par des actions d'éclat, un peuple incapable encore d'apprécier la cause de ces actions. Alexandre, en voyant des exploits de héros, crut qu'en effet ces exploits étoient inspirés par l'héroïsme : il reconnut Bonaparte comme empereur, et traita avec des hommes dont il jugeoit la loyauté par la bravoure.

Après s'être établi des points d'appui du côté de l'est et du nord, Bonaparte retourna vers le midi, et porta ses attaques sur l'Espagne. Au milieu du débordement

Digitized by Google

philosophique, l'Espagne avoit conservé ses institutions : on y croyoit encore que des pratiques qui avoient fait le bonheur des générations passées, et qui assuroient l'ordre dans la génération présente, devoient être conservées ; on y croyoit aussi qu'il ne falloit pas détruire un état de choses connu et consolidé, pour essayer des systèmes nouveaux prêchés par des régicides et des voleurs ; ainsi, malgré les intrigues pratiquées dans la cour même de *Madrid*, le corps politique subsistoit encore en Espagne. Les docteurs révolutionnaires enrageoient de voir en Europe un État où l'on prioit Dieu, et dans lequel on alloit à la messe ; ils poussèrent à l'invasion Bonaparte, qui de lui-même y étoit déjà porté. Bonaparte, comptant autant sur les menées du cabinet que sur ses canons, dirigea donc ses armées vers l'Espagne, et fit appuyer ses combinaisons militaires de la perfidie la plus éhontée. Il échoua de tous les côtés : l'arrestation du roi d'Espagne et de sa famille ne lui servit pas plus que la férocité de ses soldats ; et, quoiqu'il occupât la capitale, quoiqu'il fît appeler roi d'Espagne son frère, l'Espagne conserva sa constitution politique : elle fut conquise un moment, mais elle ne put être subjuguée.

Il restoit une puissance qui désespéroit Bonaparte, c'étoit l'Angleterre. Défendue par la mer et par ses flottes, du milieu de ses îles l'Angleterre bravoit tous les moyens d'attaque militaire de la révolution : elle voyoit en riant les efforts de Bonaparte pour lever des armées contre elle, et attendoit avec tranquillité les bateaux plats qui devoient transporter ses nuées de soldats. D'un autre côté le gouvernement anglais, qui seul, de tous les gouvernemens européens, avoit bien apprécié le caractère de la révolution française, déjouoit à chaque instant les

Digitized by Google

menées des révolutionnaires. Bonaparte, exaspéré par le spectacle de la prospérité anglaise, imagina le ridicule système du blocus continental, système anti-social, s'il en fut jamais, et dont le moindre inconvénient étoit d'appauvrir tous les Français, en faisant doubler pour eux le prix des marchandises.

A cette idée de blocus continental, la Russie ouvrit les yeux, et ne vit plus dans Bonaparte et ses gouvernans qu'un amas de fous qu'il falloit enfermer dans les cabanons de l'univers. L'illusion qu'avoient fait naître les exploits militaires se dissipa, et, loin de donner dans l'idée extravagante du *blocus*, la Russie renoua plus vivement avec l'Angleterre des relations qu'elle avoit cru devoir interrompre un moment.

Bonaparte trouva dans cette nouvelle union un prétexte pour réaliser le désir qu'il avoit depuis long-temps de ravager la Russie. Des armées immenses sont formées sur tous les points de l'Europe dont il disposoit, par lui, et ses frères qu'il avoit fait rois : on rassemble ce que le progrés des temps et des sciences avoit produit de plus terrible pour la destruction du genre humain; le tout est dirigé vers le nord. Des soldats aguerris, des officiers expérimentés, une ardeur martiale alimentée par dix ans de victoires, des alliances pratiquées partout, jamais tant de moyens de succès n'avoient été réunis, et tout sembloit promettre la conquête du monde entier. Mon fils, prosternez-vous devant la Providence, qui se joue des vains efforts des hommes, et renverse d'un souffle ce qu'elle n'a point agréé ; il a suffi d'une idée généreuse pour détruire ces préparatifs gigantesques : et celui qui devoit conquérir l'univers, à peine a pu trouver un chétif traîneau pour cacher sa honte, et favoriser sa fuite.

Digitized by Google

Les armées de Bonaparte parvenues jusqu'à Moscou, le gouverneur de cette ville la détruisit, et livra aux flammes les approvisionnemens et les richesses que convoitoient les Tartares européens. Cet acte de courage, en privant les soldats de Bonaparte des ressources que la rigueur du climat leur rendoit encore plus nécessaires, les remplit d'épouvante et d'effroi : la fuite devint le seul moyen de salut de l'armée la plus brillante qui eût jamais paru; mais, poursuivie par les gens du pays, et accablée par les intempéries de la saison, cette armée disparut au milieu des glaces et des neiges. Ainsi la Russie, cet État à peine civilisé, dut son salut à un acte de dévouement, dont la seule idée eût fait frémir la nation, si avancée dans la civilisation, qui voulloit l'anéantir.

La domination de Bonaparte et ses alliances en Europe n'étoient que l'effet de la contrainte; amenées par la force, elles devoient cesser avec leur cause : la déroute de Moscou, montrant Bonaparte dans un état de foiblesse, amena donc la défection de ses alliés. La Prusse brisa la première le joug qui lui avoit été imposé, dès qu'elle vit son vainqueur culbuté; les autres puissances plus éloignées, et encore tenues en bride par les corps français restés en arrière, n'osèrent de suite remuer ouvertement; mais l'impression morale étoit faite, et le moment de la défection générale ne pouvoit pas tarder.

Les grandes circonstances ont démontré que Bonaparte étoit au-dessous de la réputation colossale qu'on lui avoit faite; cet homme n'étoit extraordinaire que parce qu'il étoit dans une époque extraordinaire, toute sa grandeur étoit celle de la révolution : placé sur le

Digitized by Google

sommet de la montagne, il paroissoit le foyer, et n'étoit que le réceptacle. Tant que le mouvement révolutionnaire l'a entraîné, on le croyoit grand, parce qu'étant en tête on pensoit qu'il dirigeoit, lorsqu'il n'étoit que poussé; mais, ramené à sa stature particulière, Bonaparte étoit un homme ordinaire. L'affaire de Moscou en est une preuve sans réplique : à la tête de soldats qui lui étoient dévoués jusqu'à la mort, au lieu de recueillir ses armées, de les consoler, de les encourager, il s'enfuit, les abandonne à tous les malheurs du moment, et revient dans le tripot de Paris chercher de basses flatteries, et s'étourdir sur le sort infortuné de ses légions.

Après la déroute de Moscou, les alliés de Bonaparte éprouvèrent ce que coûtent la lâcheté et le défaut de courage; ils avoient tout fait pour éviter les combats, et avoient préféré des traités honteux à une défense généreuse : mais, dans la chute de leur vainqueur, ils furent obligés de faire pour ceux qui les avoient dépouillés, tous les efforts et tous les sacrifices qu'ils n'avoient pas voulu faire pour eux-mêmes. On peut dire des alliés de Bonaparte ce que *Montesquieu* disoit de l'Univers, à l'égard des Romains : c'est qu'il en a plus coûté à ses alliés pour retarder la chute inévitable de leur vainqueur, qu'il ne leur en eût coûté pour s'opposer à ses premières conquêtes.

Dans la campagne qui suivit l'affaire de Moscou, la Saxe fut choisie comme le point de défense le plus convenable à la position de Bonaparte : toutes ses armées furent réunies vers la capitale de ce royaume.

A *Dresde*, la valeur française ne se démentit pas, et soutint de son mieux le colosse impérial; mais le mo-

Digitized by Google

ment fatal étoit arrivé, l'illusion étoit détruite, les alliés étoient ébranlés, les Français eux-mêmes commençoient à douter de leurs forces; malgré les prodiges de bravoure faits à *Bautzen* et à *Lutzen*, les armées françaises furent obligées de reculer : bientôt à Leipsick, leur mouvement rétrograde fut changé en une déroute complète; et les fiers vainqueurs de l'Europe furent réduits à chercher un asile derrière leurs places fortes.

Les Français, reculés dans leurs barrières, éprouvèrent tous les effets de l'imprévoyance de leur chef, qui, ébloui par quinze années de victoires, n'avoit pas songé que les revers aussi appartiennent à la carrière militaire. Lors de l'invasion de 1813, rien n'étoit prévu pour la défense intérieure. D'un autre côté, point de plan, point de combinaisons, point de liaison dans les opérations; vainqueur ou vaincu, Bonaparte n'a toujours qu'une manière : comme un chef de brigade, il court surprendre quelques corps ennemis, et croit par-là avoir rempli les devoirs d'une défense générale. Dans un tel abandon, que pouvoient la valeur, le courage et le dévouement? Il fallut céder..... et le soldat français vit, en frémissant, dans le sein de la France, ces cohortes étrangères qu'il avoit fait reculer jusqu'au bout du monde.

Dans cette défense, Bonaparte démontra bien aussi que toutes ses grandes actions n'avoient de rapport qu'à sa personne, et que l'intérêt de la France n'entroit pour rien dans ses combinaisons; il traita les Français comme il avoit traité les étrangers : il coupa les ponts, détruisit les routes, rasa les habitations particulières, et répandit plus de maux dans l'intérieur,

Digitized by Google

que le vainqueur le plus cruel n'eût pu en apporter.

L'introduction des étrangers en France fit voir combien les idées révolutionnaires avoient égaré toutes les têtes sur la nature de la guerre et la manière de la faire. C'étoit un des progrès véritables de la civilisation que d'avoir réglé l'art funeste de la guerre, et d'avoir établi des principes au milieu de ces grandes boucheries du genre humain. L'un de ces principes étoit de rendre l'état de guerre étranger à tout ce qui n'étoit pas militaire : ainsi les corps armés seuls devoient prendre part à la guerre, et les citoyens devoient attendre en silence le sort des combats. Cette combinaison étoit parfaitement en rapport avec les développemens qu'avoient pris les sociétés : ne pouvant détruire cette funeste nécessité de s'égorger par bataillons, du moins on avoit accordé la conservation des améliorations sociales avec ces mêlées terribles, en chargeant une force distincte et séparée de la défense de l'État.

Lors de la rentrée des armées françaises dans l'intérieur, Bonaparte et ses officiers changèrent entièrement cette espèce de droit commun des nations; les armées ne furent plus chargées de défendre l'État, ce fut au contraire l'État, c'est-à-dire les citoyens, qui furent appelés pour défendre l'armée; le guerrier força le citoyen de venir à son secours; il fallut quitter la charrue et les ateliers, pour aller conserver les dépouilles de l'Europe aux spoliateurs qui s'en étoient emparés; et l'existence du tout fut ainsi sacrifiée pour le salut de la partie, dont le devoir étoit au contraire de le défendre.

Ce contre-sens, soutenu avec violence par les administrateurs de Bonaparte, et prêché par tous les folliculaires du jour, a contribué, plus qu'aucune autre

Digitized by Google

chose, à amener l'état de dissolution où se trouve la société en France. Les citoyens ayant méconnu leurs fonctions, l'armée n'ayant pas rempli les siennes, tout est tombé dans une horrible confusion; et, de fait comme de droit, la France n'a plus eu ni citoyens ni soldats. Ce ne fut plus véritablement un état de guerre, ce ne fut plus une nation combattant par ses armées contre d'autres nations, ce furent des combats de particuliers à particuliers; ce furent des individus s'égorgeant entre eux pour raison de leurs passions personnelles, et non pour le salut d'une société qui n'existoit plus; ce furent enfin les premiers âges du monde, ces âges qui ont précédé l'établissement des sociétés, rappelés dans toute leur ignorance et leur barbarie.

Cependant l'Angleterre, qui, de son île, distribuoit comme *Éole* les vents et les tempêtes, s'occupa de régler le mouvement des puissances qui attaquoient la France. Une nouvelle coalition fut formée entre les quatre grandes puissances du nord et de l'est : les puissances du second ordre y furent ensuite agrégées.

Dans cette coalition, chaque nation avoit des injures à venger; chaque puissance avoit des réparations à demander; toutes les passions haineuses étoient déchaînées; il falloit une grande idée morale pour diriger un tel mouvement. L'Angleterre mit en avant, comme premier principe, le retour au droit commun de l'Europe sur les possessions des trônes, sauf à régler, par des conventions positives, les changemens que les événemens révolutionnaires auroient pu rendre nécessaires.

Cette idée eût certainement sauvé la civilisation de l'Europe, si elle eût été suivie franchement; malheureusement on n'en mit à exécution qu'une partie, et tout

Digitized by Google

fait présumer que l'Angleterre elle-même, quoiqu'elle parlât du rétablissement général du principe, fut la cause de l'exécution partielle. La proclamation du principe paroissoit montrer sa grande générosité, l'exécution partielle laissoit subsister en Europe une sorte d'anarchie, qui servoit sa prospérité : cette double combinaison convenoit merveilleusement à la politique du gouvernement anglais.

Quoi qu'il en soit, le retour aux anciens principes de gouvernement pour la France, ne pouvoit être que le rétablissement de toutes les institutions politiques, civiles et religieuses qui appartenoient à la France, et qui l'avoient constituée en corps de nation, jusqu'au moment où les révolutionnaires avoient amené sa dissolution. Depuis 1789, les Français avoient adopté une doctrine incompatible avec l'ordre public et la tranquillité générale. En détruisant leur constitution réelle, ils l'avoient remplacée par des créations qui n'avoient ni consistance ni stabilité. Au lieu d'adopter quelque principe fixe d'association, ils s'étoient livrés sans réserve aux volontés criminelles de tous ceux qui avoient été assez hardis pour se dire leurs maîtres. Au moment même de la coalition, ils étoient sous la verge d'un guerrier à qui il avoit suffi de le vouloir, pour être le despote le plus arbitraire : il falloit donc anéantir une doctrine si dangereuse, et qui tenoit sans cesse en fermentation la nation la plus active et la plus susceptible d'entraînement; il falloit détruire sans retour un état de choses qui tenoit l'Europe dans une inquiétude continuelle : vous allez voir si la coalition a cherché vraiment à atteindre ce but, et si elle l'a obtenu.

Le premier pas pour y parvenir étoit de rétablir les

Digitized by Google

Bourbons sur le trône de France; dès ce premier pas, l'Angleterre, qui dirigeoit la coalition, éprouva une grande difficulté, ce fut de ne pouvoir avouer ouvertement le but où l'on tendoit. La Russie, la Prusse, parties dans la coalition, pouvoient bien sentir la nécessité de rappeler les Bourbons, et désirer sincèrement ce rappel; mais la maison d'Autriche, unie par le mariage avec l'usurpateur, ne pouvoit agréer le retour d'une famille qu'elle avoit elle-même contribué à dépouiller par une alliance sacrilège; il falloit donc dissimuler à l'Autriche le but réel de la coalition dont elle faisoit partie. L'Autriche pouvoit bien vouloir renverser la personne de Bonaparte, parce que cette personne lui avoit déplu; mais elle ne pouvoit de même vouloir détruire les droits de la famille de Bonaparte, parce que cette famille et ses droits étoient devenus les siens. Cette circonstance explique les négociations ouvertes avec Bonaparte, lors de la première invasion, et tous ces traités de paix aussitôt rompus qu'entamés. Ces menées politiques étoient nécessaires pour cacher le véritable but auquel on marchoit.

Dans ces circonstances délicates, l'Angleterre crut devoir mettre en avant une idée qui devoit bien servir les intérêts du moment, ce fut de proclamer que la coalition n'en vouloit qu'à la personne de Bonaparte, et ne prétendoit pas d'ailleurs enchaîner le vœu de la nation française sur le choix de son gouvernement. Cette combinaison étoit de la plus adroite politique; d'un côté, elle laissoit à l'Autriche l'espoir de profiter des droits qu'elle croyoit avoir acquis sur la France, en lui permettant d'intriguer pour faire conserver la couronne dans sa maison; d'un autre côté, elle ouvroit aux différens partis de l'intérieur la possibilité de faire triompher

Digitized by Google

leurs rêveries, et de continuer par là leur domination sur le peuple; enfin elle adoucissoit la fureur de ces grands criminels de la révolution, qui auroient développé toute leur énergie, pour s'opposer au retour annoncé des Bourbons, mais qui ne voyoient dans le renversement de Bonaparte, qu'un évènement indifférent qui leur permettoit de se choisir un autre chef.

Tout en proclamant cette liberté laissée à la nation française, le gouvernement anglais s'assura d'un parti dans l'intérieur, en faveur de la famille des Bourbons. C'étoit une tactique habituelle de la révolution, de couvrir du manteau de la volonté nationale toutes les sottises qui passoient dans la tête des révolutionnaires. Pour avoir ce prétendu vœu national, on rassembloit une poignée de misérables affamés, que l'on échauffoit par quelques idées bien inintelligibles et surtout bien haineuses; on les lançoit ensuite dans la société, pour y répandre l'effroi, et vociférer l'opinion qu'on leur avoit soufflée. Les bons citoyens épouvantés se retiroient, et gardoient le silence : ce silence étoit proclamé comme le vœu national. C'étoit-là le vœu national, qui avoit détruit les institutions ecclésiastiques, les compagnies de magistrature, la noblesse, la royauté, et tout ce qui avoit composé l'ancienne société française. Pour rentrer dans les idées du jour, on crut devoir aussi faire un mouvement prétendu national, pour appuyer le retour des Bourbons. Le parti dont on s'étoit assuré, parti choisi dans le gouvernement même de Bonaparte, se chargea de réaliser le mouvement dans la Capitale, aussitôt que les évènemens auroient amené sous les murs de Paris, une force suffisante pour donner la sécurité aux nouveaux conjurés.

Digitized by Google

Ici, mon fils, il vous faut remarquer la source des nouveaux malheurs qui vont peser sur la France, et les causes qui ont ouvert un gouffre peut-être plus profond que celui dont on l'a garantie par le retour des Bourbons.

L'Europe étoit ébranlée jusque dans les fondemens de sa civilisation; les dangers qui la menaçoient sortoient d'une doctrine séditieuse qui, dans tous les gouvernemens possibles, tend à faire autant d'ennemis de la société qu'il y a de citoyens associés. Cette doctrine avoit obtenu en France toute la force qu'avoient eue jusqu'alors les lois et la puissance publique; cette doctrine avoit inspiré à ses partisans le plus fougueux fanatisme; elle les avoit réunis par une criminalité commune; elle les avoit ensuite enrégimentés; et des armées disciplinées soutenoient des dogmes consacrés par vingt années de triomphes. En cet état, la coalition étoit bien parvenue à réunir des soldats en nombre suffisant pour paralyser les forces matérielles de la révolution; mais ce n'étoit pas assez. Pour empêcher les maux à venir, il falloit aller à la racine, et détruire l'arbre tout-à-fait: la supériorité des forces physiques étoit sans doute un préliminaire indispensable; mais cette supériorité ne devenoit vraiment utile qu'autant qu'on s'en serviroit pour anéantir à jamais la force morale de la révolution, et par conséquent sa doctrine.

Cependant, en faisant un mouvement populaire par les formes révolutionnaires, on sembla reconnoître cette doctrine; on rentra dans les rêveries de volonté nationale, d'opinion publique, de vœu du peuple, etc.; et, comme, à cause de l'égarement des esprits prolongé depuis vingt-cinq ans, ce vœu n'étoit pas réellement en faveur du retour des Bourbons, on fut obligé de recourir

Digitized by Google

aux menées ordinaires, pour donner une apparence de réalité à un fait qui n'existoit pas. Quelle erreur! quelle inconséquence! La force seule avoit chassé les Bourbons, la force seule avoit détruit la société française; c'étoit aussi à la force seule à ramener les Bourbons et à replacer la société sur son pivot : et qu'on ne se méprenne pas ici sur les mots; la force est le seul moyen d'appuyer le droit, quand il est méconnu; la force est la justice même, quand elle est employée pour le rétablissement de la justice. Le Jupiter des Anciens ne fut pas seulement puissant, il fut encore juste, quand il foudroya les Titans.

Les nouveaux partisans qui devoient demander le rappel des Bourbons ne furent pas choisis parmi les bons citoyens qui avoient conservé, par leurs mœurs et leur éloignement du tripot révolutionnaire, la tradition du véritable Français; on s'adressa pour cela aux pères nourriciers de la révolution; on s'adressa aux intrigans de tout genre qui s'étoient engraissés de toutes les destructions révolutionnaires; on s'adressa à des hommes gangrenés qui vouloient bien quitter Bonaparte, pourvu qu'on leur conservât le fruit de leurs crimes; on s'adressa à des hommes qui vouloient bien recevoir les Bourbons, non à cause de leur légitimité, non pour sauver leur pays, non pour recomposer la patrie, mais pour jouir en paix de toutes leurs usurpations: de fait, ce furent les gens qui avoient proscrit les Bourbons pendant vingt-cinq ans; ce furent les destructeurs mêmes de la société; ce furent les êtres les plus criminels qui furent chargés de proclamer le retour des Bourbons comme le vœu national.

Cette marche tortueuse, si contraire à l'œuvre qu'on

Digitized by Google

paroissoit se proposer, qui étoit le rétablissement de la probité publique, empoisonna tout le bien que devoit faire le retour des Bourbons. Il est facile de sentir en effet que, dans la circonstance, ce n'étoit pas le changement de personne qui devenoit nécessaire, mais bien le changement de doctrine : Bonaparte sans doute étoit bien un des produits de la révolution, mais il n'étoit pas la révolution même. Cette révolution avoit donné, sous tous les chefs qui s'étoient mis à sa tête, des résultats aussi cruels que sous Bonaparte : ainsi, Bonaparte détruit, si on laissoit subsister la doctrine, quelque nouveau chef qu'on mît à la place, on alloit obtenir des effets aussi funestes.

Sous un autre rapport, en faisant rappeler les Bourbons par les révolutionnaires, on mettoit nécessairement les Bourbons dans une fausse opinion : vouloient-ils être reconnoissans envers ceux qui les rappeloient? il falloit s'associer à tout le galimatias révolutionnaire ; vouloient-ils être fidèles aux principes de la monarchie? il falloit être ingrats et perfides envers ceux qui les avoient servis : c'étoit donc la plus énorme faute que l'on pût commettre, que de faire rappeler les Bourbons par les révolutionnaires.

Cette faute est si grave, qu'on ne peut croire que le gouvernement anglais, ce gouvernement si éclairé, et qui a toujours si bien jugé le caractère de la révolution, ne l'ait pas sentie ; mais, quand on apprécie la politique de ce gouvernement, on ne peut se dispenser de croire que ce fut à dessein que l'Angleterre prépara cette monstrueuse alliance de la révolution avec la légitimité. Le cabinet de Russie, plus franc et moins rusé que le cabinet anglais, n'en aperçut pas probablement les consé-

Digitized by Google

quences; la Prusse, presque écrasée, ne vit que Bonaparte renversé, et l'occasion de soulever le poids énorme qui l'accabloit; mais il est impossible que l'Angleterre n'ait pas tout prévu : et la suite a démontré que cette singulière transaction entre les Bourbons et les destructeurs de la monarchie, a été amenée par l'Angleterre, avec la certitude d'en voir naître des embarras insurmontables qui empêcheroient à jamais la France de reprendre en Europe l'ascendant qui lui appartient.

Cependant, les évènemens militaires amenèrent bientôt l'occasion de réaliser les projets de la coalition pour le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Bonaparte, capable de gagner des batailles, mais dérouté par ses revers, poursuivoit un corps d'armée dont la destruction même eût été sans fruit dans sa position; assailli d'invasions qui se multiplioient de tous côtés, il n'avoit pas pris la précaution d'assurer ses derrières, et de mettre la Capitale à l'abri d'un coup de main. Pendant qu'il manœuvre en Champagne, cent mille hommes arrivent aux portes de Paris qu'ils trouvent sans défense.

Quelques corps d'armées, harassés et presque détruits par des combats précédens, avoient été obligés de se replier devant les ailes de l'armée principale des Alliés; ces corps arrivèrent à Paris le 29 mars : le 30, il leur fallut subir les attaques d'une armée formidable, et défendre quatre lieues de circonvallation du côté de la rive droite de la Seine. Le courage ordinaire des Français ne manqua pas; mais la résistance étoit impossible, il fallut céder : le même jour, 30 mars, la ville de Paris capitula.

Ici la tâche que j'ai entreprise devient délicate et périlleuse; jusqu'à présent je vous ai parlé d'évènemens

Digitized by Google

dont on m'abandonnera facilement toutes les conséquences; maintenant je vais vous entretenir de faits plus immédiats, je vais parler des hommes qui ont amené directement l'état de choses où nous nous trouvons; je vais combattre des opinions qui dominent : *Incedo per ignes suppositos cineri doloso.* Il n'importe; je vous dois la vérité, mon fils, autant que je vous dois mon amour, et rien ne m'en fera dévier. J'ai bravé les fureurs populaires; je n'ai baissé le front devant aucun despotisme, et je ne me laisserai pas corrompre par les perfides amorces du système mixte et monstrueux du jour.

Les Alliés, vainqueurs, entrèrent à Paris le 31 mars 1814; la faction dévouée à l'Angleterre, cette faction qui vouloit bien changer de chef, mais non de doctrine, mit en avant une portion du peuple de Paris, pour figurer, aux yeux des Puissances étrangères, un vœu national en faveur des Bourbons; cela étoit ainsi convenu avec l'Angleterre. Mais cette faction fut bien étonnée, et bien effrayée en même temps, de voir que le rassemblement populaire qu'elle croyoit avoir formé seule étoit devenu extrêmement nombreux : en effet, les véritables amis de la monarchie et du roi, parmi lesquels étoit votre père, s'étoient réunis de leur côté, et, sans s'entendre avec la faction, ils avoient été aussi au-devant des Alliés, pour leur demander, avec la sincérité de bons Français, de leur rendre les Bourbons, ces protecteurs de la France qui en avoient fait si long-temps le bonheur. A leurs accens entrecoupés, à leurs physionomies inondées de larmes, il étoit facile de reconnoître des sujets fidèles; et sans doute ce furent ceux qui inspirèrent ces sentimens de bienveillance et de magnanimité qui si-

Digitized by Google

gnalèrent à cette époque la conduite des puissances alliées.

O jour que le temps n'effacera pas! Pourquoi faut-il que celui dont le nom étoit porté au ciel par de si franches acclamations, n'ait pu jouir lui-même du concert de bénédictions qui lui étoit adressé? Ah! sans doute il eût rejeté bien loin les avances perfides d'une faction usurpatrice qui ne demandoit son retour que pour assurer ses usurpations; il ne se fût pas méfié de sa puissance et de ses droits, et la nation, débarrassée de toutes les manœuvres révolutionnaires qui la hachent depuis vingt-cinq ans, seroit rentrée aujourd'hui dans le cercle de ses devoirs, et dans l'éclat de paix qui en est la suite. Mais la France n'étoit pas assez châtiée; après avoir enduré les fléaux de l'anarchie, après avoir supporté les violences du despotisme, il lui falloit encore éprouver tous les maux du crime et de la perfidie réunis sous la bannière de la royauté.

Le lendemain de leur entrée à Paris, les puissances alliées publièrent qu'elles ne traiteroient plus avec Bonaparte ni aucun membre de sa famille; en même temps un gouvernement provisoire fut organisé; les membres de ce gouvernement, presque tous vétérans de la révolution, furent pris spécialement dans la faction qui avoit abandonné Bonaparte, et qui avoit traité avec l'Angleterre avant la prise de Paris.

Le gouvernement provisoire proclama aussitôt Louis XVIII comme roi de France; mais il annonça en même temps qu'il ne vouloit pas abandonner la doctrine révolutionnaire; le sénat nommé par Bonaparte fut chargé de faire une constitution, c'est-à-dire de régler les conditions que la faction mettoit au retour des Bourbons.

Digitized by Google

Au milieu de ces évènemens les Bourbons rentroient en France, déjà le duc d'Angoulême avoit été reconnu dans le Midi; dès le 12 mars les bons habitans de Bordeaux avoient abjuré leurs erreurs révolutionnaires, et déposé aux pieds de l'héritier légitime du trône leur amour et leur dévouement.

Le comte d'Artois, moins heureux, s'étoit montré dans la Franche-Comté; bientôt il paroit aux portes de la capitale: le panache de Henri IV est aperçu sur la tête d'un de ses petits-fils. O journée immortelle! tu resteras à jamais gravée dans la mémoire des Français: des combats savans, des batailles sanglantes ne t'illustrèrent pas; mais un acte de grandeur d'ame sans exemple t'a placée parmi les grands jours de l'héroïsme. Après vingt-cinq années d'absence, un prince proscrit par des sujets rebelles vient se mêler au milieu d'eux sans autre garde que son amour, sans autre bouclier que sa loyauté; des haines invétérées, le souvenir de crimes affreux, une résistance encore récente, rien n'épouvante le héros, il sait que les habitans de Paris ont pu être égarés, mais il sent aussi qu'ils ne peuvent être des lâches: les Parisiens, pénétrés d'un tel acte de confiance, tombent aux pieds de leur prince; ils les mouillent de leurs larmes, des bénédictions universelles sortent de ces bouches qui depuis vingt-cinq ans n'avoient prononcé que des cris de haine, et la religion vient consacrer la plus illustre réconciliation qui jamais ait eu lieu dans l'univers social.

Cependant Bonaparte, averti du danger qui menaçoit la Capitale, avoit abandonné la pointe qu'il vouloit faire sur les Alliés; il étoit revenu en grande hâte, pour tirer parti de l'immense population que présente cette ville, et pour continuer à répandre de là toutes les illusions

Digitized by Google

que son gouvernement puisoit dans ce grand foyer d'intrigues et de crimes : il étoit trop tard. Bonaparte arriva à cinq lieues de Paris du côté opposé aux Alliés, le jour même de la capitulation ; il apprit cette capitulation, et se retira à Fontainebleau, où il réunit environ quarante mille hommes des troupes qui lui étoient le plus dévouées.

Des négociations s'ouvrirent à Fontainebleau entre Bonaparte, les Puissances alliées, et les membres les plus influens du nouveau gouvernement provisoire. Il falloit bien déterminer quel alloit être le sort de ce personnage affublé du manteau impérial, et placé dans une position si extraordinaire. On ne connoîtra jamais avec certitude les manœuvres employées dans cette grande circonstance ; mais l'intérêt des différentes parties bien apprécié, permet des conjectures qui, rapprochées des faits connus, suffisent pour tout expliquer.

Les Puissances alliées, entretenues depuis dix ans dans une frayeur continuelle par les succès des armées de Bonaparte, trembloient encore dans la ville de Paris qu'elles venoient de prendre ; mais il faut bien connoître la véritable cause de leurs alarmes : ce n'étoit pas tant la révolution en elle-même qu'elles redoutoient, que le parti que Bonaparte avoit su tirer contre elles de cette révolution. Tant que la révolution n'avoit fait que répandre ses maux dans l'intérieur de la France, les Puissances de l'Europe avoient souri à nos divisions ; mais quand le monstre, engraissé des crimes de l'intérieur, se fut élancé sur elles, quand Bonaparte dans son génie conquérant fut parvenu à réunir vers un centre commun cette foule de furieux qui jusqu'à lui s'étoient déchirés entre eux, alors les Puissances avoient conçu pour elles-mêmes des inquiétudes sérieuses : et ces inquiétudes

Digitized by Google

avoient été portées au plus haut degré par les succès réels qu'avoit obtenus le phénomène étrange d'une organisation régulière, donnée à l'usurpation et au brigandage.

Ces inquiétudes poursuivoient encore les Puissances alliées dans leurs victoires; mais, comme la source de ces inquiétudes étoit dans l'organisation vigoureuse donnée à l'œuvre révolutionnaire, les Puissances s'arrêtèrent à l'idée de profiter de leurs avantages militaires, pour détruire cette organisation; elles résolurent donc de séparer Bonaparte de la révolution, d'enlever ainsi à cette révolution son terrible directeur, et de lui donner un autre chef qui seroit moins redoutable pour elles.

Pour parvenir à ce but, elles cajolèrent le parti révolutionnaire, et lui promirent la conservation de tous les avantages acquis par la révolution, s'il vouloit abandonner Bonaparte; on fit entrevoir à ce parti que Bonaparte avoit abusé de tout, que son ambition l'aveugloit, et l'avoit séparé depuis long-temps de ses émules en révolution : on dit que, devenu empereur par suite du système des idées libérales, il méprisoit dans son élévation ces mêmes idées : on ajouta que sa chute, devenue inévitable par ses fautes multipliées, alloit entraîner la chute de la révolution même. D'un autre côté, on fit entendre aux révolutionnaires, que, s'ils vouloient abandonner Bonaparte, on leur donneroit un appui agréé de l'Europe dans la famille des Bourbons; on leur promit aussi le maintien de toutes les usurpations faites depuis vingt-cinq ans, en places, en emplois, en dignités, en fortunes; on ajouta même le mot d'honneurs : enfin, on annonça nettement que l'Europe n'en vouloit pas à la révolution, qu'elle n'en vouloit qu'à la personne de

Digitized by Google

Bonaparte, et qu'une fois Bonaparte renversé, il seroit libre aux philosophes de 1790 de continuer leurs essais de chimie sociale, sous le règne des Bourbons.

Les révolutionnaires, dont une partie étoit déjà froissée depuis long-temps, par l'insolence de leur ancien complice, devenu leur empereur, saisirent cette ouverture avec empressement; aucun n'avoit d'attachement réel pour la personne de Bonaparte; ils ne tenoient à lui que comme les voleurs de grand chemin tiennent à leur capitaine : du moment où on leur offrit de continuer les mêmes avantages que Bonaparte leur accordoit, et de plus, d'assurer ces avantages par toutes les forces de l'Europe, il n'y eut plus à balancer : Bonaparte fut abandonné. On vit alors tous les caméléons révolutionnaires, qui, huit jours auparavant, crioient avec fureur qu'il n'y avoit de salut pour la France que dans la personne de Bonaparte, se rendre auprès de sa majesté terrassée, et se replier en mille formes, pour lui prouver que sa déchéance étoit nécessaire au bonheur du monde.

Bonaparte hésita long-temps, pour donner cette déchéance; enfin elle fut signée le 14 avril 1814. On s'est demandé souvent quelle étoit l'arrière-pensée de Bonaparte, en accordant cette déchéance. Cette arrière pensée cependant étoit facile à deviner; il est évident que Bonaparte ne signa la convention de Fontainebleau que comme on signe un traité de paix, c'est-à-dire avec l'intention de le rompre aussitôt qu'on devient le plus fort. La nature même de la convention justifioit cette idée; ce n'étoit pas une convention du domaine de la justice ordinaire que signoit Bonaparte; on le reconnoissoit empereur, c'étoit un traité de puissance à puissance, c'étoit Mithridate traitant avec les Romains.

Digitized by Google

Les Puissances alliées fermèrent les yeux sur la bizarrerie de ce traité, qui, de fait, donnoit deux maîtres à la France; elles ne vouloient qu'une chose, c'étoit d'éloigner ce chef redoutable qui avoit eu le talent d'organiser la révolution, et d'établir dans cette orgie sociale une sorte d'unité dont les résultats les avoient menacées jusque dans leur existence politique. Du reste, elles s'inquiétoient peu de l'état convulsionnaire où un semblable traité devoit laisser la France; loin de cela, leur conduite postérieure a bien démontré qu'elles eussent été fâchées de voir la France replacée sous le gouvernement salutaire de l'ancienne monarchie : gouvernement qui, malgré de nombreux écarts, avoit mené la nation à la suprématie de l'Europe, non par une crise extraordinaire comme dans la révolution, mais par l'ascendant nécessaire que le temps donne aux institutions sages et convenables.

Les révolutionnaires, après avoir abandonné Bonaparte, et lui avoir arraché sa déchéance, se retournèrent vers les Bourbons, et, suivant les inspirations des Alliés, leur offrirent la couronne de France; cette offre fut accompagnée d'une constitution à la mode nouvelle, et de la condition impérative que tous les possesseurs actuels conserveroient à leur profit les vols de toute espèce, faits depuis la mise en activité de la doctrine révolutionnaire.

Louis XVIII, chef de la famille des Bourbons, accepta le fardeau qui lui étoit offert, et consentit à reprendre les rênes de l'État.

Ici s'agita la plus grande question qui pût être débattue dans l'intérêt de la civilisation. Louis XVIII alloit-il remonter sur le trône de ses ancêtres, ou bien alloit-il

Digitized by Google

s'asseoir sur l'échafaudage élevé par les révolutionnaires? L'ancienne association française, interrompue par la force et le crime, alloit-elle reprendre son cours, ou les habitans de la France alloient-ils constituer une nouvelle société avec les débris de l'ancienne! Alloit-on continuer de faire marcher la révolution sous un nouveau mode, ou détruire tout-à-fait cette production monstrueuse, qui avoit donné des fruits si amers? Étoit-ce, en un mot, le triomphe ou la mort de la révolution qu'on alloit consacrer? il n'y avoit pas de milieu entre ces deux idées. La justice, cette providence du monde moral, cette première des vertus sociales, ordonnoit de rejeter l'œuvre révolutionnaire; l'expérience, ce maître irrécusable, la rejetoit également: une nouvelle science, appelée la politique, l'emporta par ses raisonnemens sur la justice et l'expérience; l'ancienne association française fut regardée comme détruite de fait; et sur le territoire qui lui avoit appartenu fut établie une nouvelle société.

Louis XVIII donna les conditions du nouveau pacte social dans un écrit fameux, appelé la Charte constitutionnelle : rien de ce qui avoit composé l'ancien gouvernement français ne fut rappelé dans cette charte. Ce furent un mécanisme, des rouages, des institutions toutes différentes; plus d'Ordres, plus de Clergé, plus de Noblesse, plus de Magistrature, plus de Corporations : le Roi, revêtu du pouvoir administratif de la manière la plus étendue; deux chambres, dont une permanente et l'autre élective, délibérant et ayant avec le Roi le droit de régler à leur volonté le sort de la société : telles furent les bases de la nouvelle association française.

Ce nouveau contrat de société fut reçu avec des acclamations universelles; les Philosophes qui avoient prêché

Digitized by Google

la doctrine révolutionnaire, que l'on décora alors de l'épithète inintelligible de doctrine libérale, triomphoient du succès de leurs prédications; ceux qui, sans s'embarrasser de la doctrine, n'avoient pensé qu'à attraper des places ou des emplois au milieu des convulsions qui avoient déchiré leur pays, applaudissoient à une charte qui leur conservoit toutes leurs usurpations; de leur côté, les bons et vrais Français, étrangers à tous les brigandages, et restés fidèles à leur patrie, se réjouissoient d'un acte où ils voyoient le rétablissement de la famille des Bourbons : tout le monde étoit donc satisfait, et la vérité est que, si la joie ne fut pas de longue durée, du moins elle fut générale.

Les Alliés, en surveillant la nouvelle constitution donnée à la nation française, n'avoient pas oublié de demander la réduction de son territoire à ses anciennes limites; la famille des Bourbons, elle-même, n'avoit pas attendu qu'on lui fît une loi de cette réduction : le premier acte de souveraineté exercé par le Roi avoit été un grand acte de justice. Dès son entrée en France, le comte d'Artois, lieutenant-général pour le roi, avoit proclamé la restitution de toutes les conquêtes faites pendant la révolution. Les Alliés parurent satisfaits de cette restitution; un traité de paix fut de suite signé entre Louis XVIII et les quatre grandes Puissances qui avoient opéré le renversement de Bonaparte : par ce traité, la France rentra dans ses limites territoriales de 1792, et ainsi il n'y eut de changé par les vingt-cinq années de révolution écoulées, que les institutions sociales de France; quant à son territoire, il resta le même qu'avant la révolution.

Après ce traité, les Alliés quittèrent la France.

Digitized by Google

Louis XVIII, en donnant sa charte constitutionnelle, poussa la clémence et la grandeur d'ame au plus haut point où puisse atteindre l'humanité; non-seulement il pardonna tous les crimes qui avoient pu être commis pendant son absence; mais encore il conserva à ceux qui les possédoient toutes les places, tous les emplois, toutes les dignités auxquelles ils étoient parvenus : de sorte que réellement il n'y eut qu'une personne nouvelle dans le gouvernement, c'étoit le Roi. Tout le reste garda la même physionomie qu'avant son retour; grandes et petites administrations, ordre judiciaire, service des bureaux, service des contributions, rien ne fut changé, et l'ensemble de la chose publique étoit absolument le même que du temps de Bonaparte.

Louis XVIII, ainsi entouré de gens avec lesquels il ne pouvoit avoir aucun point de contact, essaya de faire marcher la nouvelle association française. Des embarras sans nombre se manifestèrent dès les premiers jours, et la machine n'étoit pas encore en train, qu'on en prévoyoit déjà la dislocation. Comment, en effet, avoit-on pu espérer de voir ramener la tranquillité par les agens mêmes du désordre? et comment vouloit-on obtenir le calme, quand on avoit rassemblé tous les élémens des tempêtes? C'étoit bien peu connoître le cœur humain, que de placer sur une même ligne la victime et l'assassin, le spoliateur et le spolié, et de croire que des hommes, exaspérés par vingt-cinq années de succès ou de persécutions, alloient éteindre leur haine et leurs passions, pour assurer le triomphe d'un parti. Les personnes attachées à l'ancienne monarchie ne pouvoient se trouver de sang-froid à côté des êtres qui les avoient dépouillées personnellement, et qui avoient égorgé leurs parens les plus

Digitized by Google

chers; une telle abnégation étoit au-dessus de l'humanité. De leur côté les révolutionnaires, dotés et enrichis des dépouilles de toutes les anciennes familles de France, ne pouvoient voir, sans frémir intérieurement, le retour de ces familles : il n'est pas de position plus cruelle pour l'oppresseur, que la vue continuelle de l'homme qu'il a persécuté; c'est pour lui le supplice de Prométhée.

Sous un autre rapport encore, c'étoit une grande erreur de croire qu'en laissant aux hommes du jour, qui s'en trouvoient en possession, tous les avantages acquis pendant les convulsions, on alloit arrêter le mouvement révolutionnaire, et empêcher le peuple de remuer davantage : singulier encouragement pour la probité future, que de récompenser les crimes et les vols passés! Étrange idée, que de séparer les révolutionnaires en deux classes, d'accorder tout à ceux qui se trouvoient en possession, et d'espérer renvoyer tranquillement les autres, les mains vides, se réjouir de la fortune de leurs camarades! Que l'on s'abusoit sur la nature de la révolution!

Le caractère attrayant de la révolution est de livrer continuellement à l'intrigue et au crime les avantages qu'une société bien ordonnée n'accorde qu'à la probité et au travail. Depuis vingt-cinq ans, la nation tout entière étoit habituée à ce nouveau mode d'existence; et, dans la confusion générale, chaque individu voyoit sans regret l'élévation coupable de son camarade, parce qu'il avoit l'espoir d'en obtenir bientôt une semblable. En cet état de choses on conçoit que, lors du retour des Bourbons, on ait pu espérer de voir les révolutionnaires enrichis, à qui on garantissoit leur fortune, rester tranquilles; mais comment pouvoit-on croire que les révo-

Digitized by Google

lutionnaires, restés en arrière des places ou des propriétés, alloient partager les idées de leurs camarades, lorsque leur position étoit si différente? Le retour des Bourbons, qui ne pouvoit être que le retour de l'ordre et de la justice, devoit nécessairement contrarier cette foule d'aspirans qui n'avoient pu encore participer aux distributions, et qui attendoient leur tour; et cependant quel moyen de comprimer les espérances de cette gent affamée, lorsqu'on consacroit les faits de ceux qui les avoient devancés! Et quel contre-sens n'étoit-ce pas de dire à ceux-ci : vous avez bien fait de révolutionner; voilà des récompenses; et à ceux-là : gardez-vous d'imiter ceux que je viens de récompenser, car la peine capitale vous attend?

Au milieu de ces contradictions, la nation, corrompue par la doctrine révolutionnaire et ses succès, s'agitoit en tout sens contre le retour des Bourbons : Louis XVIII chercha à prendre quelques mesures pour ramener insensiblement l'ordre et la tranquillité; mais un inconvénient sans remède sortit contre lui du système qui avoit conservé le *statu quo* administratif de Bonaparte. La puissance du Roi se trouva sans force au milieu de tous les fonctionnaires publics; comme tous étoient des élèves de la révolution, ils ne pouvoient pas employer l'autorité qui leur étoit confiée pour la destruction d'un système qui les avoit enrichis, et contre des camarades de doctrine et de crimes; c'étoit leur demander de déchirer le sein qui les avoit nourris : ils restoient donc tranquilles spectateurs, au lieu d'agir dans l'impulsion royale; et de fait le gouvernement parut dans un état de foiblesse, et même d'opposition, qui devoit tôt ou tard amener son renversement.

Digitized by Google

A voir les journaux d'alors, on eût jugé bien différemment de l'état du gouvernement français. Dans toutes les feuilles publiques, c'étoient des éloges sans fin de la personne du Roi; c'étoient des adresses brûlantes d'amour et de dévoûment pour le Roi et sa famille. La langue française n'étoit pas assez riche, pour rendre les sentimens qui animoient tous les administrateurs et les salariés du royaume.

Cependant, quelques personnes prenoient peu de part à ce grand concert d'acclamations, mais elles étoient en petit nombre; et ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que ces personnes étoient précisément les plus dévouées au Roi et à la royauté. Ces personnes ne pouvoient expliquer ce changement étrange, par lequel des hommes, qui avoient juré haine à la royauté, et proscrit, par des sermens exécrables, la famille des Bourbons, célébroient avec tant d'enthousiasme la royauté et les Bourbons; elles ne pouvoient comprendre cette conversion si subite, par laquelle les complices de Bonaparte étoient devenus tout à coup les plus chauds partisans de Louis XVIII. Sans se livrer à des cris qui, de fait, ressembloient plutôt à des accens de fureur qu'à des sentimens d'allégresse, ces bons et fidèles citoyens continuoient en silence la pratique des vertus sociales qu'ils avoient toujours cultivées; mais que pouvoit cette poignée d'hommes tranquilles contre la masse des intrigans, fortifiée de la puissance publique qui leur étoit laissée entre les mains.

Au milieu de cette confusion, tout annonçoit l'orage. L'observateur attentif prévoyoit qu'il alloit sortir de ce calme apparent les plus effroyables tempêtes; ce bruit sourd, qui précède les convulsions de la nature, se faisoit entendre de toutes les parties du corps politique;

Digitized by Google

et les autorités elles-mêmes, placées dans une fausse position, éprouvoient une sorte de frémissement inexplicable.

Le 1er mars 1815, Bonaparte, sorti de l'île d'Elbe avec quatre ou cinq cents hommes de guerre, débarque sur les côtes de France, à peu près au même endroit où, quinze ans auparavant, il étoit arrivé en revenant de son expédition d'Égypte.

On s'est demandé si Bonaparte avoit eu des intelligences avec les Puissances de l'Europe; si l'Angleterre n'avoit pas favorisé son passage; s'il n'y avoit pas eu conspiration dans l'intérieur, pour le rappeler : il seroit impossible de répondre affirmativement sur ces points; mais, en portant son attention sur l'ensemble des circonstances qui appartiennent à cette époque, on découvre des traits de lumière qui suffisent pour les éclaircir.

D'abord, il faut bien se fixer sur les causes de l'élévation de Bonaparte, et de l'engouement de la nation française pour lui. Rien n'est hideux comme la révolution en elle-même; c'est un amas dégoûtant de forfaits. Quelques hommes à grands moyens, qui avoient précédé Bonaparte, en avoient senti toute l'horreur; et, dès les temps les plus déplorables, avoient formé le projet de le couvrir d'un vernis qui pût en déguiser la pourriture. Un préjugé, presque aussi vieux que le monde, ayant attaché une sorte de gloire à l'art des combats et des conquêtes, ces hommes avoient imaginé de s'emparer de ce préjugé, et de le faire servir à leurs succès : ils avoient présenté le monstre révolutionnaire sous l'étendard de la victoire, et par là s'étoient proposé d'anoblir ce que l'univers avoit produit de plus ignoble. Dans cette vue, toutes les idées de la nation avoient été

Digitized by Google

tournées vers l'art de la guerre; et l'esprit de vertige, qui s'étoit emparé de toutes les têtes dès le commencement de la révolution, avoit continué ses progrès : sous ce nouveau rapport, on avoit pris le change sur ce que c'étoit que la guerre, comme sur tout le reste.

La guerre, en elle-même, est une sorte de crise pour l'état social, crise nécessitée par certaines circonstances, et qui ne s'excuse que par l'idée de la conservation de la société. Dans la révolution, on regarda la guerre comme un état de choses qui pouvoit être permanent, on en fit un moyen de vivre; ce fut une sorte d'industrie sociale : pour encourager la nouvelle profession, les révolutionnaires l'enveloppèrent de toutes les idées de gloire et d'honneur qui appartiennent réellement à la carrière militaire : ainsi, parce que l'état militaire est honorable en lui-même, on en conclut que tout ce qui en avoit l'apparence l'étoit également. On ne vit pas que, les causes pouvant changer, les effets pouvoient aussi changer; on ne vit pas que, si en elle-même la carrière militaire est honorable par dessus tout, c'est parce qu'il y a de l'honneur à sacrifier sa vie pour une cause qui ne vous est pas personnelle, et qui est d'ailleurs celle de la société tout entière; mais qu'il n'y a pas d'honneur à se battre pour soi, à se battre pour s'enrichir; que c'est là aussi le métier des brigands qui combattent contre les voyageurs qu'ils détroussent : on ne vit pas, enfin, que toute la gloire des actions militaires est dans le motif qui les fait entreprendre; que, si le guerrier est le premier citoyen de son pays, c'est parce qu'il en est le plus désintéressé, et que sa noble profession ne peut jamais être assimilée à un métier ordinaire. Dans cette confusion d'idées, beaucoup de Français négligèrent les oc-

Digitized by Google

cupations sociales, pour se livrer exclusivement à la carrière militaire, et la regardèrent comme une profession permanente qui pouvoit leur tenir lieu de ces professions qui mènent à la fortune. Cette illusion, entretenue avec adresse, devoit nécessairement s'étendre chez un peuple belliqueux, qui voit l'honneur partout où il y a mépris de la vie : et toute la nation se tourna avec fureur vers une profession si séduisante, où se trouvoient réunis la gloire, la richesse, et tout ce qui en impose à l'imagination.

Bonaparte, poussé par les évènemens au sommet de la révolution, mit à profit cet esprit de vertige, et fomenta jusqu'au plus haut degré la nouvelle passion des Français; après avoir fait accroire à tout Français qui avoit de la force et de la santé, qu'en effet il étoit un héros, il parvint à éblouir l'Europe même, et à répandre parmi les nations étrangères les nouvelles illusions sur l'état militaire. En cet état, Bonaparte ayant été arrêté dans ses ravages, et bientôt renversé du trône qu'il avoit usurpé, Louis XVIII rappelé ne s'occupa pas de rectifier les illusions qui s'étoient introduites sur la carrière militaire; en s'associant à la gloire française, il ne corrigea pas la doctrine erronée qui, dans l'ordre moral, en corrompoit les bases; il ne traça pas le véritable caractère qui appartient à la carrière militaire, et laissa subsister cette idée, que la profession militaire pouvoit être une occasion de fortune et d'argent. Cette inconséquence fut la grande cause du succès de la révolution du 1er mars; et, lorsqu'on la conçoit bien, on explique facilement les évènemens de cette époque.

Maintenant, que Bonaparte ait eu des intelligences à la cour d'Autriche au moment de son débarquement, cela

Digitized by Google

est hors de doute ; seulement ces intelligences étoient subordonnées aux succès qu'il pourroit obtenir en France : que les Anglais aient vu le débarquement de Bonaparte avec une certaine joie, cela est encore très-probable, parce que les Anglais prévoyoient bien que de là devoient naître de nouvelles convulsions dont ils alloient profiter : mais ce n'étoit pas au dehors qu'il falloit s'attacher pour juger l'expédition de Bonaparte, c'étoit à l'intérieur, c'étoit à l'état moral de la nation ; or, à cet égard, il falloit être aveugle pour ne pas voir que toute la nation alloit recevoir Bonaparte avec joie.

Qui pouvoit s'imaginer qu'un peuple détourné des véritables idées sociales par vingt-cinq années de corruption, encouragé dans ses innovations licencieuses par des triomphes et des conquêtes sans nombre, alloit préférer à l'homme qui avoit principalement amené ces triomphes, une famille que rien ne rattachoit à ces mêmes triomphes. C'est ici qu'il faut envisager les effets nécessaires de ce nouveau mode de s'enrichir par la guerre, introduit depuis la révolution, et de cette nouvelle gloire militaire, portée jusqu'au délire par Bonaparte. La nation, privée de ses conquêtes par l'esprit de justice qui animoit Louis XVIII, et par les restitutions qu'il avoit dû faire ; privée également de l'espoir de gagner de l'argent et des honneurs dans un système de paix qui devenoit indispensable au maintien des Bourbons, dut accueillir avec transport l'homme qui, seul, pouvoit lui rouvrir la carrière chérie qu'elle voyoit fermée pour jamais. Il n'y avoit qu'une administration vigoureuse, établie dans le sens de la véritable monarchie, qui eût pu paralyser les élans du peuple égaré, mais rien n'avoit été changé du côté de l'administration ; c'étoient le même système, les

Digitized by Google

mêmes formes, les mêmes places, les mêmes individus : hommes et choses, Bonaparte retrouvoit tout ce qu'il avoit établi lui-même. Il est bien inutile ici de rechercher si Bonaparte avoit entretenu un parti en France, il n'en avoit pas besoin ; et les Bourbons eux-mêmes, par leur trop grande bonté, avoient formé le plus puissant parti qui pût le protéger à son débarquement.

Bonaparte débarqua donc en France, et argumenta du droit politique ; cette argumentation lui appartenoit, puisqu'un an auparavant on avoit traité avec lui de puissance à puissance : il ne s'agissoit plus pour lui que de réunir des forces suffisantes.

Louis XVIII, averti du débarquement de Bonaparte, rendit une ordonnance qui déclara ce dernier traître et rebelle à la patrie, et ordonna de courir sus pour le livrer à une commission militaire : mais quel étoit l'administrateur sur qui on pouvoit compter, pour mettre cette ordonnance à exécution? Toutes les places publiques n'étoient occupées que par les créatures de Bonaparte : pouvoit-on croire que des enfans alloient égorger leur père? Bonaparte se rit de l'ordonnance, et vint lui-même au-devant de ceux qui devoient l'arrêter. Débarqué à Cannes le 1er mars 1814, le 20 du même mois il entre à Paris, accompagné ou suivi de quarante à cinquante mille hommes.

Louis XVIII, environné de personnes sur qui il ne pouvoit compter, prit le parti de s'éloigner de Paris, et de suite sortit de France ; on remarqua, que, dans cette émigration du Roi, il n'y eut presque point d'anciens royalistes autour de lui ; ce furent ceux qui avoient contribué au renversement de Bonaparte, ou qui avoient formellement accédé au parti depuis la rentrée de

Digitized by Google

Louis XVIII, qui le suivirent; mais les amis de l'ancienne monarchie restèrent en France.

Bonaparte, arrivé à Paris, ne put reprendre cette attitude terrible qu'il avoit eue avant son départ de France. En montant sur le trône, il avoit su réunir toutes les rênes du gouvernement, et les tenir d'une main ferme; mais, à son retour, il ne put mettre la moindre unité dans sa marche. L'extrême douceur des Bourbons, qui n'avoient pas voulu maîtriser l'opinion publique, avoit laissé naître en France des divisions sans nombre; le parti révolutionnaire lui-même avoit été atteint par ces divisions, et la désunion existoit parmi les hommes qui, jadis, frémissoient tous à la même corde. Bonaparte se crut obligé de caresser tous ces partis, et, par-là, son retour fut marqué d'une sorte d'anarchie; ce n'étoit plus cet empereur absolu dont le moindre geste étoit un ordre sans réplique, c'étoit un général ordinaire, dont on réclamoit bien le secours et l'habileté, mais à qui chacun vouloit donner des ordres, au lieu d'en recevoir.

Il étoit un parti surtout qui jeta beaucoup d'embarras dans la position de Bonaparte : c'étoit le parti des régicides, c'étoit celui des monstres qui avoient donné à la révolution son grand caractère d'atrocité. Ces hommes affreux, qui ne pouvoient respirer le même air que les Bourbons, et les anciens Français dont ils possédoient les dépouilles, travailloient bien de leur côté pour renverser le gouvernement royal; mais ce n'étoit pas avec l'intention de rétablir Bonaparte, dont ils avoient vu la chute avec une certaine joie. Le retour du despote les contraria beaucoup; d'un côté, ils prévoyoient que ce retour alloit ramener les Alliés en

Digitized by Google

çais ; une fédération générale fut indiquée dans la ville de Paris ; on rappela les grands mots de champ de mars, de champ de mai. Une nouvelle constitution fut fabriquée sous le nom d'acte additionnel ; on mit en avant l'arrivée de l'impératrice et de son fils ; des adresses, des proclamations, des écrits de tout genre furent lancés dans le public, en faveur de la résurrection impériale : le ressort étoit usé, rien ne put le retremper. En vain le luxe le plus grand fut développé dans la fête du champ de mai, célébrée au mois de juin ; en vain Bonaparte et ses frères, habillés en rois de théâtre, renouvelèrent-ils dans cette journée toutes les simagrées de la révolution : la nation resta stupéfaite et consternée ; le sentiment général étoit une inquiétude sombre et un effroi involontaire.

De leur côté, les Puissances alliées ne négligèrent rien pour assurer le succès des nouveaux combats qui alloient se livrer. Encouragés par les victoires de l'année précédente, les peuples qui formoient la coalition offrirent corps et biens ; la Prusse surtout, si long-temps humiliée, ne mit pas de bornes à l'étendue de ses sacrifices. Quant à l'Angleterre, son gouvernement, toujours réfléchi, s'occupa principalement d'assurer la consistance politique de la coalition, et, par son argent autant que par son adresse, entretint l'harmonie et l'unité entre les Puissances alliées.

Trois mois n'étoient pas encore écoulés depuis son entrée à Paris, que Bonaparte, sentant bien que les délais et la réflexion tuoient sa cause, quitta la capitale, et marcha vers le nord de la France, où se trouvoient réunies les principales forces des Alliés.

Arrivé sur les frontières de la Belgique, du 12 au

Digitized by Google

13 juin, Bonaparte attaqua dès le 15. Le 16 juin, un grand combat eut lieu entre les Français d'un côté, les Anglais et les Prussiens de l'autre. L'attaque et la défense furent vigoureuses ; l'avantage de la journée parut être du côté des Français, mais cet avantage étoit loin d'être décisif.

Le 17 et le 18 juin, Bonaparte, se croyant aux campagnes d'Italie, fit continuer ses attaques. Alors, et pour la première fois, se développa contre lui une véritable résistance, une résistance combinée sur les moyens d'attaque. Aux premières manœuvres de cette résistance, les chefs et les soldats français devenus furieux, ne connurent plus de mesure, et se livrèrent aveuglément à toute leur impétuosité. La bravoure française fit des prodiges, mais que peuvent des prodiges, sans ordre et sans plan! l'armée entière fut mise dans une déroute complète ; Bonaparte ne retrouva sa tête que pour s'enfuir, et arriva à Paris le 19 au soir, le lendemain du jour où il avoit fait tirer le canon pour sa demi-victoire du 16.

Ici s'ouvre la dernière scène du grand drame impérial.

Aussitôt son retour, Bonaparte s'étoit occupé de composer ce que, depuis la révolution, on appelle un gouvernement. Dans cette composition entre toujours un corps de gens destinés à représenter le peuple, et à fabriquer les lois : ce corps, formé avec précipitation, avoit été recruté parmi les plus chauds partisans de la révolution. Ces nouveaux représentans marchoient sous la direction d'un ministère composé d'hommes semblables par les crimes, mais qui envisageoient les circonstances dans des vues bien différentes ; Fouché, l'un des plus

Digitized by Google

dangereux personnages qu'aient enfantés les révolutions des peuples, étoit le directeur de ce ministère.

Bonaparte, revenu à Paris, conféra avec ses ministres; ce conseil ne put enfanter de délibération, il n'y avoit plus d'unité possible; chacun, sentant approcher la fin de la nouvelle création, ne pensoit qu'au moyen de sauver sa fortune ou sa personne du débordement qui menaçoit de détruire toutes les moissons révolutionnaires. *Fouché*, plus effronté que tous les autres, se proposa alors pour empêcher le naufrage d'être complet, et pour arrêter le coup terrible qui devoit tuer l'hydre aux cent têtes : Fouché savoit bien qu'il ne pouvoit sauver positivement la révolution; mais il promit de placer un foyer perpétuel de corruption et de trouble au milieu des grands évènemens qui alloient se développer, et rendit ainsi aux révolutionnaires l'espérance que la défaite de Waterloo avoit tout-à-fait anéantie.

Bonaparte abdiqua une seconde fois l'empire, en parlant de l'élévation de son fils : l'assemblée des représentans, abandonnée à elle-même, s'agita au milieu des cris de rage et de discorde; Fouché s'empara du pouvoir principal, et devint le souverain temporaire de la France, sous le nom de président de la commission exécutive.

Fouché envoya aussitôt des commissaires auprès du Roi et des généraux vainqueurs, pour entamer des négociations. Le vieux général prussien (1), en loyal militaire qui ne connoît rien de ce qui n'est pas l'honneur, rejeta avec sévérité tout ce qui se présenta avec la livrée

(1) Le général *Blucker*.

Digitized by Google

révolutionnaire : le général anglais (1), plus souple, plus politique et moins libre peut-être du côté de son gouvernement, crut devoir se laisser aborder par les hommes de la révolution, et devint même l'intermédiaire d'un rapprochement entre eux et Louis XVIII.

Bientôt le Roi arriva sous les murs de Paris. L'occasion étoit belle, pour purger l'univers social de ses éternels ennemis : un Roi, chassé à main armée, et proscrit par des sujets parjures, rentroit dans son royaume : c'étoit bien le cas de s'armer d'un fouet vengeur, de punir les chefs, et de marquer du sceau de la réprobation tous ceux qui avoient servi la rebellion, soit par leurs actions, soit par leurs principes; la société, attaquée dans ses bases demandoit cette satisfaction; la justice, dont les effets influent tant sur l'avenir, la prescrivoit comme le premier des devoirs. La politique fit encore adopter une marche opposée; la voie des traités et des transactions fut ouverte à des rebelles ayant encore les armes à la main.

Cette conduite étoit inexplicable : on conçoit que, lors du rappel des Bourbons, ils aient pu traiter avec les personnes qui étoient à la tête du gouvernement français; le droit politique, droit toujours mélangé d'un peu de force, pouvoit être invoqué alors. Le temps, qui consacre tout, avoit donné une sorte de consistance aux usurpations; des erreurs partagées justifioient les fautes de tout le monde : mais, à la rentrée du Roi en 1815, il n'y avoit plus de droit politique à invoquer, il s'agissoit d'une véritable rebellion, c'étoit une affaire du domaine de la justice criminelle ordinaire; tous les Français qui avoient

(1) Le général *Wellington*.

Digitized by Google

pris part à la rebellion étoient coupables; les tribunaux réguliers seuls pouvoient les absoudre ou les condamner. C'étoit donc violer les premiers devoirs d'un gouvernement, que d'arrêter l'action des lois, au moment où elles avoient le plus besoin d'être mises en vigueur.

Aussi la consternation fut générale, lorsqu'à Saint-Denis on vit entrer Fouché dans le cabinet du Roi; les vrais Français, les vrais amis du Roi et de la patrie éprouvèrent les plus sombres pressentimens, en voyant au milieu d'eux l'homme le plus coupable d'entre les révolutionnaires. Traître envers tout le monde; traître envers Bonaparte qu'il vendoit et livroit aux Anglais; traître envers le Roi dont il alloit paralyser le gouvernement et la puissance; traître envers la nation à laquelle il donnoit un dernier coup de poignard, que ne devoit-on pas craindre de l'approche d'un tel individu? Ces inquiétudes ne tardèrent pas à se changer en calamités réelles.

Fouché, une fois admis à la Cour, rendit sans effet et la juste sévérité du Roi et sa sagesse accoutumée : au lieu de frapper les chefs sur le champ même de la rebellion, au moment où tout étoit juste, le perfide conciliateur fit dresser une liste de prévenus où tous les degrés de culpabilité étoient confondus, et fit remettre à une autorité dont la composition étoit inconnue, le soin de juger ces prévenus : d'un autre côté, il fit maintenir de nouveau le *statu quo* administratif de Bonaparte, et pour les choses et pour les hommes; et s'il y eut quelque changement de fait, ce changement fut en faveur de la rebellion.

Par suite de la conciliation, les places les plus influentes du gouvernement furent laissées entre les

Digitized by Google

mains des personnes qui avoient favorisé de tout leur pouvoir le retour de l'usurpateur; tous les traitres et tous les lâches qui avoient eu assez d'adresse pour ne pas trop se compromettre, furent maintenus dans leurs emplois : tout l'ouvrage de la révolution fut conservé; tous les souvenirs de l'ancienne monarchie, qui avoit fait pendant tant de siècles le bonheur de la France, furent mis de côté; les principes de la révolution, ces principes funestes qui avoient produit vingt-cinq années de crime et de malheur, furent mis à la place. Si tous les amis de l'antique race des Bourbons se réjouirent de voir Louis XVIII replacé de nouveau sur le trône de ses pères, cette joie ne fut pas sans mélange pour les plus clairvoyans d'entre eux. Ils frémirent en entrevoyant dans l'avenir les dangers que préparoit à la dynastie des Bourbons la route où l'engageoit l'infernale adresse de Fouché; ils ne purent voir sans une douleur profonde que la révolution, qui, lors du rappel des Bourbons, n'avoit pu entamer la monarchie en séparant le Roi de sa famille, obtint cette fois l'éloignement des Princes français du conseil d'État, et fit siéger comme ministre, à côté du Roi, un de ces régicides auxquels jusqu'alors Sa Majesté avoit refusé d'accorder aucun emploi.

Pour amener ce nouveau triomphe révolutionnaire, les chefs de la rebellion avoient fait fermer les portes de Paris au Roi; privés de Bonaparte qu'ils devoient livrer aux Anglais, ils ne craignirent pas de compromettre l'existence de la Capitale, et mirent en avant la ruine de cette ville immense, pour obtenir quelques avantages personnels. Le Roi, environné d'armées étrangères, effrayé des maux que pouvoit entraîner une ré-

Digitized by Google

sistance trop long-temps prolongée, crut devoir céder, et traita avec des hommes dont l'échafaud seul devoit être le partage. Ainsi furent encore violées les lois éternelles de la justice, et, par cette violation, non-seulement les hommes présens furent chargés de supporter les malheurs de la rebellion, mais encore le fléau dut peser de tout son poids sur les générations futures.

Le Roi entra enfin à Paris le samedi 8 juillet, aux acclamations d'un peuple immense qui pleuroit de joie, en revoyant le plus tendre père. Le Roi dut bien s'apercevoir, à cette entrée, de la profonde perfidie de ceux qui l'avoient effrayé sur le compte de ces Parisiens qui le revoyoient avec tant d'allégresse; mais le mal étoit fait; le monstre révolutionnaire s'étoit encore glissé dans la nouvelle restauration; il y avoit répandu ses poisons, et rugissoit de joie en pensant aux noirs effets que ces poisons devoient produire. Le 15 du même mois de juillet, une partie de la chambre des députés, nommée pendant les cent jours, ne craignit même pas de faire une protestation solennelle contre le retour du Roi; et pendant que le peuple renaissoit à l'amour des Bourbons, une poignée de factieux protestoient publiquement contre leurs droits et leur légitimité.

Je termine ici le récit rapide des faits généraux qui composent ce phénomène épouvantable d'atrocités qu'on appelle la révolution française; vous avez vu, mon fils, comment trois années ont suffi pour renverser le plus bel édifice social qu'ait possédé l'univers; vous avez vu comment les Français, déformés comme les compagnons d'Ulysse, ont aussi rejeté comme eux avec opiniâtreté tout retour à leur forme primitive; vous avez vu enfin comment la famille des Bourbons a été replacée sur son

Digitized by Google

trône, après vingt-cinq années de proscription, et au moment où son retour paroissoit le moins probable.

Je vais maintenant tâcher de vous expliquer les causes morales qui ont influé sur ces grands évènemens : pour aider votre intelligence, je diviserai mes entretiens en plusieurs lettres, dont chacune embrassera l'examen d'une phase révolutionnaire bien marquée. Je vous démontrerai, sur chacune de ces phases, comment tels effets étoient devenus nécessaires, et comment l'emploi de tel principe moral devoit produire telles conséquences dans la marche du corps social. Vous vous convaincrez par-là que tous les maux produits par la révolution française tiennent bien plutôt à la doctrine, qu'aux hommes proprement dits; et cette idée bien développée, en vous inspirant des sentimens d'indulgence pour les faits, vous rendra inflexible et inébranlable sur l'application des principes.

Digitized by Google

DEUXIÈME LETTRE.

DE LA NATURE DES CORPS POLITIQUES.

Pour apprécier les grands évènemens qui viennent de se dérouler devant vous, il faut d'abord, mon fils, vous faire une idée juste et nette de ce que c'est qu'une nation.

La création est un mystère inexplicable; nous ne savons comment ce que nous voyons dans l'univers a été créé; notre intelligence se confond devant ce grand acte qui de rien fait quelque chose : de même nous ne savons pas non plus comment ont été formés ces corps politiques appelés *Nations*. Il y a plus, comme nous ne pouvons distinguer le moment où le néant commence à devenir quelque chose, il nous est aussi impossible de préciser le point où des individus isolés deviennent nation : nos foibles moyens n'aperçoivent que les choses bien tranchées, et la nature, qui n'a que des nuances imperceptibles, échappe à nos observations. Ne nous occupons donc point de la création des nations, voyons seulement ce qui, en réalité, compose leur existence; et cherchons dans les faits, et non dans les écarts de notre imagination, les lumières nécessaires pour nous guider dans l'examen que nous allons faire.

Une nation est une réunion d'hommes que la marche des choses a amenés à un état tel, qu'il s'est trouvé entre eux un point de contact assez marqué pour faire naître une association. Remarquez bien que je dis ici que c'est

Digitized by Google

la marche des choses qui a conduit les hommes à une association, et que je ne dis pas que des individus ont délibéré entre eux, et ont arrêté telle ou telle forme d'union; c'est que des hommes, à quelque époque qu'on veuille les placer, n'ont pu délibérer sur un état qui ne leur étoit pas connu, ni deviner des effets que la Providence n'avoit pas encore produits. Tout ce qu'on peut dire de la formation des premières nations, c'est que le cours des évènemens a amené des individus, qui se trouvoient placés les uns à côté des autres, à s'unir entre eux et à marcher ensemble vers un but commun.

Déjà vous voyez que ce sont les faits, et non les raisonnemens, qui ont institué les nations : je veux dire que c'est la marche des choses, c'est-à-dire la *Providence*, et non les combinaisons de l'intelligence humaine, qui a formé les premières institutions sociales. Cette remarque est importante, et vous servira beaucoup dans nos entretiens.

Lorsque les historiens, en remontant à l'origine des nations, nous parlent de leur premier établissement, il est évident que ces historiens nous donnent leurs idées actuelles pour celles de ces peuples, et prêtent à ces peuples des abstractions dont ils n'étoient pas susceptibles. Par exemple, *Vertot* nous dit que le principal objet de *Romulus*, dans la réunion de pâtres et de brigands qu'il fit sur le territoire de Rome, étoit de concilier la liberté avec l'empire. Certes les premiers Romains n'avoient aucune idée de ce que nous représentent aujourd'hui les mots *liberté* et *empire*. Réunis par hasard, ils arrêtèrent des mesures pour fortifier leur réunion contre ce qui pouvoit la troubler dans le moment présent; mais ils étoient loin de vouloir fonder un état de choses qui

Digitized by Google

dût produire tels et tels effets; la suite des temps fit sortir ces effets de leur réunion, mais ils ne furent pas combinés par le raisonnement de l'homme; Romulus n'eut jamais l'idée de l'état où est parvenue la république romaine. Loin de cela, telle fut la marche des choses, qu'il avoit fondé ce que nous appelons une monarchie, et que deux cents ans après cette monarchie se trouva être une république. Il en est de même de nos constituans modernes; en 1791, ils ont, sans le vouloir et sans le savoir, fondé l'état de choses de 1793. Tous les systèmes qu'ils ont adoptés pour le bien de la société en ont amené la dissolution; et de même tous les jours les révolutionnaires font encore des lois nouvelles d'où sortent des conséquences dont ils ne se doutent pas.

Disons donc que les raisonnemens de l'homme ne sont rien dans la création des sociétés; ce sont les faits et les évènemens qui les fondent; et comme ces faits et ces évènemens n'arrivent qu'avec la permission du Créateur de toutes choses, ou, pour dire autrement, sont les conséquences nécessaires de la création, c'est donc avec raison qu'il faut proclamer que la Providence, et non l'homme, fait les nations.

Des causes d'union, amenées par des circonstances indépendantes des individus, ont donc formé les premières nations; ces causes, variant suivant les lieux, les climats, les températures, ont produit des formes d'associations différentes, et relatives aux habitudes existantes : le temps, qui marche toujours, et qui, dans son cours, développe les effets des choses créées, a fait sortir ensuite de nouveaux produits de ces sociétés déjà si variées à leur naissance; l'histoire universelle vous présente le récit de toutes ces variations.

Digitized by Google

N'oubliez pas que, dans cet immense tableau, tout se lie, et que rien n'a été créé que la première création. Quand une nation est arrivée à un état d'union assez prononcé pour pouvoir être remarqué, vous la voyez nommée, vous la voyez qualifiée : ne croyez pas pour cela qu'elle ait été créée ; les hommes ne créent rien : le développement que vous apercevez dans la nation est un nouveau résultat des causes multipliées qui se combinent continuellement dans l'univers ; mais l'homme n'est pour rien dans tout cela ; c'est toujours la Providence qui produit ; c'est toujours cette pensée éternelle qui a fait l'univers, dont la puissance agit encore dans les effets nécessaires des causes créées.

Ces réflexions vous donnent la source de la légitimité, et vous font voir qu'elle est un droit sacré qui se lie à l'ordre éternel du monde, et qui est indépendant des combinaisons humaines ; aussi le respect pour la légitimité est-il une idée pieuse, l'homme qui la méconnoît est un insensé qui veut attaquer la Providence.

Si nous ne pouvons préciser le moment où des individus deviennent une nation, tâchons au moins de bien distinguer ce qui fait qu'il y a nation. L'univers pourroit être peuplé d'autant d'hommes qu'il y en a en ce moment, et cependant ne présenter aucune nation : ce seroient des millions d'hommes qui vivroient dans l'isolement, à côté les uns des autres ; mais, quelque grand que fût leur nombre, ce n'est pas ce nombre qui constitueroit une nation. Ce qui fait qu'il y a nation, est une idée morale adoptée par plusieurs individus, idée qui forme lien pour tous, et autour de laquelle tous se rallient. De cette idée sort un point de contact sensible à tous ceux qui sont de la réunion ; les associés recon-

Digitized by Google

noissent des devoirs entre eux : des rapports particuliers s'établissent, des affections relatives à l'association prennent racine ; la nation est cet être collectif, animé, dans son ensemble, par le nouveau sentiment devenu commun à tous ses membres.

Ce qui fait une nation est donc l'existence d'un lien moral qui, de fait, réunit plusieurs individus en un seul corps. D'après cette idée, mon fils, il vous sera facile déjà de tirer une conséquence irrésistible : ce qui amène la cessation d'existence d'une chose, c'est la destruction du principe qui donne la vie à cette chose : or, si des liens moraux seuls forment une nation, la rupture de ces liens est donc l'anéantissement de la nation. Rompez la chaîne qui forme un tout de plusieurs objets attachés ensemble, vous détruisez ce tout : rompez également le lien qui unit les hommes entre eux, vous détruisez la nation. A la place de la nation restent bien les individus qui la composoient ; ces individus habitent toujours le même territoire que la nation détruite ; ils conservent même beaucoup des habitudes et des manières de vivre de l'ancienne société, mais ils ne forment plus une nation : la nation n'existant que par l'association, si l'association est rompue, la nation n'existe plus ; c'est une société de commerce dont la dissolution n'empêche pas les négocians qui la composoient de continuer leur existence individuelle ; mais le corps collectif ayant cessé d'être, l'être constitué a disparu avec les élémens qui formoient sa constitution.

Cette destruction morale des nations, en sapant les bases de l'union, est ce qu'on appelle révolution dans l'ordre social ; et déjà vous voyez combien de maux apportent avec eux les révolutionnaires, puisque leurs

Digitized by Google

succès mêmes sont des actes de mort : aussi s'est-on accordé, dans tous les temps et dans tous les pays, à léguer les noms les plus infâmes et les peines les plus fortes à ces destructeurs de nations.

Recherchons maintenant quelle est la nature de ce lien si puissant qui forme les nations, et qui, d'un grand nombre d'êtres isolés, ne forme qu'un seul corps. Mon fils, apprenez à connoître la Providence, et voyez comme toujours des causes les plus simples sortent les effets les plus étonnans : ce qui fait les nations, ce qui forme une unité de plusieurs millions d'hommes, ce sont des forces morales répandues au milieu d'eux, de manière à faire impression sur tous, et à les amener à converger dans la même direction; ces forces morales sont comme celles de l'ordre physique, elles ont besoin de l'action du temps, agissent sans discontinuité, et donnent infailliblement des résultats en rapport avec leur nature. Ces forces morales sont les doctrines.

Chaque homme, comme tout être vivant, porte avec lui un amour de soi qui lui fait préférer ce qui l'intéresse à tout ce qui existe; cet amour de soi est, dans l'ordre physique, le conservateur du genre humain, et doit durer autant que lui : pour faire un citoyen d'un individu, il faut un principe qui vienne amender cet amour de soi, l'ordonner dans le sens de la vie sociale, et l'approprier à l'existence du corps politique.

L'organisation même de l'homme est la source où se puise ce nouveau principe : Dieu, en créant les hommes, ne les a pas seulement rendus susceptibles de passions personnelles comme les autres animaux, il les a formés sur une échelle supérieure, en leur donnant l'intelligence et une sorte d'existence spirituelle; l'homme est

Digitized by Google

au-dessus des animaux ordinaires : il pense, il a des idées hors de lui, il se rappelle le passé, il s'élance dans l'avenir, et il conçoit quelque chose au-delà de ce qui est matière ; c'est dans cette supériorité d'organisation que se puise le principe qui refond l'homme, pour en faire un citoyen ; c'est cette seconde existence, que nous appelons existence morale, qui présente la possibilité d'une force d'union qui, sans détruire l'amour de soi, le modifie et l'ordonne dans l'idée d'une nouvelle vie sociale.

Une nation n'existe donc que parce qu'il se trouve quelque principe moral, adopté généralement par tous les individus qui la composent ; ce principe est le véritable lien qui fait cesser l'isolement, forme les citoyens et les rattache à l'unité de corps.

Ce lien social, ce principe moral n'a point de bonté absolue, il est toujours bon quand il existe ; car sa bonté ne pouvant consister que dans la faculté d'unir, quel qu'il soit, quand il unit les individus, quand il les rallie autour d'un même centre, quand il est généralement adopté, il a rempli sa fonction.

Le principe moral qui fait les nations se réalise par les devoirs ; et la nouvelle vie, donnée au citoyen, n'est dans le fait qu'une série de devoirs : hors de la société, l'homme n'est rien de plus qu'un animal, et n'a que des appétits ; l'état social lui donne une existence plus relevée, dans laquelle ses appétits sont remplacés par des inspirations morales, et dont chaque acte est un devoir.

Telle est ensuite la nature des choses, que tous les actes de la vie sociale, en devenant des devoirs, deviennent aussi des jouissances pour ceux qui les remplissent ; remplir un devoir, c'est suivre une règle prescrite

Digitized by Google

et tracée à l'avance : il y a, dans cette obéissance, un sentiment qui touche l'ame et la satisfait. Mon fils, les devoirs qu'une doctrine funeste nous peint comme des actes de gêne et de contrainte, sont les véritables sources de notre bonheur; et l'homme appelé à être le plus heureux est celui qui a le plus de devoirs à remplir. Ces idées sont bien éloignées de celles que vous entendrez prôner dans le monde où vous allez entrer; elles sont cependant les seules vraies, et plus vous avancerez dans la vie, plus vous en serez convaincu.

Quoi qu'il en soit, les devoirs sont les produits de ces forces morales appelées *doctrines*, destinées à former les nations; et comme les appétits physiques maintiennent seuls l'existence des individus, de même les appétits moraux, qui sont les devoirs, maintiennent seuls l'existence des corps collectifs appelés nations.

Les nouveaux publicistes ont vu l'existence du lien social dans la forme du gouvernement; ils ont pris la forme pour le fond, et jugé de l'homme par l'habit.

Le gouvernement d'une nation n'est pas ce qui la fait être nation; le gouvernement n'est que l'administration d'une société : dès-lors la société préexiste nécessairement. Pour qu'il y ait administration, il faut une chose à administrer; donc la nation existe hors du gouvernement.

Des Tartares ou des Arabes se rassemblent sous un chef qui les mène au pillage : il y a là gouvernement, il n'y a pas nation; les gouvernés sont bien réunis pour un moment, mais c'est une expédition passagère, il n'y a pas là de principe moral qui unisse les associés dans un but permanent, et pour composer un avenir; c'est une horde, ce n'est pas une nation.

Digitized by Google

Ce n'est pas parce que les Romains ont eu tel ou tel gouvernement, que cette nation a rempli le monde de sa sagesse et de sa gloire : ce qui a fait l'éclat des Romains, ce sont les principes fondamentaux de leur association ; ce sont les doctrines qui se trouvoient imprimées dans tous les esprits, et qui répandoient partout l'amour de la frugalité, du bien public, et de la patrie.

Loin que ce soit le gouvernement qui ait façonné la nation, nous voyons dans l'histoire les Romains donner les mêmes résultats sous les différentes formes de gouvernement qu'ils ont parcourues ; ce n'est que quand les principes d'union ont été d'abord altérés, et ensuite tout-à-fait perdus, que nous voyons cette nation s'éteindre insensiblement au milieu même de ses conquêtes, et bientôt disparoître entièrement. Si l'on croit, par exemple, que ce soit le gouvernement républicain qui ait fait la force de la nation romaine, que l'on nomme deux consuls et un sénat dans cette même ville qu'elle habitoit autrefois, et que l'on voie si l'on obtiendra les mêmes résultats : on trouvera cependant des matériaux tout semblables ; d'où vient donc la différence? C'est que les principes moraux ne sont plus les mêmes ; c'est que le fond de l'association a changé de nature ; c'est que des doctrines différentes doivent produire des effets différens.

Rien ne seroit plus facile que de former une nation, s'il ne falloit que changer la forme du gouvernement ; et ce seroit bien à tort que l'on éleveroit si haut ces législateurs célèbres à qui l'on a été obligé de supposer des inspirations divines. Cette prétendue facilité a séduit cependant tous les médecins politiques du dix-huitième siècle : sans se douter seulement de ce qui forme

Digitized by Google

une nation, ces novateurs ont proclamé, comme une idée révélée, que le seul moyen de bien constituer les nations étoit de changer la forme de leurs gouvernemens, et d'établir dans leurs administrations un système nouveau, qu'ils ont qualifié de système représentatif; c'est comme s'ils avoient annoncé qu'il suffisoit de changer le lit d'un malade, pour le guérir.

Le gouvernement d'une nation n'est pas plus ce qui la fait être nation, que la couverture d'un bâtiment n'est le bâtiment lui-même; ce qui forme vraiment le bâtiment est le ciment qui unit tous les matériaux, quand ils sont placés les uns auprès des autres : ce qui forme les nations, c'est le ciment moral qui ramène tous les citoyens à l'unité sociale, et forme ainsi un seul corps de plusieurs millions d'individus : ce sont en un mot les doctrines.

Sans doute le gouvernement peut contribuer à fortifier le lien social, mais il ne peut le suppléer; il peut, comme la couverture du bâtiment, en mettant à l'abri les parties cimentées, prolonger leur durée, et fortifier leur consistance; mais, si le ciment n'existe pas, quelque force d'ailleurs que puisse avoir le gouvernement, le moindre effort séparera les matériaux, et renversera l'édifice.

DE LA JUSTICE.

Vous venez de voir ce qui forme les nations : ce qui les soutient et les affermit dans leur existence, c'est la justice. Il faut, mon fils, vous bien faire comprendre ce que c'est que la justice.

La justice n'est pas une abstraction, ce n'est pas une idée que l'homme puisse façonner à sa volonté; la jus-

Digitized by Google

tice est indépendante des raisonnemens et des argumentations, elle est née des faits, et prend sa source, comme tout ce qui existe, dans les voies de la Providence; suivons sa naissance, nous la définirons par-là.

Lorsque la marche des choses a amené des individus à former une association, il s'établit des devoirs communs, des engagemens réciproques; la justice consiste à remplir ces devoirs et à respecter ces engagemens : la justice naît donc avec la société.

Les devoirs du citoyen étant les conditions de l'association, on voit que la justice, qui n'est que l'accomplissement de ces devoirs, est la base fondamentale de l'existence sociale; il est évident que, si les conditions de l'union sont violées, il n'y a plus d'union; il est évident que, si chacun méconnoît ses engagemens communs, la communauté disparoît : la justice est donc la grande conservatrice des sociétés.

Les sociétés une fois instituées, le temps, qui modifie tout, augmente et varie les engagemens et les devoirs sociaux; les fonctions de la justice deviennent alors plus multipliées, elles ne changent pas pour cela de nature; c'est toujours le respect des conditions, devenues celles de l'association : remarquez même qu'il peut arriver que les devoirs communs changent, et que les engagemens d'une époque soient entièrement différens de ceux d'une autre époque; la justice reste toujours la même au milieu de ces variations : elle consiste toujours à respecter les liens sociaux, et à en maintenir l'existence.

La justice est donc une idée invariable, quant à l'exercice, quoique les lois auxquelles elle enchaîne notre existence puissent être différentes. Dans le commerce de la vie, les citoyens font mille conventions sou-

Digitized by Google

vent opposées les unes aux autres, l'ordre civil veut qu'elles soient toutes respectées : il en est de même des lois générales des sociétés; elles peuvent varier suivant les temps, les lieux; la justice est toujours d'y obéir.

Ici, vous voyez clairement quel est le devoir de tout citoyen; ce devoir est simple et n'a pas besoin de grands développemens : c'est d'être soumis aux lois de la société où l'a placé sa naissance; les conditions d'une association particulière doivent être respectées par l'associé qui y entre volontairement, le citoven doit respecter également l'existence du corps social où le sort l'a agrégé. Le Grec et le Perse étoient justes, en combattant chacun pour les lois de leur pays; les citoyens de Rome et de Carthage, si opposés dans leur législation, pratiquoient également la justice, en défendant leur patrie; l'Européen et le Chinois sont encore justes, en obéissant à des lois peut-être entièrement différentes.

L'homme juste n'est donc pas un raisonneur; il n'a pas à examiner si les bases de la société qui le protége sont conformes à tel ou tel système; il les trouve établies, il doit les respecter. C'est la Providence et le temps qui les ont ainsi faites; ce sont des évènemens hors de lui qui ont amené la société à cet état; cet état est légitime, il se rattache à la grande chaîne du monde : vouloir le détruire pour lui en substituer un autre, ce seroit anticiper sur les droits du Créateur, et, comme l'ange rebelle, vouloir devenir son égal.

Ici les sophistes voudront vous égarer, et viendront, avec les maximes du droit civil, vous dire qu'il n'y a d'engagement valable que celui qui a été dicté par une volonté libre; que, dès-lors, pour être obligé d'obéir,

Digitized by Google

il faudroit avoir exprimé cette volonté : répondez-leur, mon fils, par un mot qui les terrassera, si quelque chose peut le faire ; c'est que l'agrégation à une société n'est pas du droit civil, mais bien du droit divin ; ce n'est pas notre volonté, c'est *Dieu* qui nous impose l'obligation de la justice, en nous faisant naître dans telle ou telle société. La nature ne demande pas notre avis, pour nous donner une constitution physique ; la Providence ne demande pas non plus notre consentement, pour nous placer dans une association politique. Jetés dans cet immense univers, nous devons y remplir, sans murmurer, la place qui nous est assignée ; il ne nous est pas possible de nous séparer des temps ni des lieux ; et, puisque nous sommes créatures et non pas créateurs, il nous faut supporter les lois de notre création, comme nous souffrons les effets des climats et des saisons.

Les nouveaux sectaires ne pourront combattre les vérités que je viens de vous développer sur la justice ; mais ils vous diront qu'il est des circonstances où ces vérités peuvent être dangereuses, et que l'application de la justice doit être modifiée par une science nouvelle qu'ils appellent la politique. O mon fils ! si j'ai quelque droit d'être cru de vous, rejetez bien loin la doctrine pernicieuse de ces hommes d'un jour, et quittez, sans répondre, les sophistes insensés qui entameront devant vous de semblables raisonnemens. La justice est une, et ne peut être divisée ; quiconque parle de la méconnoître un seul instant, parle de la détruire pour toujours : c'est la chaîne du monde moral ; en détacher un anneau, ce seroit rompre entièrement cette chaîne.

Quelle est d'ailleurs cette déité que l'on appelle Po-

Digitized by Google

litique, et à laquelle on veut sacrifier la justice; la politique est une science purement humaine, resserrée dans le cercle étroit d'une seule combinaison : et c'est par elle qu'on modifieroit la justice, cette inspiration divine, cette règle universelle de sagesse et d'ordre! La politique ne voit qu'un évènement, n'envisage qu'un but isolé : et il faudroit lui immoler la justice, cette providence sociale qui est de tous les lieux et de tous les temps! L'homme qui cultive la politique seroit ainsi plus puissant que Dieu, qui n'a créé qu'une fois, et qui s'est enchaîné lui-même par ses propres principes; il pourroit créer tous les jours, et faire plier les forces de l'univers suivant tous ses caprices.

Audacieux réformateur! qui donc pourroit t'autoriser à renverser ainsi la grande conservatrice des nations; qui donc pourroit t'autoriser à déranger la marche des siècles pour un moment, et à interrompre la liaison des générations pour une poignée d'hommes? Et pour qui encore tant de violations? pour des êtres orgueilleux qui refusent d'appartenir au genre humain, en rejetant ses lois; pour des égoïstes insensés qui veulent s'isoler de l'univers, en se créant des règles à part? L'intelligence et la raison se soulèvent contre une doctrine semblable, et le délire de celui qui la proclame peut seul expliquer une telle révolte de l'esprit humain. Fermez donc les oreilles à toutes les arguties de la politique; point de transaction avec l'iniquité; suivez, sans vous détourner, le sentier de la justice, et croyez que vous ne vous égarerez jamais en pratiquant des principes qui sont les voies de la Providence.

Vous voyez le mécanisme des nations, vous voyez que ce sont des forces morales, autrement dit des doc-

Digitized by Google

trines, qui les constituent en corps sociaux; vous voyez que c'est la justice qui les maintient dans leur existence. Je vais chercher, dans une autre lettre, quel étoit de fait le principe moral qui faisoit en France la base de l'association, au moment où les révolutionnaires ont commencé leurs destructions.

Digitized by Google

TROISIÈME LETTRE.

DU PRINCIPE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE.

La révolution, ayant d'abord ébranlé, et ensuite renversé tout-à-fait l'arbre social, a mis à découvert les racines qui l'attachoient à la terre; et l'observateur a pu voir facilement avec quel art admirable, des filets presque imperceptibles soutenoient contre les vents et les tempêtes ce chêne superbe, dont la tête s'élevoit jusqu'aux nues; ce sont les dogmes de la religion chrétienne qui seuls formoient ces liens puissans; c'est dans le ciel qu'est placé le grand ressort qui fait mouvoir les machines sociales.

Jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, l'histoire du monde ne présente que révolutions rapides : nous voyons bien de grands empires; mais ces empires n'ont point de durée, et s'écroulent les uns sur les autres. *L'enfant Dieu* naît, et, d'une humble crêche, partent les rayons qui vont éclairer les hommes, et consolider les nations.

Le premier bienfait de la religion chrétienne fut la destruction de l'esclavage.

Les Anciens ne connoissoient de société possible qu'avec une condition qui divisoit le genre humain en deux classes : les esclaves et les hommes libres. Les sociétés n'existoient que pour les hommes libres, les esclaves étoient en dehors, et ne participoient point à la vie sociale. Les philosophes eux-mêmes nous attestent ce fait; dans leurs prédications pour la liberté, ils nous citent

Digitized by Google

sans cesse, comme des modèles, des États qui n'ont acquis leur célébrité que parce qu'ils étoient soutenus par le service des esclaves : ces grands hommes, ces héros offerts à notre admiration, n'étoient que des propriétaires d'esclaves; l'antiquité tout entière n'a pas connu d'autres moyens pour soutenir l'existence et l'éclat des corps sociaux.

L'Europe, soumise à cette distinction, comme le reste de l'univers, recueillit bientôt le bienfait des dogmes chrétiens, et vit, la première, disparoître de son sein cette triste classification au-delà de laquelle n'avoient pu s'élever les conceptions des plus célèbres législateurs humains; les idées de charité, qui sortent de tous les points de l'Évangile, donnèrent au genre humain une nouvelle existence; et les hommes appelés au royaume spirituel se regardèrent tous comme de la même espèce, en se voyant destinés à un même bonheur.

Les philosophes frémiront, en voyant rattacher la destruction de l'esclavage à la religion chrétienne; je pourrois démontrer ce fait par l'histoire, et faire voir l'esclavage s'éloignant de chaque pays, à mesure que s'y introduit la religion chrétienne : mais cette érudition ne me paroît pas nécessaire, et, comme tout effet doit avoir une cause, je défie tout homme qui a quelque connoissance du cœur humain, de pouvoir assigner une autre cause à la destruction de l'esclavage. Il n'y avoit qu'une cause divine, il n'y avoit qu'une religion, dont la base est l'abnégation de tout intérêt temporel, qui pût renverser une institution si flatteuse pour les passions, et soutenue de toute la force de l'égoïsme.

Cependant le bienfait eût été imparfait, si la religion chrétienne, au milieu de cette confusion de tous les

Digitized by Google

hommes, n'eût en même temps donné le moyen de maintenir l'ordre dans les sociétés devenues si nombreuses. On ne peut méconnoître une grande différence pour la facilité du mouvement social, entre les nations qui admettent l'esclavage, et celles qui ne l'admettent pas : dans la nation qui reconnoît l'esclavage, toutes les occupations basses, serviles, et cependant indispensables, sont remplies par des hommes étrangers au corps social; les citoyens n'ont qu'à s'occuper de la marche de leur société : dès-lors, il est bien plus facile d'entretenir l'ordre et l'harmonie dans une poignée d'hommes choisis, et dégagés en quelque sorte des besoins physiques de l'humanité, que dans une masse où toutes les occupations sont confondues, et dont une grande partie est abrutie par la nature même de ces occupations. Il falloit donc un nouveau ressort pour un nouveau mécanisme, il falloit de nouvelles forces pour vaincre de nouvelles résistances; la religion chrétienne offrit tout, et la main qui versa la liberté sur la terre, donna en même temps les moyens de la régler, et d'en arrêter les écarts possibles.

Pendant et après la destruction de l'empire Romain, les hommes du Nord avoient établi un gouvernement barbare, dans lequel quelques individus, toujours armés, conduisoient d'autres individus comme des bestiaux destinés à leur service; l'Évangile adoucit insensiblement la férocité de ces tyrans, et leur apprit à traiter en frères des hommes que, comme eux, le Créateur avoit *faits à son image*. Il falloit un agent puissant, pour dompter l'orgueil invétéré de ces seigneurs grossiers, ignorans et corrompus; la religion chrétienne fut cet agent, et des dogmes aussi simples que peu nom-

Digitized by Google

breux eurent le pouvoir de changer la face du monde.

La foule des pauvres et des petits, jetés dans la société par la suppression de l'esclavage, éprouva bientôt tous les sentimens d'envie et de haine qu'inspire la vue de la richesse à ceux qui en sont privés. La religion chrétienne donna encore des armes, pour combattre l'effet de ces nouveaux sentimens : par sa doctrine, elle offrit à tous les hommes indistinctement des consolations communes; par l'espérance d'une autre vie, elle diminua la valeur de ces jouissances terrestres, qui n'éblouissent que l'homme privé d'idée spirituelle : toutes les classes se confondirent aux pieds des autels; les passions haineuses, ces tristes inspirations de l'égoïsme, qui causent tant de trouble dans l'ordre social, s'amortirent au nom d'un Dieu mort sur la croix; et l'union naquit entre ceux que leur intérêt temporel auroit rendus ennemis. Philosophes du jour, insensés créateurs de nations, où sont les constitutions qui suppléeront à ces idées pieuses, que vous avez détruites? Où puiserez-vous des forces morales qui aient ainsi la puissance de vaincre et de corriger la nature humaine?

La disparition de l'esclavage, en enlevant aux seigneurs tout droit sur les esclaves, et en répandant ces esclaves devenus libres, dans la société, amena la nécessité d'une autorité forte et puissante, pour contenir ces nouveaux sujets. Cette autorité, confiée à des hommes, alloit prendre la teinte des passions humaines, et pouvoit produire d'autant plus d'écarts, qu'elle trouvoit à sa disposition tous ces individus exclus autrefois de l'ordre social; la religion chrétienne vint encore arrêter les abus possibles de cette grande puissance confiée à des hommes sur d'autres hommes; elle forma une

Digitized by Google

digue solide contre les débordemens d'une autorité dangereuse, mais devenue nécessaire : les Rois, dans leur élévation, furent rappelés par la religion au niveau des autres hommes, et la règle divine enchaîna ceux qui étoient placés au-dessus de toutes les lois humaines.

Quelle différence, mon fils, entre les États qui ont ignoré l'Évangile et ceux qui ont eu le bonheur de pratiquer ses dogmes ! Là, les hommes, traités comme des animaux, ne sont entre les mains de leurs maîtres que de vils instrumens que ces maîtres taillent et brisent à leur volonté ; on ne connoît d'autre sensation, que la sensation physique : la mort est un fait matériel, et l'homme, appelé par les circonstances à la tyrannie, ne peut trouver de frein. Ici, au contraire, le genre humain est ennobli ; l'effet des passions est réglé par les idées spirituelles ; le tyran même reconnoît encore son espèce, et, si sa main n'a pu être arrêtée, le crime est déjà vengé par le repentir et le remords. Là, en un mot, l'homme n'est qu'un animal qui naît, croît et meurt ; ici la vie est un passage à une autre vie plus brillante, l'homme s'élance dans une carrière sans fin, et s'approche de la Divinité.

Sans rechercher, dans l'histoire générale, des faits qui vous feroient sentir, sous le rapport de l'harmonie sociale, la différence des États qui ont connu ou ignoré la doctrine de l'évangile, jetez les yeux sur la France depuis la révolution, et vous pourrez juger de la force des principes religieux, par les résultats de leur absence. En 1789, les Français se séparent de la religion chrétienne, pour chercher un lien social dans d'autres systèmes ; quel spectacle alors a présenté la France? que de morts, que de massacres, que de crimes ! Des

Digitized by Google

hommes qui, chrétiens, étoient de bons citoyens, de bons pères, de bons époux, dégagés des inspirations religieuses, deviennent tout à coup des brigands cruels, de vils assassins, et des bourreaux sans pitié. Ici il n'y a pas à raisonner, tout est palpable : les effets d'une nombreuse société existoient avant l'abandon de la doctrine chrétienne; les passions nées des intérêts opposés qu'amène toujours une grande réunion d'hommes, existoient également; mais ces effets et ces passions étoient contenus par une digue solide; c'est donc à la rupture de la digue que nous devons tous les malheurs qui ont accompagné le débordement.

Si la religion chrétienne a produit d'heureux effets sociaux, partout où elle a été pratiquée, la France en particulier lui doit son existence comme société; c'est cette religion qui a formé pour la France ce ciment moral qui donne l'être à toute nation; c'est elle qui a procuré au corps social, dans son enfance, les forces nécessaires pour surmonter tous les dangers qui ont menacé ses premiers développemens; c'est elle qui l'a amené insensiblement à un grand état de force et de consistance; et, si la France a acquis plus d'illustration que les autres puissances qui l'environnent, c'est parce qu'elle fut plus chrétienne, et qu'elle s'approcha davantage de la pureté des dogmes chrétiens.

Les dogmes de la religion chrétienne formoient, en France, de bons pères, de bons époux, par conséquent de bons citoyens; ces dogmes y formoient d'honnêtes gens, par conséquent de bons administrateurs. La religion chrétienne corrigeoit les mauvais effets des richesses, en inspirant aux riches des sentimens de charité pour les pauvres; elle calmoit les passions envieuses des

Digitized by Google

petits, en leur montrant l'égalité dans le royaume spirituel; elle arrêtoit aussi les écarts dangereux de l'ambition, et éloignoit du cœur des Rois cette horrible pensée du despotisme. Les dogmes de la religion chrétienne, enfin, présentoient un centre d'union à vingt-cinq millions d'individus de tous rangs, de toutes classes, de tout état, et maintenoient l'harmonie entre des hommes agités de mille intérêts aussi variés dans leur forme que dans leur nature. Le lien moral, qui réunissoit la France en corps de nation, étoit donc la religion chrétienne.

Une chose qui vous surprendra, mon fils, ce sera de voir les barbares modernes rendre eux-mêmes hommage à la vérité que je viens d'établir : vous les entendrez dire, pour motiver leurs invasions philosophiques, qu'avant 1789 la France n'avoit pas d'organisation politique, et qu'aucune constitution n'établissoit les devoirs des gouvernans et des gouvernés; emparez-vous de cet aveu, et, sans entrer dans la métaphysique constitutionnelle, arrivez à une conséquence sans réplique : c'est que, si, malgré son défaut d'organisation politique, la France étoit cependant parvenue à obtenir la prépondérance parmi les Puissances de l'Europe, elle n'a pu devoir cet avantage qu'à ce qui existoit, et non à ce qui n'existoit pas; qu'ainsi c'est la religion chrétienne qui existoit, et non une constitution qui n'existoit pas, qui a tiré la France des bras de la barbarie et de l'ignorance, pour l'élever au plus haut degré de civilisation. C'est en effet la religion chrétienne qui étoit la véritable constitution de la France; c'est elle qui, de chaque individu, faisoit un citoyen; c'est elle qui unissoit ensuite tous les citoyens; c'est elle qui, malgré les fautes des grands de la Cour et des Rois, avoit tou-

Digitized by Google

jours soutenu le corps politique; c'est elle seule, en un mot, qui formoit l'édifice social.

En vous disant que la religion chrétienne étoit le lien social de la France, je ne veux pas vous dire que cela étoit écrit sur quelques feuilles fugitives, comme l'exigeroient nos législateurs du jour, qui croient avoir fondé une nation, en écrivant sa constitution sur du papier. Nous ne connoissons l'existence des corps, que par les formes qui nous les rendent palpables : de même nous n'avons d'idée des créations morales, que par les faits qui nous les rendent sensibles. Il n'y a pas d'ordre judiciaire sans magistrats; il n'y a pas d'armée sans soldats; il n'y a pas non plus de religion sans prêtres. Des prêtres, ministres de la religion, étoient donc chargés de réaliser les heureux effets qu'elle devoit produire; par l'application continuelle de la doctrine chrétienne, ils formoient, pour l'association, tout individu destiné à porter le nom de Français; ils le recevoient en venant au monde, le purifioient, lui inspiroient dès l'âge le plus tendre les dogmes qui formoient le lien social, et le maintenoient dans cette direction jusqu'au tombeau.

Ces dogmes étoient aussi simples que peu nombreux : la crainte de Dieu, l'amour de son prochain, l'espérance d'un royaume spirituel, voilà les trois idées principales qui avoient la puissance de contenir cette foule de passions nées dans le tumulte des sociétés. Ces dogmes étoient enseignés à tous les hommes indistinctement, aux fils de Roi comme aux fils de l'artisan; les citoyens de toutes les classes y trouvoient la règle de leurs devoirs; les grands y trouvoient des sentimens de modération; les petits des idées d'obéissance : tout le monde y puisoit des jouissances morales.

Digitized by Google

Les novateurs veulent suppléer à la religion, et prétendent pouvoir régler le mouvement social par la création de sentimens puisés dans les affections temporelles; ils parlent de patrie, de bien public, d'intérêt général: idées vagues et impuissantes! grands mots qui sonnent à l'oreille, et ne répondent pas au cœur! Ce n'est pas au nom d'intérêts temporels, que l'on dirige une masse agitée par des passions ardentes; il faut une inspiration profonde qui puisse atteindre les cœurs, et frapper les consciences; et il n'y a que la religion capable de produire cet effet.

C'est à la religion seule, par exemple, que nous devons cette vertu appelée *probité*, vertu de tous les rangs, de toutes les classes, qui entretient si bien l'harmonie sociale, et qui règle une foule d'actions que les lois ne peuvent atteindre; à cet égard, jamais le raisonnement ne pourra suppléer à l'inspiration religieuse. D'abord, ce seroit déjà bien restreindre le nombre des honnêtes gens, que de le circonscrire à ceux qui ont assez d'habitude des idées abstraites, et assez de temps à perdre pour l'employer à raisonner; ensuite, si l'on ôte l'idée religieuse et la crainte de Dieu, sur quoi donc sera appuyé le principe de probité? Sur l'intérêt général, sur l'avantage commun : ce sont là des spéculations qui ne seront jamais sensibles pour la masse du peuple. L'intérêt général est une abstraction qu'à peine le raisonneur le plus ardu peut saisir; et l'on veut que des ouvriers, des hommes de travail, puissent être dirigés par des vues d'intérêt général : quelle absence de jugement! Qu'est-ce ensuite que l'intérêt général, avec la grandeur de nos États modernes et la promiscuité des hommes?

Digitized by Google

Il est d'ailleurs une foule d'actions cachées à l'égard desquelles le raisonnement deviendroit souvent plus dangereux que profitable. Un homme trouve une bourse bien garnie qu'il peut ramasser, sans être vu de personne : qu'on me dise par quel raisonnement cet homme sera amené à la restitution? je crains bien, au contraire, que, si mon homme raisonne, et s'il vient à savoir que celui qui a perdu la bourse est plus riche que lui, le raisonnement ne vienne lui souffler qu'il faut de l'égalité dans la distribution des richesses, et que par conséquent il doit garder la bourse. Quoi qu'il en soit, je maintiens hardiment que, si dans l'espèce ci-dessus, l'homme qui a trouvé la bourse n'a pas été élevé dans des principes religieux, si c'est un philosophe, c'en est fait pour celui qui l'a perdue; il ne la retrouvera jamais.

Quelques gouvernemens anciens ont remplacé, il est vrai, la crainte de Dieu par un sentiment humain, l'amour de la patrie; mais ce sentiment n'a produit ses effets peu durables que dans des États resserrés, et dans lesquels existoit l'esclavage dans toute sa rigueur. Pour nos grandes sociétés actuelles, avec l'admission de tous les hommes à la vie sociale, il n'y a que la crainte de Dieu qui puisse assurer l'ordre public. Que l'on y réfléchisse bien; que l'on étudie bien le cœur humain; que l'on apprécie bien les ressorts moraux qui dirigent les hommes, et l'on verra que c'est dans le ciel qu'il faut aller chercher le vrai mobile de la probité humaine : la crainte des châtimens a pu maintenir peut-être des hommes qui connoissoient l'esclavage; il n'y a que la crainte de Dieu qui puisse diriger ceux qui ont été rendus à la liberté.

Quand vous parcourrez l'histoire générale des na-

Digitized by Google

tions, vous remarquerez le grand avantage des dogmes de la religion chrétienne. Les peuples anciens ne trouvoient pas, dans leurs combinaisons sociales, les moyens de corriger les effets de la corruption morale qu'amènent toujours l'acquisition des richesses et les progrès de la civilisation. La Grèce devient conquérante, et ses conquêtes amènent sa dissolution. Rome prend le sceptre du monde, et ses principes d'association ne suffisent plus à sa grandeur. Tous les empires de l'histoire ancienne se forment, grandissent et disparoissent.

A côté de ces ruines sociales, voyez les États de l'Europe depuis l'avènement de Jésus-Christ : plus ils s'agrandissent, plus ils se consolident; des peuples informes deviennent de grands peuples; tous les dangers d'une immense population dégagée des liens de l'esclavage, se font sentir; l'ambition, le luxe, la volupté, tout ce qui accompagne la prospérité s'y développe, et cependant les corps politiques s'affermissent au milieu de tant de causes de destruction. Le commerce, cette source éternelle de corruption morale, s'étend; un nouveau monde est offert aux spéculations de l'avidité; toutes les passions personnelles sont exaltées au plus haut degré : soutenus par la religion chrétienne, les États modernes marchent avec assurance au milieu de ces embarras; la religion corrige à mesure les mauvais effets des poisons découverts; ce qui pouvoit amener la perte du monde civilisé, en devient, par la religion, l'ornement et la décoration : ce n'est pas seulement le salut éternel qui est acquis aux hommes, c'est encore le bonheur et la tranquillité terrestre qui sont assurés aux nations.

Lorsque vous lirez l'Histoire de France particulière-

Digitized by Google

ment, vous remarquerez combien de causes de destruction sembloient s'opposer à l'affermissement de ce grand corps politique. De petites nations toutes différentes de mœurs, de coutumes et d'usages; des seigneurs puissans, agités de toutes les fureurs de l'ambition, et pouvant faire partager ces fureurs à leurs vassaux; toutes les passions haineuses mises en fermentation : que d'obstacles au développement du corps social! Mais la religion chrétienne étoit là qui infiltroit, dans tous les esprits, ses dogmes conservateurs; la crainte de Dieu, l'amour du prochain, l'espérance d'un royaume spirituel, étoient enseignés à tous les hommes qui venoient au monde : devant ces dogmes, toutes les causes de divisions disparoissent; et les Français, réunis par la religion, surmontent tous les obstacles que la nature des choses sembloit mettre à leur affermissement politique. Grande et sublime institution, il n'y a que toi pour épurer les cœurs, et les conduire à l'union; et ton abandon seul a pu ramener, dans notre malheureux pays, toutes les horreurs du chaos!

La religion chrétienne, enseignée par les prêtres à tous les individus qui appartenoient à l'association française, formoit donc en France le véritable lien de la société; elle étoit la base de l'éducation sociale, et réalisoit cet effet que Platon et les autres législateurs anciens ont vainement cherché dans des institutions purement humaines.

Ici, en parlant de l'éducation sociale, je dois vous faire remarquer une des erreurs de nos philosophes du jour. Vous les entendrez parler de la puissance et de la nécessité de l'éducation; mais, comme dans toutes leurs rêveries, vous verrez de grands mots et de petites choses :

Digitized by Google

tous ces philosophes, sans en excepter *Rousseau*, ont aperçu l'éducation où elle n'étoit pas, et ne l'ont pas vue où elle étoit; ils ont cru que l'éducation sociale étoit dans les collèges, et les institutions où se forment les littérateurs et les savans.

Quand on parle des sociétés, ce n'est pas dans ce sens rétréci qu'il faut entendre l'éducation. La véritable éducation sociale doit s'étendre à tous les membres de la société sans distinction ; la société n'étant pas composée seulement de personnes dont les enfans peuvent aller aux colléges, mais se composant de la masse de tous les associés, c'est sur cette masse que doit agir l'éducation; il faut que cette foule d'individus, qui, tous dans la société, vont avoir des intérêts différens, trouvent cependant, dans une éducation commune, des principes moraux qui les rallient, et les rattachent à un même centre. Ces principes doivent être simples, parce qu'ils doivent s'appliquer à toutes les classes, à tous les états ; et que, dans toute société, la très-grande majorité des individus, par la nature même de ses occupations, est éloignée de toute idée compliquée. Ces principes doivent aussi être uniformes, et tellement dirigés vers un même but, qu'ils puissent servir de point d'appui dans toutes les positions possibles de l'état social. C'est sur ces principes que doit porter la véritable éducation sociale, et non sur les moyens de faire des savans et des littérateurs. Les sciences et les arts ne font pas le corps de l'édifice social, ils n'en sont que les ornemens; on conçoit très-bien un peuple où chaque individu auroit reçu une éducation convenable à la société, et où cependant personne ne sauroit ni lire ni écrire.

On parle toujours de l'éducation à donner aux gens

Digitized by Google

riches : ce n'est pas cela ; la véritable éducation sociale doit être donnée à tout le peuple ; et c'est même sur la classe la moins riche, et la moins élevée dans l'échelle de la civilisation, qu'elle doit frapper davantage. L'homme riche, au milieu des connoissances dont il est environné, a la possibilité de s'élever jusqu'aux principes d'ordre : le pauvre, habitué et forcé à un travail mécanique, ne l'a pas : dès-lors il faut lui inspirer dès l'enfance ces idées auxquelles il ne pourra jamais parvenir de lui-même. Destiné à faire partie d'un grand tout, le citoyen, à quelque classe qu'il appartienne, doit être en rapport avec ce tout ; et, par conséquent, sa partie intellectuelle doit être dirigée dans le sens de l'impulsion générale.

Remarquez que l'éducation sociale devient d'autant plus nécessaire dans nos gouvernemens actuels, que nous ne connoissons plus d'esclaves : Autrefois l'esclave, sous la férule du maître, suivoit nécessairement la direction que ce maître lui donnoit. Le gouvernement n'avoit pas à conduire ou à surveiller des hommes qui étoient compris dans le bétail de la maison. Mais, depuis que la religion a remis les esclaves sous le gouvernement général de la société, il faut bien que l'homme, devenu libre, quoique de fait il remplisse dans l'état social les fonctions de l'eslavage, soit dirigé dans le sens de la société à laquelle il appartient, et cela ne peut se faire qu'en frappant sa partie morale et intellectuelle de quelque principe simple qui le rattache à cette société.

Il est bien extraordinaire que l'on sente la nécessité d'appliquer de bonne heure les membres d'un enfant au travail mécanique auquel on le destine, et que l'on

Digitized by Google

ne veuille pas sentir la même nécessité pour ce qui regarde la partie morale. Si l'artisan a besoin d'être préparé aux occupations manuelles, il est évident que le citoyen a besoin également d'être préparé aux principes de civilisation nécessaires à la conservation de la société dont il doit faire partie. Je ne concevrai jamais l'ordre possible dans une agrégation de plusieurs millions d'individus, tous agités de passions contraires, si quelque chose de mystérieux ne les unit, si une idée fondamentale ne forme pas un centre, autour duquel chaque individu soit sans cesse retenu comme la planète l'est dans son orbite. Le chaos seroit bientôt dans le ciel, si une impulsion physique n'entraînoit, dans une direction commune, les millions d'astres qui s'y meuvent en tous sens; de même nulle société ne sauroit exister, si une force morale ne ramène sans cesse tous les associés au centre dont ils tendent à s'éloigner.

Cette force morale, cette attraction permanente vers l'ordre, ne peut être que le résultat d'une éducation sociale, et la religion chrétienne est parfaite pour donner cette éducation. Par la grandeur et la simplicité de ses dogmes, elle parle à tous les esprits; par l'idée d'un Dieu mort sur la croix pour le salut du monde, elle répand sur la terre des sentimens inépuisables de bonté et de miséricorde; par ses espérances infinies, elle calme l'ardeur des passions temporelles, et offre des consolations à tous les chagrins, à toutes les peines, à toutes les douleurs.

O mon fils! quel seroit le sort de l'homme sur la terre, s'il étoit privé de l'existence spirituelle qui lui a été donnée par la religion! ôtez-lui l'espérance et la foi, je ne vois plus en lui qu'un être dégradé et placé au dernier

Digitized by Google

échelon des animaux; la raison devient pour lui un présent cruel, l'avenir un tourment effroyable : à peine arrivé au printemps de sa vie, il n'a plus en perspective que les infirmités et la vieillesse; il se sent éteindre tous les jours, et des cris de rage sont ses derniers soupirs. Dans cette triste hypothèse, la bête brute seroit mille fois plus heureuse que lui; elle ne connoit ni passé ni avenir, et vit tout entière dans le présent. Mais, pour l'homme, le présent n'est rien; toujours agité des souvenirs du passé, et de la prévoyance de l'avenir, son existence est hors de lui; il ne vit que de ce qui a été ou de ce qui n'est pas encore; l'espérance le prend à sa naissance, et le conduit jusqu'au tombeau : si ce tombeau étoit le néant, si la mort étoit la fin de l'homme, le Créateur seroit le plus cruel des tyrans, et l'homme la plus misérable des créatures. Non, Dieu ne nous a point donné les idées spirituelles comme des lueurs trompeuses qui devoient nous égarer, et nous conduire à un précipice sans fond; il ne nous a pas inspiré des sentimens élevés, pour nous mener à une plus grande abjection, et l'homme qu'il a fait à son image n'est pas un animal stupide destiné à végéter, souffrir et mourir.

La religion chrétienne étoit donc en France la base de l'union sociale : c'est par elle que toutes les parties de l'État, d'abord si divisées et si disparates, s'étoient réunies insensiblement, et avoient formé ce corps majestueux que l'univers admiroit comme un chef-d'œuvre de civilisation; c'est par elle que ce corps avoit résisté à tous les dangers qui l'avoient menacé dans sa longue carrière; c'est elle enfin qui formoit l'unité sociale au milieu des causes multipliées de division, qu'avoient

Digitized by Google

amenées le progrès des sciences, le développement de l'industrie, et l'accumulation des richesses.

Nous allons apprécier maintenant les causes et les effets des principaux faits de la révolution.

Digitized by Google

QUATRIÈME LETTRE.

DE LA DESTRUCTION DES TROIS ORDRES.

Le premier acte que la postérité reprochera à l'assemblée constituante, est la destruction des trois Ordres, et l'envahissement des propriétés de toute nature, appartenant aux deux premiers, pour en faire une nouvelle distribution. Je vais, dans cette lettre, fixer votre attention sur cette destruction, que les publicistes modernes vous présenteront comme un progrès de la civilisation.

Vous avez vu que trois Ordres existoient en France, et que ces Ordres étoient désignés par les noms de clergé, de noblesse, et de tiers-état. Le clergé formoit la morale publique par la religion; la noblesse, en imprimant un fond d'honneur au caractère national, remplissoit les hautes places de l'État, et notamment les dignités militaires; le tiers-état n'avoit pas de fonction active; il se composoit des notables parmi les propriétaires non ecclésiastiques, non nobles, consultés seulement dans les dangers de l'État.

Ces trois Ordres ainsi distingués étoient les appuis de l'association française; placés chacun dans des systèmes différens, ils donnoient tous, à l'autorité royale chargée de diriger le mouvement social, les secours qui dépendoient de leurs positions. Les deux premiers Ordres, qui avoient une mission active et permanente, trouvoient dans des propriétés foncières, fixées irrévo-

Digitized by Google

cablement entre leurs mains, une indépendance et une sécurité qui leur permettoient de se livrer sans réserve à toute l'étendue de leurs fonctions. Le tiers-état, étranger à la marche journalière du gouvernement, avoit une législation plus mobile pour la circulation de ses propriétés.

Cette différence de législation sur les propriétés, qui, dans le fait, constituoit à elle seule l'existence des Ordres, fut le seul prétexte mis en avant pour leur destruction. On n'annonça d'ailleurs aucune idée morale, aucune combinaison sociale; une nouvelle distribution matérielle des propriétés de France fut le grand œuvre que l'on proposa à la nation, comme le *nec plus ultra* de la civilisation. Pour nous, mon fils, qui voyons dans une société autre chose que des terres et des écus, envisageons cette destruction sous des rapports plus rapprochés de l'ordre social.

Le premier et le plus funeste résultat de cette destruction, fut de rompre l'association française, et, par conséquent, de semer la discorde et le trouble où régnoient l'union et l'harmonie. Vous avez vu, dans ma deuxième lettre, que ce qui fait les nations est une certaine impulsion morale qui rallie tous les citoyens autour d'un même centre. Lorsque l'assemblée constituante proclama la destruction des trois Ordres, évidemment elle altéra l'unité de cette impulsion. A la place d'une base commune généralement adoptée, elle mit des systèmes qui ne pouvoient plus servir de point de ralliement, et qui, au contraire, alloient devenir des occasions de divergences; elle changea la foi politique de tous les Français : elle altéra donc leur union, et rompit ainsi la société qui n'existoit que par cette union. Les

Digitized by Google

Français, tous d'accord jusque-là, cessèrent d'avoir les mêmes idées; des opinions différentes s'élevèrent sur le changement proclamé; les uns l'adoptèrent, les autres le rejetèrent. Dans ce conflit, pour lequel ne pouvoit pas exister de tribunal, la force devint le seul juge, et les associés se trouvèrent convertis en adversaires : c'est ainsi que l'histoire nous retrace la naissance de ces divisions, qui ont toujours fini par amener la destruction des nations qui n'ont pas su s'en garantir.

Rappelez-vous que ce n'est pas le nombre d'hommes qui fait l'existence et la force d'une nation; les hommes isolés, quelque nombreux qu'ils soient, seront toujours foibles, et ne formeront qu'une troupe facile à dissiper. C'est l'union qui les rend citoyens, et qui fait leur force; c'est l'union qui, les rattachant les uns aux autres, en forme ces corps vigoureux, capables de surmonter toutes les résistances. En divisant un tout en plusieurs parties, on affoiblit nécessairement la puissance de l'ensemble; en physique, nous ne connoissons pas d'autre moyen pour maîtriser les grandes masses. Il en est de même à l'égard des nations; divisez-les, désunissez les citoyens, vous leur enlevez toutes leurs forces. Les destructeurs des trois Ordres ont donc fait ce grand mal à la France : par la proclamation de leurs nouveaux systèmes, ils ont rompu le faisceau qui faisoit sa force; ils ont désuni les Français; ils ont enfin établi des partis où il y avoit unité.

Avant 1789, les Français n'étendoient pas leurs vues au-delà de la famille, et n'avoient pas de prétention au règlement général de la société : on obéissoit aux lois, non parce qu'elles s'accordoient avec nos systèmes, mais parce qu'elles étoient lois : on respectoit l'autorité, non

Digitized by Google

pas par la conviction du raisonnement, mais parce que ce respect étoit enseigné, dès l'âge le plus tendre, comme le premier devoir ; et de ces inspirations se formoit dans tous les esprits un sentiment d'amour, de confiance et d'abandon, qui, en faisant le bonheur particulier, assuroit la tranquillité générale.

A la nouvelle proclamation de l'assemblée constituante, les idées de famille, l'obéissance aux lois, le respect pour l'autorité, tout disparut, et avec eux les conséquences morales qui en étoient la suite. Le parent fut enlevé à la famille, pour être appelé aux discussions politiques ; avant d'exécuter les lois, il fallut rechercher si elles étoient conformes aux idées nouvelles ; avant d'obéir à l'autorité, il fallut examiner si l'autorité marchoit dans le sens des systèmes proclamés. Dans ce déplacement général, chacun perdit les inspirations qui lui avoient été données par l'éducation ; les lois ne furent plus que des sujets de dispute ; l'autorité, soumise à une critique continuelle, perdit toute sa force ; et le Français, au lieu d'un citoyen confiant, fidèle et reconnoissant, n'offrit plus qu'un sujet insubordonné, ingrat et bientôt criminel.

En envisageant la destruction des trois Ordres sous des points de vue semblables, on se seroit bien gardé d'applaudir un seul instant à cette œuvre de dissolution. Quand il s'agit de l'existence des nations, ce n'est pas aux résultats matériels qu'il faut s'arrêter ; il faut s'élever dans les régions intellectuelles, apprécier les développemens moraux, et calculer le jeu et le mouvement des passions humaines. On riroit d'un législateur qui voudroit régler une société avec l'équerre, en arpentant les terres, et en classant les propriétés ; riez aussi de ces

Digitized by Google

docteurs français, qui n'ont vu, dans la politique, que des calculs de géométrie, et, dans la destruction d'une législation, qu'un fait isolé et sans conséquence pour l'avenir.

Ces réformateurs de nations n'ont pas aperçu les changemens immenses que la destruction des trois Ordres a apportés au pivot du gouvernement français, à l'autorité royale, ce pouvoir jadis si bien combiné pour le maintien de l'ordre public et de la tranquillité générale. Il est vraiment pitoyable de voir aujourd'hui les brouillons politiques parler de l'autorité, et vouloir en obtenir les mêmes résultats qu'avant la révolution. Parce qu'ils emploient les mêmes mots, ils croient trouver les mêmes choses, et pensent qu'il leur suffit d'appeler *Roi* la personne qui gouverne, pour créer une autorité royale. Voyons, mon fils, ce qu'étoit en France l'autorité royale, et ne nous laissons pas égarer par les grands raisonnemens de ces petits publicistes.

Plus une société est nombreuse, plus elle a de causes d'agitation; et plus aussi l'autorité qui gouverne doit avoir de puissance : mais cette autorité devant être confiée à des hommes, c'est-à-dire, à des êtres susceptibles de passions, il pourroit arriver que la personne destinée à en être revêtue abusât de sa position, et qu'ainsi cette création politique tournât contre son but. L'inconvénient deviendroit extrême dans une grande société; et plus la nature des choses auroit exigé de force dans l'établissement de l'autorité, plus le danger seroit considérable.

En France, cette autorité avoit été fixée entre les mains d'une seule famille; et l'hérédité, de mâle en mâle, par primogéniture, avoit été établie comme base

Digitized by Google

de sa transmission : cependant ces lois de transmission de l'autorité royale n'étoient qu'un moyen de la conserver entière, et de la mettre hors des spéculations de l'ambition : elles ne constituoient pas proprement sa nature, et ne faisoient rien à l'étendue de ses droits ni aux limites de son action. Les droits de la royauté en France, ses fonctions, son pouvoir, toute son existence, en un mot, étoit le résultat d'une foule de combinaisons que le temps, qui prépare tout, avoit appropriées à l'état de la société.

La royauté avoit eu besoin d'être environnée d'un grand éclat, et relevée par tout ce qui peut frapper les esprits, et en imposer à l'imagination. Pour produire cet effet et le produire sans danger, il avoit fallu des corps intermédiaires, qui pussent, d'un côté, habituer les yeux à supporter l'éclat de l'astre royal, et de l'autre, adoucir les rayons trop vifs qui auroient pu en émaner. Ces corps intermédiaires étoient les différens Ordres dont la destruction fut si hardiment prononcée par l'assemblée constituante. Par des nuances insensibles, ces Ordres amenoient les sujets au respect et à la vénération pour l'autorité royale. Les sujets arrivoient ainsi par degrés jusqu'à ce sentiment composé, qui faisoit du Roi un être extraordinaire, placé au-dessus de la société, et ils supportoient sans envie l'éclat de la majesté royale.

Sous un autre rapport, les Ordres de l'État, admis au partage du pouvoir, rendoient sans danger les écarts possibles de la personne royale. Nos publicistes modernes croient avoir tout fait, quand ils ont établi des peines pour punir les fautes. L'art du législateur est de les prévenir, et d'empêcher des évènemens qui sont tou-

Digitized by Google

jours irréparables. Que sont les lois pour punir des actions qui les détruisent? Qui peut réparer le bouleversement d'une société, quand elle n'existe plus? Où sont les tribunaux qui jugeront les erreurs de l'assemblée constituante? Les choses étoient arrangées sagement en France, lorsque des Ordres bien établis prévenoient les convulsions politiques, et empêchoient le crime de naître, au lieu de le punir. L'autorité royale alors, armée d'un grand pouvoir, pouvoit faire le bien et jamais le mal; l'existence des Ordres paralysoit sa puissance aussitôt qu'elle devenoit dangereuse.

Ainsi l'autorité royale en France n'étoit pas seulement l'autorité de la personne appelée *Roi*, c'étoit une création morale, résultat de plusieurs institutions qui se balançoient entre elles, et formoient ensemble un pouvoir conservateur de l'ordre social. En détruisant quelques-unes des parties qui, réunies, composoient le pouvoir royal, on altéra l'essence, et l'on changea tout-à-fait la nature de l'autorité. On laissa bien subsister le même mot; mais on eut une chose différente. L'autorité royale, dépouillée de ses accessoires, ne donna plus les mêmes résultats : jusque-là, combinée avec des Ordres subordonnés, elle avoit produit des effets admirables; livrée sans réserve à une seule personne, elle ne pouvoit plus convenir au gouvernement modéré d'une grande société.

Aussi les faits ont-ils été conséquens avec les principes. Lorsqu'après l'anarchie on voulut rétablir en France le gouvernement monarchique, ce gouvernement se trouva tout de suite être le plus violent despotisme. On a fait un grand reproche à Bonaparte de ce despotisme; ce n'étoit pas à lui que ce reproche devoit

Digitized by Google

être fait, mais à ceux qui avoient détruit toutes les limites mises à l'autorité qui doit gouverner; tout autre que Bonaparte eût été emporté comme lui. Comment vouloir maîtriser un torrent, quand on a rompu toutes les digues? Les Bourbons eux-mêmes, rétablis sur un trône légitime, ne pourront franchir les écueils qui les attendent; et leurs vertus, non plus que leurs droits, ne sauront produire l'ordre dans le tourbillon tumultueux où les a jetés le nouveau système.

La destruction des Ordres a donc changé entièrement la nature de l'autorité royale; elle a laissé sans contrepoids une force immense, qui, dans un seul de ses mouvemens, peut emporter la société; d'un pouvoir bienfaisant, protecteur, elle a fait une institution dangereuse et despotique par essence.

Si la destruction des Ordres a apporté des changemens notables à la nature de l'autorité, d'un autre côté, elle lui a enlevé toutes ses garanties, et par conséquent toute sa sécurité. Le premier intérêt d'une nation est de consolider l'autorité qui gouverne; mais ce n'est pas dans les individus qu'on pourra trouver de l'appui pour cette consolidation: l'individu isolé, ne voyant jamais que son intérêt personnel, ne peut être d'aucun secours quand l'autorité est attaquée; cet individu ne connoît que le moment, ne pense qu'à son affaire, et se laisse éblouir par tout ce qui le touche.

A la place des individus, mettez des corporations; leurs droits, leurs privilèges, l'esprit de corps, deviennent autant de résistances insurmontables contre les séductions révolutionnaires; le corps ne se décide pas par l'intérêt d'un jour, il n'agit pas par l'impulsion du moment; c'est l'avenir qu'il envisage, toutes ses concep-

Digitized by Google

tions sont morales; et ses passions, s'il en a, ne tendent qu'à la conservation et à la tranquillité. C'étoit donc une heureuse situation pour l'autorité royale en France, que d'avoir devant elle des Ordres, qui étoient, pour ainsi dire, ses forteresses et ses avant-postes : la destruction de ces forteresses a mis l'ennemi dans la place, et l'autorité qui gouverne, s'est trouvée abandonnée par-là au premier venu assez audacieux pour s'en emparer.

Les révolutionnaires ont substitué à l'esprit de corps, l'appât de gros salaires, et ont cru par-là donner à l'autorité les garanties qu'offroit l'existence des Ordres. C'étoit bien peu connoître le cœur humain : des salaires peuvent être donnés par tout le monde; quelle sécurité peut-il en résulter pour le gouvernement? Quand un nouveau venu se présente, si l'homme payé est prudent, il hésite peut-être un instant, regarde quelque temps autour de lui, et attend la décision du conflit; mais au fond, peu lui importe que ce soit *César* ou *Pompée* qui triomphe; pourvu qu'il continue d'être payé, gouverne qui pourra; l'astre qui fertilise son terrain est l'astre qu'il adore.

L'établissement des corps offre bien d'autres obstacles aux dangers des innovations; l'argent, ce puissant mobile des révolutions, perd tout son pouvoir sur la corporation; l'existence de cette corporation, tout entière dans l'avenir, ne laisse pas d'ouvertures aux caresses d'un usurpateur; la corporation ne pouvant rien tenir de l'homme, le changement de personne ne sauroit jamais la flatter; en un mot, l'ambition du moment peut tout sur les individus, elle ne peut rien sur les corps : l'existence des corps est donc avantageuse à la stabilité de l'autorité qui gouverne.

Digitized by Google

Ici les effets ont encore répondu aux causes. La destruction des Ordres opérée, l'autorité, alors entre les mains de Louis XVI, fut détruite aussitôt. Après l'anarchie, on rétablit une autorité pour remplacer celle fixée autrefois entre les mains des Bourbons; la nouvelle autorité, sans appui, sans corporation, se trouva être à la merci de tous ceux qui surent se rendre les maîtres des caisses publiques. Bonaparte arriva : dans sa nudité politique, il ne put conserver l'autorité, malgré ses armées et ses victoires. Louis XVIII rentré apporta en vain des droits et la légitimité, l'autorité s'échappa encore de ses mains; enfin, Bonaparte, une seconde fois sur le trône, fut obligé de déguerpir une seconde fois, faute de trouver aucune corporation qui pût lui prêter un appui. Puissent ces faits, qui se sont passés sous nos yeux, servir de leçon pour l'avenir! mais je n'ose l'espérer; la suppression des Ordres est devenue une affaire de système, et l'esprit systématique ne fut jamais corrigé par l'expérience.

En détruisant les deux premiers Ordres, qui participoient au soutien de l'autorité royale, et qui, par leur fixité, assurèrent la tranquillité de l'État, les révolutionnaires eurent en vue de mettre en circulation le pouvoir et l'autorité, et d'appeler tous les individus à leur partage; cette idée, que l'on a présentée comme un progrès social, est l'idée la plus fausse qui pût être mise en avant, surtout dans l'état où se trouvoit la société en France.

Pour motiver cette étrange innovation, les révolutionnaires ont négligé l'expérience, et n'ont voulu connoître d'autre guide que le raisonnement. Mais d'abord le raisonnement ne peut faire la bonté d'une institution;

Digitized by Google

c'est le résultat seul qui en détermine l'utilité. Nous n'analysons pas les causes qui entretiennent l'univers; c'est pour l'harmonie qui en sort que nous portons nos adorations à la Providence. Quand on aura tiré de mots, artistement arrangés, les plus brillantes conséquences écrites, en fera-t-on naître l'ordre et la tranquillité? Ce sont les choses, ce sont les réalités, et non les conceptions idéales, qui font le bonheur des sociétés. Quelle fut donc cette manie de mettre le raisonnement à la place des faits, d'anéantir tout à coup des institutions qui donnoient l'ordre et le bonheur en France, pour y substituer de nouvelles distributions de pouvoir dont on ignoroit les effets? Quelle idée sauvage de détruire une machine toute faite, de briser des ressorts en activité, pour essayer d'un nouveau mécanisme qui n'avoit pour lui que l'esprit de système qui le proposoit! Orgueilleux destructeurs! eh! qui donc vous avoit appris la science de la création? qui donc vous avoit découvert ces prétendues perfections de l'ordre moral? qui donc vous avoit donné la puissance de produire sans intermédiaire, sans préparation, et sans l'action du temps? Les effets du nouvel œuvre furent aussi funestes que son entreprise avoit été téméraire; et, de la loterie de pouvoirs ouverte par les révolutionnaires, il ne sortit que des troubles et des commotions.

L'ordre et la tranquillité, ces premiers besoins de toute société, découloient nécessairement en France de la distinction des rangs, et des différens classemens qui existoient. D'un côté, le nombre des concurrens, pour les places et les honneurs, étoit restreint, et par conséquent l'ardeur de l'intérêt personnel amortie; de l'autre, les privilèges des deux premiers Ordres, et leur immu-

Digitized by Google

tabilité, donnoient à la société une assiette fixe, et toujours la même. En ouvrant avec fracas le temple des honneurs à la foule du peuple, on sema l'ambition dans toutes les têtes, on éveilla toutes les passions ardentes; et, d'une nation tranquille et obéissante, on fit une armée d'athlètes et de concurrens. Quel singulier moyen, pour obtenir la tranquillité, que de mettre toutes les dignités de l'État à l'encan! Quel calme que celui qui doit résulter du déchaînement de tous les vents! Et comment a-t-on pu citer, comme un progrès de la civilisation, un système qui tend à maintenir la société dans une agitation continuelle?

C'étoit d'ailleurs une erreur bien grave que d'établir en principe que le gouvernement d'une société doit faire l'occupation principale de tous les associés. Dans nos sociétés nombreuses, les individus sont protégés par le gouvernement; mais ils n'en font pas essentiellement partie; leur sphère d'activité est restreinte à leurs affaires particulières : il doit leur suffire de trouver dans le gouvernement appui et protection contre les attaques personnelles. Vouloir leur donner une part active dans ce même gouvernement, c'est tout confondre et tout bouleverser, c'est mêler l'intérêt général avec l'intérêt particulier; c'est établir des droits où il n'y a que des devoirs; c'est, en un mot, faire des associés équivoques, qui ne sont ni sujets ni citoyens.

Il est ensuite une observation importante, échappée à la sagacité des raisonneurs sur l'état de fortune qui doit appartenir à tout individu appelé à participer au gouvernement. Dans un système destiné à produire l'ordre, la première condition exigée de tout homme public sera toujours d'être au-dessus de ces besoins qui ne permet-

Digitized by Google

tent pas assez de calme pour suivre le mouvement de la machine sociale. Mettez en place l'homme rassuré contre les besoins de la vie par une fortune indépendante, il ne sera pas réduit par l'appât d'un gain pécuniaire; il ne sera pas entraîné par mille petites passions qui troublent sans cesse la société, et il s'occupera, avec quelque élévation, de la chose commune. Au contraire, choisissez l'homme privé de fortune : tourmenté de passions personnelles, irrité par les froissemens journaliers du besoin, il ne s'occupera jamais du bonheur des gouvernés; dans la chose publique, il ne verra que lui, et, dans l'intérêt général, que son propre intérêt.

Mais, dit-on, les lumières se trouvent partout; pourquoi borner la carrière publique? Eh! sans doute, les lumières se trouvent partout. Mais ce ne sont pas les lumières qui soutiennent les nations; ce sont les affections, ce sont les idées morales, ce sont les sentimens inspirés; et tout cela se détermine par la position sociale, et non par les lumières. Le talent n'est rien pour produire l'ordre. Ce sont les bons citoyens, ce sont les honnêtes gens, et non les raisonneurs et les savans, qui consolident le corps politique. Les vrais apôtres du système social sont comme ceux de l'Évangile; c'est leur probité, c'est leur bonne foi, bien plus que leur instruction, qui leur confère le caractère sacré.

Sur ce point encore l'expérience a confirmé la raison. En 1789, on abandonna les vertus sociales pour faire un appel aux talens et aux lumières; les hommes les plus éclairés, les écrivains les plus distingués, les savans les plus profonds furent réunis : qu'est-il résulté de cette réunion? Les vices qui naissent des sociétés nombreuses, et de l'accumulation des richesses, jusqu'alors

Digitized by Google

enchaînés, se débordèrent avec violence; chaque mesure prise par les savans fut une porte ouverte aux crimes et aux désordres, et l'anarchie la plus hideuse vint affliger la nation la plus douce et la plus aimante. Certes, les lumières ne manquoient pas; les discours les plus brillans furent prononcés; les discussions les mieux écrites furent imprimées : d'un autre côté, la puissance des nouveaux venus n'avoit pas de bornes; nul obstacle ne les arrêtoit dans leurs créations; ils pouvoient tout ce qu'ils vouloient : il faut donc dans l'ordre social autre chose que du talent.

Oui, mon fils, les lumières ne sont rien pour gouverner les hommes; comme ces feux follets qui n'apparoissent au voyageur que pour l'égarer davantage, elles nous éblouissent et nous aveuglent; elles nous empêchent de voir la liaison qui rattache la marche des sociétés à celles de la Providence; elles nous font méconnoître un bien qui existe, pour chercher un mieux imaginaire; leur éclat ne nous frappe un moment, que pour nous laisser pour long-temps dans une obscurité profonde.

Revenons à l'homme public. On a été obligé de créer une situation extraordinaire pour le chef du gouvernement : la famille qui est revêtue de l'autorité est au-dessus de la société; tout ce qui peut flatter l'humanité lui est accordé; besoins, jouissances de luxe, de grandeur, la famille royale a tout; pourquoi? pour qu'il ne lui reste plus d'autre désir que celui de faire le bien, pour que rien ne puisse la détourner de cette idée, pour qu'aucune passion personnelle ne vienne se mettre à la place de celle du bonheur public. L'existence des hommes destinés à s'occuper du gouvernement doit être rapprochée, autant que possible, de celle du monarque;

Digitized by Google

plus ils seront indépendans des choses et des hommes, et plus ils se livreront avec abandon aux fonctions qui leur seront confiées.

Rousseau a dit une grande vérité : l'homme est naturellement bon, il aime son semblable; et, s'il n'étoit détourné par quelque idée d'intérêt personnel, son plus grand bonheur seroit de faire celui des autres. Lorsqu'il conçoit de la haine contre un individu, c'est qu'il voit dans cet individu un obstacle à ses désirs; ce n'est pas son semblable qu'il hait, c'est un opposant, c'est un contradicteur qu'il ne peut supporter : ôtez l'occasion des contradictions, faites cesser les causes d'opposition, et et vous ne trouverez plus qu'amour et attachement. Sans l'éveil donné par la révolution à toutes les passions haineuses, combien de gens qui se sont détestés, se seroient aimés toute leur vie! combien d'ennemis acharnés auroient vécu dans la plus douce intimité! C'étoit donc une heureuse création que celle de privilèges au profit de certaines classes, parce que la sécurité qui en résultoit pour les hommes publics les mettoit à même de ne s'occuper que du bien général, et que, ne rencontrant que peu ou point d'opposition à leur intérêt pécuniaire, ils n'avoient que des actions de bonté à répandre dans la société.

Je vois un seigneur de paroisse assuré dans tous les besoins de la vie par des revenus certains, et appuyés de toute la force de la législation; nulle inquiétude sociale ne le tourmente; il est sûr de son existence, et n'a rien à craindre du cours ordinaire des choses : un tel homme, fera nécessairement le bien de son village; il voudra que les habitans de son domaine soient le plus heureux possible; il est homme, et suivra les inspirations de l'huma-

Digitized by Google

nité, quand elle n'est pas contrariée; il est de plus chrétien, et les maximes de charité chrétienne viendront ajouter à sa bonté native. Pourquoi feroit-il le mal? Sa position le place au-dessus des oppositions journalières nées des besoins; il ne peut avoir de contact avec les autres que pour leur bien.

Détruisez l'existence de ce seigneur; mobilisez cette fortune fixe et permanente; offrez-la aux spéculations de concurrens avides, et vous ne rencontrerez plus que haine, jalousie et troubles, où régnoient des inspirations nobles et généreuses. A la place du calme et de l'ordre qui résultoient de cette fortune si bien organisée, vous verrez toutes les passions avides se développer; le bonheur public disparoîtra, et il ne restera aux habitans, jadis heureux par l'immutabilité de la propriété, que le spectacle des vices et des crimes des nouveaux aspirans.

Fixez vos regards, mon fils, sur ces deux hypothèses, et appréciez-les avec attention : dans l'une comme dans l'autre ce sont des hommes et des richesses; d'où vient donc la différence? D'une seule cause, de la distribution de ces richesses, et de la manière dont elles sont possédées. C'est ainsi que des choses, qui semblent purement matérielles, ont cependant des effets moraux, dont l'influence pèse d'un poids immense sur l'équilibre social.

La Providence avoit donc amené les choses à un point heureux en France, en fixant de grandes richesses dans les deux premiers Ordres de l'État. Cette fixité étoit devenue un moyen puissant d'ordre social, en laissant aux personnes appelées aux fonctions publiques les sentimens et les inspirations convenables. En détruisant l'existence des Ordres, et en mettant en circulation

Digitized by Google

leurs honneurs et leurs richesses, on a cru faire une œuvre de génie, et l'on n'a fait qu'ouvrir la porte à toutes les passions dangereuses, et répandre dans la société des germes éternels de trouble et d'agitation.

Digitized by Google

CINQUIÈME LETTRE.

DE LA NOUVELLE DISTRIBUTION DES BIENS.

Nous venons de voir les funestes effets de la destruction des Ordres; recherchons dans cette lettre les résultats qui sortiront de l'envahissement des propriétés appartenant au clergé et à la noblesse, et de la nouvelle distribution de ces propriétés.

L'assemblée constituante, après avoir détruit les Ordres, s'empara des propriétés de tout genre qui appartenoient aux deux premiers, et les distribua à sa manière. Laissons là l'iniquité révoltante de ce dépouillement, et ne nous attachons qu'aux effets moraux.

Ces propriétés étoient de deux sortes; les emplois publics, et les biens particuliers qui produisent des revenus : à l'égard des emplois publics, les révolutionnaires les réunirent dans les mains d'un être moral, qu'ils appelèrent *gouvernement;* ils s'emparèrent ensuite de ce gouvernement, et se trouvèrent par là les maîtres de toutes les places de l'État. Quant aux propriétés matérielles, ils les mirent en loterie, et donnèrent les meilleurs lots à ceux qui montrèrent le plus de mauvaise foi et le plus d'éloignement pour la probité. Tout cela fut fait avec l'appui du raisonnement, et fut décoré pompeusement du nom d'intérêt général. Mon fils, suspendez votre indignation, pour apprécier de sang-froid les résultats que doit donner un tel bouleversement.

Digitized by Google

DES EMPLOIS PUBLICS.

Dans toute société il y a des pouvoirs nécessaires pour gouverner, autrement dits, des emplois publics; à ces emplois sont attachés ou des honneurs ou des salaires, quelquefois séparément, souvent réunis; ces emplois sont répartis diversement, suivant les différentes institutions de chaque société : à cet égard faites une remarque importante, c'est que la somme de pouvoirs nécessaire à une société parvenue à un développement donné est toujours la même, quelle qu'en soit la distribution, et qu'ainsi le renversement des possesseurs de l'autorité ne diminue pas pour cela la masse de cette autorité devenue nécessaire. Lors donc que l'assemblée constituante détruisit les ordres du clergé et de la noblesse, à qui les institutions sociales attribuoient une grande portion de l'autorité qui gouvernoit, cette autorité ne périt pas avec eux, et resta à distribuer; c'est dans cette distribution que vous allez voir toutes les fautes des nouveaux créateurs.

Dans le système des corps intermédiaires, certaines places dépendantes de l'autorité qui gouverne étoient devenues des propriétés particulières, telles que les charges de magistrature, par exemple. De cet établissement, que l'on a cherché à avilir par le nom impropre de vénalité, étoit résulté beaucoup de bien : le possesseur d'une charge veilloit sur sa charge, avec cette attention que le propriétaire donne à sa chose; et, comme le seul moyen d'embellir sa propriété étoient la considération et l'honneur, cet honneur et cette considération étoient naturellement le premier but de tout magistrat.

De son côté, le gouvernement, qui n'avoit pas à nommer à ces charges, n'avoit ni les embarras ni les repro-

Digitized by Google

ches des mauvais choix; il avoit bien établi des conditions d'admission liées à des vues d'ordre public, mais ces conditions ne nécessitoient pas son intervention journalière, et le Roi n'avoit pas besoin de commis, pour lui fabriquer des magistrats. En donnant au gouvernement la nomination à toutes les places, on ouvrit une carrière immense aux brigues, aux cabales, et l'on fit naître pour ce même gouvernement des embarras insurmontables.

Quand il s'agit de faire remplir une place publique, il n'y a pas de signes certains auxquels on puisse reconnoître le mérite des sujets. Les qualités de l'ame ne peuvent se mesurer comme les qualités physiques; il n'y a pas de toise morale : ce n'est donc qu'à des présomptions de capacité que l'on peut s'arrêter; et jamais on n'a imaginé d'autre garantie pour l'ordre public. Autrefois, ces présomptions de capacité sortoient naturellement de l'existence des Ordres, du classement des citoyens, de la fortune des familles, et de l'éducation que cette fortune supposoit. Mais, quand la nomination à toutes les places fut attribuée au gouvernement, toute présomption de capacité cessa, et par suite il n'y eut plus de garantie pour la chose commune.

Quelle garantie en effet peut sortir du choix arbitraire fait par un ministre, et de fait, comment se font ces choix? Dans un royaume étendu, le ministre ne peut connoître aucun des sujets qu'il nomme; il lui faut donc des commis pour prendre des renseignemens : ainsi ce seront les commis qui décideront des choix. Ces commis sont des subalternes peu fortunés, ils seront donc faciles à suborner; de plus, ces commis, habitués au travail du bureau, sont incapables de sentir la dignité

Digitized by Google

des places auxquelles ils nomment. Peu avancés dans l'échelle sociale, ils seront environnés de commères et et de gens affamés qui influeront plus sur eux que des pères de famille respectables qui leur seront inconnus; ainsi, en définitive, ce sera l'intrigue, l'argent, les sollicitations qui décideront du choix des magistrats; et ce sera un commis au personnel, qui composera les Cours souveraines.

Dans nos fréquentes révolutions, j'ai vu bien des fois recomposer l'ordre judiciaire; je ne sais si beaucoup de personnes ont partagé mon indignation, mais rien ne m'a jamais paru plus vil que ce concours tumultueux de gens appelés à porter le titre de magistrats, et sollicitant dans les bureaux de la chancellerie. Il m'a semblé qu'il n'y avoit pas là un seul être d'étoffe à faire un magistrat, et que l'homme, qui s'étoit ainsi abaissé, étoit indigne de jamais porter ce nom. Quel respect le public peut-il avoir pour un homme qui étoit la veille valet d'antichambre chez un commis, et qui, le lendemain, triomphant de sa bassesse, va revêtir la pourpre? Quelle idée aussi le public ne doit-il pas prendre d'un magistrat fabriqué par un commis à gage? On conçoit que dans une entreprise commerciale on ait un contrôleur, pour vérifier les qualités des objets fabriqués; mais avoir un contrôleur pour choisir les hommes qui doivent être magistrats, contrôler les concurrens à la magistrature comme on contrôle les bestiaux d'une exploitation, c'est une idée révoltante, c'est jeter la dégradation sur la magistrature, et sur les hommes qui doivent en être revêtus. Voyez au surplus ce qu'a produit la nouvelle manière de choisir : dans cette foule de juges nommés depuis la révolution, combien s'en est-il trouvé qui aient eu les qua-

Digitized by Google

lités de leur place? En supprimant les circonstances qui donnoient des présomptions de capacité, on a donc ôté à la nation toutes les garanties qui existoient pour elle dans l'exercice des fonctions de la magistrature.

Les révolutionnaires, en s'emparant des places publiques pour les donner à leurs créatures, crurent par-là se faire des amis avec lesquels ils mèneroient tranquillement le vaisseau de l'État : mais ils furent bien trompés dans leurs calculs; et, de leur prétendue régénération, ils ne virent naître que des inconvéniens.

D'abord, c'étoit une véritable niaiserie de penser que quand les premiers élus de la révolution se seroient partagé les places, la génération qui les suivroit, élevée dans des idées d'usurpations, alloit admirer tranquillement leur succès, et rentrer subitement dans les principes d'ordre, dont la violation avoit été si heureuse. Dans l'état social, c'est l'exemple, ce sont les faits qui font impression sur la multitude; ainsi ceux qui avoient observé les révolutionnaires, et suivi leurs triomphes, devoient nécessairement concevoir les mêmes espérances pour eux, et se promettre les mêmes succès en suivant la même marche : ce n'étoit donc pas là le moyen d'avoir la tranquillité dans l'État.

Ensuite la nouvelle méthode de distribuer arbitrairement les places publiques changea entièrement la face de la société. Jusque-là chaque citoyen s'étoit occupé de faire sa fortune particulière, par des moyens personnels, et ces moyens avoient toujours dû être accompagnés, pour réussir, de l'intelligence, du travail et de la probité. Du moins c'étoit là l'allure générale : et, si quelques exceptions s'étoient laissé apercevoir, ces exceptions n'avoient pas empêché que ce ne fût la marche ordinaire

Digitized by Google

des choses. Mais quand le gouvernement, en ouvrant la carrière publique à tous les individus, annonça qu'en peu de temps, sans travail, sans esprit, sans connoissances, on pouvoit devenir riche par une place publique, tout le monde se tourna avec avidité vers la nouvelle mine, et chacun abandonna les moyens ordinaires de vivre, pour se jeter dans la spéculation des places. De cette concurrence entre gens dégoûtés des affaires privées, il sortit de puissans embarras pour le gouvernement. Des individus qui autrefois ne pensant qu'à leur situation personnelle, et ne pouvant réussir que par des moyens honnêtes, travailloient, sans y songer, au maintien de l'ordre général, devinrent autant de sujets inquiets et turbulens; la société qui marchoit dans une harmonie silencieuse fut convertie en un champ de bataille, où toutes les prétentions se combattirent : et, dans ce combat perpétuel, l'intrigue et la corruption furent les véritables moyens de remporter la victoire.

Qu'on envisage tous ces hommes qui ont paru sur l'horizon révolutionnaire, depuis Lafayette jusqu'à Bonaparte; de la perfidie, de la souplesse, de l'audace, voilà quels furent les moyens de parvenir de cette foule de législateurs, de directeurs, d'administrateurs, dont bien peu eussent eu les qualités nécessaires pour s'élever dans un état organisé. Écoutons encore ici l'expérience; et, quand nous la voyons d'accord avec le raisonnement, concluons hardiment que rien ne fut plus contraire à l'ordre social, et au but que doit se proposer tout sage législateur, que la suppression des corps intermédiaires, et la nouvelle distribution des places publiques, présentée cependant par les politiques du jour comme la plus haute perfection.

Digitized by Google

DES PROPRIÉTÉS MATÉRIELLES.

Faisons maintenant quelques réflexions sur la distribution des propriétés matérielles, enlevées aux deux premiers Ordres de France. A l'égard de ces propriétés, le vol étoit bien plus patent, l'iniquité plus révoltante : car, le clergé et les nobles possédant au même titre que tous les autres associés, prendre leurs biens, c'étoit attaquer la propriété même, et rompre tout-à-fait les liens sociaux; mais, je le répète, suspendons notre indignation sur les faits, pour ne voir que les conséquences morales.

Les propriétés du clergé étoient destinées à des emplois utiles à la chose publique; les unes faisoient les frais du culte, les autres servoient à subvenir aux dépenses d'éducation, toutes avoient des réserves pour les momens calamiteux : les propriétés de la noblesse servoient à maintenir les dignités de l'État, à dédommager du service militaire, à soutenir l'existence des villages, que depuis on a appelés communes, pour les dépouiller de leurs avantages communaux. Quand ces propriétés passèrent à de nouveaux maîtres, leur emploi changea nécessairement, et, en connoissant ces maîtres, vous apprécierez la nature de ce changement.

Les biens dits nationaux furent destinés par les révolutionnaires à corrompre les Français, et à substituer à cette nation franche et loyale une nation de fripons; pour cela, ces biens furent livrés aux spéculations de l'agiotage et de la mauvaise foi : ce furent presque tous gens dégradés qui en devinrent les premiers acquéreurs. Ces nouveaux maîtres employèrent, comme de raison, les revenus de ces biens à satisfaire leurs goûts particu-

Digitized by Google

liers et leurs jouissances individuelles; mais, comme ces goûts et ces jouissances n'avoient aucun rapport avec ce qui pouvoit intéresser la chose publique, il en résulta que la société perdit tous les avantages que donnoit la possession des anciens propriétaires, et ne rencontra à la place, que les inconvéniens qui sortirent des passions personnelles excitées au plus haut degré par une richesse subite et imprévue : ainsi le gouvernement, qui autrefois voyoit employer les revenus des biens des corporations à consolider l'ordre public, et à produire l'harmonie générale, ne trouva plus, dans le nouvel emploi, que les embarras qui naissent du luxe et de la corruption.

Les philosophes du jour voient avec indifférence ces changemens d'emploi dans les revenus des biens, et ils vous diront que, quel qu'en soit l'emploi, ces revenus sont toujours consommés par les habitans de la France : toujours la même erreur, mon fils, toujours le matériel des choses et jamais les effets moraux. Mais la véritable philosophie vous apprendra aussi qu'il y a bien de la différence pour le sort d'une société, entre telle et telle manière d'en dépenser le revenu. Si ce revenu est employé à faire vivre des cultivateurs honnêtes, des artisans rangés, qui forment, pour l'État, de bons sujets et des citoyens tranquilles, il sortira de là des effets bien autres que ceux que vous verrez paroître, si ce même revenu ne sert qu'à entretenir des gens avilis, des ouvriers de luxe, des histrions et des filles de joie. Ce fut cependant là la différence tout entière qui se fit remarquer lors de la nouvelle distribution des biens dits nationaux. Des revenus qui répandoient l'aisance dans les campagnes ne firent plus qu'augmenter le luxe et la corruption des

Digitized by Google

grandes villes; des revenus, destinés au soutien des institutions fondamentales de la société, furent employés à des œuvres de dissolution, et l'on vit élever des théâtres à la débauche, avec ce qui devoit entretenir les temples et les autels de *Dieu*. Ce fut surtout lorsque les momens de calamité arrivèrent, que se firent sentir les conséquences de la nouvelle distribution : dans ces momens, les corps propriétaires regardoient comme leur premier devoir d'adoucir la détresse publique, et de suppléer à la Providence dont ils étoient l'image; mais les nouveaux propriétaires ne sortirent pas de leurs affections personnelles : et le malheur n'eut plus de consolation, quand les Ordres n'eurent plus de propriétés.

Hélas! mon fils, au moment où je vous écris ces lettres (1), la France paie bien cher le changement qu'elle a laissé faire dans les maîtres des revenus : des hommes à cœur de fer, ayant imaginé de porter leurs spéculations sur le premier aliment du peuple, leur trafic a trouvé, dans l'avarice de ces maîtres, des appuis sans lesquels ils n'eussent pu rien faire. Après avoir trompé la religion d'un gouvernement trop ébloui par les illusions du raisonnement, ces spéculateurs insatiables ont parlé à la passion chérie des nouveaux possesseurs, et l'espérance de voir doubler dans leurs coffres le nombre de leurs écus, a fait oublier à ces propriétaires d'un jour, que le travail est privilégié sur les revenus de la terre, que le droit au soutien de la vie est imprescriptible, et que le maître de la nourriture des hommes n'est pas libre d'abuser du besoin, pour en augmenter le prix à son caprice.

(1) Au printemps de 1817. Il y eut à cette époque une famine horrible occasionée par les spéculations sur le blé.

Digitized by Google

Le spectacle de la misère la plus profonde, l'idée d'un peuple réduit à vivre du vol, faute de pouvoir subsister par le travail, les suites funestes d'une situation si déplorable, rien n'a pu toucher les nouveaux parvenus; insensibles à toute autre jouissance qu'à celle de l'argent, ils n'ont vu dans des circonstances malheureuses qu'une occasion d'augmenter leurs richesses : et, comme pour insulter davantage à la Providence qu'ils outrageoient au lieu de l'imiter, ils ont osé l'accuser des maux qu'eux seuls créoient, et ils ont imputé à l'intempérie des saisons une cherté qui n'étoit due qu'à leur avarice.

Les anciens propriétaires de France ne se fussent jamais prêtés à ce honteux trafic. Une éducation sage et religieuse leur avoit appris que le premier devoir des possesseurs de terres est de fournir la nourriture aux hommes de travail : ces corps ecclésiastiques, ces seigneurs si décriés, eussent rejeté bien loin l'horrible idée d'augmenter leur richesse par la misère générale : ils eussent fermé l'oreille aux insinuations des spéculateurs, et ouvert leurs greniers aux hommes de travail. *Auri sacra fames!* Que malheureux est le peuple que l'on a dépouillé de toute sensation morale, et qu'une société est misérable, quand elle n'a plus d'autre ressort que la passion du gain!

Je vous parle du présent; mais sortons un moment de ce qui nous environne, et portons nos regards dans l'avenir : que de crimes envers la postérité, que d'entraves pour le gouvernement ne verrons-nous pas sortir du seul changement fait dans la possession des biens!

Le produit des biens ecclésiastiques étoit destiné à des dépenses publiques : en donnant les biens, il n'y eut plus de revenu; cependant les dépenses restèrent : il

Digitized by Google

fallut donc trouver de nouveaux revenus; les philanthropes de la révolution augmentèrent les impôts. A-t-on pensé un seul instant à ce terrible résultat? A-t-on réfléchi à toutes les conséquences de cette funeste augmentation? Quel mauvais génie a pu étendre un voile assez épais, pour aveugler ainsi des hommes qui se disoient civilisés?

Quoi! des législateurs ont enlevé à une société tout ce qui tendoit à son affermissement, pour le distribuer à des individus isolés, et en faire entre leurs mains un instrument de discorde et de trouble; ils ont, pour faire ce changement, violé toutes les lois divines et humaines; ils ont amassé sur la génération présente, plus de douleurs morales que l'imagination n'en peut supposer depuis l'existence des sociétés; et le résultat de tant de sacrifices est de charger la postérité d'un impôt perpétuel : le résultat de tant de sacrifices, c'est de faire peser sur les descendans à l'infini le poids qui a écrasé les pères; c'est de léguer aux générations futures une charge insupportable; c'est d'empoisonner l'avenir, comme on a gangrené le présent; c'est d'arrêter cette action bienveillante de la Providence qui, du moins, par le temps, console tous les maux, répare toutes les fautes, et fait oublier toutes les calamités. O honte! ô dégradation de l'esprit humain! où trouver des expressions pour qualifier un tel délire? et comment des hommes ont-ils pu créer des forfaits contre le genre humain tout entier!

De telles opérations cependant sont soutenues par le raisonnement, et l'on vous parlera de principes, au milieu d'un tel bouleversement de choses. Ce n'est pas, il est vrai, par les résultats que les révolutionnaires chercheront à célébrer leurs œuvres; mais ils voudront établir

Digitized by Google

le droit qu'ils avoient de les créer, ce qui ne les justifieroit guère aux yeux de la raison : car, si un homme avoit acquis le malheureux droit de brûler la maison de son voisin, l'exercice de ce droit n'en seroit pas moins un grand fléau pour ce voisin. Ils vous diront donc, qu'en droit les corporations peuvent avoir des propriétés, mais ne sont pas propriétaires ; qu'elles peuvent recevoir, acquérir, posséder, mais que ces droits ne font que passer dans leurs mains, pour arriver dans celle de l'État ; que c'est l'État qui est le véritable propriétaire de leurs propriétés, et qu'ainsi, eux, qui étoient l'État, ont pu dépouiller les corporations de leurs biens, et les donner à des individus. Quand vous en serez à la logique, vous apprécierez quel progrès a fait l'art de raisonner dans le dix-huitième siècle, puisqu'on a réussi à inculquer de telles inepties dans la majorité des têtes françaises : mais vous connoîtrez aussi la source de ce succès, et vous verrez de quel abus de langage et de mots, sont sorties ces argumentations si commodes pour les voleurs. Je veux vous prémunir dès aujourd'hui contre cet abus.

Qu'une corporation soit et ne soit pas propriétaire, qu'elle ait tous les droits de la propriété, et qu'elle n'ait pas celui du propriétaire, qu'un tiers puisse vendre ce dont il n'a pas le droit de jouir, voilà des idées contre lesquelles je n'ai pas besoin de vous prévenir, et je me dispense de toute réflexion sur un pareil galimatias ; j'aborde de suite le grand principe des sophistes du jour. Ce n'est pas le clergé, a-t-on dit, qui est propriétaire de ses biens, c'est l'État : qu'est-ce que l'État, qu'est-ce que le clergé ; que veulent dire ces mots, quelles idées représentent-ils à l'esprit ?

Digitized by Google

L'État est un mot dont nous nous servons pour désigner le corps social, sous des rapports généraux : le mot *État* désigne la nation, envisagée comme Puissance soit à l'égard des associés, soit à l'égard des étrangers. Ce mot, qui n'est qu'une création de notre intelligence, ne désigne pas un objet réel et positif, telle qu'une chose physique ; il ne désigne pas non plus la nation dans un instant donné, il désigne plutôt l'existence du corps social, que le corps social lui-même ; dès-lors c'est une abstraction dégagée des temps, des lieux, et qui dans le raisonnement ne peut jamais donner une conclusion positive.

En disant que l'État est propriétaire, veut-on dire par-là que l'État a le même droit qu'un particulier? cela est une absurdité complète. Pour conclure des droits d'un particulier à ceux de l'État, il faudroit une assimilation parfaite entre l'État et un particulier; or, c'est ce qui n'est pas : l'État est une abstraction composée, non de ce qui est aujourd'hui seulement, mais de ce qui a été et de ce qui sera. L'État est le corps social, en y comprenant son existence passée, présente et future. Un particulier, au contraire, est un être présent, limité dans son existence, envisagé dans des rapports positifs. Comment donner les mêmes droits à deux êtres si différens?

Veut-on dire encore que l'État est propriétaire des biens des corporations, comme il l'est des biens des particuliers? sans doute qu'en un sens le territoire et toutes les propriétés appartiennent à l'État, c'est-à-dire, que le tout appartient à tous ; mais ce n'est là qu'une locution ; et l'on ne peut en conclure que des brigands, qui, par une subtilité, viendroient prendre le nom du

Digitized by Google

tout, aient par-là le droit de disposer de la propriété de chaque particulier. L'État étant un corps moral, dont l'existence est dans le passé comme dans l'avenir, ne peut faire d'acte particulier qui appartienne au présent seul. Si l'État a des propriétés, ces propriétés sont celles de tout ce qui est l'État, tant qu'il subsiste. Comment donc l'État présent, qui n'est qu'une partie de l'État en général, puisque son existence est indivisible, pourroit-il disposer d'une chose qui appartient aussi à l'État qui sera dans cent ans, dans mille ans? Le particulier dispose de sa propriété, parce qu'il est un, parce qu'il compose seul son existence; mais l'État, qui n'est qu'une série de générations, ne peut vendre une chose qui appartient à toutes les générations. Aussi l'inaliénabilité du domaine de l'État est-il le premier des principes sociaux; et ceux qui veulent marcher contre ce principe, ressemblent beaucoup à ceux qui, dans l'ordre physique, voudroient marcher contre les lois de l'équilibre.

Mais à quoi bon tous ces raisonnemens, mon cher fils? Ce n'est pas par des argumentations qu'il faut juger les actions publiques, mais bien par les effets qu'elles produisent, et qu'elles doivent produire. Si vous voulez connoître la qualité d'un arbre, vous ne raisonnez pas, vous goûtez son fruit; faites de même à l'égard des choses morales. Quand des parleurs à gages, au milieu de phrases sonores et de mots bien enchâssés, auront tiré quelques brillantes conséquences, cela fera-t-il quelque chose à la direction de la société? Ce sont les faits, ce sont les choses et non pas les mots, qui fixent la marche du corps social. En vain on établira que le vol est légitime, qu'il doit être consacré, et le crime récompensé; les résultats des actions criminelles seront toujours les mêmes; ces

Digitized by Google

actions produiront toujours leurs effets nécessaires. Tout est lié dans le monde moral, comme dans le monde physique; tout est cause et effet; tout est principe et conséquence; et les paroles ou les raisonnemens ne peuvent changer les rapports forcés des choses. Si vous semez des ronces, vous ne recueillerez pas des fleurs : si vous plantez l'arbre à crimes, vous ne récolterez pas des vertus.

Quand vous voulez juger d'une institution publique, ne vous fiez pas aux mots : l'obscurité qui les couvre permet toujours de prouver le pour et le contre; avec les mots, comme avec les couleurs, on peut faire toutes sortes de tableaux, mais ce ne sont que des fictions; la réalité n'est pas dessous. Pour bien apprécier une action, c'est à la chose, c'est à ses effets, c'est à son produit, qu'il faut s'attacher : qu'importe ce qu'étoit le clergé, pour savoir s'il y a vol dans le fait qui l'a dépouillé de son bien? un vol est toujours vol. Qu'on ait appelé les ministres des autels, des prêtres; qu'on ait donné le nom de clergé à leur corporation; qu'on ait ensuite envisagé le corps social sous un rapport général, et qu'on lui ait donné le nom d'*État;* que font tous ces mots à la chose? et qu'aura-t-on établi, quand on aura combiné des argumentations, d'où il sortira que le mot *État* peut dépouiller le mot *Clergé?* Aura-t-on par-là changé l'essence du vol, et ses effets nécessaires? Aura-t-on changé quelque chose à ce qui doit résulter contre l'ordre social, de la différence d'emploi dans les biens usurpés? Les principes du monde moral enfin auront-ils été détruits? On avoit cru jusqu'à ce jour que tout avoit ses limites : la révolution française a démenti l'axiome, quant à la folie; et l'action de bouleverser chaque jour une société tout entière, pour obéir à des conséquences de

Digitized by Google

mots, est une extravagance qui surpasse toutes celles connues.

Continuons nos réflexions sur la nouvelle distribution des biens dits nationaux. Cette distribution fit encore un grand mal au corps social, en dénaturant les effets ordinaires de la propriété, et en ôtant à l'ordre public toutes les garanties qu'il avoit eues jusqu'alors. Vous entendrez beaucoup parler de la propriété, des droits de la propriété, des effets de la propriété; et sur cette matière, comme sur toutes les autres, les politiques modernes jetteront encore votre esprit dans toutes sortes d'écarts : je vais vous poser quelques points d'appui contre leurs faux raisonnemens.

DE LA PROPRIÉTÉ.

Les hommes, pour subsister, ont des besoins auxquels la Providence subvient tous les jours, en faisant naître de quoi les nourrir, les vêtir et les loger. Ces biens, accordés à tous, et suffisant pour tous, ne se trouvent pas cependant également distribués; cela ne se peut pas, et l'établissement des sociétés n'a d'autre but que de mettre l'ordre au milieu de cette inégalité. Au surplus, s'il y a inégalité dans les portions, il y a suffisance dans le tout; et l'état social, en donnant une protection commune, assure à chacun les effets de cette suffisance.

La terre est le grand répertoire des objets nécessaires à la vie; cependant ces objets demandent plus ou moins de travail, pour naître ou pour être employés : il suit de là que le travail est aussi nécessaire que les choses que donne la terre; le trvail sans la terre seroit inutile; la terre sans le travail ne donneroit qu'un produit insuffisant.

Digitized by Google

Par l'effet nécesssaire des choses, il arrive dans toutes les sociétés, que les uns se trouvent avoir les terres à leur disposition, les autres le travail. Les maîtres du travail ont une propriété bornée, parce que le travail ne peut excéder les forces individuelles. Le maître des terres peut avoir de grandes propriétés, parce que la possession étant un fait hors de l'homme, elle peut s'étendre suivant les circonstances. La perfection sociale est de maintenir des rapports sages entre les maîtres du travail et les maîtres des terres, et de donner une direction commune à des associés si dissemblables dans leur existence.

Cependant, de ces différentes natures de propriété ont dû sortir des effets différens. L'homme de travail, livré à des occupations mécaniques, et toujours les mêmes, a dû prendre des idées aussi rétrécies que le cercle dans lequel il étoit borné. La possession des terres, dont l'étendue pouvoit s'augmenter à l'infini, et dont la culture demandoit des combinaisons, a dû inspirer à leurs possesseurs plus de prévoyance et de sagesse; ainsi, dès l'origine des choses, on voit le propriétaire appelé à une vie plus intelligente et mieux ordonnée que l'ouvrier. Comme cet effet sort des rapports naturels, il a été le même partout, et, dans toutes les sociétés, les propriétaires des terres ont été préférés pour donner l'ordre, et produire l'harmonie dans les machines sociales.

Cette préférence, accordée aux propriétaires, a donné lieu à un étrange système de la part des philosophes révolutionnaires. Ceux qui ne voyoient dans l'homme qu'un être matériel, ne pouvoient lui attribuer d'autres jouissances que des jouissances physiques; et de là, pour exciter le peuple à la haine des grands propriétaires qu'ils vouloient dépouiller, ils ne manquèrent pas

Digitized by Google

de lui prêcher que le bonheur se mesuroit sur les richesses; et qu'ainsi, les propriétaires des terres, plus riches que les ouvriers, étoient les véritables heureux de la société. Méfiez-vous de cette erreur aussi perfide que dangereuse : le bonheur est tout entier dans le cœur; il ne dépend point des objets extérieurs, et tous les hommes peuvent être heureux, quel que soit leur état, comme ils sont également couverts par toutes sortes d'habits, quelle que soit l'étoffe de ces habits.

Le bonheur de l'homme est dans les affections morales. L'amitié, l'amour, l'espérance, les sentimens du cœur, voilà les sources du bonheur; or, ces sources appartiennent à tous les hommes. La mère jouit également des caresses de son enfant, dans la crèche ou sur le trône; le pauvre qui reçoit entre ses bras le fruit de son hymen est aussi heureux que le puissant monarque à qui l'on vient annoncer la naissance d'un prince royal. La nature des choses à l'occasion desquelles nous sommes affectés n'importe pas non plus à notre bonheur : que nous soyons occupés de la plus petite ou de la plus grande chose, le résultat est le même, la capacité morale est remplie. L'écolier qui est le premier de sa classe jouit autant que l'académicien qui est couronné; le soldat qui a défendu son poste, autant que le général qui a gagné la bataille; et l'ouvrier qui a fait un grossier ouvrage, autant que l'artiste qui a fait un chef-d'œuvre : il falloit que les rhéteurs du dix-huitième siècle arrivassent, pour renverser cette économie morale, et pour apprendre à l'univers que le bonheur étoit dans les écus, et dans la plus grande quantité de biens. Combien ils ont égaré les peuples, en leur faisant accroire qu'il n'y a d'heureux que ceux qui possèdent beaucoup! Mais les faits sont là

Digitized by Google

qui démentent leurs rêveries ; la nature humaine n'a pas changé, et Dieu n'a pas retiré de dessus le genre humain cette main bienveillante qui verse également le bonheur dans toutes les classes, et dans tous les états.

Quoi qu'il en soit, la différence d'existence sociale, établie entre les propriétaires et les ouvriers, a dû s'augmenter par la marche des choses ; et l'ordre ayant toujours été le but des sociétés, il est arrivé que, quelque face qu'elles aient prise, quand il s'est agi de choisir ceux qui devoient gouverner, ces citoyens ont toujours été pris dans la classe des propriétaires, non précisément à cause de la propriété, mais comme plus aptes à diriger le mouvement social, et à maintenir l'harmonie générale.

Ce n'est pas sans raison, en effet, que de tout temps on a accordé à la propriété, et surtout à la propriété foncière, une présomption de sagesse et de prudence. La propriété foncière élève celui qui la possède au-dessus de cette classe d'hommes utiles, mais imprévoyans, qui vivent au jour le jour, et qu'aucune précaution humaine ne peut quelquefois préserver de la misère et de ses vices. La propriété foncière suppose des vues d'ordre et d'économie, de la modération d'esprit, de la sagesse d'ame. Le propriétaire foncier doit prévoir les chances qui accompagnent la possession, les mauvaises années, les grêles, les orages ; il doit penser aux améliorations, aux réparations ; et, pour assurer son sort au milieu de ces chances, il lui faut cette économie qui suffit au présent, sans négliger l'avenir ; il lui faut cette exactitude, et cet ordre qui embrasse tout.

Le propriétaire foncier, dont le revenu est borné par la fécondité même de la nature, ne se livre pas non plus

Digitized by Google

à des spéculations souvent ruineuses pour les particuliers, toujours dangereuses pour l'État, et n'alimente pas par-là une ambition démesurée, ou une avarice insatiable. Satisfait des bienfaits qu'il recueille, il vit content, et de là cette modération, cet amour de son état, que l'on ne rencontre jamais dans l'homme abandonné à tous les calculs de l'agiotage et du hasard : enfin, la propriété foncière, transmise par droit de succession des pères aux enfans, donne une face uniforme au corps politique, garantit à chaque génération les mêmes sentimens, les mêmes principes; et, en assurant la fixité des familles, assure aussi celle de la société, qui n'est que la réunion des familles.

Les progrès du commerce, vers la fin du seizième siècle, altérèrent cette fixité sociale en France, en introduisant des mutations rapides dans les propriétés. Ce nouveau développement de choses, qui a préparé les explosions terribles dont nous avons été les témoins, a été célébré avec enthousiasme par les révolutionnaires qui ne voient le bien social que dans le mouvement et l'agitation. Pour moi, sans rechercher ici ce que furent les progrès du commerce à la civilisation, et comment d'ailleurs les dangereux effets des mutations rapides étoient corrigés par les institutions qui existoient autrefois, je ne vous ferai qu'une remarque importante; c'est que, dans le nouveau développement des choses, la profession du commeree ne dispensoit pas ceux qui recherchoient la fortune, du travail et de la probité; et qu'ainsi la propriété, quoique nouvellement acquise par suite des richesses commerciales, étoit toujours présomption de sagesse et de prudence.

Appréciez bien, mon fils, ce qui faisoit choisir le pro-

Digitized by Google

priétaire pour gouverner, et ne prenez pas le change sur les motifs de cette préférence. Ce n'étoit pas parce qu'il avoit le droit de toucher à son profit de grands revenus, qu'il étoit regardé comme un citoyen précieux à l'État : c'étoit parce que son titre de propriétaire faisoit présumer des qualités morales en rapport avec l'intérêt général ; c'étoit parce que son éducation, ses occupations et son existence tout entière étoient nécessairement déterminées dans un système utile au public et sagement ordonné. On ne connoît plus aujourd'hui que le matériel des choses, et l'on ne voit que ce qui frappe les yeux : pour les voies de la nature morale, elles sont ignorées. Un germe léger est déposé dans la terre ; il en sort un arbre majestueux dont les branches couvrent les joyeux rassemblemens des générations. De même tel principe moral, qui doit produire les plus puissans effets, ne semble au premier abord qu'une idée fugitive, et sans consistance. Il y a loin, sans doute, d'un arpent de terre à l'équilibre du monde social, et ce sont cependant les conséquences qui vont résulter de la possession de cet arpent de terre qui décideront du bonheur et de la tranquillité des États.

Ce fut dans cette ignorance des causes morales, que fut faite la nouvelle distribution des propriétés en France. Les *Solons* modernes ne virent dans la propriété que le fait de la propriété ; ils crurent que c'étoit la possession d'un bien qui donnoit les qualités morales du propriétaire ; et qu'en changeant arbitrairement la personne, on obtiendroit encore les mêmes résultats de la chose. Ces hommes ont fait la même méprise en tout ; ils ont habillé des hommes en juges, et les ont donnés au public comme des magistrats ; eux-mêmes se sont

Digitized by Google

appelés législateurs, parce qu'ils montoient à la tribune aux harangues.

Pour transporter les avantages de la propriété sur les nouveaux venus, il ne suffisoit pas de leur donner le titre de propriétaires; il falloit aussi leur transmettre toutes les qualités morales liées à la propriété, et cela ne pouvoit pas se faire en un instant, et à la volonté de l'homme. Pour opérer une telle mutation, il falloit les accessoires de l'ancienne propriété, la modération de l'ame, le calme intérieur, la probité : il falloit le développement graduel de ces accessoires; il falloit le temps, sans lequel rien ne mûrit dans la nature. Les richards précoces de la révolution ne portèrent que le masque de propriétaires; il n'y eut de l'ancienne propriété que l'écorce; le cœur de l'arbre resta pourri.

Comment les nouveaux propriétaires auroient-ils pu donner les fruits de la bonne propriété? La richesse des révolutionnaires n'ayant été acquise que par la fraude et la mauvaise foi, il étoit bien impossible d'en voir sortir la probité. J'ai vu détruire toutes les fortunes anciennes, et recomposer toutes les nouvelles : le papier-monnaie, les remboursemens fictifs, la donation des biens dits nationaux, les spéculations sur la misère, les brigandages de la guerre; voilà quelles furent les causes qui ont élevé toutes ces fortunes nouvelles. Heureux celui qui peut dire qu'il ne doit la sienne qu'au hasard! Dans ce trafic d'iniquités, où trouver ces présomptions de probité qui accompagnoient l'ancienne propriété? Où puiser ces vues d'ordre et d'harmonie qui consolidoient la machine sociale? Où trouver cette élévation morale qui, de l'individu propriétaire, faisoit un citoyen sage, prudent, généreux et humain?

Digitized by Google

La nouvelle distribution des biens, en changeant la nature de la propriété, a donc fait cesser toutes les présomptions qui en naissoient autrefois : elle a privé le gouvernement du secours précieux qu'il pouvoit trouver dans la propriété. Au lieu de propriétaires sages, qui assuroient la tranquillité sociale, elle lui a donné pour satellites des propriétaires inquiets, qui, pour toute récompense, ont transporté dans son sein le trouble et l'agitation de leurs consciences.

Dans ce bouleversement, vous voyez toujours les mêmes abus, le même système; toujours on se joue des réalités, toujours on détruit les choses, et l'on veut obtenir, des mots qui les représentent, les mêmes résultats que donnoient ces choses avant leur renversement. Dans la suite, vous connoîtrez tous les dangers de cette confusion, quand vous verrez les révolutionnaires enrichis parler de leurs droits comme propriétaires, et venir réclamer le respect porté jadis aux dépouilles dont ils sont revêtus. Après avoir corrompu la propriété, pour s'en emparer, vous les verrez annoncer cette propriété comme la seule garantie de l'ordre social; vous les verrez se présenter effrontément comme les seuls protecteurs possibles du corps politique; vous verrez consacrer formellement la confusion de l'ancienne propriété avec la nouvelle; vous verrez ce mélange monstrueux établi en point de croyance, sous les peines les plus sévères : peut-être même le soin que je prends aujourd'hui d'éclairer votre esprit sur les véritables effets de la propriété me sera-t-il imputé à délit; et les leçons de probité d'un père à son fils seront poursuivies peut-être comme des actions criminelles.

Je termine ici mes réflexions sur la nouvelle distri-

Digitized by Google

bution des biens enlevés au clergé et à la noblesse; je suis entré dans de longs raisonnemens, pour me conformer à la manie du jour, et répondre aux argumentations des philosophes par d'autres argumentations. Pour vous, mon fils, dont l'esprit n'est pas encore flétri par l'habitude des sophismes, voici la maxime que je vous recommande comme une règle qui ne pourra jamais vous égarer. Quand vous voudrez juger d'une opération morale, ne raisonnez pas, ne discutez pas, n'argumentez pas; il n'y a pas de crime auquel la magie des mots ne puisse donner les couleurs de la vertu : interrogez votre conscience, descendez dans ce sanctuaire incorruptible de la vraie morale; et, si la plus petite agitation vous décèle que la justice a été violée, prononcez hardiment l'anathème, et rejetez bien loin ce que votre cœur a repoussé. Quand tous les philosophes de l'univers voudroient vous faire approuver ce que n'approuve pas votre conscience, laissez-les dire, et suivez sans inquiétude vos inspirations intérieures; tous leurs raisonnemens ne sont que des fictions, et l'agitation de votre cœur est une réalité.

Ainsi, pour rentrer dans l'objet de cette lettre, l'envahissement des biens du clergé et de la noblesse étoit un vol envers ces deux Ordres : n'allez pas plus loin, attachez-vous à l'essence des choses; et, sans de longs raisonnemens, dites, avec assurance : le mal ne peut produire le bien; l'iniquité ne donne point l'ordre, et jamais la vertu ne sortira d'une action criminelle.

Digitized by Google

SIXIÈME LETTRE.

DU SÉJOUR DU GOUVERNEMENT A PARIS.

Le 5 octobre 1789, le Roi fut amené à Paris, au milieu de vingt mille brigands armés, qui avoient égorgé ses gardes du corps sous ses yeux, et qui n'avoient pu réaliser leurs homicides projets sur la personne de la Reine. Cet évènement fut en lui-même un forfait exécrable, dont l'impunité a amené tout ce que nous avons vu de féroce dans la révolution. Je ne veux pas envisager ici les effets de cette impunité, et ce que devoit infailliblement produire cette violence sans exemple exercée du consentement de l'assemblée nationale envers la personne du Roi; je ne prendrai dans ce grand évènement qu'une seule circonstance, c'est le transport de l'autorité dans la capitale : je vais chercher quels devoient être les résultats de ce transport, et, ce qui arrivera toujours dans le gouvernement de France, du séjour de l'autorité principale dans la ville de Paris.

Ceux qui, en 1789, forcèrent le Roi à transporter son habitation à Paris, connoissoient bien toutes les conséquences de ce changement; et, s'ils montrèrent beaucoup de scélératesse dans l'exécution, ils ne montrèrent pas moins de connoissance des choses dans le projet. La postérité ne concevra jamais comment la majorité de l'assemblée constituante, à laquelle on ne peut refuser et beaucoup de lumières, et même beaucoup de bonnes intentions, n'a pas senti la gravité de cette innovation;

Digitized by Google

et comment cette assemblée a continué ses délibérations, au milieu des nouvelles chaînes données au gouvernement.

Nous l'avons déjà dit, l'homme ne crée rien ; il n'y a eu qu'une première création, et tout ce que nous voyons arriver n'est qu'un développement en rapport avec ce qui a précédé. Les rois de France ne furent originairement que de grands propriétaires, qui obtinrent le pouvoir de gouverner, précisément à cause de leurs grandes propriétés. Le désir de conserver le même état de choses, désir qui doit être le seul but de toute société régulière, fit établir ensuite l'hérédité de mâle en mâle : cette hérédité dans la famille des rois, la substitution de leurs propriétés, la réunion à la couronne de leurs domaines personnels, l'inaliénabilité de ces domaines, devinrent les lois fondamentales et constitutives de la monarchie. Dans cet établissement, qui fut le résultat du cours des choses, et non l'effet des combinaisons de l'intelligence, les rois de France, habitués à vivre dans leurs propriétés, continuèrent cette résidence; la marche des évènemens ayant donné de l'éclat à l'autorité royale, les rois embellirent leurs châteaux, mais ne pensèrent pas encore à concentrer le gouvernement dans une seule ville.

Ce ne fut qu'après l'abaissement de tous les grands du royaume, que Louis XIV, qui réunit dans sa main toute la force et la majesté du trône, pensa à donner un siège fixe au gouvernement qui étoit devenu immense ; déjà, à cette époque, la ville de Paris avoit pris un développement considérable. Louis XIV se garda bien de mettre le siège de son gouvernement dans cette nouvelle Babylone ; il connut les dangers d'une grande population tenue en fer-

Digitized by Google

mentation continuelle par l'éveil de toutes les ambitions, et sentit que la ville de Paris ayant surtout besoin d'être surveillée, cette surveillance ne pouvoit s'exercer du centre même du tourbillon. Il fixa le séjour de l'autorité royale à Versailles; cette combinaison étoit sage : ceux qui l'ont critiquée, et qui auroient voulu voir Louis XIV au Louvre, pouvoient être de bons architectes, mais ils étoient certainement de mauvais politiques.

Au milieu du tumulte de la capitale, il est impossible que le gouvernement puisse s'occuper du bonheur de la France. Les cris de cette ville immense étoufferont toujours le murmure sourd des provinces; et le recueillement nécessaire pour saisir l'impression que doit faire l'ensemble, ne peut se rencontrer dans un lieu où le fracas de l'intrigue seul se fait entendre. Là, ne se voient que les développemens des passions nées au milieu des besoins factices que donnent un ambition sans cesse exaltée, un grand commerce, et un luxe qui n'a point de bornes; là, ne peut se faire sentir cette inspiration d'ordre et de sagesse, nécessaire à la marche silencieuse d'une grande société; là, la partie morale de l'homme ne peut s'élever à ces idées de bonté, de bienveillance et d'humanité, que réclame la direction d'un peuple nombreux.

Le roi de France d'ailleurs n'est pas le roi de Paris seulement; il doit protection à chaque partie de la France, et cette protection doit être relative à l'état de chacune de ces parties. Mais comment connoître cet état? comment connoître les besoins, les localités de chaque division, lorsque le gouvernement est environné d'une atmosphère nébuleuse qui l'empêche de rien savoir de ce qui existe réellement? ce n'est pas dans les ténèbres de

Digitized by Google

l'enfer que les anciens avoient placé le séjour du maître des dieux et des hommes. Ce n'est pas non plus dans une ville agitée et tumultueuse que doit être le siège du gouvernement français.

Suivons la marche de la révolution, et nous verrons qu'elle n'eût jamais pris son horrible caractère, si le siège du gouvernement n'eût pas été transporté à Paris.

Avant la mise en activité du système révolutionnaire, le gouvernement marchoit tout seul. Tout à coup des hommes habitués à raisonner proclament qu'ils sont appelés à agir, et les voilà qui, au lieu de diriger leur action d'après les choses, veulent arranger les choses d'après leurs raisonnemens. Alors toutes les liaisons, toutes les nuances, tous les rapprochemens qui avoient joint entre eux des élémens qui pouvoient paroître quelquefois disparates, tout fut attaqué pour faire table rase, et réaliser ensuite les combinaisons creuses des raisonneurs.

Une masse de gens perdus de mœurs, rebut des gouvernemens, et sortis pour la plupart des cachots et des cabanons, s'avança derrière les rêveurs imprévoyans, vit, avec une joie satanique, l'œuvre prétendue de régénération, et forma le plus exécrable projet qui ait jamais affligé l'espèce humaine : ce fut de profiter des déclamations des philosophes, pour fonder ouvertement le règne du crime et de l'anarchie. Pour y parvenir, ils outrèrent les critiques des déclamateurs, et conclurent de ces critiques à la destruction. Tout à coup, le clergé, la noblesse, les corporations, les droits de propriété, la royauté elle-même, tout fut attaqué, tout fut renversé.

Après ces destructions, les révolutionnaires français, recrutés des scélérats de tous les pays, créèrent

Digitized by Google

un pouvoir colossal auquel ils donnèrent le nom de *Gouvernement*, non pas pour diriger, mais pour comprimer cette foule d'individus qui n'étoient plus dans aucun cadre, qui ne tenoient plus à aucune corporation, qui n'avoient plus aucun point de ralliement. Ce pouvoir ne pouvoit sortir d'aucune de ces considérations qui permettent à certaines familles, ou à certains individus, de s'élever au-dessus des autres. Toutes ces considérations étoient anéanties. Des hommes de boue, et qui n'avoient d'illustration que par le sang qu'ils avoient fait répandre, ne pouvoient inspirer aucun respect. Il fallut donc élever un nouveau fantôme qui pût jeter l'épouvante et la terreur dans toutes les ames. La ville de Paris servit merveilleusement à toutes ces combinaisons, et l'on en tira tous les avantages désirés en en faisant le siège du gouvernement.

Comme le système étoit de parler au nom du peuple, on appeloit peuple, une masse de vagabonds ramassés dans les faubourgs; et les cris de cette masse étoient annoncés aux provinces comme une législation respectable. Falloit-il détruire les lois, envahir les propriétés, on mettoit en fermentation la canaille parisienne. Ceux qui avoient usurpé l'autorité proclamoient le vœu de cette canaille comme le vœu de la ville de Paris; et les provinces n'avoient plus qu'à attendre avec résignation le moment où tous les crimes conçus dans la grande ville alloient être exécutés. Les mauvais sujets, qui se rencontrent partout, hâtèrent bientôt ce moment; et trois ou quatre scélérats bien effrontés suffirent dans chaque département pour faire trembler tous les habitans, parce qu'ils se trouvoient appuyés de la terreur émanée de la ville de Paris.

Digitized by Google

Il devoit arriver de là ce que nous avons vu, c'est-à-dire que le vol, l'assassinat et toutes les combinaisons destructives de l'ordre social, seroient portés jusqu'au délire. Du moment où l'on avoit découvert le moyen de donner une grande force d'impulsion aux volontés de la partie la plus vile et la plus ignorante de la nation, il falloit nécessairement que le cercle entier des cruautés extravagantes, dont une réunion d'hommes sans liens sociaux est capable, fût parcouru. Ainsi la ville de Paris servit au développement des fureurs anarchiques, comme elle servit depuis à l'établissement du plus violent despotisme, et comme elle servira toujours à favoriser toutes les passions ambitieuses, sous quelque bannière qu'elles se présentent.

Rien n'est donc plus dangereux que de fixer le siège du gouvernement dans la ville de Paris, soit parce que les dépositaires de l'autorité seront toujours par-là à la discrétion de l'intrigue et des intrigans, soit parce que la marche du gouvernement ne sera jamais dirigée dans le véritable intérêt de la France. Quelle que soit la forme de ce gouvernement, l'impulsion qui viendra de Paris ne sera jamais en rapport avec les besoins des départemens : ce sera toujours une administration parisienne, et jamais une administration française.

Le séjour du gouvernement à Paris eût présenté beaucoup moins d'inconvéniens dans l'ancien ordre de choses, où le Roi avoit peu à se mêler de l'administration des provinces, où son pouvoir n'étoit qu'un pouvoir de surveillance et de protection, et où les provinces elles-mêmes s'administroient en quelque sorte. Mais, depuis la destruction de tous les rouages intermédiaires, depuis que tous les fils de l'administration ont été réunis

Digitized by Google

dans la main du Roi ou du pouvoir qui l'a remplacé, depuis qu'on a regardé comme une invention magnifique d'avoir concentré toute l'autorité dans ce qu'on appelle le gouvernement, pour, de là, la distribuer comme d'une source à tous les subordonnés des provinces, rien n'est plus monstrueux que de voir ce gouvernement à la discrétion des Parisiens; rien n'est plus ridicule que de voir le gouvernement ne consulter que les besoins des Parisiens, juger de l'intérêt de la France par les convenances des Parisiens, et donner le mouvement et l'impulsion aux provinces d'après les désirs des Parisiens.

Il est vrai que ce ne sont plus aujourd'hui les faubourgs qui dictent la loi dans Paris; mais à leur puissance, qui ne pouvoit être de longue durée, en a succédé une autre non moins destructive de l'ordre social, et plus dangereuse peut-être : c'est celle des raisonneurs, des écrivains, et de cette masse de gens qui n'ont d'autres moyens d'exister que les places et les salaires publics. Ce peuple est immense dans Paris; il compose à lui seul presque toute la ville, et il regarde le reste de la France comme destiné à lui fournir des alimens et une existence : c'est ce peuple qui a créé une nouvelle déesse que l'on appelle *l'Opinion publique*, et devant laquelle tout homme doit se prosterner, sous peine d'excommunication et de mort.

DE L'OPINION PUBLIQUE.

Qu'est-ce que l'opinion publique? m'allez-vous demander, mon cher fils. La réponse est difficile; n'importe, mon devoir est de vous éclairer autant que j'en suis capable, et j'y mettrai du moins la sincérité d'un père qui vous aime tendrement.

Digitized by Google

Il faut aux révolutionnaires, comme à tous les sectaires, un mot de ralliement auquel les initiés puissent se reconnoître; nulle secte, nul parti n'existe sans cette précaution : c'est une sorte de cocarde verbale qui a l'avantage d'échapper aux regards, et contre laquelle la surveillance des autorités ne peut rien. L'opinion publique est le mot d'ordre actuel des révolutionnaires. Dans leurs premiers excès, ils avoient adopté le mot de *liberté;* l'idole étoit dégoûtante, ils l'ont abandonnée. A la Liberté ils ont substitué l'Égalité; l'illusion étoit trop grossière, elle n'a pu séduire personne : aujourd'hui, qu'ils sont toujours poursuivis par les faits anciens et l'expérience des siècles, ils se retranchent derrière l'opinion publique. Un auteur ancien avoit dit que l'opinion étoit la reine du monde; les révolutionnaires se sont emparés de cet adage : et, abandonnant la Liberté et l'Égalité comme des prostituées, ils ont porté tous leurs hommages à la nouvelle déité, qu'ils ont pompeusement placée au Panthéon, sous le nom d'*Opinion publique*.

A peine entré dans le monde, vous verrez toutes les inspirations de votre conscience combattues par l'opinion publique. Les anciennes institutions françaises devront être proscrites, parce que l'opinion publique le veut ainsi; tout le mal fait pendant la révolution devra être consacré, parce que l'opinion publique le désire. L'opinion publique, vous dira-t-on, ne veut plus d'Ordres dans l'État : elle ne veut plus de clergé, de noblesse, de magistrature; elle ne veut rien de l'ancienne monarchie : elle veut le système représentatif; elle veut le régime constitutionnel; elle veut, au surplus, tout ce que veulent les révolutionnaires, et rien

Digitized by Google

de ce que respectent les Français, fidèles à l'honneur, fidèles à leur patrie, fidèles à leur roi.

Quelle est donc, vous écrierez-vous, cette nouvelle puissance élevée si subitement sur la terre, et qui rend des oracles si absolus? à quel signe certain puis-je la reconnoître? Est-ce par la doctrine ou par les faits qu'il me faudra juger de la bonté des arrêts que l'on prononce en son nom? Dans les variantes de ces arrêts, à laquelle faudra-t-il m'arrêter? Ma réponse à ces difficultés sera de tâcher, avec vous, d'obtenir quelques idées nettes, dans la confusion de choses et de mots que nous rencontrons ici.

Que veut-on appeler l'opinion publique? est-ce l'opinion de la nation? Cette idée est une dérision : une nation ne peut avoir d'opinion sur des faits, et bien moins encore sur des institutions nouvelles, dont les effets sont tout entiers dans l'avenir. Quand une nation pourroit avoir une opinion, elle n'a pas de moyen possible de faire connoître cette opinion; la puissance de l'opinion publique est donc une véritable chimère.

Un homme use de sa faculté de penser sur un objet; il l'examine autant que son intelligence le permet, il le compare avec d'autres objets, enfin il s'en forme une idée; cette idée est une opinion. Si cette opinion est prise sur les véritables rapports de la chose examinée, c'est une opinion juste; si les véritables rapports de la chose examinée ont été mal saisis, c'est une opinion fausse. Dans tout cela la justesse ou la fausseté de l'opinion ne fait rien à la qualité de l'objet examiné.

Ceci entendu, peut-il, en thèse générale, y avoir une opinion publique? Non, sans doute : l'opinion publique seroit l'opinion d'une nation envisagée comme corps po-

Digitized by Google

litique; mais un corps politique n'est pas susceptible des mêmes opérations qui appartiennent à un individu : une opinion peut bien être l'acte d'un individu, elle ne peut être celui d'une nation; une nation, qui est un être collectif composé d'individus de tout âge, de tout sexe, de toute qualité, ne sauroit jamais exercer cette opération de l'intelligence, au résultat de laquelle on a donné le nom d'opinion. Il faudroit pour cela qu'une nation n'eût qu'une faculté intelligente, et ne fût pas une réunion d'individus, mais un individu même, c'est-à-dire, une seule personne, et non une agrégation de personnes. On dit bien d'une nation qu'elle ne forme qu'un corps; mais ce n'est là qu'une locution qui ne change rien à la nature des choses, et ne donne pas au corps nommé des fonctions qui ne peuvent appartenir qu'à un individu.

Pour juger si une nation peut avoir une opinion, il faut suivre les opérations de l'intelligence, qui amènent ce résultat que nous appelons opinion. Une opinion est le produit d'une seule faculté de penser; or, dans une nation, il y a autant de facultés de penser qu'il y a d'individus : on ne peut donc obtenir d'une chose divisée à l'infini, ce que l'on obtient d'une chose unique et formant un tout à elle seule. On conçoit qu'on puisse faire adopter un sentiment semblable à tous les individus qui composent une nation, parce qu'un sentiment est une idée passive qui peut être partagée par plusieurs, sans changer de nature; mais l'opinion, qui est une idée active, et qui doit être formée d'un seul jet, ne peut sortir d'une agrégation d'individus qui n'ont pas de centre commun, où siège une faculté de penser unique. Un individu peut donc avoir une opinion, une nation n'en

Digitized by Google

peut avoir; l'opinion publique est donc un assemblage de mots vides de sens.

Mais, dira-t-on, on entend par l'opinion publique, l'opinion de la majorité d'une nation : majorité d'une nation! autre chimère, autre incohérence du langage. On dit d'une assemblée qui a mission de délibérer, que la majorité des voix forme l'opinion de l'assemblée : mais pourquoi? d'abord, parce que tous les membres de l'assemblée ont été choisis, et ont des qualités qui les distinguent; ensuite, parce qu'il se passe dans cette assemblée une opération à peu près semblable à celle que fait l'individu qui réfléchit seul. Cette assemblée a d'ailleurs un chef qui fixe la question, la précise, et constate que les voix ont été recueillies dans les formes voulues, pour donner force au vœu de l'assemblée. Mais une nation ne peut en aucune manière être comparée à une assemblée; une nation est composée de la généralité des individus qui lui appartiennent; hommes, femmes, enfans, vieillards, gens de tout état, de toute classe, de toute condition, voilà la nation : au milieu de cette confusion, comment obtenir une majorité d'opinions? Dans une compagnie qui délibère, les membres de cette compagnie ont une instruction relative aux choses soumises à leur délibération; des conditions ont été mises à leur admission, et ces conditions font présumer la capacité : où sont ces présomptions de capacité dans une masse ignorante et tumultueuse? Une assemblée a des formes impératives, pour donner une couleur légale à ses délibérations : où seroient ces formes, pour attester l'opinion de la nation? Rien n'est donc ridicule comme de présenter au respect du citoyen une idée quelconque comme l'opinion de la nation. Ce système d'opinion publique

Digitized by Google

est absolument le même que celui de la souveraineté du peuple, que l'on n'ose plus avouer. J'aurai occasion, dans ma première lettre, d'examiner à fond cette rêverie de la souveraineté du peuple ; en attendant, remarquez bien que donner la puissance à l'opinion publique, n'est autre chose que donner la puissance à ceux qui seront assez forts ou assez adroits, pour décorer leurs volontés du nom de l'opinion publique.

Aussi est-ce ce qui est arrivé depuis qu'il est question d'opinion publique ; cette puissance nouvelle, créée par les écrivains du dernier siècle, a pris ses grands développemens dans les tripots appelés *clubs* : là, se rassembloit toute la lie de la nation ; là, quelque orateur à gages échauffoit toutes les têtes par quelque idée bien haineuse ; la masse exaltée propageoit l'exaltation dans le reste de la société ; les journaux alimentoient cette exaltation : et c'étoit là l'opinion publique.

Les clubs supprimés, l'opinion publique prit de nouvelles formes, mais elle ne changea pas de nature ; ceux qui succédèrent aux sociétés populaires ne voulurent plus présenter l'opinion publique sous les formes violentes de la terreur, ils l'affublèrent du manteau de l'autorité, ils en firent une égide pour leur pouvoir, et consacrèrent sa puissance par des constitutions. Alors, ce n'a plus été la hache populaire qui a fait respecter l'opinion publique ; ce furent les nouvelles autorités constituées qui se chargèrent elles-mêmes de punir ceux qui ne fléchissoient pas le genou devant l'idole.

Dans tout cela, vous voyez que ce qu'on appelle l'opinion publique est toujours l'opinion de ceux qui dominent ; cette opinion n'est pas celle de l'universalité des hommes abandonnés à leur jugement, c'est celle des

Digitized by Google

hommes assez forts pour punir ceux qui ne pensent pas comme eux. Pendant l'anarchie, le peuple furieux frappe aveuglément toute personne qui s'oppose à son délire; sous le directoire, des tribunaux organisés sévissent contre ceux qui ne pensent pas comme les directeurs; Bonaparte arrive, avec lui d'autres systèmes, d'autres chaînes à la pensée : toujours la volonté des gouvernans est l'opinion publique. Toujours aussi vous voyez à chaque pas comme tout est faux dans le système révolutionnaire, et les choses, et les mots : ce qu'on appelle justice, c'est le mépris de la justice; ce qu'on appelle liberté de la presse, c'est l'esclavage de la pensée; ce qu'on appelle l'opinion publique, c'est l'intérêt de quelques individus.

Puisqu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir d'opinion publique, il est évident que celui qui parle en son nom est un imposteur; il parle en son propre nom, et veut donner son opinion pour celle du public. Semblable aux tribuns de Rome, qui mettoient toujours en avant leur intérêt particulier comme l'intérêt du peuple, celui qui parle au nom de l'opinion publique, usurpe la puissance. Encore le tribun romain avoit-il du moins un titre dans sa qualité de tribun : mais ceux que vous entendrez argumenter de l'opinion publique, n'ont d'autres titres pour cela que des usurpations multipliées, et c'est pour couvrir ces usurpations, qu'ils ont créé cette puissance imposante de l'opinion.

Ensuite, qu'est-ce donc que cette puissance donnée à l'opinion publique, et pourquoi donc cette obéissance servile à un vœu qui, quand il pourroit exister, ne seroit que celui de l'ignorance et de la folie? Est-ce que d'ailleurs l'opinion, soit d'un individu, soit d'une masse,

Digitized by Google

a jamais rien changé à l'essence des choses? Est-ce qu'une opinion, qui n'est qu'une opération de l'intelligence, peut agir sur des réalités? Quand des millions d'individus affirmeroient qu'un fait criminel est vertueux, est-ce que cela feroit quelque chose à la nature de l'action? Est-ce que la justice peut varier au gré de l'opinion? est-ce que ce qui étoit mal hier peut devenir bien aujourd'hui? est-ce que le méchant enfin peut colorer à son gré ses crimes et ses iniquités? Maximes exécrables, ah! fuyez loin de nous : non, mon fils, malgré tous les efforts de la perversité humaine, la nature morale n'a pas changé : le crime est toujours crime; et la création de l'opinion publique n'est qu'une imposture philosophique.

L'opinion publique, vous dira-t-on, ne veut plus de l'ancienne société française; elle veut du système représentatif, elle veut du régime constitutionnel; eh! qu'est-ce d'abord que le régime constitutionnel? qui donc ensuite a révélé au public les heureux effets du régime constitutionnel, et qui lui a appris que les fruits de ce régime seront meilleurs que ceux du régime monarchique que l'on a renversé? Quoi! cette foule d'ouvriers de toute espèce, qui forme les quatre-vingt-dix centièmes de la nation, sait que le régime constitutionnel doit faire à jamais le bonheur de la France! elle connoît tous les effets qui sortiront d'un changement si grave, soit par rapport à l'intérieur, soit par rapport à l'extérieur! elle connoît les résultats qui doivent naître de la confusion des rangs, de l'éveil de toutes les ambitions, et de la proscription de tous les Ordres! Quoi! l'avenir auroit ouvert ses pages à cette masse ignorante, la Providence lui auroit révélé qu'il n'y a de salut que dans des systèmes

Digitized by Google

obscurs, inintelligibles pour ceux-là mêmes qui en sont les créateurs! le don de prédiction eût été ainsi attribué à la partie la plus vile de la nation, et les citoyens, fidèles à la foi de leurs pères, seroient obligés d'obéir aux nouveaux oracles populaires, sous peine de punition et de mort! Que d'absurdités, que d'ineptie, et dans quel état de dégradation est tombée la nation, à qui l'on a fait adopter de semblables rêveries!

L'expérience, ce grand maître du monde, vient s'élever encore ici contre cet esprit de sagesse attribué à l'opinion publique. Cette opinion publique a été le seul guide qu'aient suivi tous ceux qui ont gouverné la France depuis 1789, à commencer par M. *Necker*, son premier prôneur et sa première victime. Jugeons l'arbre par ses fruits, et non par des raisonnemens; l'opinion publique a amené tous les forfaits et tous les maux imaginables.

C'est au nom de l'opinion publique que la société française s'est éteinte dans des flots de sang; c'est au nom de l'opinion publique que les hommes les plus vertueux ont été suppliciés comme des criminels; c'est au nom de l'opinion publique, que les usurpateurs les plus perfides ont jeté les bases du gouvernement révolutionnaire; c'est au nom de l'opinion publique, que le despote qui a le plus méprisé les hommes a été nommé le maître absolu de la France; c'est au nom de l'opinion publique, que l'usurpation, le vol, le brigandage, ont été proclamés comme des idées conservatrices; c'est au nom de l'opinion publique, enfin, qu'ont été commis tous les crimes qui nous ont accablés depuis 1789 : et c'est encore là le guide que l'on vous propose! c'est là le directeur qu'il vous faut adopter, au lieu des inspirations de votre conscience! c'est là la providence qu'il vous faut

Digitized by Google

substituer à celle qui gouverne l'univers ! Ah ! mon fils, préservez-vous d'une telle impiété, adorez *Dieu*, et méprisez l'opinion publique : loin de baisser le front devant l'idole, combattez-la de toutes vos forces; ne vous laissez effrayer ni par les cris d'une populace effrénée, ni par les menaces d'une politique insensée : soyez inébranlable dans l'impulsion de votre cœur, et méritez le titre d'homme de bien, sans vous embarrasser de ce que dira l'opinion publique.

Ici je vous dois une observation importante ; retenez bien qu'en vous disant de résister à la nouvelle puissance appelée opinion publique, je ne vous appelle pas pour cela à la mission de prêcher d'autres systèmes, soit qu'ils vous appartiennent, soit qu'ils appartiennent à autrui. L'homme agrégé à une société n'a pas à examiner les bases de cette société, et n'est pas appelé à s'occuper de changer ces bases. L'obéissance et la soumission, voilà la vie de l'homme social. Comme le bon agriculteur règle ses travaux d'après les températures et les saisons, et ne cherche pas à réformer le cours des astres, pour l'approprier à la culture de ses terres ; de même le bon citoyen obéit aux lois de son pays, et ne tente pas de réformer ces lois, suivant ses opinions et ses caprices. Tout le mérite de sa conduite est dans sa soumission à l'ordre qu'il trouve établi ; quant à l'avenir, il n'est pas de son domaine : sa tâche est plus facile, et toutes ses obligations sont dans le présent.

Lors donc que l'on voudra vous faire violer les règles de la justice, par la puissance de l'opinion publique, résistez à cette violence, mais n'en substituez pas vous-même une autre à la place; comme homme, vous êtes purement passif dans l'univers ; comme citoyen, vous n'avez

Digitized by Google

pas d'autre rôle dans la société : toute action sur le corps social vous est interdite : c'est la Providence qui a formé les sociétés, et il n'y a que le créateur d'un ouvrage qui puisse le corriger.

Vous ne pouvez d'ailleurs savoir s'il y a mal dans le tout, ni connoître le remède s'il existe, parce que les millions de rapports qui forment une société vous sont inconnus. Le bien pour vous sera toujours dans le contentement qui suit l'obéissance; ainsi résistez à l'opinion publique, mais n'imitez pas les prôneurs de l'opinion publique, en cherchant à faire triompher la vôtre par des moyens violens : une opinion n'est jamais qu'une œuvre du raisonnement, c'est-à-dire une fiction; et que peuvent les fictions sur des réalités? Quand vous vous serez prémuni contre la chimère de l'opinion publique, quand vous aurez bien bouché vos oreilles, voguez comme *Ulysse*, gagnez votre but sans vous détourner, et retenez bien cette maxime, que le devoir du bon citoyen n'est pas de bien raisonner, mais de bien obéir.

Revenons au sujet de cette lettre : nous venons de voir combien est dangereuse la nouvelle puissance de l'opinion publique. Cette vérité bien sentie, quels inconvéniens ne présente pas le séjour du gouvernement fixé dans la ville de Paris? C'est là que sont réunis tous les serviteurs de la déesse; c'est là que sont rassemblés tous ces fanatiques qui se disent inspirés par elle, et qui appuient de son autorité toutes les rêveries de leurs imaginations; c'est là aussi que la milice de l'opinion publique, les écrivains, les folliculaires, les journalistes offrent un secours continuel aux divagations de l'esprit; c'est là enfin qu'une tourbe de gens ignorans et misérables est toujours prête à appuyer de toute la force de

Digitized by Google

ses bras les argumens des raisonneurs. Le gouvernement, placé au milieu d'un foyer aussi embrasé, pourra-t-il se garantir de l'incendie? Dans la confusion née au milieu des déclamations philosophiques, que deviendra le bonheur de la France? Si le gouvernement est obligé d'employer toutes ses forces contre la nouvelle puissance, que lui restera-t-il pour ses véritables fonctions? Faudra-t-il livrer des combats continuels, et, dans cet état de guerre permanent, les vrais besoins d'une société régulière pourront-ils jamais être sentis?

Nous voulons toujours raisonner, et nous méprisons sans cesse l'expérience : ce grand maître, il est vrai, ne raisonne pas, et voilà pourquoi sans doute nous ne l'écoutons plus : cependant les faits parlent bien autrement que les argumens. Employons ici la méthode des mathématiciens, cherchons l'inconnu par le connu, voyons l'avenir dans le passé; que trouvons-nous? depuis vingt-cinq ans, la ville de Paris est devenue le siège du gouvernement; depuis vingt-cinq ans, les émanations de ce gouffre de corruption ont infecté l'atmosphère du reste de la France; depuis vingt-cinq ans, toute la force publique a été réunie sur ce seul point du royaume; depuis vingt-cinq ans, tous les abus possibles sont sortis de cette concentration; depuis vingt-cinq ans, toutes les formes de gouvernement ont été mises en usage; et depuis vingt-cinq ans, la ville de Paris a tour à tour créé et brisé tous ces gouvernemens; depuis vingt-cinq ans, enfin, chaque autorité nouvelle s'est obstinée à rester dans la ville de Paris; et, depuis vingt-cinq ans, chacune de ces autorités a été obligée de céder aux efforts d'une populace furieuse, dégagée des liens religieux, et livrée aux inspirations philosophiques. Ici tout est visible, l'a-

Digitized by Google

venir est démontré ; les mêmes effets répondront toujours aux mêmes causes, les mêmes plantations donneront toujours les mêmes fruits.

Les faits, bien plus puissans que les raisonnemens, viennent donc nous avertir de ne pas laisser subsister un état de choses aussi dangereux, et de faire cesser une inquiétude sans cesse renaissante. Le Roi ne sera roi de France, que quand il ne sera plus l'esclave des Parisiens : le gouvernement ne rendra de véritables services, que quand il pourra s'occuper du sort de tous les Français, et n'être plus étourdi des criailleries d'une foule d'intrigans et d'agitateurs. S'il plaisoit à ces agitateurs de faire renverser le trône par la canaille de Paris, l'affaire seroit décidée en vingt-quatre heures ; et des courriers qui porteroient aux départemens le prétendu vœu du peuple de Paris, enlèveroient sur-le-champ au Roi les secours qu'il pourroit attendre de ses fidèles sujets des provinces : Paris l'a voulu, diroit-on, c'est le vœu de l'opinion publique. C'est ainsi qu'une poignée de scélérats deviendroient encore une fois les maîtres de la France. *Dî, avertite omen.*

Digitized by Google

SEPTIÈME LETTRE.

DE LA CONSTITUTION DE 1791.

Au mois de septembre 1791, l'assemblée nationale proclama la nouvelle constitution qu'elle vouloit donner à la France. Cet évènement est le plus grave de ceux que je dois examiner avec vous : c'est le foyer d'où sont sortis tous les crimes ; c'est le fait dont les conséquences pèsent le plus sur l'avenir : c'est la révolution tout entière.

Depuis quatre à cinq mille ans, l'univers marchoit avec ordre, et suivoit en silence les lois de sa création ; les générations s'étoient succédées, et avoient obéi avec résignation aux conditions de l'existence humaine. Dans cette longue marche des temps, la Providence avoit amené différentes formes de sociétés, et toutes, dans leurs variations d'existence, n'avoient reconnu d'autres principes de conservation que la justice.

Tout à coup, dans le dix-huitième siècle, des philosophes méconnoissent les lois de la création, se séparent de l'univers, et annoncent au monde que tout ce qui s'est passé depuis l'origine des choses n'est qu'erreur et illusion. A la place de la justice, ils proclament avec fracas la découverte d'une nouvelle loi organique des sociétés, sans laquelle les peuples ne sont pas peuples. A cette annonce, il faut tout détruire ; les raisonneurs se chargent de l'œuvre dissolutive. Les lois, les mœurs, les coutumes, les usages, les institutions, tout ce qui forme

Digitized by Google

l'association, est renversé; la société n'est plus qu'un monceau de débris : après ce renversement, les destructeurs annoncent qu'eux seuls connoissent ce qui est convenable aux nations, et qu'une nouvelle révélation leur a été faite. Cette révélation, c'est le régime constitutionnel.

Le premier résultat de cette grande découverte fut la constitution de 1791 : douze cents ouvriers, presque tous profès dans la nouvelle doctrine, y travaillèrent jour et nuit, pendant deux années consécutives; enfin, l'univers vit paroître ce chef-d'œuvre qui alloit devenir la boussole du genre humain, dans la marche des temps.

Si nous jugions les principes de construction, par la durée de l'édifice, nous en prendrions des idées bien défavorables, car la constitution de 1791 ne dura pas une année; mais, dans le débordement philosophique où vous allez vous trouver, les faits et l'expérience ne sont plus écoutés; on n'accorde de confiance qu'aux raisonnemens. Prenons donc l'arme désirée des novateurs, et prouvons, par le raisonnement, que la nouvelle loi organique du monde social n'est qu'une chimère et un principe éternel d'agitations et de désordres.

Il faut distinguer deux choses dans la constitution de 1791 : le droit et le fait. Dans le droit, la constitution de 1791 fut dictée par une doctrine fausse, erronée, et n'ayant d'autres bases que des abus de mots et une confusion du langage; dans le fait, le gouvernement établi par cette constitution étoit une ineptie complète; c'étoit une œuvre sans liaison, c'étoit une machine sans aucun rapport avec le mouvement qu'elle devoit produire : c'étoit le chaos auquel on avoit donné le nom

Digitized by Google

d'ordre. Examinons le droit dans cette lettre ; nous examinerons le fait dans une autre lettre.

Le fond de la doctrine constitutionnelle n'est autre chose que la souveraineté du peuple et le contrat social. Dans les premiers élans de 1789, il y avoit plus de franchise ; on ne déguisoit rien, et l'on avouoit ouvertement la doctrine ; aujourd'hui que de grands crimes ont été la suite de cette doctrine, on paroît vouloir l'abandonner, mais c'est pour la faire triompher sous un autre nom.

Avant de vous hasarder sur la mer de difficultés où vous allez être jeté, je commencerai par une explication qui vous préservera de beaucoup d'écueils. Cette explication est que les discussions, dans lesquelles nous allons entrer, ne sont au vrai que des combinaisons de mots, et ne présentent rien de réel. Dans ce qui tient aux opérations de l'intelligence, la matière sur laquelle on opère n'est qu'une matière représentative ; ce ne sont pas les choses mêmes que l'on combine. Ainsi, quoique nous allions parler beaucoup de peuple, de gouvernement, d'ordre public, nos argumentations, quelles qu'elles soient, ne produiront jamais ni peuple, ni gouvernement, ni ordre public : ce seront des mots que nous aurons rapprochés d'autres mots; ce seront des phrases, ce seront des raisonnemens; mais ce ne seront pas des faits, dont nous puissions partir pour passer à l'action.

Si cette vérité pouvoit être sentie, elle éviteroit bien des divisions et des haines. Les hommes, si acharnés les uns contre les autres, pour cause d'opinion, seroient bien adoucis, s'ils étoient persuadés qu'une opinion n'est qu'une combinaison de mots ; et la terre ne seroit pas ensanglantée parce qu'un homme donne à un mot une

Digitized by Google

signification particulière. C'est une chose déplorable que le langage qui semble fait pour unir les hommes, en leur offrant un moyen de faciliter leurs communications, soit devenu la cause des plus horribles désordres, et des plus grandes divisions. Depuis un demi-siècle surtout, des sophistes, habitués à faire des phrases et à combiner des mots, sont parvenus à persuader que les mots dont ils se servoient étoient les choses mêmes, et par là ont obscurci toutes les notions et brouillé toutes les idées.

Défiez-vous de cette erreur, et rappelez-vous sans cesse, quand vous raisonnez, que tous les raisonnemens possibles ne portent que sur les mots, et ne peuvent autoriser d'action sur les choses. Cette idée, en vous préservant des écarts qui accompagnent l'art de raisonner, vous garantira, en même temps, de tout sentiment haineux contre ceux qui ne partageront pas vos opinions : celui qui, suivant vous, combinera mal les mots, vous paroîtra un mauvais raisonneur, mais ne sera pas un homme qui aura fait une méchante action. Ne voyant aucune puissance active sortir des combinaisons du langage, vous ne vous emporterez pas contre des actes sans influence sur les choses; et dans celui qui n'aura fait que combiner des signes, vous ne verrez pas un scélérat qu'il faut égorger.

EXAMEN DU RÉGIME APPELÉ CONSTITUTIONNEL.

Le régime constitutionnel est le système du contrat social, comme le contrat social est le système de la souveraineté du peuple. Dans cette hypothèse, on suppose toujours qu'un peuple, maître de lui-même, comme une personne l'est de son individu, ne peut reconnoître de lois que celles auxquelles il a consenti, et doit fixer par

Digitized by Google

écrit les conditions de son obéissance. Le droit de gouverner un peuple n'appartient qu'à ce peuple lui-même; voilà la souveraineté : l'autorité du gouvernement doit être fixée par une convention émanée du peuple; voilà le contrat social : cette convention doit être rédigée par écrit; voilà le régime constitutionnel : ainsi, souveraineté du peuple, contrat social, régime constitutionnel, toujours le même système, et la même idée sous des noms différens. Tâchons de recueillir quelques notions claires, au milieu de mots si vagues dans leurs sens, et susceptibles de tant d'interprétations diverses.

DU CONTRAT SOCIAL.

L'idée d'un contrat social est une idée chimérique qui ne présente pas de réalisation possible; c'est une abstraction vague et indéfinie. Nous entendons en général, par contrat, un engagement réciproque de deux ou plusieurs personnes existantes, et stipulant sur un objet connu. Cette définition ne peut s'appliquer à l'établissement d'une société : d'un côté, parce qu'il n'y a pas ici de personne réelle pour contracter; et de l'autre, parce qu'il n'y a pas d'objet constant et connu sur lequel on puisse stipuler.

C'est une idée fausse que d'assimiler une nation à une personne, et de prétendre ainsi qu'une nation puisse faire tout ce que fait une personne. La personne a une existence fixe, présente et connue; mais une nation est une réunion d'individus de tous âges, de toutes qualités physiques et morales, dont les existences sont impossibles à connoître et à définir. Tous les développemens, tous les degrés de maladie et de santé, toutes les facultés humaines, appartiennent à une nation. Comment trou-

Digitized by Google

ver, dans cette multitude d'élémens, l'unité nécessaire à la personne qui va contracter? Une nation n'est rien dans le temps présent; elle se rattache au passé, se lie à l'avenir; quel sera l'instant où devra se former le contrat? Pour contracter, il faut une volonté; où trouver cette volonté dans une masse composée d'enfans, d'hommes faits, de vieillards et d'individus remplissant tous les espaces qui sont entre ces trois divisions principales de la vie? Où trouver cette volonté dans une collection changée continuellement par les naissances et par les décès? On conçoit une volonté pour contracter dans la personne, parce que la personne forme son existence à elle seule; mais, dans l'être collectif appelé *Nation*, il est impossible d'imaginer cet acte moral que nous désignons par le mot *volonté*: une nation n'a point de volonté; les jurisconsultes en savoient plus que nos publicistes modernes, lorsqu'ils ont établi en principe que les corps collectifs étoient toujours mineurs, et n'avoient pas par eux-mêmes capacité pour contracter.

Une société ne s'établit pas non plus par contrat, parce qu'on ne contracte pas sur un fait inconnu. Dans l'idée du contrat social, la création des sociétés seroit un mystère inexplicable. Comment ceux qui auroient formé la première société auroient-ils pu stipuler sur une chose dont rien ne leur avoit encore donné l'idée? On contracte sur une chose connue; on stipule d'après des faits dont le type est quelque part; on contracte pour soi; on contracte sur des objets qui ont pu être appréciés par sa volonté: mais on ne contracte pas pour autrui, on ne contracte pas sur un avenir, on ne contracte pas sur des choses que l'on ne peut connoître: c'est donc une chimère, c'est une rêverie inintelligible, c'est une idée ab-

Digitized by Google

solument fausse, que d'avoir imaginé qu'un peuple a jamais été constitué, et pût jamais l'être par un contrat. Nulle nation n'a été instituée par contrat, nul gouvernement ne s'est établi par convention. Les nations se sont formées sur la terre, de la même manière que les forêts ont été plantées. La main de l'homme n'a pas planté ces forêts aussi vieilles que le monde. Les combinaisons de l'homme n'ont pas non plus créé ces réunions appelées *Nations*. La Providence seule a formé les peuples, et *Dieu*, en créant l'univers, a créé en même temps les causes qui devoient amener les sociétés, leurs naissances, leurs développemens et leurs fins.

C'est donc une erreur que d'avoir imaginé qu'une nation pût être instituée par un contrat, et que des caractères alphabétiques pussent jamais devenir les liens d'une société. Mais supposons le contrat possible, supposons-le réalisé; une réflexion bien simple vient démontrer les illusions de la nouvelle doctrine. Un contrat n'est rien, sans une force qui puisse contraindre à l'exécution la partie qui voudroit le violer. On sait fort bien que l'écrit qu'on appelle *Contrat* n'est pas la convention même, ce n'en est que la preuve. La convention existe sans l'écrit; les gens d'honneur n'en ont pas besoin : seulement le contrat est la preuve écrite de la convention; et les tribunaux, quand ils ont cette preuve, prêtent la force publique pour forcer à l'exécution de la convention celui qui s'y refuse. Dans le système du contrat social, où sera le tribunal qui fera exécuter la convention par laquelle on suppose la nation instituée, quel sera le juge qui prononcera sur les violations du contrat? Qui règlera les formes de procéder dans ce grand procès? Où seront les moyens de contrainte contre la partie

Digitized by Google

qui auroit violé le contrat, et à qui ces moyens de contrainte seroient-ils confiés?

Ici se découvre le danger de la nouvelle doctrine, et vingt-cinq années d'une sanglante expérience viennent démontrer toute l'étendue de ce danger. Depuis 1789, nous avons vu cinq ou six constitutions annoncées comme des chartes éternelles, et détruites aussitôt que proclamées; mais, comme il n'existoit pas de tribunal pour juger les violations portées à ces chartes, la force a toujours décidé : celui qui savoit s'assurer des armées et des impôts dictoit toujours la dernière constitution; et le meilleur contrat social a toujours été celui qui étoit appuyé de plus de bras. Ainsi, le résultat des grands principes nouvellement découverts a été de donner le pouvoir au nombre, de mettre la force à la place du droit, et d'abandonner le sort des nations aux crimes des ambitieux, et à l'ignorance de la multitude.

Si tout contrat social est une chimère, le régime constitutionnel ne l'est pas moins. Les créateurs de ce régime ont toujours craint de le définir, parce que l'on eût vu trop à nu le ridicule de leurs rêveries. Nous, qui cherchons ici la vérité de bonne foi, abordons la question franchement, et mettons-la dans son véritable jour.

DU RÉGIME CONSTITUTIONNEL PROPREMENT DIT.

Le régime constitutionnel consiste à fixer, par une charte écrite, les conditions des autorités qui doivent gouverner. Un peuple n'est peuple que quand il a une charte écrite, de sorte qu'un peuple qui ne sauroit pas écrire ne pourroit pas être peuple. Ce qui qualifie ce régime de *constitutionnel* n'est pas la bonté de la charte, c'est l'existence de la charte; que la justice pré-

Digitized by Google

side ou non à la rédaction de la charte, cela importe peu pour le régime constitutionnel; il suffit qu'il y ait charte écrite. L'ancienne monarchie française étoit un gouvernement vicieux, parce qu'elle n'avoit pas de constitution écrite; tous les gouvernemens qui ont passé dans la révolution étoient bons, parce qu'ils avoient tous des chartes. Voilà tout le mystère du régime constitutionnel dégagé de l'enflure des mots et des obscurités du langage.

Ce système connu et défini, raisonnons : En supposant la nécessité d'une charte écrite, je demanderai d'abord aux novateurs qui est-ce qui trouvera cette charte : qui est-ce qui devinera cette loi organique qui doit enchaîner les générations à l'avenir? Les novateurs me répondront hardiment, qu'ils se chargent de la mission, et que le don de l'infaillibilité à cet égard leur a été conféré par la raison humaine. Je ne contesterai pas ici cette infaillibilité; nous aurons occasion de l'examiner en fait, car la constitution de 1791 n'est pas la seule qui ait paru depuis vingt-cinq années : mais je ferai une observation importante sur la nature de la puissance attribuée aux chartes, et sur le pouvoir de régler l'avenir donné si gratuitement à des feuilles imprimées.

Déjà j'ai eu occasion de vous faire remarquer l'erreur grossière de nos publicistes modernes, qui ont pris l'institution du gouvernement pour l'institution même de la société (1), et qui ont pensé avoir créé une nation, parce qu'ils avoient établi des administrateurs et des receveurs de contributions. Voyez un nouveau développement de cette erreur dans le pouvoir attribué aux

(1) Voir la deuxième lettre.

Digitized by Google

chartes. Les chartes, telles que nous les connoissons jusqu'à ce jour, ne contiennent autre chose que l'organisation des autorités qui doivent gouverner : on y trouve l'établissement d'un pouvoir législatif, celui d'un pouvoir exécutif; on y trouve les divisions du pouvoir exécutif; mais on n'y rencontre rien de ce qui forme l'association, rien de ce qui crée le citoyen. Or, que font les conditions de l'administration à l'institution même du corps politique? avant l'administration, il faut que le corps existe; cependant rien de ce qui appartient à cette existence ne se rencontre dans les chartes actuelles. Quel pouvoir peut donc en sortir pour le maintien des sociétés?

Vous l'avez vu; ce qui forme les nations est une certaine inspiration morale, partagée par tous les individus, et qui les rappelle sans cesse à un centre commun : ce qui formoit particulièrement la nation française étoit une application générale et constante des principes de la religion chrétienne; c'étoient les maximes de cette religion inculquées dans tous les esprits dès la plus tendre enfance, qui façonnoient tous les caractères sur un même modèle, et qui rappeloient tous les individus à une unité d'opinion et d'action. Si rien de tout cela ne se rencontre dans les chartes; si rien de relatif à l'existence du citoyen ne s'y trouve, comment donc pourront-elles agir sur le corps social, comment donc pourront-elles unir des citoyens entre eux? Quelle sera la force d'attraction, sortie de ces chartes, qui dirigera dans un même cercle cette foule d'individus qui naîtront, d'ici à cent ans, d'ici à mille ans, dans le territoire français?

Ensuite quelle force active sur les esprits peut-il sortir de caractères imprimés et de systèmes écrits? Ce ne

Digitized by Google

sont pas les systèmes qui font les citoyens, ce sont les sentimens. Or, quels sentimens seront inspirés, par des chartes écrites, aux quatre-vingt-dix centièmes d'une nation qui ne savent ni lire ni écrire? Quelles inspirations morales naîtront de chartes qui ne renferment que des abstractions idéales? Et comment des caractères alphabétiques, plus ou moins bien rangés, influeront-ils sur l'ordre public? Mon cher fils, plus vous réfléchirez sur la véritable nature des choses, moins vous comprendrez comment le peuple français a pu se laisser égarer par de pareilles uthopies; comment des êtres, doués de cette faculté appelée *raison*, ont pu un seul instant prendre le change si grossièrement, et abandonner leur ancienne existence pour se livrer à des chimères inintelligibles.

Le régime constitutionnel se lie à un système qui n'est qu'une phase de la souveraineté du peuple, et qu'on appelle *le système représentatif*. Ce système a été célébré comme un de ces progrès de l'esprit humain, qui doivent changer la face du monde. Approfondissons cette brillante découverte.

DU SYSTÈME REPRÉSENTATIF.

Le système représentatif est la souveraineté du peuple, ou, pour mieux dire, c'est l'exercice de ce droit appelé *souveraineté*. On suppose toujours que le peuple est souverain; qu'alors c'est lui qui doit créer ses lois, nommer ses administrateurs, et limiter leurs pouvoirs: mais, comme le mot *peuple* ne représente qu'une fiction, et que, dans le fait, les associés qui composent une nation ne peuvent remplir par eux-mêmes les attributions qu'on leur donne, on imagine, dans ce système, de

Digitized by Google

faire faire cette besogne obligée par des individus qui prennent le titre de *représentans*.

Dans les idées nouvelles, les mots font tout. Du moment où des individus prennent le nom de *représentans*, ils ont nécessairement tous les effets de la représentation ; dès-lors, les représentans sont le peuple, et toutes leurs volontés sont les volontés du peuple. Ainsi le système représentatif consiste à confier le sort de la société à un renouvellement continuel d'individus assez adroits pour se faire appeler représentans. Telle est la grande découverte pour laquelle il faut détruire toutes les institutions sociales qui, jusqu'à présent, ont produit l'ordre et l'harmonie.

Le système représentatif est essentiellement dissolutif de l'union sociale. Cette union n'existe que parce qu'il y a dans toute société, à côté de principes généralement adoptés, des devoirs communs à remplir. Mais, avec l'arrivée périodique de représentans, qui ont pour fonctions de créer les bases qui devront servir à l'union sociale, et de donner force de lois aux combinaisons que le génie leur suggèrera, que deviendront les principes et les devoirs communs des associés? Ces devoirs varieront à chaque représentation ; le bien, le mal, le juste, l'injuste, changeront de nature suivant les représentans ; ce qui est vertu un jour peut devenir crime le lendemain : la foi ordonnée n'étant pas dans les choses, mais dans les hommes, cette foi suivra nécessairement toutes les fluctuations qui appartiennent à l'humanité.

Au milieu de tous les efforts de génie des représentans, le citoyen cherchera inutilement une règle de conduite ; dérouté par des argumentations continuelles, il négligera toute direction morale, s'abandonnera à l'in-

Digitized by Google

différence sur le bien et le mal, commettra toutes les injustices, avec l'espoir de les voir consacrer; et, dégagé de toute surveillance intérieure, il ne connoîtra ni principes, ni règles, ni devoirs. Né membre d'une société représentative, il ne tiendra de fait à aucune société : ce ne sera ni un Français, ni un Anglais, ni un Russe; ce sera un homme sans devoirs; ce sera un raisonneur, sans autre guide que son intérêt personnel; ce sera un individu disposé à entrer dans tous les partis; mais ce ne sera jamais un citoyen, parce qu'il n'y a de citoyen que par des devoirs communs, et qu'ici il n'y a pas possibilité de devoirs communs. Ainsi, l'effet du système représentatif est de faire des raisonneurs, et non des citoyens; c'est de diviser au lieu de réunir, c'est de dissoudre la chose même que l'on se propose de créer.

Ce système est encore dissolutif de l'union sociale sous un autre rapport. L'être collectif, appelé *nation*, n'existe pas seulement dans le présent; il tient bien plus encore du passé et de l'avenir. Nous ne sommes pas Français parce que nous habitons le territoire appelé *France*; nous sommes Français parce que nous continuons l'existence de nos pères, parce qu'en recevant la vie physique nous avons reçu aussi la vie morale, qui distingue les Français des autres nations : nous sommes Français, parce que nous tenons à l'association française, parce que nous sommes soumis aux principes moraux qui ont formé cette association; nous sommes Français, parce que nous nous rattachons à ces actions généreuses qui ont illustré nos aïeux; nous sommes Français, enfin, parce que nous sommes parties de ce corps politique né il y a treize cents ans, développé depuis un si long espace de temps sous la protection et par

Digitized by Google

les maximes de la religion chrétienne, et amené par la Providence à cet état de civilisation qui faisoit notre gloire en 1789. Le résultat du système représentatif est de rompre cette liaison, et de couper net la chaîne sociale qui nous fait Français. Par ce système, nous désavouons tous les faits de nos pères : mille fois plus barbares que les sauvages de l'Orénoque, nous ne jetons pas seulement aux vents la poussière de leurs os, nous renions encore leurs vertus et leur existence morale. Enfans dénaturés, nous injurions leur mémoire et flétrissons leurs actions! Ces temps passés, qui seuls ont amené le présent, nous les méprisons pour courir après des chimères présentées sous les bannières de la misère et de la mort; et nous abandonnons nos vertueux ancêtres, pour leur préférer de nouveaux venus, dont la doctrine n'a produit que crime et brigandage.

L'effet du système représentatif est donc de dissoudre l'être collectif appelé *nation*, en donnant aux individus, aujourd'hui existans, un caractère nouveau qui n'est plus en rapport avec celui qui les faisoit Français; mais ce n'est pas seulement le passé qui est effacé ici, c'est encore l'avenir qui disparoît. Sous l'ancienne association française, on connoissoit les principes qui formoient la base de l'union, et chaque citoyen pouvoit savoir le chemin qu'il devoit suivre; mais, dans le nouveau système, comment les habitans du territoire français pourront-ils saisir une règle uniforme de conduite? Quels seront les principes dans lesquels les pères devront élever leurs enfans? Comment ceux qui existeront dans cent ans se rattacheront-ils à ceux qui existent aujourd'hui? Et quelle unité sera jamais possible entre le passé, le présent et l'avenir?

Digitized by Google

LE SYSTÈME REPRÉSENTATIF EST UN ESCLAVAGE DÉGUISÉ.

Le système représentatif est ensuite l'esclavage le plus dur et le plus dangereux qui ait jamais paru dans les sociétés. Vous allez être bien étonné de m'entendre parler d'esclavage, après toutes les exclamations des philosophes et des amis de la liberté; mais n'oubliez jamais le conseil que je vous ai donné si souvent, de vous méfier de l'abus du raisonnement et des mots. Attachons-nous encore ici à l'essence des choses; disséquons-les autant que le permet la nature du langage, et vous serez bientôt convaincu de la vérité de ma proposition. Pour marcher avec mesure, commençons par nous entendre sur ce qu'on peut appeler *esclavage*.

Un homme use de toutes les facultés que lui a données la Providence; il fait toutes les actions que sa volonté lui suggère; il dispose de lui comme bon lui semble : voilà la liberté de la personne. Dans les sociétés où le droit de propriété est connu, l'homme, devenu propriétaire, use de sa chose sans réserve; il en recueille les fruits, il la change, il l'aliène : voilà la liberté, quant à la propriété.

Ces libertés ne peuvent jamais être entières pour l'homme agrégé dans une société. Protégé par l'association commune, le citoyen doit payer cette protection par quelques sacrifices, et ces sacrifices se prennent nécessairement sur la liberté de la personne, ou sur la liberté de la propriété. Quand on est capable des combinaisons de l'intelligence, on sent que les divers degrés de diminution de liberté, soit quant à la personne, soit quant à la propriété, peuvent être très-multipliés, suivant la différente nature des sociétés que la Providence

Digitized by Google

a fait naître. Il seroit heureux que ces différens états de liberté pussent être qualifiés par autant de mots qu'il y a de formes possibles; mais la nature du langage ne permet pas cette multitude d'expressions, et les langues ne peuvent avoir des signes aussi multipliés que les objets dont elles parlent : cependant le dernier de ces états, c'est-à-dire celui où un homme n'a plus de droit ni sur sa personne, ni sur sa propriété, a été appelé *esclavage;* ainsi l'esclavage, comparé à la liberté, est l'état où l'homme est privé entièrement de la disposition de sa personne et de sa propriété.

L'esclavage ainsi défini, on voit que les raisonneurs ont abusé du langage; et, quand ils ont aperçu, ou cru apercevoir qu'il y avoit dans une société moins de liberté dans la disposition de sa personne ou de sa propriété, que dans une autre société, ils ont dit que cette société étoit dans l'esclavage; par-là, ils ont attaché un sens absolu à un fait relatif; par là, ils ont égaré les esprits, en se servant d'un mot qui n'étoit qu'une comparaison, et en donnant à ce mot la signification la plus étendue. Pour moi, c'est en me servant du mot *esclavage* dans son véritable sens, c'est en le regardant comme l'absence absolue de la liberté, comme le point qui ferme tout-à-fait le cercle, que je vous annonce hautement que le système représentatif est le plus dangereux esclavage qui ait jamais affligé le monde social.

Le premier effet du système est de donner aux représentans les pouvoirs les plus étendus sur les personnes et sur les choses; dans le système, les représentans sont la nation elle-même; de là la représentation est entière et sans bornes; ensuite il n'y a point de mandat impératif dans le système. Suivant les idées

Digitized by Google

ordinaires, un mandataire se rattache à la volonté du mandant; ici le représentant ne tient par aucun lien aux représentés : c'est la fiction la plus hardie qui soit jamais entrée dans l'esprit humain; des hommes se dépouillent de leur individualité, pour en revêtir d'autres hommes; corps et biens, la vie, l'existence morale, tout est livré sans réserve à la discrétion des représentans. Les représentans n'ont d'autre guide à suivre que leur volonté; ils n'ont d'autre mission à remplir que celle qu'ils jugeront convenable; ils peuvent tout ce qu'ils veulent.

De ce que les représentans sont la nation elle-même, nait cette autre conséquence; que les volontés des représentans sont des lois sacrées, auxquelles l'obéissance la plus aveugle est due, sous les peines les plus sévères; toutes les notions de respect, de soumission, que le langage permet d'adopter pour le corps politique, retombent par-là sur les représentans; manquer aux représentans, c'est manquer à la nation; désobéir aux représentans, c'est désobéir à la nation : toute l'horreur du crime, toute la rigueur des châtimens, viennent ainsi à l'appui des fantaisies des représentans.

De ces points sort cette vérité, que le système représentatif est, dans le droit, le despotisme le plus absolu : et aussi, dans le fait, les tyrans les plus cruels n'ont-ils jamais traité leurs esclaves avec autant de férocité que les représentans de 1792 et 1793 ont traité les Français, devenus libres par la représentation; la vie, les biens, la liberté, les représentans se sont joués de tout; tout a cédé à leurs lumières et à leur infaillibilité. Comme c'est la face du monde civilisé qu'ils viennent renouveler, rien de ce qui tient à ce qui les a précédés ne doit

Digitized by Google

subsister : religion, mœurs, usages, coutumes, inspirations de l'éducation, sentimens de famille, tout doit disparoître devant les conceptions de leur génie ; c'est un crime même que de ne pas partager leur ardeur farouche pour la propagation de leurs idées. Si ce n'est pas là le despotisme, à quel système donnera-t-on ce nom?

Il y a plus ; le comble du despotisme est d'étendre son pouvoir jusque sur les esprits, et de forcer les esclaves à bénir les coups de fouet dont on les accable ; les représentans en sont arrivés là. Après avoir commis les forfaits les plus atroces, après avoir réalisé les plus horribles spoliations, ils ont décoré ces actes des noms de *justice* et de *raison*, et ils ont forcé les citoyens de les célébrer, de les respecter, et de prodiguer à leurs auteurs les titres d'honneur et de considération qui n'appartiennent qu'à la vertu : ainsi, leur pouvoir n'a pas été seulement sur les personnes et sur les biens, il s'est encore étendu sur les consciences, sur les opinions, sur les sentimens. Vous chercherez en vain dans l'histoire une pareille époque de tyrannie et de dégradation ; et c'est cependant cela qu'à force de raisonnemens, on voudra vous faire recevoir comme un chef-d'œuvre de civilisation. Quoi qu'il en soit, mon fils, je vous ai établi ma proposition, c'est-à-dire que l'esclavage, ce dernier degré de l'avilissement humain, est le résultat du système représentatif.

Après avoir remarqué que l'effet du système représentatif est de donner le pouvoir le plus étendu sur les personnes et sur les choses, voyons à quelles mains sera confié ce pouvoir, et quelle garantie est offerte contre l'abus possible d'une si grande puissance. L'expérience

Digitized by Google

est le premier maître du monde, rien ne se fait par inspiration, tout s'apprend : l'enfant apprend à marcher, à parler; l'ouvrier apprend son métier, le citoyen apprend ses devoirs; l'homme destiné à conduire l'association, apprend également ses fonctions : et de toutes les choses qui s'apprennent, la plus difficile et la plus compliquée est certainement l'art de gouverner.

Cependant, qui cautionnera ici l'expérience des nouveaux venus, appelés périodiquement à composer la représentation! C'est une masse ignorante et passionnée qui choisit; ce sont des hommes qui n'ont aucune idée du pouvoir qu'ils vont déléguer, qui dans un instant livrent à des inconnus les personnes et les propriétés. Où sera donc la garantie de la sagesse avec laquelle sera exercé l'immense pouvoir des représentans?

Comme d'ailleurs, dans le système, ce ne sont pas les honnêtes gens qui sont à choisir, mais seulement les raisonneurs et les savans, on ne voit pas quelle sera la base qui guidera les électeurs. Nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de toise morale pour mesurer les hommes, il n'y a que des présomptions de capacité; mais les présomptions de capacité ne s'étendent pas à l'instruction proprement dite, elles ne regardent que les sentimens et la conduite. On présumera qu'un homme né d'une famille qui surveille tous ses membres avec scrupule, est un homme respectable; on présumera que celui qui sacrifie une partie de sa fortune pour acquérir une charge honorable, et qui préfère, aux plaisirs du luxe et du faste, une vie laborieuse et retirée, est un homme de probité : mais rien ne peut faire présumer qu'un individu, qui n'a jamais été dans le gouvernement, ait toutes les connoissances nécessaires pour une mission publique. L'in-

Digitized by Google

struction n'a pas de cachet sensible pour le peuple; et même, pour juger un homme sous le rapport des connoissances, il faudroit avoir soi-même ces connoissances; ainsi il faudroit que tous les électeurs eussent individuellement toutes les connoissances du gouvernement.

Quels seront donc les représentans qui sortiront des élections? sera-ce l'homme tranquille, le citoyen fidèle à la foi de ses pères? sera-ce le père de famille, occupé du soin de ses affaires personnelles et de l'éducation de ses enfans? le représentant sera nécessairement l'homme à systèmes, l'homme qui proposera le plus d'innovations, l'homme qui caressera davantage les passions populaires, l'homme qui déclamera le plus contre tout ce qui gêne l'ambition; ce sera, en un mot, l'ennemi né du bon ordre et de la tranquillité.

Les représentans, nommés au milieu des brigues et des factions, pourront-ils aussi apporter une grande impartialité dans l'exercice de leurs fonctions? ces hommes, une fois munis du pouvoir, ne l'emploieront-ils pas à servir leurs ressentimens? seront-ils des Louis XII? oublieront-ils les contradictions qu'ils auront éprouvées dans leur nomination? Je vois une succession de haines, de vengeances, de discordes; je vois le trouble érigé en système; je vois un tourbillon donné pour point de centre à une société; je vois enfin l'impossibilité physique et morale de l'ordre, de l'harmonie et d'une organisation sociale.

Un des grands vices du système représentatif est son incompatibilité avec l'exercice de l'autorité, premier moteur de tout mécanisme social. On ne conçoit pas de société, sans un pouvoir chargé d'en faire mouvoir toutes les parties; quelque nom que l'on donne à ce pouvoir,

Digitized by Google

il existe dans toute association politique, et en est le véritable fondement. Dans nos grandes sociétés modernes, on confie ordinairement ce pouvoir à une seule famille, placée hors de la société, et élevée ainsi à une existence privilégiée. Les novateurs, forcés de revenir à l'autorité d'un seul, ont modifié ce système; ils ont adopté une seule famille, mais pour seulement porter le nom de l'autorité. L'exercice en a été délégué à un conseil de ministres. Dans ce système, comme dans tous les autres, l'autorité a toujours les mêmes fonctions et le même emploi à remplir, pour diriger le mouvement social; et ce sont ces fonctions et cet emploi qui sont incompatibles avec des représentans périodiques.

D'abord, chaque année les élections mettent toute la nation en fermentation; et l'autorité a besoin d'une surveillance plus qu'ordinaire, pour empêcher les effets de cette fermentation; l'attention accoutumée ne suffit plus : c'est une crise contre laquelle l'autorité a besoin de se prémunir de toutes ses forces. Pendant ce temps l'autorité cesse de protéger l'ordre social, pour se protéger elle-même; et tous ses efforts, destinés à l'ordre public, sont consumés à prendre des précautions, pour se soutenir contre l'orage : ainsi, non-seulement le corps social est infecté d'un nouveau levain d'agitation, mais encore il est privé d'un secours qui lui devient d'autant plus nécessaire.

D'un autre côté, l'incompatibilité est dans l'essence même des choses; l'autorité a pour devoir une mission positive, c'est d'entretenir l'ordre et l'harmonie dans la société; pour cela, l'autorité se dirige toujours par les faits : sa marche est tracée par ce qui existe, elle a des droits acquis à respecter, un état de choses à conserver;

Digitized by Google

sa nature, ses fonctions, son existence tout entière est dans la consolidation. Cependant que deviendra l'autorité, à côté de représentans sans mandat, à côté de représentans destinés à la recherche d'un mieux indéfini, à côté de représentans toujours dans l'avenir, à côté de représentans suivant, non pas la marche de la société, mais les progrès imaginaires d'une instruction qui ne consiste qu'à combiner des mots? L'autorité veut le bien présent, le bonheur de tous, sans exception; les représentans ne veulent que le bonheur des hommes à venir, et ne voient de bien que dans ce qui n'est pas encore : l'autorité veut maintenir; les représentans veulent innover : l'autorité veut conserver; les représentans veulent perfectionner. Deux élémens aussi incompatibles ne peuvent subsister à côté l'un de l'autre; l'autorité trouvera toujours, dans la représentation, un contradicteur et un ennemi perpétuel; et, comme les représentans ont pour eux toutes les illusions, qu'ils ne parlent qu'à l'imagination, et flattent toujours par des espérances qu'ils ne peuvent être tenus de remplir, la représentation finira toujours par renverser l'autorité.

Voyez l'infortuné Louis XVI, ses droits, ses vertus, ses ménagemens envers le monstre naissant, rien n'a pu le garantir; voyez même les favoris du système révolutionnaire, auxquels on a voulu confier l'autorité : les directeurs ont tous été renversés par les représentans; le bras de fer de Bonaparte et sa gloire militaire n'ont pu le préserver des inconvéniens du système représentatif, et le colosse de la révolution a été renversé par ceux-là mêmes qui l'avoient élevé.

Le plus grand vice du système représentatif est d'être infecté de fausseté dans tous ses points; tout y est faux,

Digitized by Google

tout y est coloré d'un vernis imposteur. L'idée de la représentation est une chimère en droit, c'est une chimère en fait; il n'y a pas réellement de représentation. On n'a jamais imaginé de créer un mandataire pour des faits inconnus; le mandat, comme toute convention, doit avoir un objet précis : promettre obéissance à toutes les volontés d'un tiers, ce n'est pas se faire représenter, c'est se soumettre à ce qu'en langage français nous appelons esclavage; c'est livrer sa personne et sa propriété. Aussi, depuis qu'il y a représentation, nous avons vu le citoyen plus garrotté que l'enfant au maillot ne pouvoir agir, parler, penser, respirer même, que d'après les formes prescrites par ses représentans; et tout le bénéfice de la représentation a été pour lui d'être maltraité, emprisonné, pillé et égorgé à la volonté de ses représentans.

Voudroit-on dire que ce n'est pas un seul individu qui représente ici? que c'est une assemblée : l'objection ne fait que fortifier le danger de la prétendue représentation; un seul individu abuseroit moins du pouvoir absolu qui lui seroit donné : il est dans le cœur humain un certain germe de bonté qui portera parfois l'individu aux actions généreuses; mais jamais acte de bienveillance ne sortira d'une assemblée, parce qu'il y a dans l'être collectif continuité de passions, et jamais interruption. L'expérience des siècles a prouvé que de tous les despotismes le plus cruel étoit celui d'une assemblée; la passion qui domine dans une assemblée, c'est l'amour-propre, et l'amour-propre est le plus impitoyable des tyrans. Voyez ce qui s'est passé dans toutes les assemblées depuis l'origine des sociétés; l'opposant au système favorisé y est toujours peint avec des couleurs plus

Digitized by Google

noires que le plus mauvais citoyen. L'on pardonne au méchant qui vous a offensé; l'homme qui délibère ne pardonne jamais à celui qui ne pense pas comme lui. Pas un des révolutionnaires qui ont paru sur l'horizon n'a hésité un instant à faire périr son camarade, sitôt qu'il y avoit divergence dans l'opinion : les Girondins, les Pétion, les Danton, les Robespierre, tous étoient réunis pour le même but, la révolution; les circonstances amènent des nuances dans l'opinion; ils se proscrivent, s'égorgent les uns les autres, et laissent la place à d'autres ambitieux, qui bientôt les imitent dans leurs cruautés : les premières armes faites ensemble, les liaisons qui s'ensuivent, les crimes même commis de concert, tout est oublié; la mort est le seul moyen de tranquilliser l'amour-propre offensé.

Tout est faux dans le système représentatif; il accorde des droits fictifs, et prive de droits réels; il revêt le citoyen des plus belles prérogatives, et l'en dépouille à l'instant au profit de la représentation; il célèbre les facultés intellectuelles de l'homme, mais c'est pour élever les représentans et donner plus d'autorité à leurs raisonnemens : il emploie sans cesse les mots de justice, de bienveillance et d'humanité, mais c'est pour amener les plus tristes résultats.

Rien n'égale la bizarrerie avec laquelle les auteurs du système argumentent : se plaint-on des faits de la révolution? ils vous répondent par l'excellence de la doctrine et le bonheur des générations : le bien à venir ne sauroit être acheté trop cher, et les crimes présens amèneront le bonheur futur. Veut-on attaquer la doctrine? ils vous opposent les faits, et tirent de ces faits la nécessité de continuer la doctrine. Ils se servent même

Digitized by Google

pour cela de l'horreur qu'a inspirée la révolution : il y a tant d'iniquités commises, vous dira-t-on, que le retour à la justice seroit une révolution, et toute révolution est un fléau horrible; quand il y a plus de coupables que d'innocens, c'est aux innocens à être punis; quand il y a plus de voleurs que de volés, ce sont les volés qui ont tort : voilà les beaux raisonnemens par lesquels on soutient les faits amenés par le système représentatif. Que diroit-on d'une bande de brigands assez heureux pour avoir surmonté les obstacles de la gendarmerie et des tribunaux, et qui qualifieroit elle-même ses vols et ses assassinats d'actions de justice et de vertu?

Le système représentatif présente aussi une sorte d'humiliation pour le représenté : par la confusion des idées et des faits, le citoyen se trouve sous l'empire des mots, c'est-à-dire sous la puissance des raisonneurs, la dernière classe de la société. Je ne sais si l'on a bien réfléchi à la nature du nouvel esclavage sorti de l'abus des mots et de la puissance des argumens; pour moi, je ne vois rien qui ravale davantage l'espèce humaine. Le conquérant, l'homme qui a pour lui la force ne dissimule pas ses moyens de succès; il veut être obéi, parce qu'il est le plus fort : une telle obéissance n'humilie pas, on cède à la nécessité, on cède à la loi à laquelle cèdent tous les êtres : mais, obéir à ceux qui n'ont de puissance que parce qu'ils vous trompent, obéir à des sophistes qui commencent par des argumens et qui finissent par des supplices, être le jouet de misérables qui ne savent combattre qu'avec des poisons, c'est le dernier degré de la dégradation.

Au fond, la doctrine représentative est en elle-même la plus déplorable des erreurs; cette doctrine consiste à

Digitized by Google

faire accroire au peuple que des hommes font des lois, et qu'il faut dans toute société un pouvoir fabricateur de lois, comme il faut certain rouage obligé pour faire mouvoir une mécanique : abordons cette prétendue nécessité.

DU POUVOIR DE FAIRE DES LOIS.

Quand on a bien examiné un objet, quand on a bien recherché les différens rapports qui forment son existence, on dit que l'on connoît les lois de cet objet, on n'a pas pour cela fait ces lois : de même, quand on a bien étudié une société, quand on a recherché ce qui fait qu'il y a société, on dit que l'on connoît les lois de cette société : mais qui les a faites ces lois? ce n'est pas l'homme; l'homme ne fait pas de lois, il les suit : les lois sont les résultats de l'action continuelle de la Providence, jamais elles ne furent les résultats des combinaisons de l'intelligence.

Dans une société, il se forme des habitudes et des coutumes; ces coutumes se modifient par le développement que prennent les sociétés : quand ces coutumes sont adoptées généralement, de manière à composer l'existence sociale, on dit que ce sont les lois de la société; il n'y a là rien d'humain, les lois ne se font pas d'un jet, tout à coup et comme on fait un habit : faire une loi seroit un acte de création, et toute création est hors de la puissance des hommes.

On a vu des sages établir des institutions, pour conserver une société déjà formée, pour protéger une franchise accordée, pour défendre un droit existant, ainsi les tribuns de Rome, ainsi les députés en Angleterre, mais jamais on n'a vu de peuples nommer périodiquement des individus pour fabriquer des lois, et pour es-

Digitized by Google

sayer à chaque instant sur le peuple les rêveries de leurs imaginations : l'idée d'un pouvoir législatif est une idée vraiment extravagante ; elle tend à mettre tous les jours la société en question, et à la tenir dans un état continuel de dissolution. Il falloit qu'il arrivât un temps de délire général, pour produire des hommes qui se diroient assez puissans pour faire des lois, et d'autres hommes assez sots pour le croire.

Il faut vous expliquer, mon fils, la confusion de langage au milieu de laquelle on a mis en avant l'idée d'un pouvoir législatif. On a d'abord appelé lois, les faits dont les conséquences avoient amené l'ordre social, comme par exemple, l'hérédité, la possession, l'indissolubilité du mariage. Ensuite les chefs des nations ont pris des mesures conservatrices, pour le maintien et la défense des lois : ces mesures conservatrices, tendant à assurer l'harmonie du corps politique, comme les lois fondamentales qui lui avoient donné l'être, on a aussi appelé ces mesures, lois ; et, comme ceux qui prenoient ces mesures, contribuoient par-là à fortifier l'ordre social, on a dit qu'ils faisoient des lois ; leur voyant le pouvoir d'agir pour conserver, on a cru qu'ils avoient aussi le pouvoir d'agir pour créer.

Toute l'erreur est ici de ne pas distinguer, dans l'action sociale, la part de l'homme, et celle de la Providence ; c'est de ne pas voir que l'homme, créature, ne peut agir que dans le cercle de sa création, et non en dehors ; c'est de ne pas voir que l'action permise à l'homme sur un objet, ne peut s'étendre au-delà de l'existence donnée de cet objet. En partant des connoissances acquises sur les puissances de la vie, un médecin peut contribuer à la conservation de la santé, mais

Digitized by Google

il ne peut faire de lois sur l'existence humaine, ni changer à son gré les bases de cette existence; de même le publiciste peut contribuer à fortifier les causes qui ont amené la société, mais il ne peut pas changer ces causes mêmes; il ne peut ni faire de lois en général, ni, en détruisant les lois particulières d'une société, en faire de nouvelles, parce que tous ces actes sont hors de la puissance de l'homme.

En réalité, il n'y a donc pas de pouvoir législatif. Ce pouvoir seroit une cause permanente de dissolution, et par conséquent une institution incompatible avec l'état social. Il n'y auroit plus d'union, si vous admettiez un pouvoir qui pourroit à chaque instant changer les principes de l'union; car l'union ne peut exister qu'en ne changeant pas de principe. Le seul pouvoir législatif, c'est la Providence; c'est elle qui, par son action non interrompue, prépare et forme les lois des sociétés. Le citoyen respecte les lois, mais ne les fait pas. Nulle créature ne peut se faire des lois à elle-même; la supposition contraire est aussi impie qu'absurde.

INCONSÉQUENCE DU SYSTÈME REPRÉSENTATIF.

Il est encore une chose qui devroit faire rejeter le système représentatif: c'est son inconséquence. C'est, dit-on, le progrès des lumières qui a amené le système représentatif; or, pourquoi rester dans un état pire, lorsque le raisonnement nous en découvre un meilleur? Vous voyez toujours ici le sacrifice du connu à l'inconnu, du certain à l'incertain, de la réalité à la fiction; car, enfin, un gouvernement à faire n'est qu'une fiction, tandis que le gouvernement qui existe est une réalité: mais raisonnons.

Digitized by Google

Si le système représentatif est une découverte, et si l'on prend le parti de tout détruire, suivant les découvertes nouvelles, chaque jour pouvant présenter des découvertes, il faudra donc chaque jour changer l'état social. Les publicistes de 1789 ont découvert le régime représentatif; demain on découvrira un régime plus parfait. Il faudra donc demain abandonner le régime représentatif, puisque le progrès des lumières est infini, et que c'est ce progrès qui cependant doit régler le sort des sociétés. Ainsi les sociétés vont dépendre continuellement du progrès des lumières. Tous les jours des innovations, tous les jours des révolutions; de découverte en découverte, on marchera dans le vague sans pouvoir se fixer; et l'état social, qui n'existe que par la continuité des mêmes choses, ne sera plus qu'une spéculation idéale et imaginaire.

Comment ensuite les novateurs veulent-ils s'arrêter eux-mêmes, et s'en tenir au système représentatif, en parlant du progrès des lumières? Il n'y a plus de salut, disent-ils, que dans le système représentatif: celui qui attaque ce système, celui qui ne le partage pas, est un coupable qu'il faut punir. Hélas! dans les temps d'aveuglement qui ont précédé les lumières actuelles, on ne s'étoit pas avisé de mettre des bornes au génie; on punissoit les faits et non la pensée. La découverte du système représentatif, qui a amené le renversement de l'ancien état de choses, est bien une preuve complète que l'on ne s'opposoit pas aux jeux de l'imagination. Cependant ce sont ceux qui ont profité de cette latitude, qui viennent aujourd'hui poser des barrières à la pensée, et défendre d'avancer davantage dans la connoissance du monde social: quelle inconséquence! Et ce n'est pas

Digitized by Google

seulement par des avertissemens qu'ils veulent ainsi arrêter les progrès à venir des lumières, c'est encore par des punitions, tantôt capitales, tantôt infamantes. Prétendus bienfaiteurs de l'humanité, vous êtes jugés. Ces défenses de soumettre à l'examen votre nouvelle découverte, ces précautions prises contre les développemens de la pensée, ces peines cruelles décernées contre les adversaires de vos systèmes, tout annonce ici les vices de ces systèmes; tout annonce que vos paroles sont des mensonges, vos promesses des pièges, et vos bienfaits des poisons. Ce n'est pas par des lois de sang que l'on fait aimer ce qui est aimable; et l'on n'a pas besoin d'échafauds, pour amener l'homme à ce qui doit faire son bonheur.

Je vais aller plus loin sur le système représentatif; et, en éclaircissant bien les choses et les mots, je vais vous démontrer que ce système est contraire au but qu'on se propose; que rien ne représente moins que le système représentatif, et que les corporations que l'on a détruites étoient, de fait, bien plus représentatives que le renouvellement périodique, qui compose tout le mécanisme de la nouvelle découverte.

DES CORPORATIONS.

Tout en attribuant la souveraineté aux vingt-cinq millions d'individus qui composent la France, on convient généralement qu'ils ne peuvent l'exercer par eux-mêmes, et que cette souveraineté doit toujours être déléguée. Dans l'ancienne monarchie, la souveraineté appartenoit tout entière à un être unique : c'étoit le Roi. Sous ce rapport, le Roi représentoit la nation française. Si l'on eût pu trouver un homme immortel, on l'eût

Digitized by Google

choisi pour l'investir de la souveraineté; d'abord, parce que l'exercice prolongé d'une fonction amène à la mieux remplir; ensuite, parce que la représentation eût été bien mieux sentie : mais, comme la nature des choses ne le permettoit pas, on choisit une famille que l'on plaça en dehors de la société par des privilèges, et que l'on dévoua à l'exercice de la souveraineté : par-là, la perpétuité de la famille remplaça l'unité individuelle, que l'on ne pouvoit donner à la royauté; par conséquent, c'étoit la famille royale qui représentoit le peuple, quant à l'exercice de la souveraineté. Si les écrivains qui ont écrit contre les rois avoient connu le mécanisme de la royauté, ils se seroient bien gardés de tant de déclamations. S'ils n'avoient pas confondu la personne avec la chose, s'ils avoient distingué les avantages de l'institution d'avec les imperfections nécessaires des individus, ils auroient vu que l'exercice de la souveraineté, fixé dans une seule famille, laquelle, placée bien au-dessus du système social, n'a rien à gagner de ses abus, et ne peut avoir d'autre intérêt que celui de l'ordre et de la stabilité, étoit l'idée la plus éminemment sociale qui pût être inspirée aux hommes.

Cependant, un roi n'est qu'un homme qui peut être aveuglé un instant, et il ne faut qu'un instant pour amener la mort. La Providence avoit donné un surveillant perpétuel à la royauté dans l'existence des corporations. Ces corporations, douées de privilèges qui eussent été les premiers atteints par les abus de l'autorité royale, devenoient, en défendant leurs privilèges, les véritables défenseurs du peuple, contre les écarts possibles de la famille délégataire de la souveraineté. Ainsi les corporations représentoient encore la masse du peuple; mais voyez

Digitized by Google

ici avec quelle précaution il faut se servir du langage. Le Roi représentoit le peuple; les corporations représentoient le peuple, et cependant ces deux représentations, quoiqu'exprimées par un même mot, étoient entièrement différentes. En effet, le roi représentoit le peuple dans l'exercice de la souveraineté, et les corporations représentoient le peuple contre les abus possibles de la souveraineté déléguée. Ces deux représentations constituoient un véritable état de liberté publique.

Vous voyez le mécanisme social de la France avant 1789 : représentation du peuple dans l'exercice de l'autorité souveraine par la famille royale, représentation du peuple contre les abus possibles de cet exercice par les corporations existantes. Ce mécanisme étoit-il parfait? ce n'est pas ici la question; le fait est qu'il y avoit représentation, et que, ce que la masse ne pouvoit faire étoit fait par des représentans. Le peuple ne pouvoit par lui-même exercer la souveraineté; la famille royale le faisoit pour lui : le peuple ne pouvoit par lui-même se défendre des abus possibles de la royauté; les corporations le faisoient pour lui. Il y avoit bien là représentation : voyons si, dans le nouveau système, il y a également représentation, ou si, dans la vérité, le nom qu'on a donné à ce système n'est pas une véritable imposture.

D'abord, la base du système moderne étant de regarder la souveraineté comme inaliénable, il en résulte qu'il n'y a pas de causes à la représentation : puisque le peuple ne peut se dépouiller de la souveraineté, on ne peut le représenter quant à cette souveraineté; et, puisqu'ensuite le peuple ne se dessaisit de rien, il n'a pas de précaution à prendre contre une délégation qui n'existe pas. Dans l'ancienne monarchie, la famille royale

Digitized by Google

représentoit la nation française dans l'exercice du pouvoir souverain; les corporations représentoient le peuple contre les abus de ce pouvoir : voilà des causes de représentation. Mais, dans le système moderne, il n'y a rien de tout cela : le peuple restant toujours souverain, le peuple n'ayant pas par conséquent de précautions à prendre contre lui-même, tout motif de représentation disparoît.

Dans le vrai, la seule cause de représentation, dans le système représentatif, c'est l'intérêt des représentans; quant à l'intérêt de la société, il n'est pour rien dans la représentation. Les représentans ne sont pas nommés pour défendre des libertés ou des franchises; ils n'ont aucune mission déterminée; il est même défendu de leur donner des mandats positifs : les représentans sont nommés pour courir après des chimères, pour chercher un mieux abstrait, pour découvrir les perfections du monde social. Dans le système représentatif, le député représente le peuple, à peu près comme le maître représentoit l'esclave dans le temps de l'esclavage personnel.

Mais supposons un motif à la représentation; supposons des franchises, des libertés à défendre : qui pourra croire qu'on ait pu proposer sérieusement d'enlever cette défense à des corporations solidement constituées par des privilèges, pour la donner tout entière à des individus? Qui pourra croire qu'on ait pu substituer l'intérêt individuel à l'intérêt de corps, cet intérêt si vif, si fort et si puissant? Comparons les députés actuels avec les membres qui composoient les anciennes corporations.

Les membres des corporations, en y entrant, confondoient leur existence individuelle avec celle du corps;

Digitized by Google

les privilèges du corps devenoient les leurs; ces privilèges formoient un but fixe et permanent d'après lequel ils pouvoient diriger leurs efforts; l'esprit de corps devenoit alors une passion qui les exaltoit au plus haut degré; et, comme les privilèges des corps étoient les franchises et les libertés du peuple, ces franchises et ces libertés étoient défendues avec toute la vigueur convenable. Mettez à côté un député actuel; cet homme n'a rien de précis à défendre; il n'a aucune base pour sa conduite, point de passion morale, nul sentiment ardent pour le soutenir contre les inspirations de l'intérêt personnel : il arrive dans une assemblée pour choisir entre des systèmes; c'est un voyageur jeté tout à coup sur des mers inconnues, sans guide, sans boussole et sans gouvernail.

En parlant ici des privilèges des corporations, il m'est impossible de ne pas vous faire remarquer la bizarrerie de ceux qui déclament tant contre les privilèges et leurs possesseurs. A entendre ces déclamateurs, on croiroit d'abord que les possesseurs des privilèges forment une classe d'êtres étrangers au corps social, et distincts de la nation : comme si d'autres que des Français possédoient ces privilèges, comme si tous les Français n'étoient pas admis à devenir possesseurs de privilèges, ainsi qu'ils sont admis à devenir propriétaires!

Mais voyez ici l'ignorance la plus grossière sur la nature même de la chose : dans l'ordre social, il n'y a que des privilèges; le premier et le plus grand des privilèges, c'est la propriété. Il faut être aveugle, pour ne pas voir qu'il y a bien plus loin de l'homme qui n'a rien du tout, au plus petit propriétaire, que du propriétaire au privilégié. Ensuite, les privilèges établis dans une

Digitized by Google

société ne sont pas créés pour ceux qui les possèdent, mais bien pour ceux qui s'en plaignent. Les privilèges font partie du corps politique, comme les individus eux-mêmes. Une nation n'est pas une agrégation d'individus placés les uns à côté des autres, comme un bâtiment n'est pas un assemblage de pierres mises les unes sur les autres. Les privilèges et les distinctions sont nécessaires à la constitution d'un État, comme les montagnes et les vallons sont nécessaires à l'existence du monde physique. Jamais peuple n'a existé sans connoître de privilège.

Plus on s'appesantit sur ces idées, plus on voit qu'il n'y a que l'envie et l'ambition qui aient pu tant exciter les déclamateurs contre les possesseurs des privilèges. Puisque les privilèges font partie de l'État, ceux qui les possèdent ne font donc que contribuer à son existence, et remplir les fonctions qui leur sont déléguées dans l'organisation du tout : ils sont comme les organes du corps humain, dont chacun est indispensable à sa place. S'exhaler en injures contre les possesseurs des privilèges, c'est renouveler la fable des membres qui veulent tous être à la place la plus distinguée. Il faut que les yeux, la bouche, aient des privilèges que n'ont pas les mains et les pieds. Sans les fonctions différentes des membres, l'homme n'existeroit pas; et, sans les privilèges, la société n'existeroit pas non plus.

Revenons aux corporations. Le système des corporations avoit un avantage bien grand sur le système représentatif; c'est que les corporations conservoient à la société la même forme et la même physionomie. Les sentimens se perpétuent dans les corps; c'est toujours la même affection, autant du moins que le permet le cours des choses. De là le citoyen n'a pas à demander conti-

Digitized by Google

nuellement où sont ses devoirs; quelle est la charte à l'ordre du jour, et quelle cocarde il doit porter : mais le système, dit représentatif, n'étant qu'une succession d'individus, sans rapport avec ceux qui les ont précédés, chacun apporte avec soi ses idées et ses projets, et chaque assemblée se trouve amener une nouvelle société. Au milieu de ces bouleversemens, le citoyen perd la trace de ses devoirs; il n'a plus de base pour sa conduite; il ne sait plus ce qui est bien, et n'a plus rien de ce qui le rendoit partie d'un corps social. Les créateurs des sociétés nouvelles ont donné, comme une découverte sublime, une rotation continuelle d'individus qui arrivent sans lien social, qui n'ont de mission que celle de courir après un mieux abstrait, et qui ne sont guidés dans cette recherche que par des lumières, et non par des sentimens.

Quand on réfléchit à la nature des gouvernemens, on voit que leur but n'est que d'établir l'ordre, et de maintenir l'union entre des millions d'hommes rassemblés les uns auprès des autres, et mus par autant d'intérêts divers qu'il y a de positions différentes. Le devoir des gouvernemens n'est pas de chercher des systèmes; il est le même que celui du citoyen; c'est d'agir d'après les choses qu'il trouve établies, et de faire régner, dans toutes les parties de la société, la justice, c'est-à-dire, le respect des lois et des conventions. Pour obtenir ce but, ce ne sont ni les lumières ni les talens qui sont nécessaires; ce sont les sentimens et les inspirations morales. Un homme habile dans l'art de raisonner, un grand orateur, un grand artiste, un grand peintre, n'est rien dans la balance sociale; le véritable citoyen, c'est l'homme pénétré de l'importance de ses devoirs; c'est l'homme

Digitized by Google

qui ne connoît que l'obéissance et le respect dus aux lois; c'est l'homme qui ne transige jamais avec sa conscience. De semblables hommes se rencontrent rarement, parmi les individus qui vivent isolés; ils sont presque toujours ceux qui composent les corporations. Aussi, lorsque, dans une société, il n'est pas d'individu qui ne fasse partie de quelque corporation, il y a garantie infaillible pour l'ordre social.

L'effet d'une corporation est aussi d'inspirer à tous ses membres un certain respect de soi-même, de la retenue dans les mœurs, de la probité dans les actions. L'autorité morale des chefs établit à l'égard des individus une sorte de censure, qui, comme la censure générale de Rome, maintient l'ordre et la dignité dans la corporation. L'éclat social de la corporation réfléchit ensuite sur les individus; c'est un foyer qui s'augmente tous les jours, et qui ne diminue jamais.

Dans le système représentatif où il n'y a que des lumières, ces lumières périssent avec l'individu; et, à chaque instant, s'établit la solution de continuité. Si l'individu disparoît, les lumières disparoissent avec lui; celui qui lui succède ne peut le remplacer : il peut avoir de plus grandes lumières, mais ce ne sont pas les mêmes, et par conséquent la société est dans un état continuel d'agitation. Le système des corporations, où ce sont les sentimens qui gouvernent, est admirable pour la stabilité : ces sentimens restent toujours les mêmes, les individus peuvent changer, la doctrine ne change pas; les successeurs prennent nécessairement les idées de la compagnie qui ne périt pas. Les sentimens moraux des corporations sont comme les forces physiques qui font mouvoir l'univers; ils sont toujours les

Digitized by Google

mêmes, et donnent toujours les mêmes résultats; au lieu que les lumières individuelles des représentans ressemblent à ces comètes passagères qui effraient par leur éclat même, et présagent presque toujours quelque révolution dans la nature.

Pour détruire les corporations, les novateurs ont mis en avant le mot d'intérêt, mot sur lequel ils ont divagué comme sur le reste; ils ont dit que l'intérêt étoit le mobile de toutes les actions humaines, et que dès-lors chaque individu connoissant son intérêt, c'étoit aux individus qu'il falloit référer de la chose publique, et non à des corporations qui ne voyoient que leurs prérogatives.

Ce raisonnement porte d'abord sur une idée bien fausse, c'est de supposer que les lumières ou les qualités morales sont toujours en rapport avec l'intérêt. L'intérêt, quel qu'il soit, ne donne ni lumière ni capacité; supposons des malades attaqués d'une épidémie, ils ont bien intérêt sans doute d'être guéris : cet intérêt leur donnera-t-il les connoissances nécessaires pour leur guérison, ou même pour le choix du médecin?

Il faut d'ailleurs s'entendre sur le mot intérêt; l'intérêt, quant à l'individu, est ce qui le flatte davantage, suivant la passion qui l'agite : ainsi, l'intérêt de l'homme qui a faim est de manger; l'intérêt du pauvre est de s'enrichir; l'intérêt du coupable est de n'être pas puni. L'intérêt, quant à la chose publique, présente une idée bien différente : l'intérêt de la chose publique est un besoin d'ordre, d'union, de qualités morales; ici, comme sur la représentation, vous voyez des idées bien éloignées l'une de l'autre, exprimées par un même mot.

Maintenant, voyons donc qui aura le plus de cet in-

Digitized by Google

térêt nécessaire à la chose publique, de l'homme isolé, ou de l'homme attaché à une corporation. L'homme isolé n'a que des vues personnelles; ce qu'il met au premier rang, c'est le désir momentané qui l'agite : comment cette situation pourra-t-elle servir la chose publique? L'individu ne peut cesser d'être lui-même; le marchand, le cultivateur, l'ouvrier, ne se dépouillera pas tout à coup de son inspiration habituelle, pour n'écouter qu'un intérêt général qu'il ne peut connoître. Le membre d'une corporation, déjà façonné à une existence collective, apportera des idées bien mieux appropriées à la chose publique; ces idées sans doute seront dictées par l'esprit de corps, mais c'est là l'avantage que les novateurs n'ont pas senti; l'esprit de corps est déjà une première direction morale; l'esprit de corps par lui-même tend à l'ordre, ce premier but des sociétés. Toute corporation ne pouvant exister que par quelque principe moral, il sort nécessairement du principe, des causes d'union qui ne se rencontreront pas dans l'être personnel; et, quoi qu'on puisse dire, l'homme qui tient déjà à une petite société est plus près de la grande, que l'homme entièrement isolé.

Ce n'est pas que le membre d'une corporation ait plus de connoissances, mais ce ne sont pas les connoissances qui sont ici nécessaires, ce sont les inspirations morales; or, dans l'homme agrégé à une corporation, déjà l'individualité est altérée, déjà cet homme est moins personnel : il apportera donc à la chose commune moins de vues isolées et plus de sentimens sociaux; en un mot, faisant déjà partie d'un corps moral, il sera bien mieux homme public, que l'être purement personnel.

Tout homme, il est vrai, est généralement guidé

Digitized by Google

par son intérêt; mais les philosophes confondent ici l'intérêt momentané de l'homme, avec l'intérêt général de la société. L'intérêt général d'une société, c'est-à-dire l'intérêt de tous les intérêts réunis, est une idée extrêmement compliquée, de laquelle peut-être il est possible d'approcher, mais qui ne peut jamais être parfaitement connue : le seul moyen d'en approcher est de former des divisions dans lesquelles se trouvent renfermés beaucoup d'intérêts individuels; ces divisions réunies représentent alors l'intérêt général, autant que le permet la nature des choses. En France, les corporations formoient ces divisions; chacune d'elles représentoit des intérêts individuels déjà réunis; et comme, hors les simples propriétaires défendus par les trois ordres de l'État, il n'y avoit pas de citoyen actif dans la société qui n'appartînt à quelque corporation, il s'ensuivoit, dans la réalité, qu'il y avoit en France une véritable représentation de l'intérêt général.

Dans le système nouveau, on est parvenu à détruire cette représentation positive, pour la faire remplacer par l'intérêt individuel; on a substitué les lumières isolées des individus, aux sentimens d'union et aux inspirations d'ordre, qui sont les résultats nécessaires de toute corporation. Cependant il en est d'une société, comme d'une armée; c'est par des encadremens nuancés et progressifs, que l'on parvient à faire de plusieurs milliers d'individus un seul corps qui se meut et se dirige à volonté; l'on n'avoit pas encore imaginé jusqu'à présent que le moyen de perfectionner l'organisation militaire fût de rompre les cadres, de dissoudre les classemens, et d'appeler la volonté individuelle à la place de l'esprit de corps et de la subordination accoutumée.

Digitized by Google

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

Mais, disent les novateurs, il ne faut pas s'attacher à quelques défauts de notre nouvelle découverte, c'est le propre des choses qui naissent de n'être pas parfaites; mais le temps mûrira le système représentatif, l'expérience en corrigera les imperfections; et nos enfans jouiront entièrement d'une découverte qui n'aura coûté que quelques-larmes à leurs pères.

Entendons-nous d'abord sur le mot *imperfection*, car il pourroit bien y avoir encore ici confusion d'idées de la part des raisonneurs. Suivant eux, il n'y a de parfait que ce qu'ils imaginent, tout le reste est imperfection : ils se composent un système, et concluent que tout ce qui n'a pas été semblable est imparfait; ils regardent même les développemens nécessaires d'une chose, comme des imperfections; ils ne sentent pas que, rien n'étant stable dans l'univers, ce qu'ils appellent progrès n'est qu'un changement forcé, amené par l'état qui a précédé, et que l'état qui a précédé n'est pas plus une imperfection relativement à la chose changée, que l'état de chrysalide n'est une imperfection relativement au papillon, qui en sort brillant de mille couleurs.

Leur système est bien bizarre; ils voient un homme fait, arrivé à tout son développement, et ils le trouvent imparfait en l'examinant dans son enfance; ils voient un vieillard respectable, et ils le jugent imparfait en rappelant les beautés de sa jeunesse : ils pensent que le régime dit représentatif est un système parfait, et ils proclament la France imparfaite dans les quatorze siècles qu'elle a parcourus, avant d'arriver à cette grande découverte. Étrange abus du raisonnement que l'on a

Digitized by Google

poussé jusqu'au délire, en constituant en état de crime les siècles qui n'avoient pas connu le régime représentatif : comme s'il y avoit une perfection absolue, comme si tout n'étoit pas relatif, et comme s'il étoit donné à l'homme, créature, de tracer les limites morales au-delà desquelles il n'y a plus rien de bien! Au surplus, que veulent donc dire les philosophes, en annonçant que le temps mûrira le système représentatif?

Sans doute le temps mûrira le système représentatif, mais le temps ne fera pas sortir du système représentatif ce qui n'y est pas; le temps, en effet, amène le développement de toutes choses, mais il n'amène ce développement que d'après les germes qui y sont renfermés; ainsi, si nous avons semé la graine d'un arbre qui doit produire des fruits doux, le temps, en faisant mûrir l'arbre, nous amènera des fruits doux; si, au contraire, l'arbre planté est destiné à porter des fruits amers, le temps amènera des fruits amers. Le temps ne change pas la nature des semences; en amenant leur développement, il ne fait que donner de la force aux élémens qui les composent. Ainsi, pour connoître l'effet que produira le système représentatif, quand il sera mûri par le temps, il faut s'attacher aux élémens et aux principes qui lui appartiennent : or, comme ses élémens et ses principes sont ceux d'une dissolution continuelle, il est certain que plus long-temps on suivra le système représentatif, et plus on réunira de causes dissolutives de l'état social.

Les philosophes font encore ici une singulière confusion; ils attribuent au temps les heureux effets qu'ils ont vu sortir de certaines institutions, au lieu de les attribuer aux bases de ces institutions. Certes, l'action du

Digitized by Google

temps est indispensable pour le développement d'une chose donnée; nous ne connoissons même rien d'existant hors le temps, mais l'action du temps n'est pas la cause efficiente du développement : l'enfant croît et grandit dans le temps, parce qu'il a reçu les principes de la vie; de même les sociétés, que nous avons vu paroître et s'élever à la prospérité, avoient puisé, dans les faits amenés par la Providence, la cause de cette prospérité : le temps a développé ces causes, mais ne les a pas fait naître.

Ce ne sont pas seulement les quatorze siècles qui appartiennent à la monarchie française, qui ont élevé cette société à cet état d'illustration qui existoit en 1789 : ces quatorze siècles ont vu naître beaucoup d'autres sociétés qui ont disparu ou qui n'ont pas prospéré; pourquoi la France a-t-elle surnagé? parce que les principes adoptés à sa naissance devoient amener la vie et la prospérité de toute société qui les suivroit. Ces principes, comme nous l'avons vu, étoient puisés dans l'exercice de la religion chrétienne; et, comme leur nature étoit de produire l'ordre, la subordination et l'harmonie, la France a connu avec le temps l'ordre, l'harmonie, la subordination, et par suite les résultats de ces élémens, qui sont l'union et la prospérité.

Le temps par lui-même ne corrigera donc pas les vices du système représentatif, et, au contraire, si ces vices sont de l'essence de la chose, le temps ne fera que les développer, et produire des résultats relatifs. L'expérience est ici bien démonstrative : depuis vingt-cinq ans que l'on a essayé du système représentatif, on a mis de plus en plus la France dans un état de dissolution sociale; et, à l'époque où je vous écris, il n'est pas d'ob-

Digitized by Google

servateur attentif, qui ne voie que la société française s'éloigne chaque jour du but de toute nation, et que les difficultés se multiplient tous les jours pour la ramener à la civilisation.

DE LA COMPARAISON AVEC L'ANGLETERRE.

Les prôneurs du système représentatif ne veulent pas lâcher prise; battus par le raisonnement, ils se retranchent à citer le gouvernement anglais : et, voyant le peuple anglais dans un état d'ordre qu'ils n'ont pu détruire, et dans un état de prospérité financière auquel ils ne peuvent atteindre, ils concluent qu'il faut quitter les anciens principes du gouvernement de France, pour adopter un système qui produit de si heureux effets.

D'abord, il seroit facile de démontrer qu'avant la révolution, le gouvernement français, tel qu'il étoit établi, procuroit autant de prospérité financière, et plus d'ordre et de tranquillité qu'il n'en existe en Angleterre; mais, nous le savons, les faits ne peuvent rien sur les philosophes du jour, ce sont des argumentations, ce sont des mots qu'il leur faut : démontrons-leur donc encore, par le raisonnement, que l'exemple est mal choisi, et que le gouvernement anglais ne ressemble pas plus à leur combinaison représentative, que l'ombre produite par un corps ne ressemble à ce corps.

Une première erreur dans cette comparaison, est de regarder le gouvernement anglais, comme un gouvernement représentatif à la méthode nouvelle : la méthode nouvelle est d'admettre la représentation individuelle, et de ne voir de légitimité que dans ce qui a passé par la filière de cette représentation; la raison en est que le peuple est souverain, qu'il ne doit obéir qu'à lui, et

Digitized by Google

qu'ayant l'intérêt, il a le droit. Mais en Angleterre, au contraire, la représentation n'est point individuelle, et est appuyée du système des corporations; le parlement est composé d'une chambre des pairs, qui a tous les priviléges d'une corporation, et qui les a au plus haut degré : les pairies sont héréditaires avec privilège de substitution de primogéniture, et tout ce qui est nécessaire pour constituer la plus solide aristocratie. Ce n'est donc pas déjà le système nouveau dans sa pureté, il y a mélange; dans ce mélange c'est même l'influence des corporations qui domine, et l'on peut dire hardiment que c'est cette influence qui maintient l'ordre et la stabilité dans le gouvernement, bien plus que la partie représentative proprement dite.

Mais cette partie représentative elle-même est bien loin d'être dans les principes des novateurs : les représentans amovibles d'Angleterre ne sont pas nommés pour créer des systèmes et courir après des découvertes sociales; ils sont nommés pour défendre des franchises établies d'une manière positive, et reconnues anciennement; ce ne sont pas des créateurs, appelés pour forger des lois, et changer continuellement la face de la société : ce sont les gardiens, les conservateurs des libertés anglaises, et non des mandataires absolus, avec droit d'imposer leurs caprices et leurs rêveries comme des règles impératives de conduite. Sans doute, lorsque le cours des choses amène la nécessité de parer à quelque inconvénient qui se découvre dans la marche de la société, les représentans amovibles s'entendent avec les représentans héréditaires sur les précautions à prendre contre cet inconvénient; mais leur fonction n'est pas pour cela d'innover, et de chercher un mieux abstrait :

Digitized by Google

ils ne sont nommés au contraire que pour conserver et maintenir l'état des choses, autant que le permet la Providence.

De plus, les députés anglais ne sont nullement nommés dans le sens du nouveau système représentatif; les députés des communes ne sont pas les représentans du peuple anglais divisé par sections ou par districts; ce ne sont pas des représentans des individus anglais, ce ne sont pas des représentans nommés par suite de la souveraineté du peuple. Les députés des communes sont les représentans de certains bourgs, de certains comtés, de certaines corporations; et le gouvernement anglais est l'aristocratie de ces comtés, de ces bourgs et de ces corporations. Nous voyons en Angleterre les orateurs célèbres des deux chambres s'opposer de toutes leurs forces à un changement quelconque dans la représentation; les gens superficiels n'aperçoivent pas les conséquences de ce changement, les vrais Anglais le sentent bien.

Le système des Anglais, loin d'être celui prêché en France, en est au contraire la condamnation formelle; les Anglais ne reconnoissent pas la souveraineté du peuple, ils n'attribuent pas à la masse ignorante du peuple le droit de déléguer les pouvoirs; ils croient à la puissance des choses et du temps. Des collections morales ont acquis chez eux le droit de représenter le peuple anglais, c'est-à-dire de stipuler pour lui la défense de certaines franchises : et les Anglais maintiennent avec constance cette représentation, que nos publicistes appellent usurpation et violation des droits du peuple.

Rien ne ressemble donc moins en fait au système

Digitized by Google

représentatif adopté en France, que le gouvernement anglais. Mais tel est le grand génie de nos hommes du jour : parce qu'ils ont vu des élections et des députés, ils ont tout de suite assimilé ce gouvernement au leur, où ils ont aussi mis des élections et des députés. Toujours l'empire des mots, toujours l'abus du langage et du raisonnement, toujours la fausseté, l'erreur et le mensonge !

Vous pouvez apprécier maintenant les éloges que font les philosophes de leur propre découverte, et vous bien pénétrer de la nature de leur système; ce n'est pas un système représentatif, puisque le peuple restant souverain, il n'y a rien à représenter, et que de fait rien n'est représenté : ce n'est pas un système social, puisque rien n'y tend à unir les citoyens, et qu'au contraire tout tend à dissoudre les liens sociaux ; ce n'est pas un système de liberté, puisqu'il n'y a de liberté que quand il y a des droits et des franchises bien fixés, et qu'ici tout est vague et indéterminé.

Qu'est-ce donc au vrai que le système représentatif mis à la mode par les publicistes modernes ? Il faut vous le dire, mon fils, et vous faire sortir de cet état de ténèbres dans lequel vous allez être jeté en entrant dans le monde. Le système dit représentatif est l'appel inconsidéré de tous les individus aux places et aux emplois que nécessite l'administration de la chose publique ; c'est la distribution sans cesse renouvelée de toutes les sortes de propriétés qui naissent de l'état social ; c'est l'abnégation de tous les principes de droit et de possession, pour être admis dans cette distribution ; c'est le remplacement du droit et de la possession par la ruse, par l'adresse et par la force ; c'est la substitution du

Digitized by Google

raisonnement aux inspirations de la conscience; c'est la science mise à la place de la morale; c'est la justice remplacée par l'esprit systématique. Eh! des hommes, qui se disent sages, proposent gravement de substituer ce chaos aux bases de la monarchie Française! C'est pour ces idées vagues et indéfinies, qu'il faut oublier les principes connus et éprouvés qui ont dirigé le peuple français pendant des siècles; c'est pour établir enfin un foyer perpétuel d'agitation et de crime, qu'il faut anéantir pour toujours la religion, la justice et la vertu, ces bases éternelles de l'ordre et de la stabilité! Grand Dieu! l'espèce humaine a-t-elle donc changé de nature, et s'est-il fait dans l'univers quelque commotion qui ait retenti dans l'organisation du cœur humain?

OBSERVATION GÉNÉRALE.

Je termine l'examen qui fait l'objet de cette lettre, par un avertissement que je vous recommande par-dessus toute chose, c'est qu'en vous démontrant les vices et les dangers du système représentatif, je ne vous prêche pas par-là la désobéissance aux lois du jour, et encore moins la révolte. Vous avez vu les révolutionnaires renverser par la force ce qu'ils avoient d'abord attaqué par le raisonnement, et établir comme une maxime sociale que l'insurrection est le plus saint des devoirs; cette maxime, en effet, est conséquente à la doctrine nouvelle: puisque, dans cette doctrine, ce ne sont pas les faits qui doivent engager, mais les raisonnemens, il est évident que, quand on a prouvé par la toute-puissance du raisonnement qu'une institution est vicieuse, la conséquence nécessaire est qu'il faut détruire par la force cette institution. Mais rappelez-vous

Digitized by Google

bien que c'est précisément cette conséquence que je combats; et que j'ai eu soin de vous prévenir que tous mes raisonnemens n'étant pas des faits, il n'en pouvoit sortir de force active sur la société. Rappelez-vous aussi que le premier devoir que je vous ai enseigné est la justice, c'est-à-dire l'observation des lois de la société à laquelle la Providence vous a agrégé.

Tout citoyen doit obéir aux lois de son pays, non parce que ces lois sont bonnes, car il ne peut juger de cette bonté; mais parce qu'elles sont établies. L'enfant aime sa mère, parce qu'elle est sa mère, et non parce qu'elle a telle ou telle qualité; le citoyen doit également aimer la société qui l'a reçu dans son sein, non parce qu'elle est riche, puissante ou lettrée, mais parce qu'elle l'a protégé, parce qu'elle a défendu son berceau, parce qu'elle l'a rattaché à des temps qui n'existeroient pas pour lui, sans l'état social; parce qu'elle lui a donné des espérances et des jouissances que l'individu n'auroit jamais connues; parce qu'en un mot elle lui a donné une nouvelle vie, une vie morale mille fois au-dessus de la vie physique. Ainsi, quoique je vous établisse ici les vices du système dit constitutionnel, je ne vous en dis pas moins d'obéir aux autorités constituées, et de respecter les ordres qui vous seront donnés par les voies reconnues légales. Ce n'est pas à vous qu'il appartient de réformer les sociétés; tous les maux de la France ne sont venus que de cette idée funeste, qu'on devoit détruire ce que le raisonnement pouvoit attaquer : l'ordre ne reviendra que quand les choses ne seront plus interverties, quand l'art de raisonner sera rendu à sa véritable nature, et quand on ne confondra plus la force physique avec la puissance réelle du raisonnement.

Digitized by Google

Tenez donc pour maxime fondamentale, que, quelles que soient les découvertes de l'intelligence, les devoirs du citoyen sont toujours les mêmes : respect aux autorités, obéissance aux lois, justice envers tout le monde. De ce que, comme être pensant, vous avez la faculté d'examiner une institution, vous n'avez pas pour cela le droit de la détruire. La puissance du raisonnement est toute intellectuelle : penser et agir sont deux actes différens, qui ne s'enchaînent par aucune conséquence; l'homme qui réfléchit ne fait qu'user d'une faculté que lui a donnée la Providence; celui qui agit, usurpe la puissance de la création; et, lorsqu'il veut agir au préjudice de ce qui existe, non-seulement il usurpe la puissance du Créateur, mais il s'en attribue une plus grande; car Dieu ne détruisit pas un monde imparfait, pour en créer un plus parfait : c'est du chaos qu'il fit naître l'ordre; mais le philosophe créateur commence par détruire ce qui est, et ses œuvres de création sont précédées par des actes de mort. En nous entretenant ici des institutions sociales, ne sortons pas du monde moral, respectons les faits qui constituent la société, et, remplissant nos devoirs sociaux avec exactitude, attendons, de la Providence et du temps, le triomphe des idées saines et des doctrines bienfaisantes.

Digitized by Google

HUITIÈME LETTRE.

EXAMEN DE LA CONSTITUTION DE 1791.

Examinons la constitution de 1791. On ne peut concevoir un acte aussi déplorable que cette charte, offerte cependant à l'admiration publique, comme un chef-d'œuvre de civilisation. On a vu des conquérans entrer à main armée chez un peuple tranquille, le piller, le ravager, briser sans pitié les obstacles qu'ils rencontroient, et quelquefois même changer les institutions du peuple conquis, pour lui en donner de plus convenables à leurs projets; mais, que des hommes foibles et lâches, sans autre pouvoir que celui d'empoisonner les cœurs, sans autre force que celle d'égarer les esprits, aient renversé de fond en comble une société qu'ils étoient chargés de conserver; que des législateurs, qui se proclamoient sages par excellence, aient brisé avec indifférence et les hommes et les choses, pour réaliser d'effroyables rêveries; qu'ils aient détruit froidement les lois et les institutions d'une nation organisée par quatorze siècles d'une civilisation progressive, et qu'ils aient fait déchirer les entrailles du corps politique par le peuple lui-même, c'est un fait monstrueux qui glace d'épouvante et d'horreur, et qui formera à jamais la plus terrible catastrophe du monde social : ce fait est la constitution de 1791.

Cette constitution ne constitua rien, mais elle anéantit tout; il ne resta de l'ancienne association française que

Digitized by Google

le nom de France. Quant à ce qui composoit l'existence morale du Français, quant à ce qui d'un individu faisoit un citoyen, tout fut détruit. Vingt-cinq millions d'hommes furent tout à coup séparés des temps, des lieux, des faits antécédens, pour être jetés dans des creusets nouveaux. Ce fut le monde social ramené à toutes les misères de l'enfance, par le plus affreux des chemins.

DU PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DE 1791.

Le préambule de la constitution de 1791 fut une déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : le cœur et l'esprit se soulèvent à la lecture de cette pièce. Des législateurs, qui s'annoncent comme les prophètes d'une révélation nouvelle, y écrivent pompeusement quelques mots comme des règles éternelles qui vont enchaîner l'univers. Des rhéteurs audacieux y dictent des lois à la Providence, donnent des droits à l'humanité, méconnoissent toutes les combinaisons jusqu'alors connues de l'ordre social, et ils terminent le fracas de leur doctrine par la grande annonce, qu'en France il n'y a plus d'autre supériorité que celle des fonctionnaires publics. De toutes les extravagances renfermées dans ce préambule, je ne choisirai que l'idée de suprématie attachée aux fonctionnaires publics, pour y fixer vôtre attention. Cette nouvelle création de supériorité est une des clefs de la révolution française.

Si plusieurs millions d'hommes, tous égaux d'âge, de force, de santé, de facultés morales, se trouvoient placés les uns auprès des autres, il seroit impossible d'en former un corps politique, il n'y auroit ni obéissance, ni commandement possible; aucune raison ne pourroit con-

Digitized by Google

vaincre des hommes qui tous auroient les mêmes droits dans la même étendue. La société n'existe que par des différences, et ces différences constituent de véritables supériorités : car, du moment où il y a différence entre deux individus, l'un a nécessairement une supériorité sur l'autre. En France, comme partout ailleurs, ces différences étoient très-nombreuses; il y avoit les supériorités d'âge, de naissance, de fortune, de considération, de talent, d'éducation, etc.; et ces supériorités, multipliées les unes par les autres, donnoient lieu à des combinaisons infinies. Chaque citoyen obtenoit quelques-unes de ces combinaisons; et telle étoit la nature des choses, qu'il n'en étoit pas un qui n'eût ainsi part à quelque supériorité. Il résultoit de là que, malgré la différence des supériorités entre elles, il y avoit une sorte d'égalité dans le tout, puisque chacun avoit un lot dans les supériorités établies par l'ordre social; et, ce qui en résultoit encore plus utilement pour la société, c'étoit l'ordre et l'harmonie qui sortoient de l'engrenage de tous ces rouages.

En détruisant toutes les supériorités existantes, pour ne plus reconnoître que celle des fonctionnaires publics, les légistes de 1791 anéantirent l'harmonie sociale, et ouvrirent la porte à tous les désordres. Chaque Français, dépouillé de la supériorité relative qu'il avoit dans l'ancienne association, n'eut plus d'autre passion que celle d'acquérir la supériorité à la mode, en obtenant une fonction publique. L'honneur, la considération, les bonnes mœurs, les vertus de famille, tout ce qui donnoit une supériorité morale, le talent même, tout disparut devant la supériorité nouvelle; il ne fut plus question que de posséder une place : fût-on arrivé à cette place

Digitized by Google

par le vol, par le crime, cela importoit peu ; le fonctionnaire public, une fois couvert de l'écharpe ou du bonnet rouge, n'avoit plus à justifier d'autre chose pour avoir la supériorité constitutionnelle.

Il arriva de là, que tout le monde négligea l'acquisition des anciennes supériorités, qui jusqu'alors avoient donné quelques avantages sociaux, pour rechercher le nouveau talisman devant lequel toutes les qualités pâlissoient : puisqu'il n'y avoit plus qu'une manière d'obtenir la supériorité, chacun se tourna de ce côté ; on abandonna les vieux sentiers, et les Français, animés jusqu'alors par des désirs relatifs et variés, n'eurent plus qu'une seule ambition, celle de devenir fonctionnaires publics ; le peuple n'eut plus qu'une perspective, la perspective des fonctions publiques. Cette situation devoit amener, et amena en effet, non pas un état de société, mais un véritable état de guerre : bientôt les combats suivirent, et la France présenta une arène sanglante, où les fonctions publiques devinrent la récompense de la force, de la perfidie et du crime. Voilà où a amené la destruction si vantée de toutes les supériorités morales que le temps avoit établies en France.

De ce point de vue général, si nous descendons aux détails, quelle absence de jugement ne voyons-nous pas dans la nouvelle création? Qu'étoit-ce que les fonctions publiques? qui alloit les posséder? comment alloient se distribuer ces titres de supériorité? Tout cela est laissé dans le vague. Sans doute ces supérieurs par excellence vont être des hommes purs, et revêtus de qualités en rapport avec leur élévation : point du tout, les nouveaux fonctionnaires furent des individus assez lâches pour trahir leurs sermens, leur conscience et leur foi. Ce fu-

Digitized by Google

rent des brigands sans pudeur, qui furent établis fonctionnaires publics; et ce que le genre humain présentoit de plus vil, se trouva tout de suite revêtu de la seule supériorité qui existât.

Quelle ignorance et quelle ineptie pour des hommes qui se disoient les créateurs du monde social! Ces savans compositeurs de société ignoroient que ce n'est pas le nom de fonctionnaire qui attire le respect; ces charpentiers en constitution ne savoient pas seulement de quels élémens se compose la considération publique : parce qu'ils alloient décorer de l'écharpe municipale un paysan, plus fripon encore que grossier, ils croyoient avoir fait un maire; parce qu'un ministre alloit nommer juges ses parens et ses complaisans, ils croyoient avoir fait des magistrats. Les fonctions publiques dans l'ancienne France donnoient de la supériorité; mais pourquoi? Parce que d'abord ces fonctions étoient exercées par des compagnies ou des ordres qui avoient commencé par épurer les hommes et la doctrine; ensuite, parce que, pour remplir ces fonctions, il falloit des mœurs saines, des vertus domestiques et une grande probité sociale. Vous entendrez parler des *Lamoignon*, des *d'Ormesson*, des *d'Aguesseau*, et de mille autres dont les noms seuls inspirent le respect. Tâchez de percer dans l'histoire, et vous verrez de combien d'élémens s'étoit formée leur considération. Une suite d'ancêtres respectables avoit amassé un fonds de vertu qui ennoblissoit le jeune magistrat; l'éclat d'une famille sans tache ajoutoit à son illustration; le sacrifice d'une partie de sa fortune venoit cautionner ses sentimens, et ce n'étoit qu'après avoir prouvé, par un long exercice, qu'il ne dégénéroit pas, qu'enfin il obtenoit cette supério-

Digitized by Google

rité que les constituans ont donnée si légèrement à leurs fonctionnaires d'un jour. Ainsi, ce n'étoit pas le nom de la fonction qui donnoit de la supériorité, c'étoit la manière dont elle étoit exercée : et c'étoient les vertus, et non le pouvoir, qui étoient honorées.

Une autre conséquence de l'unique supériorité reconnue, fut l'établissement d'une nouvelle sorte de gouvernement, tellement différente de l'ancien état de choses, qu'il est impossible de lui donner le même nom. Lorsque les hommes étoient agités par les différentes perspectives que présentoit la société, il s'ensuivoit que chacun d'eux, retenu dans son orbite privé, ne cherchoit pas à entrer dans le grand tourbillon général, et que l'autorité principale avoit peu à s'occuper d'une foule déjà rangée en ordre : ce qu'alors on appeloit gouvernement, n'étoit qu'une sorte de surveillance paternelle. Mais, après la destruction des supériorités morales, pour les remplacer par la supériorité des fonctionnaires publics, les hommes, rapprochés pour se combattre, rendirent nécessaire l'établissement d'une autorité puissante et vigoureuse ; il fallut, non plus simplement diriger, mais contenir, des milliers d'hommes qui n'étoient plus renfermés dans aucun encadrement ; et l'on vit naître ce qu'on a appelé gouvernement, c'est-à-dire, un pouvoir violent et despotique, chargé de conduire un troupeau de vingt-cinq millions de sauvages. On vit forger une chaîne de fer, contenant autant d'anneaux qu'il y a d'individus en France; ceux qui tinrent cette chaîne furent appelés *fonctionnaires publics*, et eurent seuls de la supériorité.

Mais, le plus grand vice du système de supériorité, attribuée uniquement aux fonctionnaires publics, fut

Digitized by Google

dans le choix de ces fonctionnaires. Les supériorités détruites avoient été créées par le temps, par des vertus, par des qualités sociales, par mille circonstances que la société avoit approuvées. Tout à coup, les novateurs renversent cet état de choses, pour le faire remplacer par une seule supériorité, celle des fonctionnaires publics, sans définir même ce que c'est qu'un fonctionnaire public; et, quand il est question de nommer ces fonctionnaires si puissans, et qui devront être si respectés, on voit que c'est la lie du peuple qui va faire ces nominations; on voit qu'elles ne sont dictées que par le hasard, l'intrigue et l'audace. Ainsi la seule supériorité reconnue devint la proie du crime, et ce furent des échappés de prison qui devinrent les supérieurs de la France.

Cependant ce nouvel esclavage, décoré du nom de *gouvernement*, eût certainement soulevé tous les esprits, s'il eût été présenté comme établi au profit de certaines personnes désignées ou connues; mais le poison fut déguisé, en laissant dans le vague l'idée des personnes qui pourroient devenir fonctionnaires publics. Dans ce vague, chacun se crut appelé; on vit une immense loterie, dans laquelle les gros lots seuls furent aperçus; et tout le monde prit des billets, dans l'espérance de gagner la supériorité attachée aux fonctions publiques. Il suivit de là une rotation continuelle de concurrens qui se déplacèrent tour à tour; et, parce qu'il n'y avoit ni justice, ni droit, tous les triomphes furent des crimes; la masse, sans doute, resta écrasée; mais, comme chacun avoit l'espoir d'arriver, on souffrit patiemment la tyrannie, dans l'espérance d'être tyran à son tour. Ainsi le résultat de la nouvelle création fut de détruire toutes les supériorités utiles à l'ordre social,

Digitized by Google

pour ne plus reconnoître que la supériorité de l'intrigue et du brigandage. Pour échauffer davantage les concurrens, on ajouta bientôt aux fonctions publiques de gros émolumens, et la supériorité de richesses fut encore ajoutée à celle donnée par le crime. Voilà la constitution de 1791, et toute la révolution.

DU TITRE PREMIER.

Le titre Ier de la constitution de 1791 traite de la garantie des droits des citoyens. Par ce titre, on s'attend à voir créer quelque forte institution, à qui sera confiée la garde des droits des citoyens. On demeure stupéfait, quand on voit que toute la garantie donnée est placée dans la constitution même. A-t-on pu supposer un peuple tout entier assez sot pour lui débiter de semblables niaiseries? Quand on établit quelques franchises, au profit de la masse du peuple, on crée en même temps quelque institution qui protège ces franchises, et qui en effet les garantit; c'est dans la solidité de ces institutions, que se montre la sagesse des législateurs. Ainsi, à Rome, le tribunat garantissoit les concessions faites au peuple par les Patriciens : ainsi, dans les provinces françaises, l'assemblée des États garantissoit aux habitans les concessions stipulées lors de la réunion : mais donner, en garantie des droits du peuple, un mot; lui annoncer, comme un bienfait inappréciable, un chiffon de papier barbouillé de caractères alphabétiques, c'étoit se moquer du peuple tout entier, et pousser l'insulte jusqu'au dernier degré du mépris. L'évènement ne tarda pas à démontrer l'illusion de la garantie. Au nom de la constitution qui garantissoit tout, on viola tout : les voleurs, les brigands, les scélérats de tout genre, pillèrent,

Digitized by Google

emprisonnèrent, égorgèrent, en vertu de la constitution; et la mort fut donnée de tous côtés, au nom de l'acte qui devoit rendre la vie si heureuse.

DU TITRE DEUXIÈME.

Le titre II contient la division du territoire français en quatre-vingt-trois départemens. Cette innovation a été à peine remarquée : elle est cependant un des actes les plus révolutionnaires qui aient été faits depuis 1789. Cette nouvelle division est la pierre angulaire de la révolution; elle en est le plus ferme appui; et, tant qu'elle existera, il sera impossible de revenir aux principes d'ordre et d'harmonie, nécessaires au rétablissement de la société française. Si l'autorité légitime rétablie en France ne brise pas ce nouvel encadrement, elle ne pourra se soutenir; la conquête même sera obligée de le rompre, et d'établir sur ses débris un gouvernement que nous ne pouvons connoître, mais qui, quel qu'il soit, ne pourra avoir de durée qu'autant qu'on anéantira l'innovation révolutionnaire.

Nous l'avons déjà dit : ce n'est pas parce qu'il y a des individus, qu'il y a nation; comme ce n'est pas parce qu'il y a des pierres, qu'il y a bâtiment : une grande nation existoit en France, mais pourquoi et comment? D'abord, plusieurs petites nations, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, vécurent sur le territoire qui appartient aujourd'hui à la France; ensuite ces petites nations, s'étant réunies par mille circonstances, qui répandirent parmi elles des nuances différentes, formèrent, par leur agrégation successive, le grand corps de nation. Dans ce développement, les provinces n'apportèrent pas à la réunion des hommes nus et dé-

Digitized by Google

pouillés de toute impression morale. Les citoyens adjoints étoient déjà façonnés au joug social; ils avoient des mœurs, des habitudes, des coutumes, amenées par le climat, par le temps, par les circonstances qui avoient nécessité leurs premières réunions. Or, ces mœurs, ces coutumes, cette existence morale, faisoient partie de la nation française tout comme les individus; ce n'est pas seulement le corps de l'homme qui fait le citoyen, ce sont ses sentimens, ses inspirations : et la partie morale influe même bien plus sur le sort de la société, que le corps matériel de l'individu. La nation française, ainsi composée, ne pouvoit donc continuer son existence de nation, qu'en continuant les habitudes morales qui lui donnoient l'être autant que les individus qui respiroient sur son territoire. Cependant, l'assemblée constituante brise tout à coup les circonstances morales qui formoient les citoyens des provinces, et les jette, comme des matériaux bruts, dans des cadres neufs, où il leur faut renoncer à leur existence actuelle, en revêtir une autre, et devenir en quelque sorte des êtres nouveaux.

Cet acte fut une destruction morale, plus fatale mille fois qu'une destruction physique. Chez l'homme le plus grossier, le corps est la partie la moins douloureuse; la souffrance morale est la véritable souffrance, et la tyrannie sur les ames est la plus cruelle de toutes les tyrannies : il n'y a qu'un être dégradé et ravalé au-dessous de la brute, qui puisse ne voir dans la révolution que les douleurs produites par les supplices physiques.

Les espérances déçues, les affections dérangées, les sentimens détruits, toutes les notions de l'intelligence bouleversées, voilà les véritables causes de douleur qui ont fait de cette révolution la plus effroyable calamité

Digitized by Google

qui ait jamais pesé sur la terre. Qu'on juge combien de peines morales furent répandues en France, quand il fallut rompre tout ce qui attachoit aux ancêtres, à la postérité, aux familles; quand il fallut oublier son enfance, ses souvenirs, ses sentimens, en un mot, tout ce qui faisoit l'existence réelle du Français. La destruction des provinces, et la nouvelle distribution du territoire français, fut une mort morale donnée au corps politique. Les constituans voulurent par-là faire rentrer dans le néant social tous les individus de France, afin de les retremper, et de les façonner ensuite au moule révolutionnaire. L'existence du Breton, du Champenois, du Picard, étoit un premier obstacle à la refonte, et ils crurent trouver plus de facilité dans des hommes dépouillés de toute affection locale.

Une réflexion que vous suggèrera la doctrine nouvelle, à mesure que vous l'approfondirez, c'est le matérialisme qu'elle respire. Les docteurs nouveaux font toujours abstraction des inspirations morales; ils ne voient dans un homme qu'un animal à deux pieds, qui naît, boit, mange, croît et meurt : ce qui se passe dans son intelligence n'est rien pour eux; ils ne lui supposent pas d'autre sensation que la sensation physique. S'agit-il de combiner les forces de l'État? vous les voyez s'attacher au nombre des individus, jamais aux qualités morales des citoyens; comme si la force d'un État étoit dans la quantité des hommes qui sont gouvernés! comme si un million d'hommes, unis entre eux par des sentimens d'affection, ne formoit pas une société plus solide que vingt-cinq millions de fripons et de brigands, se déchirant comme des bêtes férocés! S'agit-il de régler la population? vous voyez les révolutionnaires ne penser

Digitized by Google

qu'à la multiplication physique des individus, et négliger toute la moralité des naissances : ils brisent les liens de famille, détruisent la force du mariage, encouragent les naissances illégitimes ; peu leur importe d'avoir des citoyens, ce sont des bêtes de somme et des machines à combats, qui leur sont nécessaires. Faut-il établir des peines pour les criminels? ils inventent la guillotine, afin d'abréger les souffrances physiques, et multiplient les douleurs morales, par l'abandon de tous les sentimens qui tiennent à l'existence spirituelle. Toujours le même système ; toujours, dans leurs idées, l'homme est un cadavre vivant, et la mort est un acte de destruction totale : misérables qui éprouvent tous les déchiremens des remords, et qui ne voient que le néant pour s'échapper à eux-mêmes !

DU TITRE TROISIÈME.

Le titre III proclame d'abord les grands principes de la souveraineté du peuple, du contrat social, de la doctrine représentative, et de la délégation des pouvoirs. Dans des divisions et subdivisions, on trouve ensuite l'organisation des pouvoirs délégués. Le chapitre premier traite de l'assemblée appelée *législative ;* le second, de la royauté ; le troisième, de l'exercice du pouvoir législatif ; le quatrième, de l'exercice du pouvoir exécutif ; et le cinquième, du pouvoir judiciaire. Je n'examinerai pas en détail toutes les inconséquences et toutes les folies qui sont écrites dans chacun de ces chapitres. Les révolutionnaires les plus exaltés rougissent eux-mêmes de la constitution de 1791 ; ils se sont chargés d'en proclamer les vices ; et la vie nouvelle donnée aux constitués n'a été employée qu'à détruire la

Digitized by Google

législature, la royauté, le pouvoir judiciaire, et à poursuivre comme des criminels les auteurs d'un mécanisme si mal ordonné. Lorsque les faits parlent si hautement, qu'ajouteroient mes observations? à l'œuvre on connoît l'ouvrier. L'assemblée constituante avoit promis de faire des Français une nation de citoyens honnêtes, tranquilles et heureux; il n'est sorti de la constitution de 1791 que des orages, des crimes et des malheurs; il n'y a plus à raisonner; ce ne sont plus des argumentations qu'il faut faire, ce sont des petites-maisons qu'il faut préparer, pour ceux qui se refusent à l'évidence.

Cependant, je vous ferai remarquer en général l'ineptie des constituans, qui, se mêlant de créer des nations, commencèrent par se tromper sur la nature de la chose qu'ils vouloient faire, et ne virent la société que dans les pouvoirs qui la gouvernent. Les pouvoirs qui dirigent une société ne sont pas les causes de la société; ils n'en sont que les effets. Ce n'est pas parce qu'un homme a des jambes, qu'il marche; le cadavre en a comme lui; mais, quand l'homme a le principe de la vie, il se sert de ses jambes pour marcher; ce n'est pas non plus parce qu'il y a une assemblée, un roi et des fonctionnaires publics, qu'il y a société; il faut, avant toute chose, que le corps social existe : nécessairement, avant d'établir un gouvernement, il faut une chose à gouverner. Il falloit donc d'abord donner un principe de vie à la nation que l'on vouloit établir sur le territoire de France; il falloit souffler le feu divin à la statue que l'on vouloit animer. Cependant la constitution de 1791 ne dit rien de cela : on n'y voit rien sur le principe de vie sociale; on n'y voit rien sur la nature de l'association; on n'y rencontre aucune force morale qui doive

Digitized by Google

attirer vers un centre commun les habitans de la France; ce n'est pas même pour les Français plutôt que pour d'autres peuples que cette constitution est faite; c'est une combinaison idéale, c'est un gouvernement en abstraction. Une seule idée paroît avoir inspiré les constituans; ce fut celle de créer des pouvoirs et des fonctions publiques; et ces pouvoirs ne furent pas établis pour être en rapport avec une société qui n'existoit plus, mais les anciens associés furent sacrifiés, pour l'établissement des nouveaux pouvoirs.

Une autre réflexion générale se présente encore sur le vague des mots employés dans ce titre, rapproché de la puissance donnée à ces mêmes mots : on y dit que la nation est souveraine; qu'elle seule a droit de déléguer les fonctions publiques. Ce titre de souveraine, cette faculté de déléguer, donnent certainement l'idée d'une grande puissance; mais, quand on veut savoir sur qui repose cette grande puissance, on ne trouve plus qu'une expression vague, vide de sens, et pouvant se prêter à toutes les illusions. Qu'est-ce que la nation? Où est l'être réel auquel on puisse appliquer cette expression? N'est-ce pas ici un mot inintelligible, semblable à ceux qu'emploient les magiciens, pour donner un appareil scientifique à leurs mensonges?

Enfin, l'esprit reste confondu, quand on voit, dans ce troisième titre, les constituans proclamer la souveraineté de la nation, et sur-le-champ détrôner cette nouvelle souveraine. En effet, après avoir dit que la nation seule peut déléguer les pouvoirs, on les voit dans le même instant faire cette délégation; mais, puisque la nation pouvoit seule déléguer, comment donc se fait-il que ce soient eux qui délèguent? Bien certainement, les douze

Digitized by Google

cents membres de l'assemblée constituante n'étoient pas la nation. S'ils avoient dit : le droit de déléguer les pouvoirs appartient aux douze cents philosophes réunis en la salle du manége, à eux seuls appartient la souveraineté du peuple; on pourroit expliquer comment ils se seroient crus fondés à faire la délégation des pouvoirs; mais établir un droit entre les mains d'un être moral appelé *Nation*, pour en dépouiller à l'instant cet être moral, qui n'est qu'une fiction, et s'en revêtir réellement, c'est une usurpation si monstrueuse, qu'on ne peut en expliquer le succès que par l'apparition de cet esprit de vertige et d'erreur, que le poëte appelle *avant-coureur de la chute des peuples*.

C'est avec des jeux de mots semblables, que l'on a conduit la foule hébétée à toutes les cruautés extravagantes que vous avez vu réaliser depuis 1789. Vouloit-on renverser la société? on a dit : la nation ne veut plus des institutions qui la faisoient exister; d'après son vœu, nous détruisons ces institutions. Vouloit-on s'élever en dignité? on a dit : à la place des institutions détruites, la nation veut des emplois et des fonctions; et, pour nous récompenser de notre talent destructeur, nous nous partageons ces emplois et ces fonctions publiques. A-t-on voulu s'enrichir? on a dit : la nation est propriétaire des biens du clergé et de la noblesse; et nous et nos amis, c'est-à-dire, tous les gens sans pudeur et sans conscience, nous nous distribuons les biens du clergé et de la noblesse : et, pour colorer notre usurpation, nous créons une monnaie imaginaire, afin qu'on ne nous accuse pas de voler ce que nous aurons payé avec du papier. Le mot de *Nation* usé, on lui en a substitué un autre aussi vague; on a pris pour devise le mot

Digitized by Google

État; et les dominateurs se sont trouvés être l'État, comme leurs prédécesseurs étoient la Nation. Robespierre parloit au nom de la Nation; Bonaparte parloit au nom de l'État. Les rêveries qui nous illuminent encore aujourd'hui ne sont dues qu'à de pareilles transformations. La magie des mots a succédé, dans notre temps de lumières, à celle des choses; et ces puissances invisibles qui, dit-on, tourmentoient les premiers âges, ont été remplacées chez nous par des signes représentatifs, auxquels nous attribuons, comme des enfans, le pouvoir de changer et de bouleverser le monde.

DU TITRE QUATRIÈME.

Le titre IV traite de la force publique. Cet objet étoit grave; c'étoit dans la composition et l'emploi de cette force publique, que devoit surtout se montrer la sagesse du législateur. Que penser de cette sagesse, quand on voit le vague et la nudité de ce titre! On y proclame d'abord comme découverte, que la force publique est instituée pour défendre l'État au dehors, et assurer au dedans l'exécution des lois. Ainsi, douze cents législateurs ont été assemblés, pendant deux ans et demi, pour énoncer un fait qui a existé en toute société et de tout temps. On y voit ensuite la composition de la force publique; c'étoit de cette composition qu'alloit dépendre l'éternité promise à la constitution. On reste stupéfait, quand on lit que la force publique se compose de l'armée de terre et de mer, des troupes destinées au service de l'intérieur, et subsidiairement de tous les citoyens actifs.

Qu'est-ce que l'armée de terre et de mer? Comment se formera-t-elle? Quelles précautions prendra-t-on

Digitized by Google

pour sa composition? Comment accordera-t-on cette liberté tant prônée avec la nécessité de compléter l'armée? Quelle sera la discipline de ces citoyens soldats? Jusqu'où s'étendra la nécessité du service, pour la masse appelée subsidiairement à porter les armes? Enfin, comment cette force publique sera-t-elle mise en mouvement? Rien n'est prévu, rien n'est expliqué : on voit un peuple tout entier mis sous les armes, sans but, sans lois, sans discipline. Le vrai publiciste n'entrevit dans ce rassemblement, appelé *Force publique*, que désordres et que troubles. L'événement ne tarda pas à réaliser ces tristes présages. La nouvelle force publique renversa d'abord la chose sociale, et sema l'épouvante et la mort, partout où elle devoit assurer l'exécution des lois. Les dominateurs s'emparèrent ensuite du subsidiaire de l'assemblée constituante, pour forcer tous les individus à aller porter la dévastation chez tous les peuples civilisés; et la force publique de la France devint l'effroi de l'Europe.

Voilà les résultats des grandes conceptions des constituans, sur la force publique; dispensons-nous de plus amples réflexions, et laissons encore parler les faits pour ceux qui voudront les entendre; laissons les autres raisonner, car nous savons que les meilleures raisons du monde ne convaincront jamais les raisonneurs.

DU TITRE CINQUIÈME.

Le titre V est un des plus courts, et peut-être devoit-il être le plus long, comme tenant davantage à la propriété. La première base de toute société, c'est la propriété; aussi, dans tous les temps, dans tous les lieux, les combinaisons du système social furent-elles dirigées pour

Digitized by Google

fonder la propriété : on devoit donc s'attendre que l'assemblée constituante alloit s'occuper, par-dessus tout, d'une partie qui renferme en elle-même une atteinte indispensable sans doute, mais bien véritable néanmoins au droit de propriété, de la partie des impôts. Cependant ce titre V n'envisage aucune des difficultés de la matière : on y lit simplement que les contributions publiques seront délibérées et fixées chaque année par le corps législatif : examinons donc ce titre dans le seul point qui y est envisagé.

Toute société n'est fondée que pour garantir la propriété, mais cette garantie entraîne des frais indispensables, qui ne peuvent être pris que sur la propriété même ; dès-lors, dans toute société, il devient nécessaire de porter atteinte à la propriété, pour l'intérêt même de la propriété : et une partie de la propriété se trouve ainsi sacrifiée à la conservation du tout. La fixation de cette partie à enlever aux propriétaires, pour payer leur propre défense, étoit autrefois confiée à l'autorité royale seule, telle qu'elle étoit constituée en France. Les raisonneurs du dix-huitième siècle, qui avoient remarqué quelques abus passagers dans cette mission confiée à l'autorité royale, et qui ne savent pas distinguer les fautes des agens d'une institution, des vices de l'institution elle-même, avoient beaucoup déclamé contre ces abus ; et, parce que l'autorité royale avoit failli, ils avoient proposé de lui enlever le règlement des impôts ; semblables à peu près à ces médecins qui ne verroient de moyen de guérir une maladie, qu'en tuant le malade. L'assemblée constituante adopta cette idée, et la consacra dans son titre V, en attribuant désormais la fixation des impôts à une nouvelle autorité

Digitized by Google

qu'on appela le corps législatif. Voyons les conséquences de cette innovation.

Lorsque je vous dirai, mon cher fils, que cette innovation étoit une conception vicieuse, et qui devoit à jamais perdre la société française, je serai traité d'ennemi du peuple, de partisan de l'arbitraire; cependant, comme je n'écris pas ici pour obtenir les suffrages publics, mais pour votre instruction, je vais vous établir la vérité de ma proposition, et vous démontrer que la fixation des impôts étoit bien mieux placée dans les mains de l'ancienne autorité royale, qu'en celles des calculateurs périodiques appelés tous les ans, plutôt pour faire leur fortune particulière que pour régler celle de l'État.

Vous avez vu précédemment que l'autorité royale, en France, étoit placée dans une seule famille privilégiée et mise en dehors de la société, avec tous les avantages que peut procurer l'état social; vous avez vu aussi que cette autorité royale étoit ainsi placée avec tous les contrepoids et toutes les précautions que la nature des choses avoit permis de prendre contre les passions des personnes appelées à en porter le fardeau. De cet état de choses, il résultoit que l'autorité royale n'avoit pas d'intérêt possible à agrandir la portion à prendre dans la propriété, ni par conséquent à augmenter les impôts; lors donc que le cours des évènemens avoit attribué à l'autorité royale ainsi constituée la fixation des impôts, la Providence avoit fait ce qu'il y a de mieux, puisquelle avoit confié une mission délicate à des personnes qui n'avoient d'intérêt que celui de la bien remplir, et qui ne pouvoient que perdre aux abus qui auroient pu intervenir.

Remarquez bien qu'en vous disant que l'autorité royale n'avoit pas d'intérêt d'abuser, je ne vous dis pas

Digitized by Google

que jamais l'autorité royale n'a abusé des impôts. Cela est arrivé quelquefois, parce qu'il est arrivé quelquefois que l'autorité royale a oublié son intérêt, comme l'homme le plus sage oublie quelquefois l'intérêt qu'il a d'être sobre et tempérant : mais, examinant ici les effets nécessaires d'une institution, c'est à l'intérêt seul des personnes à qui est confiée cette institution qu'il faut s'attacher. Si ces personnes ont intérêt d'abuser, l'organisation est vicieuse ; et, quand il arriveroit que des milliers de personnes destinées à protéger une institution, l'auroient fait malgré l'intérêt contraire qu'elles pouvoient avoir, il n'en résulteroit pas moins que l'organisation seroit vicieuse : ce contre-sens auroit produit des vertus extraordinaires, mais n'auroit pas empêché le vice de l'organisation en elle-même. Si, au contraire, une mission publique est remise à des mains pures et désintéressées, l'institution est bonne, et l'abus même réalisé n'en détruit pas la bonté, parce qu'alors l'abus est une exception, au lieu que dans le premier cas il est une règle générale ; c'est en ce sens que je dis que la fixation des impôts étoit admirablement placée dans les mains de l'autorité royale, qui n'avoit pas intérêt d'en abuser, et qui ne pouvoit le faire que par un acte de folie contraire à sa constitution. Voyons maintenant si cette fixation a été mieux placée entre les mains du corps législatif nouveau, qu'entre celles de l'ancienne autorité royale.

Une seule chose doit ici nous décider, c'est de voir si le corps législatif, tel qu'il étoit établi par l'assemblée constituante, avoit ou non intérêt d'abuser de la mission à lui confiée, et s'il étoit placé dans une indépendance de position semblable à celle de l'autorité royale. C'est dans la constitution même que je trouve la composition

Digitized by Google

du corps législatif : j'y vois d'abord que le corps législatif n'est formé que d'une seule chambre ; j'y vois ensuite qu'il n'est pris aucune précaution pour s'assurer, soit de la moralité, soit de l'intérêt des personnes qui devront composer cette chambre : les députés ou représentans peuvent être choisis dans toutes les classes de citoyens, quels que soient leur *état, profession* ou *contribution*. Ainsi des individus, même étrangers à la propriété, peuvent être appelés pour disposer de la propriété.

Les représentans appelés à fixer les impôts, pouvant être pris dans toutes les classes, ce fut une nécessité qu'ils sortissent pour la plupart de la classe inférieure, classe étrangère au mécanisme social, classe envieuse et toujours mécontente de sa position : ainsi, ou ce furent des hommes privés des lumières nécessaires, ou ce furent des hommes placés dans la position la plus opposée aux sentimens et aux devoirs de leur mission, qui composèrent le corps législatif. Certainement, enlever la fixation des impôts à l'autorité royale, qui par sa constitution n'avoit nul intérêt à en abuser, pour la confier à une assemblée dont aucun des membres n'avoit de rapport avec ce qui compose la propriété, c'étoit l'idée la plus anti-sociale qui eût jamais été mise en avant : confier la propriété à des mains ennemies de la propriété, c'étoit vouloir anéantir la propriété ; c'étoit appeler le voleur, et lui remettre les clefs de la maison.

Aussi les faits ont-ils répondu aux pronostics. Les représentans appelés pour fixer les impôts, c'est-à-dire, la part à prendre dans la propriété, ne s'occupèrent pas de faire cette fixation dans l'intérêt de la propriété, mais dans le leur. Chargés de statuer sur une chose qu'ils ne possédoient pas, ils profitèrent de l'occasion pour aug-

Digitized by Google

menter ce qu'ils possédoient; ils n'avoient pas de propriétés, mais ils avoient des places présentes, et l'espérance de places à venir; alors ils s'occupèrent d'accabler la propriété qu'ils n'avoient pas, et de doter richement les places qu'ils avoient et celles qu'ils espéroient : alors parut ce nouveau système qui pèse sur la France d'un poids énorme, et qui finira par l'écraser, système uniquement renfermé dans la composition d'un corps politique, appelé gouvernement, où sont établis des milliers d'emplois et de places lucratives, auxquels il est fait face aux dépens de la propriété. Par-là, la propriété, au lieu d'être protégée, fut sacrifiée tout entière au soutien du nouvel être moral; et les choses depuis ont été portées au point, que la propriété, loin de trouver un défenseur dans le gouvernement, y a rencontré au contraire l'adversaire le plus dangereux.

Tout cela étoit renfermé dans l'innovation constitutionnelle, et dans la circonstance que les députés à qui l'on avoit remis la fixation des impôts, en remplacement de l'autorité royale, avoient un intérêt opposé à ce que cette fixation fût faite avec méthode et sagesse. Le développement d'un état de choses, où le gouvernement fut tout, et le propriétaire rien, où la propriété fut sans cesse sacrifiée, pour enrichir des fonctionnaires publics, fut amené aussi nécessairement par l'innovation, qu'un chêne est produit par le gland qui a été planté. Si l'on disoit à un homme qui n'a jamais vu de chêne, qu'un gland produira cet arbre majestueux qui élève sa tête jusqu'aux nues, il ne vous comprendroit pas; il en est de même des institutions sociales : l'ignorant ne peut voir dans un principe moral le développement que le temps amènera; ce développement n'en existe pas moins, et

Digitized by Google

arrivera aussi nécessairement que le chêne est sorti du gland.

Ainsi, en soi-même, la fixation des impôts, attribuée au corps législatif, fut une institution radicalement vicieuse; mais ensuite, quel vague, quelle indifférence, quel abandon dans ce titre V! Rien n'est précisé sur cette fixation des impôts; il n'est pas même question de la propriété : les députés suivront leurs caprices, sans restriction, sans limites; ils prendront dans la propriété telle part qu'ils voudront; ils le feront de telle manière qu'ils aviseront; pas la plus légère réserve en faveur du propriétaire; ce titre est l'abandon de la propriété tout entière, aux volontés des appelés au corps législatif; et c'est là ce qu'on présente au dix-huitième siècle comme une perfection de la civilisation! Ah! bien loin de cela, c'est ici le dernier degré de l'ignorance, c'est la désertion totale de toutes les idées sociales, c'est la mort, à laquelle on a donné le nom de vie.

DU TITRE SIXIÈME.

Le titre VI parle des rapports de la nation française avec les nations étrangères. Les déclarations contenues dans ce titre sont une preuve nouvelle de la niaiserie ou de la perfidie de ceux qui les faisoient; ceux qui ne devoient entreprendre aucune guerre dans la vue de conquérir, n'ont pas trouvé l'Europe assez étendue pour leurs brigandages; ceux qui renonçoient au droit d'aubaine ont dépouillé les étrangers vivans : et les frères et amis du genre humain en sont devenus les plus cruels persécuteurs.

Digitized by Google

DU TITRE SEPTIÈME.

Le titre VII traite de la révision de la constitution. On ne peut trop remarquer ici l'inconséquence des constituans, qui, d'un côté, promettent l'éternité à leur ouvrage, et, de l'autre, déclarent que la nation peut à chaque instant changer sa constitution. Comment la constitution pouvoit-elle être éternelle, puisque chaque jour on pouvoit la changer? Et que signifioient les sermens de la défendre, avec le droit imprescriptible de la réformer? De tous les droits accordés à la nation, celui de changer sa constitution est celui dont elle a le plus usé. Chaque année, depuis 1789, elle a changé ses gouvernans : et comme, depuis la destruction des anciennes institutions, toute la constitution de la France étoit dans les volontés de ceux qui l'ont gouvernée, il s'ensuit véritablement qu'elle a changé de constitution, non-seulement par l'arrivée des nouveaux administrateurs, mais encore suivant les intérêts journaliers de ces administrateurs. Ainsi, cette nation, qui alloit présenter une masse immuable et éternelle, n'a été et ne sera jamais, avec le système dit constitutionnel, qu'un théâtre mobile de variations et de changemens.

Cette idée de pouvoir changer tous les jours sa constitution est une conséquence forcée de la souveraineté du peuple, et démontre bien l'impiété et l'absurdité du système : l'impiété, en ce que par-là on suppose qu'une créature peut dicter elle-même les lois de sa création; l'absurdité, en ce qu'on prend la possibilité de détruire pour le droit d'établir, et l'acte de dissolution pour celui de la création. Je ne perdrai pas mes paroles, pour vous faire sentir le ridicule de ce droit imprescriptible, at-

Digitized by Google

tribué ici à la nation française. Si l'on venoit vous dire qu'un individu qui a reçu de la nature telle organisation physique, a le droit imprescriptible de la changer à son gré, vous enverriez chercher de l'ellébore pour le bonhomme qui vous raconteroit ce fait. La folie de ceux qui disent qu'une nation, qui n'est qu'un assemblage d'individus envisagés sous un rapport donné, a le droit imprescriptible de changer sa constitution, c'est-à-dire, l'état de civilisation, où le progrès des choses l'a amenée, n'est pas moins grande. Si cette folie n'eût pas produit des résultats si affreux, elle eût excité ce rire inextinguible dont parle Homère; mais les malheurs qui en ont été la suite ne permettent pas de prendre l'arme du ridicule; et c'est avec le fouet des Euménides que de pareilles doctrines méritent d'être poursuivies.

DE CE QU'A PRODUIT LE DÉFAUT DE JUSTICE DANS LA CONSTITUTION DE 1791.

J'ai parcouru à grands traits les titres indiqués dans la constitution de 1791; et, sous chacun de ces titres, vous n'avez rencontré qu'erreur, extravagance et perfidie; mais je dois revenir sur le grand vice de cette constitution, sur le vice qui ne permettoit pas qu'elle pût avoir de durée, sur la violation de la justice. La constitution étoit faite pour amener l'ordre en France; mais quel ordre pouvoit jamais sortir d'une conception qui renfermoit la consécration des plus horribles injustices?

L'ordre ne naît pas à la parole de l'homme; l'ordre est le fruit de certains principes salutaires, qui, mûris par le temps, donnent ce résultat aussi infailliblement que le lever du soleil donne la lumière. Le premier de ces principes salutaires, c'est la justice; justice et société

Digitized by Google

sont deux idées morales nées simultanément, et dont la réunion seule peut produire l'ordre politique, comme la réunion de l'ame et du corps peut seule former l'existence de l'homme. Ce n'est pas, cependant, qu'il ne puisse y avoir réunion d'hommes sans la justice; mais alors ne prenez pas le change : ce n'est pas une société, c'est une horde.

Ne vous laissez donc pas égarer dans l'examen des institutions nouvellement créées. Peu importent les formes, peu importe le mécanisme habile avec lequel elles auront été ordonnées; les formes ne font rien ici : la justice a-t-elle présidé à ces institutions, elles sont bonnes; la justice a-t-elle été violée, les institutions périront. La beauté des formes de l'homme ne fait pas la santé, et ne peut le soutenir, si les puissances de la vie sont altérées. La justice est la puissance vitale du corps politique. En vain on l'aura taillé dans les plus belles proportions, en vain on le revêtira du plus brillant vernis; sans la justice on n'aura toujours qu'un cadavre.

La violation constante de la justice, par les constituans et leurs successeurs, vous expliquera le fait perpétuel de la révolution, qui toujours a fait sortir des institutions nouvellement créées des effets entièrement opposés aux avantages promis, en telle sorte qu'il suffiroit, pour connoître les résultats de la révolution, de prendre tout le contre-pied de ce qu'ont annoncé les faiseurs de constitution. Ainsi, par exemple, les constituans avoient annoncé un équilibre parfait dans les pouvoirs; vous avez vu naître une anarchie où les plus grossiers des hommes ont pu se créer la puissance la plus absolue. Les constituans avoient promis l'adoucissement des impôts, soit dans la quotité, soit dans la perception; les

Digitized by Google

impôts ont été portés à un taux insupportable, et les formes de perception ont surpassé en dureté celles qui ont accablé les peuples soumis au plus dur esclavage. Les constituans avoient proclamé que la justice distributive alloit se rendre sans frais et sans retards; jamais les procès n'ont été si longs et si embrouillés que depuis la révolution; et, dans un pays où la justice alloit être gratuite, les proxénètes, les gens d'affaires, et les fripons de tout genre, sont devenus les plus riches et les plus puissans de la nation. Enfin, l'administration, proprement dite, devoit être douce, paternelle et peu dispendieuse; une multitude d'administrateurs, insolens et gorgés de salaires, a couvert le sol de la France, et la nation a compté autant de fonctionnaires publics que de citoyens actifs. Tous ces résultats devoient arriver, parce que les créateurs avoient abandonné le seul principe sûr, le seul régulateur infaillible, la justice; c'étoient des hommes qui vouloient marcher contre les lois de l'équilibre; ils devoient nécessairement tomber.

Vous me demanderez peut-être, mon cher fils, que je vous explique comment l'abandon de la justice amène nécessairement le mal effectif, au lieu du bien promis, et par quel rapport infaillible, dans cet abandon, le fléau opposé à l'avantage annoncé se rencontre constamment. Je sens toutes les difficultés de la réponse à vous faire, et je ne me flatte pas de les surmonter; l'obscurité jetée dans le langage depuis cinquante ans ne me permettra pas de vous rendre clairement des idées qui ne peuvent vous parvenir qu'avec le secours des signes représentatifs; mais, du moins, mes explications prépareront la démonstration que le temps et l'expérience ne manqueront pas de vous apporter.

Digitized by Google

Ce ne sont pas les systèmes ou les raisonnemens qui forment la justice. La justice est une idée positive, née de faits semblables, qui s'enchaînent les uns avec les autres, et dont la continuité devient une base sûre pour le règlement des sociétés. La justice est en morale ce qu'est la vérité en physique, la plus grande présomption possible. Le soleil se lèvera demain; l'été mûrira nos moissons; l'hiver nous amènera du froid : ces faits sont vrais; pourquoi? Parce que cela s'est toujours vu ainsi. De même un fait est juste, parce qu'il ressemble à beaucoup de faits de même nature, qui se sont déjà passés dans une société : les antécédens seuls, et non l'homme, créent la justice; si le monde étoit né d'hier, il n'y auroit encore rien de juste sur la terre.

En appréciant la justice par son contraire, nous éclaircissons l'idée qu'il faut en prendre. Qu'est-ce que l'injustice? L'injustice, comme tout désordre dans la nature, est un écart qui sort de l'ordre ordinaire; c'est une chaîne rompue, c'est un fait qui n'est plus en rapport avec les faits semblables qui l'ont précédé. Si l'on veut intervertir les choses et les mots, on peut appeler justice un acte contraire aux faits qui ont formé la notion de la justice; mais on n'a pas pour cela changé l'essence de la justice. Par exemple, la justice est de respecter la propriété d'autrui; on viole cette propriété, et l'on appelle cette violation *justice*. On brouille par-là les notions du bien et du mal; on place, au milieu des faits qui ont constitué la justice, un fait qui la détruit; on met tous les citoyens dans l'incertitude de leurs devoirs; mais la notion de la justice est toujours la même, toujours c'est une idée positive inséparable des faits qui ont précédé.

De là suit qu'il n'y a rien de juste que ce qui a été

Digitized by Google

rendu tel par le temps. Le temps fait tout au moral comme au physique : de l'enfant il fait un homme fort; de l'individu il fait un citoyen; de l'ignorant il fait un savant. Sans doute le temps n'est qu'une cause secondaire; et, si le germe n'existoit pas, le temps n'amèneroit jamais la maturité. Mais toujours est-il vrai qu'il existe ici un rapport forcé, celui du temps qui est nécessaire pour développer les progrès de tout ce qui est créé. La justice est un fait rendu juste par le temps : il n'est pas de droit social qui pût être défendu par le raisonnement, si le temps ne l'avoit pas consacré. La prescription a toujours été et sera toujours la première loi des codes des nations.

Ce qui est vrai pour la justice est vrai pour toutes les conceptions morales; il n'en est point pour le développement desquelles le temps ne soit nécessaire : sans le temps, toute conception morale est une fiction; le temps seul en fait une réalité.

Maintenant suivons les révolutionnaires : ils ont voulu changer la face du monde civilisé, en se passant de l'action du temps; ils ont voulu, comme Dieu, créer en un moment; donc ils ont pris une marche fausse, et tout-à-fait contraire à l'essence des choses. Ce qu'ils prenoient pour une réalité n'étoit qu'un germe qui avoit besoin du temps pour arriver à son développement; mais ce germe, ils ne le donnoient pas comme germe; ils le donnoient comme une chose toute faite; ils détruisoient même toutes les moralités formées par le temps, pour les remplacer de suite par des conceptions encore à leur naissance. Il étoit donc impossible qu'ils obtinssent, de simples idées, le résultat que donnoient des choses consolidées par le temps; c'étoit un enfant

Digitized by Google

à qui on auroit voulu faire porter la charge d'un homme fait : c'étoit un embryon qu'on présentoit comme un être parfait.

Si vous concevez bien l'erreur des révolutionnaires, vous en tirerez vous-même les conséquences. Les conceptions nouvelles qu'ils présentoient, n'existant que par le raisonnement, ne purent remplacer les anciennes conceptions consacrées par le temps, et notamment celles de la justice. Alors, imbu de cette maxime, que ce n'étoit pas dans la justice formée par le temps qu'il devoit puiser ses devoirs, mais dans la justice formée par des argumentations, chacun ne s'occupa plus que de faire des combinaisons plus ou moins hardies, dont toute la bonté consistoit en raisonnemens. Ces combinaisons n'ayant pas de fixité, comme les faits constitués par le temps, il s'ensuivit nécessairement que tout le monde étant abandonné à son imagination, et se mêlant de créer des conceptions morales hors de l'action du temps, la société ne présenta plus qu'une scène d'anarchie, où les passions déchaînées durent amener toutes sortes d'effets désordonnés. Suivez les détails de cette scène, vous trouverez toujours pour cause la même erreur.

Sur la propriété, par exemple, les révolutionnaires crurent qu'il suffisoit d'ôter une propriété à un individu, et d'en revêtir un autre pour faire un propriétaire : ils ne virent pas que la propriété, comme toutes les autres conceptions sociales, est formée par le temps, et qu'il n'y a pas d'argumentations qui puissent jamais prouver qu'un homme a le droit de disposer à lui seul de ce qui pourroit faire la subsistance de mille particuliers. Le respect des conventions, qui est la justice, nous

Digitized by Google

amène à cette idée; mais, livrée aux seules combinaisons du raisonnement, cette idée paroîtra toujours une iniquité : aussi qu'arriva-t-il? La propriété une fois soumise au raisonnement, l'édifice social s'écroula, et des divisions éternelles s'élevèrent entre ceux qui avoient le droit à la propriété, et ceux qui avoient la possession par argumens. Ces divisions étoient des effets nécessaires de la nouvelle conception morale sur la propriété, conception que l'on avoit cependant présentée comme un moyen d'ordre et de salut.

Il en fut de même pour les dignités et les emplois publics. Après avoir égorgé les anciens possesseurs, les révolutionnaires pensèrent qu'il suffisoit de leur nommer des successeurs, et de dire à un homme : tu es législateur, tu es juge, tu es administrateur, pour lui donner en même temps toutes les qualités nécessaires, sans savoir que ce n'est encore ici que le temps qui forme les hommes aux places, et les rend propres à l'exercice des fonctions publiques. Il ne pouvoit manquer d'arriver de là, que les individus, qui alloient remplir les places pour lesquelles ils n'étoient pas façonnés, feroient tout le contraire de ce qui étoit nécessaire, et par conséquent amèneroient des résultats opposés à ceux promis.

Les révolutionnaires trouvèrent le même mécompte pour toutes les qualités morales dont ils prétendirent s'étayer; comme ils jugeoient de tout, abstraction faite du temps, la probité ne fut plus pour eux le résultat d'une longue série de faits honnêtes; elle fut fixée, comme la justice, par argumentation. Dès-lors on négligea les actions, pour s'attacher aux paroles; et l'on donna le nom de probe à celui qui sut un moment par-

Digitized by Google

ler, ou entendre le langage révolutionnaire. Avec cette méthode, il étoit bien impossible d'avoir de véritables hommes de bien, et l'on dut inévitablement rencontrer tous les effets de la friponnerie dans les honnêtes gens de la révolution.

Au milieu de tous ces écarts, la révolution, mobile par sa nature, jeta dans les têtes françaises les germes d'une fausseté et d'une perfidie qui a étouffé pour jamais le beau caractère national. A des gens qui ne connoissoient pas la puissance du temps, il ne falloit pas d'antécédens pour choisir leurs partisans. Tous les hommes de la révolution furent agréés sur les qualités du moment; il suffisoit d'une idée analogue à celle du jour, pour avoir droit d'entrer dans les rangs; de pareils amis ne pouvoient être long-temps fidèles. Les ambitieux s'étant produits sur la scène, on vit les révolutionnaires prendre toutes les livrées, arborer toutes les cocardes, et changer de parti suivant tous les ordres du jour. Les mêmes hommes expulsèrent les Bourbons, prirent la république pour devise, substituèrent bientôt à la république l'aristocratie du crime, remplacèrent cette aristocratie par l'arbitraire absolu, et renversèrent enfin le despote pour rappeler les Bourbons qu'ils avoient proscrits pendant vingt-cinq ans.

Tout cela fut la conséquence nécessaire de ce qu'aucune période révolutionnaire n'a eu la justice pour base; et tout cela se renouvellera, tant que l'on ne reviendra pas à cette puissante protectrice, la seule moralité qui puisse soutenir et conserver les États. Les révolutionnaires ne voient la société que dans le matériel des choses; mais souvenez-vous, mon fils, que ce n'est pas parce que des hommes sont placés les uns auprès des autres,

Digitized by Google

parce qu'ils sont rassemblés dans de grandes villes, et qu'ils habitent des maisons, qu'il y a société; tout cela existe encore en France depuis vingt-cinq ans, et cependant il n'y a plus de société en France depuis vingt-cinq ans : tout cela a existé en Europe, lors de l'irruption des hommes du nord et de la destruction de l'empire romain, et cependant il n'y avoit pas alors société en Europe : il y avoit alors, comme aujourd'hui, brigandage; il y avoit alors, comme aujourd'hui, succession d'hommes plus forts ou plus adroits, qui conduisoient d'autres hommes, comme les pâtres conduisent leurs troupeaux. Règle générale, le nom de *société*, comme la chose, n'apparoît que lorsqu'il y a justice; il n'y pas d'exception à cette règle; elle est éternelle comme celle qui donne les jours et les nuits.

DE L'IGNORANCE DES CONSTITUANS DE 1791.

Une autre cause a encore rendu fausses les promesses données par les constituans de 1791, c'est leur ignorance sur la nature des choses qu'ils faisoient. En parlant aux révolutionnaires de leur ignorance, je vais les soulever contre moi, bien autrement que je n'ai pu le faire en parlant de leurs crimes : cette grande colère étonnera votre candeur; comment, direz-vous, peut-on être plus sensible au défaut d'esprit qu'au défaut d'honneur? Cette bizarrerie n'étonne que celui qui ne connoît pas le cœur humain : quand vous aurez quelque expérience des hommes, vous saurez que le plus cruel tyran des ames, c'est l'amour-propre; et cette connoissance vous expliquera tout.

Ce n'est pas que l'amour-propre ne soit un sentiment naturel né avec l'homme, et qui tient à celui de sa con-

Digitized by Google

servation; mais ce sentiment devient dangereux pour l'ordre social, lorsqu'il n'est pas adouci par quelque influence morale. Autrefois, ce sentiment étoit comprimé par les maximes de la religion chrétienne, et c'est à la sage direction que cette religion lui avoit donnée, que la France devoit surtout sa tranquillité civile. La révolution ayant anéanti toute l'influence de la religion chrétienne, pour y substituer celle d'une nouvelle idée appelée *la raison,* il est résulté de cette substitution un affreux développement pour le sentiment de l'amour-propre; et les hommes, livrés à leur seule personnalité, ont éprouvé alors des convulsions, par un sentiment qui à peine étoit remarqué sous l'empire du christianisme.

L'amour-propre, ainsi dégagé du frein qui le comprimoit, a pris ensuite de nouvelles forces dans la nature du système révolutionnaire : la doctrine actuelle est toute d'argumentation et de raisonnemens; or, l'individu qui raisonne regardant ses idées comme sa propriété la plus précieuse, combattre ses idées, c'est l'attaquer dans ce qu'il a de plus irritable : de plus, la prétention des révolutionnaires étant de créer le monde moral, s'élever contre leurs conceptions, c'est se révolter contre leur puissance. Des gens qui se croient des dieux, et qui s'en donnent les attributs, ont dû prendre pour des rebelles ceux qui ne se prosternoient pas devant leurs autels; et, dans cette effervescence de l'orgueil humain, l'amour-propre blessé est devenu le sentiment le plus haineux qui ait jamais flétri le cœur de l'homme : tout révolutionnaire ne voit qu'un monstre à égorger dans celui qui ne partage pas son délire; c'est la furie qui dresse ses serpens contre quiconque veut lui arracher le sceptre infernal. Mais revenons à vous démontrer

Digitized by Google

l'ignorance des révolutionnaires, et, par suite, l'une des causes qui les ont conduits à obtenir des résultats opposés à ceux qu'ils promettoient.

Au moral, comme au physique, rien n'apparoît dans son véritable état d'accroissement, et ce n'est que dans les contes des fées que nous voyons des choses qui naissent toutes faites et par enchantement. Dans l'ordre ordinaire, nul objet ne se montre d'abord sous la forme que le temps doit lui donner. Un chêne est produit par un gland, cependant le gland n'est pas le chêne : il renferme bien tout ce qui fera le chêne, mais il n'est pas encore le chêne. Il en est de même des conceptions morales; une idée est conçue, par exemple, pour amener l'ordre et l'union, cette idée n'est encore ni l'ordre ni l'union qu'elle doit produire, c'est un germe qui, jeté dans un terrain favorable, et mûri par le temps, produira tel résultat, mais ce n'est pas le résultat lui-même.

Les révolutionnaires ont confondu les choses, et, dans leur empressement de faire du nouveau, ils ont donné leurs institutions comme des choses toutes faites, et n'ont pas vu que ces institutions n'étant que des causes dont les effets détermineroient la bonté, c'etoit à la nature de ces effets qu'il falloit s'attacher, et non pas à la forme de l'institution; ils ont vanté la beauté du germe qu'ils plantoient, et n'ont pas vu que l'arbre qui en devoit sortir étoit un arbre à poison. Cela tenoit à leur ignorance; ils ne connoissoient pas les véritables rapports des choses; ils ne savoient pas que la création d'une société est une œuvre morale, où l'avenir ne ressemble pas au présent, et dont la bonté doit être jugée, non par la face actuelle des choses, mais par celle qu'amèneront les effets de la cause instituée. Ainsi, comme le

Digitized by Google

bien promis par les révolutionnaires n'étoit calculé que sur le présent et d'après le raisonnement seul, il dut arriver nécessairement que leurs promesses furent vaines, parce que les effets de la cause instituée amenèrent des résultats tout différens de ceux donnés par le raisonnement, au moment de la création de l'institution. Pour me faire comprendre, je vais appliquer mes idées à la destruction de la noblesse et des privilèges, et au dépouillement du clergé et des corporations, les deux principales conceptions des révolutionnaires.

La noblesse et les privilèges donnoient, aux familles qui les possédoient, des avantages sur d'autres familles, ceux d'obtenir certaines places, ceux de posséder certaines propriétés. On a dit : un privilège est un avantage qui ôte l'égalité entre tous les citoyens; c'est une atteinte aux droits des individus qui n'en jouissent pas; or, supprimons tous les privilèges, admettons tous les citoyens à toutes les places et à toutes les richesses; tout le monde, ayant les mêmes droits, la même perspective, sera également heureux. Sur les biens du clergé, on a dit : le clergé est riche des bienfaits arrachés à la crédulité de nos pères; c'est un corps immortel qui engloutit les propriétés, et les enlève à la circulation; reprenons les biens de nos pères, et rendons à la société des biens qui répandront dans son sein une nouvelle activité : ces raisonnemens ont convaincu, on a détruit la noblesse et dépouillé le clergé. Voyons maintenant ces combinaisons dans l'avenir, abstraction faite du raisonnement, et calculons les effets réels qui vont en sortir.

Ce qu'on appelle un privilège étant un droit consacré par les conventions et les lois, la suppression des privilèges a été une atteinte à l'idée que tous les Français

Digitized by Google

avoient de la justice, qui n'est autre chose que le respect des conventions et l'obéissance aux lois; cette atteinte, suivie d'un succès complet, a fait germer dans toutes les têtes le principe de l'usurpation et du vol raisonné; vingt-cinq millions de Français ont appris que, lorsqu'on pouvoit, à l'aide des mots et du raisonnement, justifier le vol que l'on faisoit de la propriété d'autrui, il n'y avoit plus vol. Cette doctrine, appuyée sur des faits multipliés, a donné une éducation nouvelle à tous les habitans de la France : dès-lors, les Français, devenus les élèves du vol, ont dû donner des résultats bien opposés à ceux promis par les novateurs. La suppression des privilèges eut donc pour développement celui de faire des Français une horde de fripons autorisés et protégés par la force publique : le raisonnement, qui ne vit que la conception nouvelle, n'avoit pas aperçu cet effet; mais le temps, qui ne marche pas d'après le raisonnement, le fit apparoître, parce qu'il étoit renfermé dans la chose conçue.

Envisageons sous un autre rapport le dépouillement de la noblesse et du clergé; voyons la nouvelle distribution de biens, dans ses effets immédiats. Quel que fût le titre des anciens propriétaires, leur possession avoit été appropriée, par le temps, aux besoins de la société; ces propriétaires avoient, si je puis m'exprimer ainsi, nettoyé leur possession de la crasse originaire; l'homme naturellement bon avoit appris à tourner l'emploi de sa fortune vers les idées de bonté : protégé par une législation invariable, le riche avoit suivi ce penchant à la bienveillance, que la nature a mis dans tous les cœurs, et qui n'est arrêté que par les passions que l'état social développe chez les hommes. En réalité, les anciennes

Digitized by Google

fortunes, amendées par le temps, étoient ordonnées dans l'intérêt de la bienfaisance et de la classe indigente : mais les nouveaux riches, dans leur nouvelle possession, ne virent que le droit de dépenser; comme leurs succès n'avoient été accompagnés d'aucune moralité, ils n'employèrent leurs richesses qu'à des jouissances personnelles, c'est-à-dire, à satisfaire leurs fantaisies de table, de jeux et de luxe.

L'esclave, devenu libre, est toujours un maître cruel; de même, le pauvre, élevé rapidement à la fortune, devient un riche sans pitié. Dans l'ancienne France, c'étoient les nouveaux enrichis qui outrageoient la société, par l'emploi de leurs richesses; dans la révolution, le scandale fut permanent, parce que la rotation des fortunes fut continuelle. La raison vient démontrer la cause de cet effet. L'homme, privé de la fortune, est dur à lui-même; obligé de supporter les fatigues d'un travail sans relâche, il contracte des habitudes relatives à sa position : si le hasard l'appelle à la fortune, il ne change pas pour cela son existence; ses sentimens restent les mêmes : il porte alors, dans l'emploi de sa richesse subite, cette dureté d'ame qu'il avoit dans l'état d'indigence; et, sous la parure du riche, on retrouve encore les impressions morales du pauvre.

C'est ainsi que la nouvelle distribution donna bien le titre, mais non les sentimens du riche, aux individus qui obtinrent les richesses : la société rencontra alors des effets opposés à ceux qu'elle avoit obtenus de l'ancienne possession, et les promesses de ceux qui n'avoient combiné que les abstractions de la propriété furent encore une déception.

Ensuite les nouveaux riches révolutionnaires, pour-

Digitized by Google

suivis dans leurs consciences, par l'illégitimité de leurs titres, furent assaillis au dehors, par la force même des principes qui les avoient enrichis : dans cet état de trouble, non-seulement ils ne purent s'occuper de ces idées généreuses qui ne se développent que dans la tranquillité de l'ame, mais encore ils furent obligés de chercher des secours extraordinaires contre les attaques qui leur furent portées journellement par la foule qui conspiroit contre leur fortune : de là toutes sortes de conséquences désastreuses; de là le riche révolutionnaire fut un homme sans charité, sans pitié pour les autres, livré quant à sa personne à toutes les agitations intérieures, et n'éprouvant de la richesse que les embarras et les inquiétudes; de son côté, le pauvre, choqué d'une prospérité subite dont il connoissoit la cause honteuse, devint envieux, cruel, porté à la rebellion; et tous les vices contraires à l'ordre social sortirent d'une combinaison que le raisonnement seul avoit présentée comme un chef-d'œuvre politique.

Si j'examinois toutes les opérations révolutionnaires, je vous démontrerois, avec la même facilité, les faits toujours en opposition avec les avantages promis, et cette démonstration vous convaincroit d'autant plus de cette idée, la seule vraie, la seule invariable, que la justice est la mère de l'ordre et de l'harmonie, et que son culte produit nécessairement toutes les qualités civiles, comme son abandon amène nécessairement tous les crimes destructeurs de l'état social.

DE LA CORRUPTION MORALE JETÉE EN FRANCE PAR LES CONSTITUANS DE 1791.

Je terminerai l'examen de la constitution de 1791, par vous faire remarquer l'impossibilité absolue où s'é-

Digitized by Google

toient placés ses auteurs, de produire quelque chose de bon et de durable. Jusqu'à présent, tout fabricateur d'une machine avoit su que son attention première devoit se porter sur la qualité des matériaux qu'il alloit employer : mais les révolutionnaires attribuèrent tant de force à leurs systèmes, qu'ils négligèrent cette première inspection, et se crurent assez puissans pour élever un édifice, abstraction faite de la qualité des matériaux qui devoient le composer.

En effet, ils avoient commencé par détruire l'association qui existoit en France, et n'avoient pas réfléchi à la nature d'une destruction sociale. Nous l'avons déjà dit, ce sont bien plus les impressions morales que les hommes mêmes qui font qu'il y a société : Ces impressions morales seules unissent des individus qui, par le contact qu'ils ont entre eux, seroient au contraire des rivaux, et souvent des ennemis. La destruction d'une société n'est que la destruction de ces impressions morales ; détruire une société, c'est méconnoître l'obéissance que chacun doit aux lois, aux coutumes et aux usages, qui ont amené l'état de l'association qui l'a vu naître ; détruire une société, c'est anéantir les notions de justice qui faisoient respecter les droits des tiers ; détruire une société, enfin, c'est dépouiller les individus de toutes les idées religieuses, morales et civiles, qui les faisoient citoyens. Lorsque cette œuvre est achevée, lorsque tous les liens sociaux ont été brisés, que reste-t-il à la place de la société? Il reste les matériaux de l'édifice, il reste les individus qui le composoient ; mais ces individus ne sont plus en rapport avec l'ordre social : ce sont des individus enlevés à la puissance de la religion, des lois et de la justice, et qui ne connoissent plus que

Digitized by Google

les passions personnelles. Or, comment les constituans ont-ils pu penser qu'avec de semblables individus, ils alloient composer une société, et qu'avec des hommes dégagés de toute moralité, ils alloient faire une œuvre morale? Que diroit-on d'un architecte qui commenceroit par gâter les matériaux qu'il destineroit à la composition de son bâtiment? Que diroit-on d'un sculpteur qui choisiroit un bloc pourri pour y prendre sa statue? C'est cependant là ce qu'a fait l'assemblée constituante : elle a commencé par aveugler tous les hommes, pour leur parler de l'harmonie des couleurs ; elle a ouvert les cabanons et les bagnes, pour en faire sortir la pureté et l'innocence.

Il faut le proclamer hautement, mon fils : après les destructions de l'assemblée constituante, il n'y a plus d'ordre social possible en France; il y a impossibilité absolue d'association civile. Les révolutionnaires ont grande raison de proclamer que le retour à l'ancien état de choses est désormais impossible, mais la cause qu'ils donnent est aussi fausse que leur doctrine. Ce n'est pas parce que le flambeau de la raison a éclairé le peuple, ce n'est pas parce que le progrès des lumières a atteint tous les esprits, que l'ancien système d'ordre social ne peut revenir : c'est au contraire parce que la nation est tombée dans un abrutissement général; c'est parce que les Français ont été enlevés à l'empire des moralités; c'est parce qu'ils ont été réduits, par les lumières et le raisonnement, à l'existence purement physique; c'est parce qu'aucune notion religieuse ou spirituelle ne peut avoir prise sur eux, qu'il est désormais impossible d'en faire des citoyens.

Dans cette désorganisation intellectuelle, vous avez

Digitized by Google

vu, il est vrai, perfectionner les mécaniques, et tous les moyens de rendre l'existence physique plus douce et plus voluptueuse; vous avez vu de grands artistes, de profonds géomètres, de riches banquiers : mais que fait tout cela à l'association civile? Un père de famille qui pratique sa religion, qui remplit ses devoirs d'honnête homme, et qui, par ses exemples comme par ses maximes, fait naître les sentimens d'union et d'obéissance, vaut mieux pour la société que le plus habile raisonneur. Tous ces savans, tous ces artistes tant célébrés, sont étrangers à la solidité de l'édifice social; ils peuvent peut-être contribuer à l'ornement du fronton et des chapitaux; mais l'homme religieux, l'homme moral, l'homme probe, peut seul en faire la base et le fondement; et, comme il n'y a plus en France ni religion, ni morale, ni probité, il y a donc impossibilité d'y rencontrer ce qu'on appelle *société*.

Ne croyez pas qu'il y ait exagération, lorsque je vous dis qu'il n'y a plus en France ni religion, ni morale, ni probité; ma proposition est vraie dans le sens le plus général, et vous allez en être convaincu en peu de mots. Ce n'est pas qu'il n'y ait en France beaucoup de personnes chez lesquelles le sentiment du bien moral n'est pas encore étouffé, et qui gémissent tout bas de l'état de dégradation où est tombée la nation, mais c'est sous un rapport plus étendu qu'il faut envisager la religion, la morale et la probité.

DU DÉFAUT DE RELIGION.

D'abord, sur la religion : pour qu'il y ait religion dans un pays, il faut que des hommes soient chargés d'en apprendre les maximes à tous les membres de la

Digitized by Google

société : avoir une religion est un fait positif qui ne se réalise que par le ministère des prêtres ; il n'y a pas de religion sans clergé.

Pour avoir un clergé, il faut ensuite des institutions qui préparent les personnes destinées à le composer ; il faut des moyens d'entretenir ces institutions et les hommes qui leur appartiennent, dans un état de splendeur proportionné à celui du reste de la nation. Les hommes destinés à réaliser l'existence de la religion doivent être honorés et honorables ; ils doivent pouvoir s'occuper de leur mission, sans en être détournés par l'inquiétude de pourvoir à leur subsistance personnelle ; ils doivent même être dans le cas de représenter la divine Providence sur la terre, en joignant les aumônes temporelles aux consolations spirituelles : sans un clergé, il n'y a pas de religion; sans un clergé bien fondé, il n'y a pas encore de religion.

Maintenant voyez la France. Le clergé a été renversé de fond en comble; une grande partie des membres qui lui appartenoient a été détruite, soit par les supplices, soit par la misère, soit par les chagrins ; le reste a été divisé ou avili, ce qui est pis encore; nulle institution d'ailleurs n'est restée pour former de nouveaux membres : il n'y a donc plus de religion en France.

Ne vous laissez pas prendre aux mots ; et, parce que vous verrez écrit sur du papier que la religion catholique est la religion de l'État, ne croyez pas pour cela que le catholicisme règne encore en France. Les choses morales, pas plus que les choses physiques, ne se soutiennent en l'air; il leur faut un appui réel; il n'y a pas d'armée sans soldats ; il n'y a pas de société sans citoyens ; il n'y a pas de religion sans prêtres.

Digitized by Google

Je vais plus loin, et je dis que la proclamation de la liberté des religions faite dans les nouveaux codes constitutionnels est un obstacle perpétuel à tout établissement religieux (1). La religion n'est, humainement parlant, qu'un moyen d'unir les hommes, et de les façonner au joug social par l'influence des idées spirituelles. Or, comment réunir des voyageurs, en les autorisant à prendre des routes différentes? Nulle religion n'existe en abstraction; il n'y a de religion que parce que plusieurs individus s'accordent, et se réunissent sur des principes religieux; il y a la religion juive, il y a la religion chrétienne, il y a la religion mahométane, mais il n'y a pas la religion en général. Que veut donc dire la permission donnée constitutionnellement à des citoyens d'avoir une religion en général?

Liberté de religion est un assemblage de mots incohérens, dont les philosophes ont abusé, comme ils ont abusé de tout, pour égarer les peuples; il n'y a point de liberté de religion : on est élevé dans une religion; mais

(1) En blâmant la proclamation de la liberté des religions, je n'entends pas prêcher l'intolérance, c'est-à-dire, exciter aux poursuites judiciaires pour raison d'opinions religieuses : la différence, ou l'absence de religion, n'est pas du domaine des lois, l'ordre social atteignant les faits et non les pensées. Il y a ici un mystère politique que les vrais publicistes connoissent bien. Ce qu'on peut dire, c'est que la tolérance, en matière de religion, n'entre pas dans les obligations proprement dites du Gouvernement; le Gouvernement tolère, parce qu'il n'a rien à voir dans les consciences : son action commence quand le fait apparoît. Voilà pourquoi la loi punit le sacrilège, et ne parle pas de l'impie ou de l'athée; mais, si l'impie et l'athée ne peuvent être frappés par la loi, partout ils sont poursuivis par le mépris et l'indignation publique : en France seulement ils sont protégés, par la grande maxime que chacun est libre de se faire une religion, c'est-à-dire, de n'en point avoir. Il y a une grande différence entre tolérer de fait des religions existantes, et proclamer en principe la liberté de religion.

Digitized by Google

on ne se fait pas une religion comme on se bâtit une maison. Si quelqu'un proclamoit la liberté des chartes, et annonçoit qu'il est permis de se choisir une constitution à son gré, on s'empresseroit de renfermer un tel publiciste; il n'est pas plus sage de proclamer la liberté de religion. Il est bien singulier que, pour composer une société, on veuille que, dans ce qui tient à l'existence civile, chacun suive les mêmes lois et les mêmes principes; et que, dans la partie morale ou spirituelle, partie bien autrement essentielle à l'ordre public, on abandonne les hommes aux écarts de leur imagination.

On est d'une religion comme on est d'une nation; la religion et la naissance nous sont données par Dieu, et ne viennent pas de notre choix; proclamer la liberté de religion, c'est donc proclamer l'absence de religion; c'est donner à chacun le droit de s'en créer une, c'est-à-dire, de n'en point avoir.

Maintenant, comme la religion catholique a été anéantie en France, et qu'on ne fait pas de religion à volonté, pas plus que de société, je vous ai dit un fait vrai, quand je vous ai annoncé qu'il n'y avoit pas de religion en France.

DU DÉFAUT DE MORALE.

Je passe à la morale. La morale d'une nation est la réunion des principes de conduite, en ce qui n'est atteint ni par la religion, ni par les lois; la morale n'a point de sanction par les peines temporelles, comme les lois; elle n'a pas, comme la religion, ses espérances éternelles; cependant la morale tient d'aussi près à l'ordre politique que la religion et les lois.

A Rome, la puissance de la morale étoit réalisée par

Digitized by Google

les censeurs chargés spécialement de réprimer les atteintes aux mœurs; la censure, possible dans un petit État, disparut, lors de l'agrandissement de l'empire romain.

Dans nos États modernes, la morale n'a point de ministre, et cependant son influence n'en est pas moins grande pour le règlement des sociétés : les nations, pour subsister, n'ont pas moins besoin de morale que de religion et de lois; les mœurs étant une grande partie de l'existence politique, la morale, qui n'est que la doctrine née des mœurs, est donc aussi un des soutiens de cette existence.

La morale est une sorte de législation non écrite, qui règle les actions du citoyen dans un rapport qui échappe à la religion, et qui ne peut être atteint par les lois; c'est un des principes de la vie politique. La morale tient à la fois à l'ordre public et à la dignité de l'homme; c'est une puissance insensible dans sa marche, et qui produit les effets les plus constans : pour s'en faire une idée, il faut envisager l'homme qui la pratique et celui qui la néglige.

L'homme moral n'obéit pas seulement aux lois, il respecte encore tous les liens sociaux, de quelque nature qu'ils soient; le public est son juge, et il ne veut pas plus mériter la censure de ce public que celle des magistrats. L'homme immoral obéit bien aux lois, mais voilà tout; quant à ce qui n'est pas textuellement défendu, il n'écoute que ses passions personnelles; les convenances d'âge, de sexe, de condition, rien n'est respecté par lui : tout ce qui le contrarie est préjugé, et, pourvu qu'il échappe à la punition, il est satisfait.

L'existence de l'homme immoral est plus dangereuse pour la société que celle de l'homme coupable : l'ordre public tire vengeance de la transgression de la loi; mais

Digitized by Google

l'homme immoral brave impunément la société, dont il détruit les bases d'une manière irréparable : la morale, qui n'a point de ministre visible, ne peut avoir satisfaction de l'individu ; il n'y a que le temps qui la venge, en amenant la destruction des corps sociaux qui l'ont abandonnée.

Rapprochez cette courte explication, des faits de la révolution, et vous concevrez bientôt comment il n'existe plus de morale en France, et comment même il n'en peut plus exister avec le système mobile qu'elle a adopté. La morale est comme la table des mœurs; or, après les destructions révolutionnaires, où sont les mœurs de la France? Nulle habitude sociale n'a survécu au naufrage; les individus, appelés à la liberté de faire tout ce que ne défendoient pas leurs maîtres, n'ont plus respecté aucun de ces liens sociaux qui, bien que non prescrits par la loi, n'en contribuent pas moins à l'équilibre social. Depuis 1789, on n'a plus connu en France que deux classes d'hommes, les hommes repris de justice, et ceux qui ne l'étoient pas; du reste, aucune autre nuance entre les citoyens : quiconque n'a pas eu contre lui une condamnation criminelle est un homme irréprochable. C'est là où se sont arrêtés les profonds législateurs de la révolution; leur code sur la calomnie ne regarde comme calomnieuse que l'imputation des faits méritant les peines de police correctionnelle. Quelle dégradation pour une nation qui s'étoit fait un sentiment aussi délicat que celui de l'honneur français, et qui préféroit la misère et la mort à l'absence de ce sentiment.

Lorsque le culte de la morale fut abandonné, le vrai publiciste prédit la fin de l'association française ; l'évènement vérifia la prédiction. Des hommes, qui faisoient

Digitized by Google

rougir la société par leurs mœurs, la firent bientôt gémir par leurs crimes; tous les premiers de l'État furent des ignorans, faisant gloire de leur immoralité, et insultant par leurs actions, comme par leurs paroles, à la simplicité des bons citoyens qui conservoient par leurs mœurs la tradition du vrai Français. Enfin la France périt : après le triomphe de l'immoralité pendant trente années, après le bouleversement de toutes les habitudes de la nation, pour y substituer la licence et le libertinage individuel, il n'y a rien d'exagéré, sans doute, dans la proposition que je vous ai annoncée, qu'il n'y a plus de morale même possible en France. Vous entendrez cependant répéter souvent le mot, mais vous chercherez en vain la chose.

DU DÉFAUT DE PROBITÉ.

Reste à envisager la probité. Quelques individus qui ont de la probité ne font pas qu'il y ait probité dans une nation; comme quelques voleurs, dans une société organisée, ne font pas que la société soit composée de brigands. Pour qu'il y ait probité dans une nation, il faut deux choses, la doctrine et le fait : par la doctrine, les principes de probité sont enseignés; par le fait, les hommes probes sont honorés. Ces deux conditions sont inséparables; en vain les hommes sages proclameront-ils l'utilité des principes : si le gouvernement honore les fripons, et leur accorde les avantages de la société, il n'y a pas de probité dans la nation.

Maintenant que s'est-il passé en France depuis vingt-cinq ans : sur la doctrine, vous avez vu les révolutionnaires prêcher hautement l'usurpation et le vol; dans la

Digitized by Google

nouvelle doctrine, les droits sont devenus des crimes, les révoltes sont devenues des actes légitimes. Quant aux faits, vous n'avez vu prospérer que celui qui s'est sali dans la révolution : l'homme qui a acheté des biens sans les payer, l'homme qui a remboursé ses dettes avec une monnoie imaginaire, l'homme qui a trahi mille fois ses sermens et sa conscience, voilà les protégés du nouvel ordre social; tandis que l'homme véritablement probe n'a recueilli que des humiliations, et est tombé dans la misère. Dire qu'il y a probité dans une nation ainsi composée, parce que quelques honnêtes gens honorent encore leur pays, ce seroit proclamer les avantages de l'hiver, parce qu'il s'y rencontre encore quelques beaux jours : ces beaux jours n'empêchent pas que la nature ne soit morte, et que toutes les puissances de la fécondité ne soient arrêtées.

En terminant, je vous annonce que les faits qui se sont passés depuis la proclamation de la constitution de 1791, ont justifié toutes les observations que je viens de vous faire dans cette lettre; et, bien que l'on ait continué de donner le nom de société à l'état de choses qui a existé, la vérité est qu'il n'y a plus eu de société en France, parce qu'il n'y a pas de société sans religion, sans morale, et sans probité. Les Français, dégagés de toute espèce de lien social, ont été conduits comme un troupeau de bestiaux; livrés à un arbitraire permanent, décimés pendant l'anarchie, avilis sous le directoire, esclaves soumis sous Bonaparte, vous les verrez obéir aux caprices de tous ceux qui voudront se dire leurs maîtres; voilà les effets de la constitution de 1791. Vous verrez des hommes agir sur d'autres hommes, par la force et la perfidie; vous verrez un état continuel d'agitation et

Digitized by Google

de désordres; mais vous ne verrez plus cette action douce et nuancée de la Providence, qui forme les corps politiques : en un mot, à la place de l'œuvre de vie et de beauté promise par les constituans, vous trouverez un squelette décharné et effroyable à la vue.

Digitized by Google

NEUVIÈME LETTRE.

SUR LE 10 AOUT 1792.

Dès l'origine de la révolution, les personnes qui avoient étudié les combinaisons sociales avoient prévu que l'abandon de la justice et la création d'un nouveau droit établi par la force alloient amener des bouleversemens de toute espèce; elles sentoient bien qu'en accordant aux fripons les récompenses dues à l'honnête homme, en appelant vertu ce qui étoit crime, en livrant aux supplices des coupables le citoyen élevé dans les principes qui formoient la sagesse du temps où il vivoit, il devoit sortir de là une époque de douleurs, de peines et de misères, d'autant mieux marquée, que les passions personnelles étoient plus excitées par les positions ennemies qu'avoit amenées le développement des richesses : mais elles étoient loin de s'attendre à l'audace, à la barbarie, à la scélératesse qui composent l'évènement du 10 août 1792.

Rien, dans la marche de l'univers, ne ressemble à ce fait : une nation, favorisée du Ciel, existoit depuis treize cents ans; ce long période de temps avoit été employé à créer et à développer des mœurs et des institutions en rapport avec les antécédens : l'autorité souveraine, première base de toute société, avoit été fixée entre les mains d'une seule famille, avec tous les ménagemens que demandoient l'étendue de l'État et sa tranquillité; enfin, les sentimens les plus convenables à un

Digitized by Google

corps social qui avoit fait des pas immenses dans la civilisation, étoient répandus dans toutes les classifications amenées par le progrès des choses. Le 10 août, des brigands armés attaquent le corps social, brisent les institutions qui le fondoient, renversent le trône qui en faisoit le plus ferme appui, égorgent les défenseurs de la monarchie, jettent le monarque dans une prison, et, sur les cadavres de ses serviteurs, proclament leurs forfaits comme des œuvres de sagesse, qu'il faut respecter, sous peine de mort.

Cet évènement fut le coup décisif de la révolution française : jusqu'alors des attaques partielles avoient été dirigées contre le corps social; une grande partie des révolutionnaires, dupes eux-mêmes de la doctrine qui les entraînoit, avoient marché plutôt sous l'étendard des argumentations que sous celui de la force : au 10 août, ce fut le passage du *Rubicon*, ce fut une attaque directe contre l'association politique; la force seule fut invoquée, le crime leva audacieusement la tête, et les barbares du dix-huitième siècle ne déguisèrent plus ni leur but, ni leurs moyens : mort au corps social, mort à la monarchie française, telle fut leur devise; la victoire fut complète, la nation succomba, et l'association française fut dissoute sans retour.

Dans cet évènement, ce n'est pas le nombre des massacres, ce n'est pas le sang ruisselant de tous côtés, qui doit surtout vous faire horreur; c'est le sang-froid des philosophes qui avoient amené ces massacres; c'est la perfide habileté de ces philosophes à s'emparer des plus noirs forfaits, pour faire triompher des systèmes; c'est leur abnégation de tous les sentimens qui tiennent à la civilisation; c'est le spectacle effrayant de citoyens

Digitized by Google

cherchant des alimens dans le cadavre de leur corps politique. Tâchons de bien saisir le caractère et les causes de cette époque trop fameuse du 10 août.

L'histoire des nations est remplie d'évènemens où l'ambition et le désir des richesses ont mis les armes à la main à plusieurs chefs, qui ont eu l'art d'entrainer dans leur parti une multitude d'hommes, de les exciter, et de les faire égorger entre eux; ainsi *Marius* contre *Sylla*, ainsi *César* contre *Pompée*. Dans ces évènemens, les passions une fois exaltées avoient un but marqué, c'étoit le triomphe d'un homme connu, c'étoit *Marius* ou *Sylla*, c'étoit *César* ou *Pompée*. Dans la révolution, nous voyons la même exaltation dans les passions, nous voyons la même fureur dans les actions; mais nous n'apercevons ni le but, ni le chef. Les révolutionnaires ont une doctrine, ils n'ont pas de chef; c'est cette circonstance qui rend la révolution si dangereuse et si cruelle dans ses effets.

L'esprit révolutionnaire est le délire de l'amour-propre, sa base est le fanatisme de l'orgueil; le révolutionnaire ne connoît pas de supérieur, n'écoute que ce qu'il appelle sa raison, c'est-à-dire ses passions : isolé de la religion, de la morale, des lois sociales, il est son centre à lui-même; le reste de l'Univers lui est étranger. Voilà pourquoi les révolutionnaires se sont toujours entendus pour détruire, et ne s'entendront jamais pour élever : s'agit-il de renverser les institutions existantes, le clergé, la noblesse, la magistrature? tous se réunissent, parce que tous ont un intérêt commun, celui de la destruction. S'agit-il ensuite de créer de nouvelles institutions, pour assurer aux vainqueurs le partage du butin? tous se divisent, parce que chacun ne connoît plus que ce

Digitized by Google

qui regarde sa personne : et ceux qui paroissent les chefs, parce qu'ils sont plus en avant, sont égorgés les premiers. *Bailli, Pétion, Danton, Robespierre, Carnot, Bonaparte,* sont tour à tour les chefs de bandes révolutionnaires, et tombent tour à tour sous les coups de leurs camarades.

Cela tient à l'essence de la doctrine, qui est toute personnelle, et qui attribue à chaque individu le droit de règler l'ordre social, sans reconnoître ni la puissance du temps, ni la liaison des antécédens, ni l'enchaînement des différentes parties de l'Univers. Une telle doctrine tient nécessairement en éveil toutes les passions, fournit des armes à tous ceux qui sont contrariés par la marche des choses, et devient une idole pour tous ceux qui ne veulent pas reconnoître de lois. Lorsqu'une telle doctrine fut autorisée chez une nation ardente, et agitée par tous les intérêts divers que fait naître une grande circulation de richesses, elle dut produire des commotions terribles : le 10 août fut la dernière, parce qu'elle donna tout-à-fait la mort au corps politique.

Pour quiconque ne connoît pas l'influence de la doctrine révolutionnaire, cette journée du 10 août est inexplicable : on voit une armée, et point de général; on voit une attaque, et l'on ne connoît pas les assaillans; les plus grands effets sont produits, et l'on cherche le moteur. C'est qu'aucun individu n'a dirigé ce mouvement terrible; c'est qu'il ne faut pas de chef pour détruire, c'est qu'il n'y a ici que la mort et le crime, et qu'il n'est pas besoin d'union pour produire ces calamités.

Pour réussir dans l'examen des choses morales, il faut, mon cher fils, remonter à leur cause, autant que

Digitized by Google

cela est permis à nos foibles moyens; je vais rechercher avec vous la cause principale de cette explosion terrible du 10 août, et je tâcherai de préciser le moment où cette cause est devenue visible aux yeux de tout homme appelé à faire usage de son intelligence.

CAUSE PRINCIPALE DU 10 AOUT.

Depuis soixante ans, la doctrine révolutionnaire étoit ouvertement prêchée par les philosophes du dix-huitième siècle; mais, jusqu'en 1789, cette doctrine étoit restée dans les livres. Il est vrai que cette doctrine minoit insensiblement le corps politique, et chaque nouveau-né, à qui l'on inculquoit les idées du jour, étoit un citoyen de moins pour l'association française; c'étoit une pierre détachée du bâtiment.

Néanmoins, la société eût pu encore se maintenir long-temps, parce que c'est toujours la masse non lettrée qui fait le fondement des sociétés, et que cette masse restoit étrangère aux nouvelles maximes : mais le danger devint imminent, quand la doctrine s'infiltra dans les autorités mêmes qui gouvernoient la France. Les hommes qui dirigeoient les institutions de France ayant attaqué leurs propres institutions, des ministres ayant professé la doctrine libérale, la famille royale elle-même méconnoissant l'ordre de la Providence, et ayant soumis ses droits et son élévation à la discussion du raisonnement; la doctrine produisit alors tous ses pernicieux effets; le peuple reçut, par ses chefs, le poison qu'il ne pouvoit pas prendre de lui-même; et la corruption gagnant les parties essentielles, le corps en fut bientôt généralement infecté.

Digitized by Google

Rousseau a dit : « Le premier qui, ayant enclos un » terrain, s'avisa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des » gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur » de la société civile. » On peut dire de même : le premier qui s'avisa d'abandonner ce qui étoit consacré par le temps et la possession, pour le façonner par le raisonnement et les combinaisons de l'esprit, fut le véritable fondateur de l'ère révolutionnaire. Que de crimes, de guerres, de meurtres et de misères, n'eût point épargné au genre humain celui qui, renversant cette innovation, eût crié à ses semblables : « Respectons l'héritage de nos » pères, et ne sacrifions pas l'ouvrage des générations » aux sophismes de nouveau-venus! Ce n'est pas la » main de l'homme qui a fait ces institutions blâmées » par l'esprit fort; c'est le temps, c'est une force au-des- » sus de tous les raisonnemens, et qui emporte avec elle » et les hommes et les choses. Que parlez-vous de dé- » truire les institutions existantes? les institutions sont, » comme les saisons et les températures, des décrets de » la Providence; ce ne sont pas elles qui sont mauvaises, » ce sont les hommes qui sont indociles. Façonnez les » hommes au joug que le temps leur a imposé; mais ne » brisez pas des lois sans lesquelles ils n'existeroient pas » comme citoyens. S'ils ne peuvent s'arranger d'institu- » tions appropriées par les siècles à leurs besoins et à » leurs positions sociales, que deviendront-ils avec des » institutions nouvelles, étrangères à leurs habitudes, à » leurs inspirations, à tout ce qui les a frappés dans l'or- » dre moral? Et puis la justice, l'honneur, la probité, » toutes les vertus de l'homme..... que mettrez-vous » à la place?... Malheureux tentateurs! retirez votre » présent funeste, et ne donnez pas à l'univers une nou-

Digitized by Google

» velle cause de mort... » Inutiles regrets! La première innovation entraîna toutes les autres.

Parmi ces innovations, voici celle qui figure comme cause principale, et qui peut être regardée comme la pierre angulaire de la révolution. La convocation des états-généraux, le doublement du tiers-état dans la représentation; des rapports nouveaux établis entre des ordres qui avoient changé dans leur existence; tout cela pouvoit se faire sans les grandes convulsions que nous avons vues, parce que tout cela avoit été préparé par le temps, et parce qu'on n'eût fait que consacrer des choses déjà achevées. La rupture de l'association française commença le jour où des individus, sans pouvoir et sans mandat, se proclamèrent puissans et mandataires, et trouvèrent d'autres hommes assez sots pour les laisser faire. Pour vous préciser le fait, ce sont les arrêtés des députés du tiers-état, des 10 et 17 juin 1789, qui sont la source de tous les malheurs qui ont pesé sur la France, et le 10 août étoit renfermé dans ces arrêtés, comme le chêne est renfermé dans le gland qui vient d'être planté. Examinons ces arrêtés.

Comme il n'y a pas de corps physique où toutes les parties soient absolument égales, et que l'harmonie ne résulte que des inégalités mises en rapport, de même il n'a jamais existé de corps politique ou de société, sans des classifications de citoyens; l'âge, l'expérience, les qualités physiques et morales, mille causes sorties de la réunion même, amènent et nécessitent ces classifications : l'association française en reconnoissoit trois principales : le clergé, la noblesse, le tiers-état. Ne cherchons pas ici ce qu'étoient les ordres en France, et comment le temps les avoit accommodés à la monar-

Digitized by Google

chie; ils existoient, voilà le fait; leur réunion par députés formoit ce qu'on appeloit les états-généraux.

Au milieu de quelques embarras financiers, Louis XVI croit trouver des secours dans la convocation des états-généraux; il les réunit pour les consulter; les députés des trois ordres arrivent à Versailles. Là, les députés du tiers-état annoncent hautement leur intention d'innover, et veulent forcer les députés des deux autres ordres à se confondre avec eux pour une vérification de pouvoirs qui leur est étrangère. L'autorité royale montre de l'hésitation, et balance un instant dans la protection qu'elle doit à des droits acquis, et à des institutions qu'elle-même a appelées à son secours. Les députés du tiers-état, enhardis par cette hésitation, prennent l'arrêté du 10 juin 1789, par lequel, usurpant le pouvoir souverain, ils somment les députés de la noblesse et du clergé de se rendre à leur assemblée particulière, pour y vérifier leurs pouvoirs, sinon déclarent qu'il sera donné défaut contre eux.

Le 10 juin 1789, les députés du tiers-état menacent; le 17 juin ils réalisent leurs menaces, consomment leur usurpation, en s'intitulant assemblée nationale; s'attribuent tous les pouvoirs, soit pour détruire, soit pour créer, et se proclament hautement, non pas seulement les députés de la nation, mais la nation elle-même. L'autorité royale, dépositaire de la force publique, recule devant cette usurpation; au lieu de faire punir avec sévérité des hommes qui attaquoient si ouvertement l'ordre social, elle les laisse ajouter à la force de leur attaque celle d'un premier triomphe; tel fut le germe qui, jeté dans un terrain favorable, a produit les fruits amers recueillis au mois d'août 1792.

Digitized by Google

Lorsqu'on veut juger une œuvre morale, ce n'est pas dans le moment qu'il faut l'envisager; destinée à produire dans le temps, c'est son avenir qu'il faut voir; une institution n'a pas de présent, elle n'a que des effets qui apparoissent en se développant. Les choses morales sont comme les choses physiques, elles ont leur marche obligée. Un gland est planté, il n'y a pas encore de chêne; mais l'agriculteur voit l'ombre protectrice qui favorisera les danses joyeuses de ses enfans. *Hercule,* au berceau, étouffe des serpens; il n'est pas pour cela un héros, mais l'observateur aperçoit là le germe de l'héroïsme. Voyons de même, dans l'avenir, les arrêtés des 10 et 17 juin 1789.

CONSÉQUENCES DES ARRÊTÉS DES 10 ET 17 JUIN 1789.

Pour connoître l'avenir, on s'attache aux principes de la chose que l'on examine; les effets de toute conception morale sont nécessairement en rapport avec le principe qui l'a fait naître : l'action des principes est inévitable; pour s'y soustraire, il faudroit être plus puissant que Dieu.

Quel est donc le principe qui a dicté les arrêtés des 10 et 17 juin? ce principe, qui est le fondement de la doctrine révolutionnaire, est l'usurpation des pouvoirs qui maintenoient la nation française dans l'unité sociale. Les députés d'une classe de la société sont appelés par l'autorité légitime, pour être consultés sur les besoins de la position politique qu'ils représentent : tout à coup ces députés se déclarent souverains, et se placent au-dessus des lois, du temps et de la Providence; ils somment d'autres députés d'obéir à leurs volontés, et les menacent de leur toute-puissance; ils rejettent les mandats qui les ont

Digitized by Google

appelés, et se proclament les maîtres absolus de la vie et de la fortune de leurs commettans. C'étoit là la plus vaste usurpation qui pût être faite; ce fut en même temps la plus dangereuse, parce qu'elle fut colorée par le raisonnement; mais, quelle que soit la nature de cette usurpation, ne vous attachez ici qu'à un point, c'est qu'elle fut le principe des arrêtés des 10 et 17 juin 1789. Ce principe connu, vous savez l'histoire de la révolution : usurpations et crimes, crimes et usurpations, voilà, en deux mots, cette histoire.

C'est en vain que d'éloquens sophistes voudront ici vous éblouir par les grands mots de perfection, de progrès des lumières; il n'y a pas de perfection où il y a crime. Sans doute l'emploi de l'usurpation, comme moyen de régler les sociétés, est une idée nouvelle; mais il n'y a que le génie du mal qui puisse regarder cet emploi comme un perfectionnement; on n'a jamais appelé progrès la découverte d'un poison.

Les sophismes imposteurs par lesquels on veut colorer le principe vicieux de l'usurpation sont de nouveaux dangers contre lesquels je ne saurois trop vous prémunir : les députés du tiers-état et leurs successeurs, en cachant leurs usurpations sous des noms imposans, ont égaré tous les esprits, et donné à leurs vols une couleur plus dangereuse que les vols mêmes : en détruisant, ils ont eu l'air de construire; en égorgeant, ils ont paru donner la vie; en s'enrichissant, on crut qu'ils faisoient l'aumône. Cette fausse apparence de libéralité est le cachet de la révolution, et son hypocrisie la distinguera toujours de celles qui ont désolé et qui désoleront le monde.

Partis d'un principe d'usurpation, les députés du tiers-état ne pouvoient produire que des effets en rap-

Digitized by Google

port avec l'usurpation, c'est-à-dire des troubles et des crimes. Remarquez comment cette conséquence devenoit nécessaire.

D'abord, les pouvoirs usurpés existoient quelque part; ces pouvoirs existoient dans la famille royale, dans le clergé, dans la noblesse, dans les différentes corporations qui formoient la monarchie française; les membres de la famille royale, les personnes qui appartenoient aux ordres, ceux qui composoient les corporations, durent donc manifester de l'opposition, et résister de toutes leurs forces à l'usurpation : de là des troubles, des haines, des inimitiés, des vengeances.

L'usurpation frappant sur les lois que le temps avoit données à la société, non-seulement les dépositaires des pouvoirs publics en furent atteints, mais encore tous les individus qui tenoient en la moindre chose à l'ordre social. La première propriété du citoyen est la protection des lois sous lesquelles il est né; toutes ses autres propriétés ne sont qu'une dépendance de celle-là. Sa vie, son honneur, sa fortune, ne sont assurées que parce qu'il y a des lois qui existoient avant lui : s'il a de la considération, c'est parce qu'il a suivi des maximes qu'il a trouvées en vigueur; s'il est possesseur de biens-fonds, cette possession n'est réelle que par la loi existante; s'il a des droits mobiliers, cette propriété n'est vraie que parce qu'elle est consacrée par une loi connue. Lorsque tous les Français qui avoient quelque sentiment de leur existence politique, virent une assemblée de nouveau-venus se placer audacieusement au-dessus de la société, et là, s'attribuer la faculté de détruire toutes les propriétés en détruisant toutes les lois, ils durent aussi se soulever contre cette monstrueuse prétention, et faire

Digitized by Google

tous leurs efforts pour renverser une assemblée qui les menaçoit de la misère et de la mort. La déclaration des députés du tiers-état, des 10 et 17 juin, fut donc une véritable déclaration de guerre entre les différens élémens qui composoient l'ancienne société, et l'effet de cette déclaration fut d'enlever tous les faits, qui alloient se passer, à l'action de la justice, pour les soumettre à l'action de la force.

Ces germes de troubles durent ensuite prendre des développemens rapides, par la doctrine qui alloit sortir du principe d'usurpation. Jusqu'alors tous les Français, sans distinction, avoient été élevés dans le plus grand respect pour la propriété; ils avoient été nourris dans l'idée que la plus légère usurpation étoit punissable, et qu'il n'étoit pas permis de porter atteinte en aucune manière aux droits d'autrui; mais l'usurpation sophistique des députés du Tiers-État leur apprit qu'il n'y avoit plus rien de sacré à côté de la faculté de raisonner, et qu'il suffisoit de pouvoir colorer de quelques mots imposteurs l'action la plus injuste, pour la rendre légitime. De là naquit une nouvelle doctrine, d'après laquelle il n'y avoit plus rien de criminel en France : en eux-mêmes, le vol, l'assassinat, ne furent plus des actions punissables; ils devinrent, au contraire, des actions vertueuses, quand ils entroient dans les vues des nouveaux législateurs. Réfléchisssez aux effets d'une telle morale, se développant au milieu des troubles nés de l'usurpation elle-même, et toutes les horreurs que vous avez vues dans la révolution n'auront plus rien d'extraordinaire pour vous.

D'un autre côté encore, les députés usurpateurs augmentèrent la nécessité des troubles, par la position où ils

Digitized by Google

se trouvoient : ces députés étoient presque tous des gens peu élevés dans l'ordre social, et possédés des passions personnelles qu'un État avancé de civilisation a compliquées : l'ambition, le désir des richesses, la soif de toutes les jouissances connues dans une société nombreuse, voilà les passions dont étoient possédés ces députés. Quels effets ne durent pas produire ces passions, lorsqu'il fut établi un foyer permanent, au milieu duquel elles trouvoient un aliment continuel? Combien ces passions durent fermenter, quand on adopta pour principe que le temps, les titres, la possession, n'étoient plus rien ; que le raisonnement étoit tout, et qu'il suffisoit de présenter quelques images dans des discours, pour être autorisé à toutes les destructions dans les faits.

Les usurpateurs furent eux-mêmes les premières victimes du nouveau principe qu'ils avoient adopté ; et ce fut le centre de l'usurpation où les effets de ce principe se firent sentir davantage. Les députés du tiers-état s'étoient déclarés souverains, et ils avoient commencé l'exercice de leur souveraineté par la destruction de toutes les bases sociales : tout le monde trouvoit cela admirable, et jamais les œuvres de la plus exacte justice ne furent célébrées avec autant d'enthousiasme que le furent les premiers brigandages révolutionnaires; mais il y avoit autant de sottise que d'aveuglement à croire que les choses alloient s'arrêter au moment qui conviendroit aux usurpateurs. Ces hommes, aveuglés par leurs passions, ne voyoient pas la génération qui étoit derrière eux, et qui les poussoit de toute sa force dans la carrière qu'ils venoient d'ouvrir.

Un crime en entraîne toujours d'autres après lui: cela est vrai d'un individu ; cela est plus vrai encore d'une

Digitized by Google

masse de coupables : l'assemblée nationale avoit usurpé sur les anciens pouvoirs; des révolutionnaires, non moins hardis, usurpèrent sur l'assemblée nationale; ceux-ci furent suivis de plus hardis encore, et bientôt d'usurpations en usurpations, des hommes de boue et de sang firent servir la puissance des assemblées délibérantes à donner le nom de lois, aux forfaits les plus effroyables.

Le 17 juin 1789, l'assemblée dite constituante se proclame souveraine; cette usurpation reste impunie : le 14 juillet, les électeurs de Paris imitent l'assemblée constituante, et soutiennent hautement l'insurrection militaire, qui livre la Bastille dans les mains des rebelles : le roi cède à cette insurrection. Le 5 octobre, vingt mille brigands partent de Paris, viennent attaquer le roi à Versailles, et l'amènent prisonnier à Paris. L'assemblée n'a pas le courage de s'élever contre cette violence; elle transporte ses séances à Paris : là, elle devient elle-même l'esclave de la plus vile canaille, soulevée par des hommes partis du principe d'usurpation.

L'assemblée nationale quitte ses fonctions, et appelle de nouveaux députés; ces nouveau-venus sont emportés beaucoup plus loin que les premiers usurpateurs : l'assemblée nationale avoit moissonné dans le champ des destructions; ses successeurs sont obligés de donner au principe d'usurpation de nouveaux développemens, pour obtenir de nouveaux pillages : des ordres et des corporations, la spoliation est étendue aux individus : le code des émigrés est préparé, et des cadres de culpabilité sont créés, où chaque Français pourra être enveloppé à la volonté des usurpateurs présens et à venir.

Le roi, qui n'a pas employé le fer vengeur pour punir

Digitized by Google

la première usurpation, veut faire des observations à des hommes que la fureur possède. Ces observations sont des crimes, et le renversement du trône devient le seul fait qui puisse tranquilliser les hommes de l'usurpation. Le 10 août, le roi est attaqué ouvertement avec le même principe qu'il l'a été les 10 et 17 juin, et sa chute est le fruit d'une première usurpation qui cachoit dans son sein ce produit affreux.

Il n'est pas un homme sensé qui n'ait prédit ce résultat, en voyant le succès de la première tentative des députés. Louis XVI, attaqué le 17 juin 1789, et laissant dormir le glaive vengeur dont il étoit armé pour le salut de la société, fut frappé ce jour-là même du coup qui l'atterra le 10 août 1792.

Quiconque sait faire usage de son intelligence, et n'est pas aveuglé par quelque passion personnelle, peut ainsi deviner tous les produits de l'avenir; il suffit pour cela de bien démêler le principe qui agit; ce principe connu, les conséquences sont inévitables; et le retour des saisons n'est pas plus régulier que celui des effets d'un principe adopté : il n'y a que le temps nécessaire pour amener la maturité qui reste inconnu; cette connoissance est au-dessus de l'homme, c'est le secret de la Providence. Par exemple, la destruction de la royauté étoit dans le succès des arrêtés des 10 et 17 juin; mais le temps nécessaire pour consommer cette destruction pouvoit être d'une plus longue ou d'une moindre durée : quant à la destruction en elle-même, elle étoit inévitable.

Cependant, les députés du tiers-état, qui prirent les arrêtés des 10 et 17 juin 1789, n'avoient pas l'intention d'amener des évènemens aussi terribles que ceux que

Digitized by Google

nous avons vus; il ne faut pas calomnier le genre humain; les crimes qui vous ont fait frémir dans la révolution n'ont jamais été combinés; les hommes étoient soumis à une force aveugle dont ils n'étoient pas les maîtres.

C'est ici, mon cher fils, que je dois insister sur le danger des fausses doctrines, et vous fortifier contre les sophismes par lesquels on les établit. Je vous l'ai déjà dit bien des fois, ce ne sont pas les hommes qui sont méchans, ce sont les doctrines qui sont mauvaises, et tout le soin que je prends aujourd'hui à vous entretenir, ne tend qu'à vous bien faire sentir cette vérité. Hélas! j'ai vu de près tous ces hommes dont les noms figurent si horriblement dans les annales de notre révolution. Dans la vie privée, et hors des systèmes furibonds qui les agitoient, ils avoient toutes les qualités, et souvent les vertus des bons citoyens; mais, rentrés dans le cercle révolutionnaire, ils étoient emportés par les principes qu'ils avoient adoptés, et marchoient avec le tourbillon qui les environnoit. Grand Dieu! qu'est-ce donc qu'une doctrine qui a le pouvoir de détruire toutes les vertus sociales, de briser toutes les affections de l'ame, et d'anéantir jusqu'aux inspirations les plus naturelles de l'humanité?

DE LA FAUTE DE L'AUTORITÉ AU 10 JUIN.

Les députés du tiers-état furent bien coupables envers la société, en proclamant un principe qui devoit la détruire. Sous le rapport social, les dépositaires de l'autorité ne le furent pas moins, en laissant développer cette plante vénéneuse jetée sur le terrain de la France. J'ai eu dans ces lettres l'occasion de vous parler des de-

Digitized by Google

voirs du citoyen ; vous avez vu que ces devoirs sont l'obéissance et la soumission aux lois établies. Les devoirs des rois et des maîtres des nations sont les mêmes ; seulement ils sont plus multipliés, en raison de leur élévation. Le premier que doit remplir un prince, est de respecter la loi de sa création, parce que cette création appartient à la société tout entière ; l'autorité souveraine est entre ses mains un dépôt sacré qu'il doit transmettre à ses successeurs tel qu'il l'a reçu, et sans l'altérer par sa volonté : le temps, l'expérience, les faits antécédens, ont donné à cette autorité des développemens qu'il ne peut méconnoître ; s'il veut innover et mettre sa raison à la place de la Providence, l'autorité n'a plus de base, et tout s'écroule. Louis XVI, le premier des hommes, s'il eût vécu dans une classe ordinaire, manqua à son devoir, lorsqu'il ne réprima pas l'usurpation des députés du tiers-état ; par-là, il abandonna la protection qu'il devoit à l'ordre social, et laissa périr cette autorité si nécessaire, que le temps et la marche des choses avoient placée entre ses mains.

Cette foiblesse de Louis XVI, dont l'ame étoit excellente, eut la conséquence des plus grandes fautes ; c'est que, quand il s'agit de l'existence des corps politiques, les qualités individuelles ne sont rien, et les devoirs sont tout. L'homme public est l'homme de la société ; c'est cette société qu'il gère, et ce n'est que dans le bien de cette société qu'existe la bonté et la moralité de ses actions.

Lors de la proclamation des arrêtés des 10 et 17 juin, il n'y avoit qu'une marche à tenir ; c'étoit de faire juger et punir les auteurs de cette proclamation incendiaire : quand, au lieu de punir, l'autorité royale raisonna et

Digitized by Google

argumenta sur la possibilité d'établir une nouvelle constitution de choses, elle manqua à tous ses devoirs, et aiguisa elle-même le poignard qui vint l'atteindre au 10 août.

L'homme public ne peut bien faire, qu'en remplissant ses devoirs d'homme public : il n'y a pas pour lui d'autre sentier; par-là, il s'associe à la Providence, et marche avec le Créateur de l'univers; il ne peut jamais se tromper : mais, en mettant ses raisonnemens à la place de ses devoirs, l'homme public ne sait plus où il va; il brise la chaîne du monde social, et devient l'auteur de bouleversemens dont il ne peut prévoir ni la fin, ni les conséquences.

ERREUR DE RAISONNEMENT DANS LES FAUTEURS DU 10 JUIN.

Les députés du tiers-état, en faisant la fatale proclamation du 17 juin, non-seulement méprisèrent ouvertement leurs devoirs, mais, en attaquant l'autorité souveraine, et en provoquant sa destruction, ils commirent une bévue inexplicable; ils se fondoient, pour s'autoriser dans leurs entreprises, sur quelques abus commis par les dépositaires de l'autorité : déplorable aveuglement! Est-ce que l'abus d'une chose peut jamais être une raison pour détruire cette chose?

Sans doute, on a abusé quelquefois de l'autorité royale; mais, de l'abus à la destruction, où donc est la conséquence? Des magistrats ont abusé quelquefois de la justice, faut-il pour cela détruire la justice? Les hommes abusent quelquefois de leurs bras, faut-il pour cela couper les bras au genre humain? L'abus n'est jamais dans l'institution, qui est toujours bonne quand elle est donnée par le temps; il est dans les hommes qui exercent

Digitized by Google

l'autorité : perfectionnez les hommes, mais ne touchez pas à la chose ; si les hommes ne sont pas meilleurs, quelles que soient vos nouvelles institutions, les abus seront toujours les mêmes.

Par exemple, la Providence avoit placé l'autorité souveraine entre les mains d'une famille privilégiée, qui par-là se trouvoit vouée à la nation française : dans la longue suite des temps, quelques membres de la famille royale ont pu abuser du privilège ; mais l'institution est toujours restée la même pour la nation, qui a souffert ces abus, comme elle souffre les intempéries des saisons, qui n'empêchent pas la fertilité des campagnes. Les révolutionnaires ont détruit la légitimité, et mis l'autorité souveraine en circulation, comme ils ont fait de toutes les propriétés de l'ordre social : cette institution mobile de l'autorité souveraine a-t-elle été moins sujette aux abus entre les mains des nouveaux possesseurs, qu'entre les mains de la famille royale ? Certes, pendant cette possession éphémère, la France a vu commettre plus de crimes que l'Histoire de l'univers n'en pourroit présenter. La prétendue perfection des nouvelles institutions n'est donc qu'un mensonge, mis en avant pour couvrir l'odieux de l'usurpation : et les faits comme les principes démontrent ici tout le danger de la doctrine usurpatrice.

En vous parlant, dans cette lettre, du 10 août, je n'ai pas voulu vous donner tous les détails de ce jour effroyable ; ces détails existent dans tous les écrits d'alors, et rien n'est plus authentique que la scélératesse et l'horreur qui les ont accompagnés ; d'un côté, vous verrez des sujets rebelles se transporter, avec l'appareil d'une armée, au château de leur roi, l'attaquer ouvertement, et égorger ses défenseurs ; de l'autre côté, pen-

Digitized by Google

dant que les brigands attaquent, vous verrez de perfides administrateurs enlacer dans leurs pièges la personne du roi, et l'enlever à une fin honorable, pour le conduire au milieu d'eux, et lui préparer ensuite une mort ignominieuse. Je n'ai voulu vous faire sentir qu'une chose, c'est la cause qui a amené de si cruels effets; cette cause est tout entière dans la première usurpation des députés du tiers-état, qui n'a pas été réprimée.

Les jours qui ont suivi le 10 août, sont une nouvelle preuve du danger de se servir de moyens criminels. L'assemblée législative avoit succédé à l'usurpation de l'assemblée constituante; des furieux, pris dans son sein, la mènent au 10 août : le 10 août est consommé; la municipalité de Paris usurpe le pouvoir souverain sur les députés, et fait égorger trois ou quatre mille personnes sous les yeux de ces députés, si hardis quand il s'agit de détruire leur patrie, et qui n'ont pas le courage de s'opposer au carnage de leurs concitoyens.

Bientôt les chefs du 10 août reculent devant l'horreur de ces assassinats, mais la même populace qu'ils ont mise en avant marche toujours, et les hommes appelés pour le 10 août deviennent les panégyristes des massacres des 2 et 3 septembre.

La convention assemblée vous offrira ensuite une nouvelle preuve des effets de l'usurpation; quelques hommes du 10 août, honteux des massacres du 2 septembre, voudront les désavouer; ils deviendront victimes de leur repentir : leurs complices leur reprocheront de n'être pas conséquens avec leurs principes, et feront mourir sur un échafaud ceux qui leur ont mis les armes à la main, en les blâmant de s'en servir.

Que ces évènemens terribles vous servent de leçons,

Digitized by Google

et vous apprennent pour jamais que la carrière du crime est un abîme sans fond ; le premier pas que l'on y fait entraîne tous les autres : voyez tous les hommes de la révolution ; tous ont cru qu'ils pourroient s'arrêter après le premier crime commis : il faut le dire pour l'honneur de l'humanité, aucun n'avoit conçu cette chaîne de forfaits devenue nécessaire : avant la première usurpation, ils eussent frémi de toutes les horreurs qu'elle alloit entraîner ; une fois avancés, il ne leur a plus été possible de reculer : eux-mêmes sont devenus les victimes de la fureur qu'ils avoient excitée.

Mon fils, c'est en vain que le raisonnement voudra vous prouver la bonté d'une action criminelle ; le raisonnement ne voit qu'une chose, le fait actuel ; mais l'avenir a d'autres produits, qui sont cachés dans le présent, et que le raisonnement n'a pas prévus : absous dans le moment par le raisonnement, on devient coupable dans l'avenir par les effets nécessaires de la chose. Parmi les députés du tiers-état qui firent la première usurpation, plusieurs étoient de bonne foi, mais cette bonne foi ne les excusera pas aux yeux de la postérité ; ce n'est pas de leurs intentions, c'est de l'oubli de leurs devoirs qu'il leur faudra rendre compte : et les générations, accablées de leurs fautes, leur demanderont toujours qui leur avoit donné le droit de détruire l'ouvrage de la Providence et du temps, pour y substituer leurs rêveries ? comment, sachant que le crime ne consistoit que dans la violation des lois, ils ont commencé leur prétendue régénération par cette violation, et comment ils ont pu espérer d'élever une œuvre régulière sur la base de l'usurpation ?

Digitized by Google

RÉPONSE A L'ARGUMENT TIRÉ DE L'IMPERFECTION DES LOIS.

On a cependant dénié toutes les conséquences que je viens de vous présenter, et les députés du tiers-état n'ont pas manqué d'argumentations pour soutenir leur invasion sur le pouvoir souverain. Les lois étoient mauvaises, ont-ils dit, elles avoient besoin d'être refondues ; nous avons détruit pour reconstruire sur un meilleur plan. Examinons ces raisonnemens, et commençons par nous entendre sur ce que sont les lois ; car la confusion du langage et l'obscurité des mots font ici toute la force des raisonneurs révolutionnaires ; les choses éclaircies, ils font pitié.

Les lois sont des êtres moraux qui n'ont d'existence que dans notre intelligence, nous ne pouvons ni les toucher ni les voir ; les lois ne sont pas les mots qu'il plaît à des individus de combiner et de jeter sur le papier ; les lois sont ce qui constitue la société, ce sont des faits que le temps a consacrés, et qui sont devenus le fondement de l'association.

Suivez le mécanisme social, vous verrez qu'il n'est autre chose que le développement des faits. Un citoyen vient au monde ; son agrégation à la société, son état, son nom, sa famille, tout cela ne devient réel que parce que les faits existans lui donnent un état, un nom, une famille. Un homme est propriétaire ; le titre, la possession, ne sont ici que les apparences de la propriété : la véritable propriété est dans les faits qui donnent pour appui à l'individu toutes les forces de la société contre l'usurpation.

Voyez comment on renverse une société, vous prendrez une idée nouvelle de ce que sont les lois. Qu'est-ce

Digitized by Google

que renverser une société? ce n'est pas une action matérielle, on ne brise pas positivement une chose : on divise les citoyens sur le respect qu'ils doivent aux faits existans; on enlève de leur intelligence cette soumission qu'ils portoient aux usages consacrés; on excite leur haine contre ce qui faisoit leur amour; on anéantit, enfin, toutes les idées morales qui les unissoient. Dans ce bouleversement, vous voyez les lois et la société s'anéantir en même temps, parce qu'en effet c'est une même chose.

Vous remarquez encore la même unité d'existence dans la naissance des lois : une société se développe, les membres de cette société se multiplient, ses progrès font naître des usages, les enfans apprennent ces usages de leurs pères; la pratique de ces usages réagit sur la société : quand la société est assez avancée pour être remarquée, on fait son histoire, on marque ses développemens, et, en voyant les faits qui l'ont composée, on dit : Voilà ses lois. Dans la formation des sociétés, il n'y a pas cette action immédiate par laquelle l'homme crée quelque chose; les lois ne se font pas comme les meubles, et l'idée d'établir une fabrique de lois comme on établit une fabrique de papier est une extravagance qui surpasse toutes celles connues jusqu'à ce jour.

Maintenant, appréciez la doctrine de ces députés du tiers-état, qui donnoient, à l'appui de leur usurpation, la raison que les lois étoient mauvaises, et qu'ils alloient en faire de meilleures, comme si l'homme faisoit des lois; comme si les sociétés existoient par la volonté des hommes; comme si le bavardage d'une poignée de sophistes avoit quelque influence sur les choses morales! On rougit, quand on réfléchit aux inepties qui composent la doctrine révolutionnaire, et malgré vingt-

Digitized by Google

cinq années de pratique de cette doctrine, on n'explique pas encore comment une nation a pu s'y laisser séduire.

Eh! comment des hommes pourroient-ils faire des lois? Quelle seroit donc la garantie des siècles à venir contre les inspirations du moment? La Providence, en amenant des faits qui deviennent les lois des sociétés, n'a pas d'intérêt à abuser du présent, qui n'est rien pour elle; mais les hommes qui n'existent qu'un instant, les hommes soumis, par leur création même, à la loi impérissable de l'intérêt personnel, qui les cautionnera contre eux-mêmes, qui les guidera dans l'immensité des temps, qui leur ouvrira les pages de l'avenir, pour y fonder les générations futures? Pour donner des lois aux sociétés, il faudroit être au dessus d'elles, et tenir de la Divinité; que dire de nos législateurs du jour, qui ouvrirent leur carrière par le crime, et qui, dès leur entrée, se placèrent même au dessous de l'humanité!

Remarquez, enfin, l'ignorance des députés usurpateurs qui vouloient former des sociétés, et qui ne savoient pas seulement de quoi se compose une société. Pour constituer une société, ce n'est pas assez qu'il y ait des lois, il faut encore une puissance qui les fasse exécuter; cette puissance est ce que nous appelons l'*autorité*. En effet, il n'y a de société réelle, qu'autant qu'il existe une puissance publique qui rappelle continuellement l'obéissance aux lois, et qui, par-là, les réalise en réalisant leurs effets. Cette puissance, appelée *autorité*, existe dans toute société, quelle que soit sa forme; s'il n'y avoit pas d'autorité dans un état, il n'y auroit pas de société, parce qu'il n'y auroit personne pour faire exécuter les lois, et que des lois sans exécution sont comme si elles n'existoient pas. Il n'y a donc vraiment

Digitized by Google

de société, que quand l'autorité, c'est-à-dire la puissance qui donne la vie aux lois, est organisée.

Cependant quelle ne fut pas l'erreur des députés usurpateurs, qui proclamèrent comme un triomphe la destruction de l'autorité souveraine existante, et qui annoncèrent niaisement qu'ils alloient en reconstituer une autre en un tour de main! Comme ils voyoient les lois toutes faites, dans les rêveries qu'ils écrivoient sur le papier, ils crurent que l'autorité alloit également se jeter en moule, et qu'il n'y avoit qu'à dire aux uns et aux autres : Soyez administrateurs, soyez juges, pour créer une puissance publique; ils ne voyoient pas que l'autorité qu'ils avoient détruite, avoit eu besoin du temps et des faits antécédens pour s'organiser, qu'elle s'étoit épurée petit à petit, et qu'on ne peut créer tout à coup une puissance publique, pas plus que la nature ne produit des hommes tout grands ou des arbres anciens.

En détruisant l'autorité, les députés rejetèrent la société dans l'enfance : ils l'exposèrent à tous les dangers qui accompagnent les premiers développemens de toute chose : ils imitèrent les enfans de Pélias, égorgeant leur père pour le rajeunir. Ainsi, en parlant de perfection, ce fut la mort et le néant que l'on amena; en parlant de restauration, ce furent les agonies et les souffrances de la destruction que l'on donna aux habitans de la France, pour les faire passer ensuite par les misères et les orages de l'enfance.

Digitized by Google

DIXIÈME LETTRE.

SUR LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE.

Les hommes du 10 août, épouvantés eux-mêmes au milieu des flots de sang qui les environnoient, cherchoient un guide dans l'abîme où ils s'étoient enfoncés; un vil histrion osa prononcer le mot de république, tous se rallièrent à ce cri : et le 21 septembre 1792, la France apprit qu'elle étoit devenue une république.

Ce ne fut pas précisément pour donner une nouvelle forme de gouvernement à la France, que le mot de république fut ici prononcé, ce fut bien plutôt pour couvrir d'un vernis quelconque les forfaits qui avoient commencé en 1789 : les mots de république, de monarchie, d'aristocratie, ne portent que sur les formes des sociétés, et ne sont employés dans le langage que pour désigner leurs gouvernemens; mais ce qui fait le fonds de la nation, ce qui fait qu'il y a nation, est indépendant du gouvernement. La nation romaine avoit d'abord été une monarchie, elle renvoya ses rois pour prendre des consuls temporaires; elle changea par-là son gouvernement, mais elle resta toujours la même société, avec une administration différente.

Ceux qui ne verroient dans la proclamation de la république française qu'un changement d'administration, n'entendent rien à la révolution; s'il n'y eût eu, au 21 septembre 1792, qu'un changement de gouvernement, la famille royale seule, dépouillée de sa propriété, au-

Digitized by Google

roit eu le droit de se plaindre : et, si la nation eût éprouvé un bien-être de la nouvelle autorité mise à la tête de la société, peut-être eût-elle eu bientôt oublié les crimes qui avoient précédé cette nouvelle administration : c'est ainsi que la fertilité fait oublier les orages qui l'ont amenée.

Mais le changement proclamé le 21 septembre ne fut pas seulement le renversement de l'autorité royale, ce fut encore un crime commis envers la nation même; ce fut la dissolution du corps politique, ce fut la rupture de tout ce qui lui donnoit la vie; ce fut, en droit, l'anéantissement de la société française. Jusqu'alors le corps politique avoit résisté aux attaques qui lui étoient portées; le 21 septembre 1792, il rendit le dernier soupir : ce corps, dont les développemens bien marqués remontent à *Clovis*, ce corps, parvenu à la plus haute perfection par quatorze siècles d'existence, cessa d'être, et succomba comme un individu à une maladie violente et terrible.

Depuis ce jour, il n'y a plus eu en Europe de Français, puisqu'il n'y a plus eu d'association française; l'habitant du territoire, qui avait appartenu à l'association détruite, a été obligé de se dépouiller de tous les sentimens moraux qui composoient son existence, de se renier lui-même, et de changer de cœur comme de costume; il ne lui a pas suffi d'obéir à la nouvelle forme de gouvernement, il lui a fallu encore adopter la masse des crimes commis depuis 1789; il n'est devenu républicain, qu'en applaudissant à l'usurpation des députés du tiers-état, à la prise de la Bastille, à l'invasion de Versailles, au 10 août, et à toutes les horreurs qui l'ont précédé et suivi. En un mot, il n'est pas resté la plus légère trace de l'ancienne union;

Digitized by Google

les hommes ont bien survécu, mais les lois et les institutions ont péri, et des individus sont restés, comme des matériaux épars, à la place de ce superbe édifice qui faisoit l'admiration de l'univers.

La proclamation de la république ne fut donc pas simplement un changement d'administration, ce fut encore l'anéantissement de la nation française. Fixez bien votre attention sur cette idée : vous allez entrer sur une terre de misères, où tout est monstrueusement nouveau; si vous n'avez une boussole, il vous sera impossible d'expliquer les scènes dont vous allez être témoin : au contraire, connoissez bien le caractère des évènemens qui se déroulent devant vous; voyez dans la proclamation de la république, non un changement de gouvernement, mais la destruction totale du corps national, et les crimes de l'anarchie n'auront plus de mystère pour vous.

Ce ne sont plus, en effet, des crimes envers un ordre de société qui n'existe plus, que vous allez voir; il n'y a plus en France rien de moral, le crime lui-même est emporté loin de son tourbillon; il n'y a plus ni pères, ni enfans, ni époux, ni vieillards, ni maîtres, ni domestiques; c'est le froissement de matières brutes, ce sont des corps physiques qui se choquent, et qui produisent des brisemens; c'est le chaos dans toute son horreur.

Dans ma précédente lettre, je vous ai fait voir la cause originaire de ces tristes effets, dans l'usurpation des députés du tiers-état, et dans le droit de souveraineté qu'ils se sont attribué : remarquez maintenant l'horreur et l'étendue de ces effets.

En se donnant le droit de tout détruire pour tout recréer, les députés du tiers-état, non-seulement se placèrent au-dessus de l'autorité souveraine confiée alors

Digitized by Google

à la famille royale, mais ils se placèrent encore au-dessus de la Providence et du temps. S'attribuer la mission de législateur, se donner le droit de créer des lois, et de constituer des sociétés, c'étoit s'associer au pouvoir divin, et empiéter sur les droits de la Divinité. Ce caractère singulier de la doctrine révolutionnaire, rapproché de la foiblesse réelle de l'homme, donne la raison de cette multitude de massacres que nous voyons dans la révolution. Dans toutes celles connues jusqu'à présent, il n'y a eu que les hommes de parti qui aient été atteints, il n'y a eu que ceux qui prenoient part aux évènemens, qui en souffroient ou qui en profitoient : comme les débats n'existoient que pour avoir l'autorité politique, les ambitieux et ceux qui s'attachoient à eux triomphoient ou succomboient; le reste de la nation occupé de ses affaires particulières, attendoit l'évènement pour crier vive *César* ou *Pompée*. Mais avec des individus qui non-seulement se disputoient l'autorité souveraine, mais qui s'attribuoient encore le pouvoir de changer le monde moral, et de dicter leurs volontés comme des décrets de la Providence, il ne fut point d'abri contre la persécution : le citoyen, le plus étranger aux querelles politiques fut atteint dans sa retraite silencieuse; ce ne fut pas l'homme de tel ou tel parti, de telle ou telle faction, qui fut poursuivi, ce fut le Français, c'est-à-dire l'individu qui avoit conservé la plus légère inspiration morale, donnée par l'association détruite.

Puisqu'il n'y avoit plus de société française, c'étoit nécessairement un crime de penser, d'agir, de respirer comme un Français; et comme, dans leur délire, les nouveaux législateurs proclamoient comme des lois com-

Digitized by Google

mandant l'obéissance, toutes les horreurs qui leur passoient par la tête, il n'y eut personne qui pût espérer de se soustraire à la culpabilité générale, imposée sur les habitans de la France. Tel s'étoit couché très innocent, qui, le lendemain, se réveilla passible de la mort, parce que, dans la nuit, la cohue législative avoit établi en loi quelque nouvelle extravagance. Cette usurpation d'un pouvoir créateur en morale, appelé pouvoir législatif, a donné à la révolution un caractère d'atrocité tel, que des hommes ont poursuivi d'autres hommes qu'ils n'avoient jamais vus, ni connus, avec un acharnement qu'ils n'auroient pas mis à poursuivre leurs ennemis déclarés.

Dans ce nouveau développement de la perversité humaine, voyez l'amour-propre, ce triste tyran des ames, cette passion sombre et haineuse, devenir le bourreau de l'humanité; des gens, qui s'étoient dits des Dieux, n'ont pu supporter le mépris de leurs autels; voyant leurs créations ne produire que des résultats monstrueux, ils ont poursuivi dans les hommes ce qui étoit dans les choses; ils n'ont vu, dans les individus, que des obstacles qu'ils ont brisés comme des matériaux rebelles; et, parce qu'ils ont cru ne pouvoir se tromper dans leurs superbes fonctions, tous les hommes se sont trouvés coupables de leur ineptie et de leur impuissance réelle.

Au milieu de ces écarts de l'amour-propre, la destruction effective de la société multiplia beaucoup les embarras des nouveaux créateurs, et, en augmentant leur fureur, augmenta par suite le nombre des victimes. Lorsque l'ancienne société existoit, les liens qui la formoient, bons ou mauvais, retenoient les Français dans un cercle tracé; c'étoient des matériaux usés, si l'on veut, mais qui, placés et réunis, soutenoient au moins

Digitized by Google

l'édifice : la masse étant d'accord sur le respect à porter aux institutions, sur l'obéissance à donner aux lois existantes, sur la religion, sur la morale, l'autorité souveraine trouvoit peu d'opposans, et les opposans étoient véritablement coupables, puisqu'ils attaquoient la base de l'union. Mais, quand les lois et les institutions furent renversées, quand la religion et la morale furent anéanties, quand une poignée de furieux fut admise à donner ses rêveries pour lois à trente millions d'individus placés les uns auprès des autres, sans aucun lien social, les gouvernans ne rencontrèrent que des difficultés; les hommes, façonnés autrefois par les inspirations morales, devinrent des matériaux indociles, sur lesquels les nouveaux architectes n'avoient plus de prise; et l'on conçoit facilement comment, dans cet état de dissolution, il dut arriver des millions de faits cruels, mais que l'on ne peut plus qualifier, puisque nous sommes transportés dans un ordre de chose inconnu et hors de tout ce qui a rapport aux systèmes d'union sociale.

N'oubliez donc pas la nature de cet évènement appelé la *Proclamation de la république française*; voyez, dans cette proclamation, non un simple changement de gouvernement, mais la destruction totale de l'association politique : voyez naître le principe de cette destruction dans la première usurpation des députés du tiers-état; voyez cette usurpation, si basse et si rampante à sa naissance, croître, grandir, s'élever avec audace, et produire, enfin, des effets qui ont retenti dans l'univers entier. Entrons maintenant dans l'abîme, et parcourons les ruines de l'ancienne société française.

Digitized by Google

ONZIÈME LETTRE.

SUR LA MORT DU ROI.

Le premier sentiment qu'éprouvèrent les auteurs du 10 août fut une profonde terreur de tous les crimes qu'ils venoient de commettre, et le regret de n'avoir pas pu envelopper la famille royale dans les massacres. La personne du roi, dont la bonté, plus qu'humaine, les avoit laissé vivre et conspirer, les embarrassoit surtout; ils auroient voulu qu'il n'existât plus, et ils n'osoient l'assassiner ouvertement.

Les plus scélérats résolurent de profiter de la circonstance qui leur avoit livré la personne du roi, pour lui imputer leurs propres forfaits, et l'en punir par la mort : ils imaginèrent en même temps de donner à leur nouvel assassinat le nom de *jugement*, d'un côté, pour associer par-là la nation française à la chaîne de crimes qui les avoit portés à la tête du gouvernement, et, de l'autre, pour tromper les bons habitans de la France, qui, séduits par le nom de *jugement*, comme ils l'étoient déjà par le nom de *lois*, verroient un véritable coupable, dans un homme condamné.

Des hommes qui s'étoient attribué le pouvoir d'anéantir les œuvres morales de la Providence, ne furent pas embarrassés pour se donner le droit de faire mourir un individu. Ils s'étoient dits prophètes, pour détruire la nation : ils se dirent juges, pour faire périr le chef de la nation qu'ils avoient dissoute. Une assemblée de con-

Digitized by Google

spirateurs, encore le poignard à la main, osa se proclamer Tribunal souverain, pour juger celui-là même, contre lequel ils venoient de conspirer; et le petit-fils de Louis XIV et de Henri IV fut appelé en jugement devant des brigands, qui puisoient leur qualité de juges dans les crimes qu'eux-mêmes avoient commis.

Remarquez, mon fils, l'imposture continuelle de tous les faits révolutionnaires; voyez comme à chaque instant tout y est défiguré par l'abus des mots et du langage, et comment chaque crime trouve ainsi un vernis pour déguiser son horreur. L'assassinat du roi eût révolté; mais sa mort, prononcée par un acte auquel on donne le nom de *jugement*, devient respectable. Voilà les lumières du siècle; elles consistent à couvrir les plus noirs forfaits, de la couleur et des formes des actions vertueuses. Dans les pays que nous appelons *barbares*, l'usurpateur envoie son esclave égorger le sultan détrôné : il est le plus fort; il use de son droit; il n'en dissimule pas la source. Mais, sous l'empire de la doctrine révolutionnaire, rien n'a son véritable caractère; tout y est faux, tout y est mensonger; ce n'est pas le plus fort qui triomphe, c'est le plus fourbe. Un tel état de choses est le dernier degré de l'avilissement humain, et la révolution française fait encore plus horreur par ses perfidies que par ses cruautés.

Le véritable but des régicides, en jugeant Louis XVI, fut bien moins la destruction d'un individu, que l'idée de faire porter leur forfait sur la masse des Français : les actions individuelles ne chargent pas les peuples; ils ne sont entachés que par les faits généraux, émanés des corporations qui les représentent. Comme les nations n'ont d'existence réelle que par leurs institutions, lors-

Digitized by Google

qu'il sort de ces institutions quelque acte honteux ou cruel, c'est avec raison que l'on applique alors à toute la nation ce qui émane de ceux par qui elle existe. Il n'y a pas d'autre manière de juger une nation, que de la juger d'après les faits de ceux qui la gouvernent.

Si des individus isolés s'étoient présentés au Temple, et avoient égorgé Louis XVI, la nation n'eût pas été accusée en corps de cet exécrable forfait. La mort de Henri IV ne pèse pas sur la France, qui l'a punie par les autorités qui la représentoient; mais, quand des scélérats se furent dits les représentans de la nation; quand, dans leur réunion criminelle, ils eurent pris les formes des associations légitimes; quand ils eurent donné le nom de *jugement* à leur cri de rage et de fureur, alors on appela un acte national l'assassinat de Louis XVI; ce qui, de fait, étoit crime, devint une action régulière, et la mort de Louis XVI pesa ainsi sur tous les Français, pour qui la condamnation, prononcée sous la forme d'un jugement, devint une loi respectable.

Ce fut si bien ce résultat, déshonorant pour la masse, que les régicides voulurent obtenir, qu'ils placèrent leur assassinat parmi les œuvres heureuses pour l'humanité, et élevèrent au rang des fêtes le jour de la mort de Louis XVI. Cet établissement fut fait par un décret, décoré du nom de *loi;* ainsi, non-seulement le plus exécrable des forfaits fut commis impunément, mais il fut encore reconnu, comme point de morale publique, que ce forfait étoit une action vertueuse. Pendant près de dix années, les temples retentirent de chants en son honneur; tout un peuple se prosterna au nom d'un acte de mort; et, pour la première fois, l'univers vit honorer le crime par un culte public.

Digitized by Google

Cette association de tous les Français à leur coupable existence surpasse de beaucoup tous les maux que les conventionnels ont pu répandre sur la terre. Ici, ce n'est pas seulement un roi, ce n'est pas seulement une victime innocente immolée, c'est une nation tout entière descendue, du trône de la civilisation, au dernier degré de la barbarie; c'est l'extinction de douze siècles de vertu; c'est vingt-cinq millions d'hommes frappés tout à coup d'une lèpre dévorante; c'est le déshonneur et l'infamie, légués aux générations à venir.

Cependant, malgré le vœu des régicides, vous dégagerez, mon fils, la nation française de la honte de cet assassinat, en remarquant que, de fait, il n'y avoit plus de nation; qu'elle étoit entièrement dissoute, et que les conventionnels n'étoient qu'une poignée de bêtes féroces hors de tout ordre moral, et rejetés bien loin de l'humanité. Il n'y a dans le jugement du roi que le nom de jugement; l'acte en lui-même ne peut se rattacher à une nation qui n'existoit plus : c'est un acte individuel; et l'on ne peut pas plus lui donner la qualification d'acte judiciaire, qu'un chef de brigands, qui assassine sur les grandes routes, ne peut donner le nom de jugement aux ordres sanguinaires qu'il donne à ses satellites.

Rien ne donne une idée des convulsions qui agitent les criminels, comme les débats de cette scène effroyable que l'on appelle le *jugement du roi*. La Providence, pour l'instruction des nations, a permis que tous les détails en fussent conservés. La postérité y verra que les souffrances morales étoient toutes pour les bourreaux, et que leurs agitations intérieures étoient mille fois plus cruelles que le supplice dont ils vouloient frapper leur victime.

Digitized by Google

Louis XVI fut mandé au milieu du noir sénat; il y parut comme l'ange de lumière; les misérables furent accablés de sa présence; mais les feux de l'enfer se réveillèrent bientôt, et le dernier supplice fut enfin prononcé contre le plus innocent des hommes.

Il est dans le jugement du roi une circonstance à peine remarquée, et qui vous éclairera cependant beaucoup, sur l'aveuglement qui accompagne toujours le crime. Tous les conventionnels sont coupables au plus haut degré, soit pour avoir dissous la nation, soit pour avoir usurpé le droit de vie et de mort sur la personne de Louis XVI. Quelques-uns cependant reculèrent devant la majesté de la victime, et, livrés à une sorte de repentir, formèrent le projet de lui épargner la mort; mais, au milieu de la nuit horrible qui les environnoit, ils ne virent de moyen de sauver la vie de Louis XVI, qu'en lui ôtant l'honneur, et commencèrent par se réunir sur sa culpabilité, dans l'espoir, par cette concession, d'obtenir de leurs complices la vie sauve à celui qu'ils auroient déclaré digne de la mort. L'histoire remarquera cette singulière inconséquence; elle verra Louis XVI déclaré, à l'unanimité, coupable des plus exécrables forfaits, et une partie des hommes qui l'avoient ainsi déclaré coupable, faire les plus grands efforts pour détruire la conséquence forcée de ce qu'ils venoient de déclarer.

Cette circonstance doit vous faire voir quel aveuglement le crime entraîne toujours avec lui. L'homme, une fois criminel, n'éprouve plus que des inspirations fatales; dans le trouble de sa conscience, il n'a ni jugement ni raison; et, si même une lueur de probité lui laisse encore entrevoir quelque action utile, ce n'est que

Digitized by Google

par des sentiers tortueux, et des moyens honteux qu'il voudra y arriver. Des hommes, qui d'eux-mêmes se sont créés juges à mort, veulent sauver la vie à leur victime; ils ne trouvent d'autre moyen que de la déclarer digne de la peine qu'ils veulent lui éviter. Leur déclaration unanime de culpabilité étoit un mensonge; mais la majorité s'empara de ce mensonge comme d'une vérité; elle vouloit un crime qui pesât sur la France tout entière; elle vouloit un crime qui effrayât l'univers, et, pour cela, la déclaration unanime de culpabilité lui devenoit nécessaire : le supplice n'étoit plus ensuite qu'une conséquence forcée; la déclaration de culpabilité étoit le prononcé du juri; l'application de la peine alloit de droit.

Remarquez toujours la confusion des choses et des mots, et l'égarement produit par les idées révolutionnaires : quelque jour vous entendrez accuser les conventionnels des plus grands crimes envers Louis XVI; mais vous verrez placer cette criminalité dans la mort physique du roi, et non dans l'assassinat moral de sa mémoire. Cependant, ce qui flétrit vraiment ce n'est pas la la mort en elle-même; c'est le crime dont elle est la punition, et le crime ne devient constant que par la condamnation qui le proclame (1). Louis XVI étoit homme, et par conséquent soumis à ce dernier évènement qui termine la carrière de l'homme : ce qui pouvoit le déshonorer, ce n'étoit pas le fait nécessaire de la mort : Louis XVI, mourant de sa mort naturelle, emportoit les adorations de la France; mais Louis XVI, périssant sur

(1) Voltaire a dit :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Digitized by Google

un échafaud, en qualité de condamné, devenoit un objet d'horreur; c'étoit ce que vouloient les conventionnels; et, quand ils eurent obtenu la proclamation de sa culpabilité, ils eurent tout obtenu. Ainsi Louis XVI, déclaré coupable par la convention, à l'unanimité, fut la victime de toute la convention; et c'est en vain que l'on voudra soustraire à l'indignation des siècles quelques conventionnels, qui n'ont pas voté la mortdu roi; ils avoient fait bien davantage, en votant sa culpabilité.

L'explication que je vous donne ici vous sera très-utile, pour redresser les fausses notions que l'on voudra vous donner pour juger le retour du roi légitime, et vous servira à apprécier la marche qui devoit être tenue, pour réintégrer la nation dans son ancien état de civilisation. Le premier pas à faire étoit de détruire, comme une pièce infâme, le prétendu jugement qui avoit déshonoré Louis XVI, en lui attribuant faussement tous les crimes inventés par ses accusateurs, qui étoient en même temps ses juges. On ne pouvoit rendre la vie à la victime; mais on pouvoit rétablir sa mémoire dans l'auréole de vertu qui l'environne réellement.

Que penserez-vous cependant, quand vous verrez la nouvelle nation laissée sous le poids de l'horrible jugement de 1793? que direz-vous, quand vous verrez tous les hommes qui ont contribué à la déclaration de culpabilité de Louis XVI, non-seulement confondus dans la nouvelle société avec les autres individus, mais encore comblés de préférence? que direz-vous, quand vous verrez distinguer entre les régicides qui ont voté la culpabilité, et les régicides qui ont voté la mort, non pour punir davantage les premiers, mais pour moins récompenser les seconds? que penserez-vous enfin, lors-

Digitized by Google

que, dans cette étrange distribution de choses, vous verrez préférer ceux qui ont flétri la mémoire du saint roi, à ceux qui n'ont fait que tirer la conséquence de cette flétrissure? Puisse au moins l'explication que je vous donne aujourd'hui vous éclairer dans l'obscurité que tant d'inconséquences feront naître, et vous préserver des dangers moraux où ces inconséquences pourroient vous faire tomber!

Mais détournez vos regards de ces cruels sacrificateurs qui n'ont plus rien d'humain, et portez-les, pour les délasser, sur la scène sublime que vous présente la victime. Voyez l'homme-roi aux prises avec le crime; voyez Louis XVI dans tous les détails de cette attaque terrible qui a fini par son supplice, et admirez toujours la Providence qui donne ici au monde, en compensation des plus grandes calamités morales, le spectacle de la plus haute perfection à laquelle l'humanité puisse atteindre.

Louis XVI n'étoit pas un simple individu : appelé à exercer l'autorité souveraine, son existence étoit liée à toutes les idées de civilisation qui forment une société : il représentoit à lui seul une nation entière, et ses inspirations morales étoient en rapport avec une fonction si élevée. Tout à coup, les derniers des hommes l'arrachent de son trône, le séparent de ses aïeux, le rejettent dans la foule des simples individus, et ne rappellent son ancienne grandeur, que pour en faire des motifs de persécution. Louis XVI, dépouillé de tout ce qui fait la majesté royale, n'en est que plus grand : il paroît devant des tigres prêts à le dévorer; sa seule présence suspend leur rage. Quel calme dans son attitude! quelle sagesse dans ses réponses! A l'embarras des accusateurs, on

Digitized by Google

croiroit que ce sont eux qui sont les accusés ; les bourreaux tremblent devant la victime qu'ils vont égorger.

Sachez, mon fils, apprécier la cause de ce renversement des rôles. Ces prétendus juges, que vous voyez s'agiter au milieu des remords et des convulsions, sont en dehors de l'ordre moral. L'homme-roi, au contraire, s'est dépouillé de tous les élémens de corruption terrestre; ses vertus l'ont élevé dans un monde où les agitations de la terre ne sont plus rien : dans sa nouvelle élévation, les tourmens physiques ne peuvent l'atteindre; ce n'est plus un homme, c'est l'image de Dieu dans toute sa pureté. Que ce combat, entre le crime et la vertu, soit pour vous une grande leçon, et apprenez à préférer toujours le rôle de victime à celui de bourreau.

Digitized by Google

DOUZIÈME LETTRE.

SUR LA CONVENTION NATIONALE.

Nous voici arrivés à l'époque dite de l'anarchie ou de la terreur : cette époque forme une interruption dans l'histoire du peuple qui a vécu sur le territoire de la France. Il n'y a plus rien, pendant cette époque, qui tienne à l'ordre social; des individus, dépouillés de toute inspiration morale, se pillent et s'égorgent, mais aucune ombre de lien commun ne se fait remarquer : il n'y a plus de famille, il n'y a plus d'âge, il n'y a plus de vieillesse, il n'y a plus d'enfance; il n'y a plus que la vie et la mort. Si quelques souvenirs de civilisation apparoissent, c'est seulement pour aider le triomphe des passions féroces. Dans un tel état de choses, on ne peut plus distinguer ni le bien ni le mal, ni le crime ni la vertu; les hommes n'ont plus de notions spirituelles; la créature faite à l'image de Dieu n'existe plus; ce sont des loups qui se dévorent; ce sont des tigres qui se déchirent.

Ce n'est qu'en séparant cette époque, de l'histoire des nations, que vous pourrez en prendre une idée. Ce n'étoit plus en effet une nation, puisqu'il n'y a de nation que lorsque quelques idées morales et religieuses réunissent les individus, et qu'une puissance publique maintient l'universalité des citoyens dans le respect de ces idées morales et religieuses. Ici, les partisans de la terreur n'avoient pas seulement renversé la famille royale, dépositaire de la puissance publique; ils n'a-

Digitized by Google

voient pas seulement détruit cette puissance publique, ils avoient brisé les liens de toute nature, qui formoient la nation française; ils avoient détruit la famille; ils avoient anéanti la propriété; ils avoient séparé les Français du passé; ils leur avoient enlevé l'avenir : chaque individu n'étoit plus qu'un être isolé, placé dans un tourbillon de misères, où dominoient l'instinct, la force et les passions personnelles. Dans ce chaos tumultueux, il n'y a plus de nation; ou, si l'on veut donner encore le nom de corps politique au peuple français, il faut dire que c'est un corps politique, expirant au milieu des couvulsions de l'agonie la plus cruelle.

Pour donner une couleur sociale à ce chaos, les destructeurs du trône formèrent entre eux une assemblée, à laquelle ils donnèrent le nom de Convention nationale. Ainsi réunis, ils s'attribuèrent, d'un côté la puissance de constituer en société les habitans de la France, de l'autre le droit de les gouverner au milieu de l'état de division où ils se trouvoient. Des hommes couverts de sang humain se mirent donc à faire ce qu'ils appeloient des lois, et cherchèrent à conduire ce troupeau immense d'individus qu'ils avoient réduits à la bestialité.

Les lois de la convention furent toutes les combinaisons monstrueuses que la vengeance et la haine dictèrent aux membres qui la composoient. Comme les conventionnels avoient détruit tout ce qui étoit social, ils ne rencontrèrent plus que des obstacles dans les débris de l'ancienne société, et toute leur législation consista à combiner des idées pour surmonter ces obstacles, et à créer des peines contre les individus qu'ils supposoient y prendre part. Quant à leur administration, elle fut comme la législation, c'est-à-dire, une suite d'actions et d'effets

Digitized by Google

produits par les passions cruelles que leur inspiroient les embarras qu'eux-mêmes avoient multipliés ; mais ce n'est que pour me faire comprendre, que je me sers ici des mots de législation et d'administration, et que j'applique ces mots à ce qui s'est passé sous la convention. En réalité, il n'y avoit alors ni législation, ni administration; il y avoit barbarie et éclipse totale de civilisation : législation et administration n'existent qu'où il y a un intérêt moral; on n'a jamais fait de lois pour une position individuelle. Il faudroit des dieux pour donner des lois aux hommes, a dit un auteur célèbre : comment employer le terme de législateurs à l'égard de scélérats, qui n'agissoient que pour se soustraire aux supplices qui les menaçoient de tous côtés.

Le règne de la convention n'est donc qu'une série de combinaisons individuelles, faites dans l'intérêt personnel de ceux qui la composoient. Cependant vous verrez paroître toutes ces horreurs, sous les noms imposans de lois, de jugemens, d'arrêtés administratifs : ne vous laissez pas séduire par l'illusion des mots; et, ramenant les choses à leur véritable nature, gardez-vous de donner le nom de lois à des actes de barbarie et de fureur; ne voyez rien de judiciaire et d'administratif où il n'y a pas un intérêt commun; en un mot, ne voyez rien de social, quand il n'y a plus ni société ni associés.

En général, les lois, les jugemens, les décrets administratifs, sont des actes qui enchaînent les générations, parce qu'ils sont les produits des institutions qui forment les corps politiques; mais où il y a absence totale d'institutions, il n'y a ni lois, ni jugemens, ni décrets administratifs. S'il plaît à cinq cents brigands réunis momentanément, et assez forts pour faire respecter leur

Digitized by Google

réunion, de donner le nom de lois et d'actes administratifs aux conceptions sorties de leurs cerveaux, ces conceptions ne seront pas pour cela des lois et des actes administratifs ; on ne fait pas les choses en leur donnant des noms : ce qui est de couleur noire ne devient pas blanc, parce qu'on veut l'appeler ainsi. Pour qu'il y ait des lois et des actes administratifs, il faut des institutions fondées, reconnues, consacrées par le temps. S'il n'y a rien de cela, s'il n'y a que vol, usurpation et brigandage, il n'y a ni lois, ni jugemens, ni actes administratifs; il y a crimes et forfaits, et voilà tout. Ces forfaits, ces crimes sont irréparables, sans doute, pour ce qui est consommé; mais c'est les continuer, que de les couvrir encore de noms respectables, et d'apprendre aux générations à les regarder comme des œuvres légales.

Ce n'est pas seulement dans les actes proprement appelés publics, que la dissolution sociale a produit ses tristes effets, c'est encore dans les actes d'individu à individu, et dans les relations nécessaires qui continuèrent d'exister entre des hommes qui vivoient à côté les uns des autres, et avoient encore des souvenirs et des habitudes communes. Quoique l'on eût brisé la grande chaîne sociale, des usages, des besoins rapprochoient les hommes : il falloit vendre, acheter, payer, emprunter, contracter; de là des commerçans, des notaires, des hommes de loi : il falloit se nourrir, se loger, se vêtir; de là des ouvriers, des fabricans, des entrepreneurs. Dans l'ancienne société, il existoit des règlemens relatifs à chaque profession; ces règlemens ayant été anéantis avec les lois fondamentales de l'État, chaque individu se trouva abandonné aux inspirations de son intérêt personnel, au lieu de suivre les vues d'utilité publique que dictoient les

Digitized by Google

règlemens détruits; et l'on vit alors le même désordre dans les actions de particulier à particulier, que dans les faits de ceux qui se disoient le gouvernement d'une société qui n'existoit plus.

DES COMMERÇANS.

Voyons le commerce, par exemple. Dans une société régulière, bien que le commerce amène ordinairement la richesse pour ceux qui l'exercent, cependant, sous le rapport social, le but du commerce n'est pas de faire la fortune des individus; le commerce a pour but de satisfaire les besoins sociaux, de faciliter les échanges, de procurer à la partie de l'État qui en manque les productions qui lui sont nécessaires : le commerce par-là est une suite de rapports infiniment utiles au corps politique. Mais quand ce corps fut anéanti, quand toutes les idées d'union furent détruites, on cessa de faire le commerce dans un but social; on ne vit, dans le commerce, qu'un moyen individuel de gagner de l'argent; on continua d'appeler commerce une profession dirigée dans des vues toutes différentes, qui n'avoit de rapport avec le véritable commerce que l'action de vendre et d'acheter, et dans laquelle la nature morale de la chose étoit entièrement changée.

Le commerce alors ne fut plus l'approvisionnement d'une province, d'une ville, d'un quartier; les commerçans, étrangers à toute idée publique, et mus par un seul sentiment, celui de leur intérêt personnel, ne regardèrent le commerce que comme une occasion de faire fortune : la considération du négociant se mesura par les bénéfices, et non par l'utilité; et bientôt les choses furent portées à un tel point, que, loin de contribuer à l'appro-

Digitized by Google

visionnement du public, les commerçans usèrent des avantages que leur donnoient les connoissances nécessaires à leur profession, pour augmenter la disette. Si quelque marchandise devenoit rare dans une partie, le marchand, par ses manœuvres, augmentoit encore la rareté, afin de vendre plus cher la marchandise dont il étoit approvisionné. Le talent du commerçant se tourna ainsi contre l'intérêt général; et les objets nécessaires à la vie augmentèrent de prix, par les soins de ceux-là mêmes qui devoient en opérer la diminution. Le commerçant cessa d'être le fournisseur du peuple, il en devint le fléau, et tout son art fut de spéculer dans son intérêt personnel : on vit par-là s'élever des fortunes colossales; et le luxe et les fantaisies, qui se développent avec les richesses subitement acquises, vinrent augmenter la plaie qu'avoit faite la rupture des liens sociaux.

DES OUVRIERS.

Ce qui se passa à l'égard du commerce se rencontra de même dans toutes les autres professions amenées par le développement des sociétés; les ouvriers, dégagés des inspirations données par le système des corporations, ne furent plus retenus par aucune force morale dans l'exercice de leurs métiers; ils ne virent, comme les commerçans, dans le recours à leurs travaux, qu'un moyen de gagner de l'argent, et cessèrent de travailler dans l'intérêt du maître ou du propriétaire qui les payoit : toute impression morale cessa pour eux; ils ne furent plus animés d'aucun sentiment d'affection pour la personne qui les faisoit vivre.

Les novateurs qui ne connoissent pas les voies de l'ordre moral sont loin d'imaginer les liens imperceptibles

Digitized by Google

qui retenoient les hommes de travaux dans le cercle social; ils ignorent que ce n'est pas par des préceptes nus, que les devoirs sont inspirés. Lorsque la Providence plaça les hommes sur la terre, elle ne se contenta pas de leur dire : *Croissez et multipliez,* elle leur donna en même temps un penchant irrésistible qui devint le vrai conservateur du genre humain. Le moraliste imite la Providence; son art est de faire naître quelques sentimens qui amènent la conservation forcée de l'ordre social. Souvent aux yeux du vulgaire ces sentimens paroissent étrangers au but qu'ils doivent atteindre; mais le vrai publiciste ne s'y trompe pas, et reconnoît la véritable marche, en voyant quelle est celle de la Providence.

Un homme dévoué à des travaux mécaniques, et forcé par sa position sociale, à employer toute sa vie à faire mouvoir ses bras, ne connoîtra jamais les rapports à entretenir entre lui et les autres hommes, il ne sentira jamais les raisons qui doivent établir un équilibre entre le prix de son travail et l'état où se trouve la société; il n'appréciera jamais la sage proportion que demande ici la nature des choses. Au défaut de cette intelligence personnelle, il faut donc une impression morale qui lui inspire ce que son intelligence ne peut apercevoir. Cette impression étoit donnée aux ouvriers, par les corporations qui existoient autrefois. Ces corporations, par leur existence prolongée, avoient été à même d'apprécier les raisons qui nécessitoient des règles entre les ouvriers et les propriétaires, et l'ouvrier soumis à ces règles se trouvoit, sans le savoir, et sans y réfléchir, dans une direction convenable à l'ordre social; mais, quand tout fut bouleversé, et que l'ouvrier isolé se trouva livré aux seules inspirations de son intérêt personnel, il n'eut plus

Digitized by Google

d'idée que celle du moment, ne s'occupa que de gagner de l'argent dans le moment, et, se trouvant dégagé des règles dont son intelligence bornée ne lui permettoit pas d'apercevoir la nécessité, il n'entra d'aucune manière dans les convenances de la société. Ainsi tout rapport moral disparut dans les relations qui existèrent désormais entre les ouvriers et les propriétaires.

DES GENS D'AFFAIRES.

Voyons un autre effet de la désorganisation sociale sous le rapport des intérêts privés. Dans les sociétés avancées, le progrès des choses amène des professions qui deviennent indispensables. Lorsque les lois se multiplient, il faut des personnes destinées particulièrement à leur étude; lorsque les affaires se compliquent, il faut des personnes qui se livrent exclusivement au soin de les régulariser : dans toute grande société, il faut des hommes de loi et des gens d'affaires. Cette classe, véritablement utile avant la révolution, devint le fléau des Français, depuis l'adoption des principes usurpateurs.

Dans les commencemens d'une société, on ne connoît pour ainsi dire que le matériel de la propriété, et, si l'on y porte atteinte, ce n'est que par les actions physiques : le voleur est un homme qui prend et emporte la chose volée : mais, quand les progrès de la société ont donné à la propriété une représentation civile, lorsque par des actes et des stipulations on peut dépouiller un individu sans paroître toucher à sa propriété, alors le vol matériel est pour ainsi dire abandonné; et les hommes, que leur position pousse à ces actions anti-sociales, commettent plutôt le vol caché sous le nom de convention, que le vol qui consiste dans un dépouillement réel.

Digitized by Google

On sent que l'espèce des voleurs civils a dû se multiplier avec l'avancement de la société; les lois ne pouvant atteindre que les faits patens, en commettant les vols déguisés sous le nom de conventions, on obtenoit le même but que par le vol matériel, et cependant on échappoit aux poursuites qui menaçoient les voleurs : on dut donc, avec les progrès de la civilisation, voir disparoître en grande partie ces actions hardies par lesquelles un homme étoit dépouillé à main armée de sa propriété. Aussi, à mesure que l'on avance dans l'histoire d'une nation, aperçoit-on moins de vols réels, moins d'enlèvemens de propriété : la cause de cette rareté n'est pas dans le perfectionnement moral d'une nation; car plus une nation monte vers la richesse, et plus les passions personnelles s'y multiplient et s'y échauffent; la véritable cause est la facilité d'obtenir la même chose par une voie moins dangereuse : l'homme, poussé au vol, se garde de prendre la route des supplices, quand il peut parvenir au même but par des moyens protégés par la législation civile.

Pour préserver la société de ce nouveau mode de voler, amené par le progrès des choses, la Providence, qui sembloit veiller sur la France avec une protection particulière, lui avoit donné une institution forte, puissante, et devenue sublime dans ses effets; c'étoit ce que l'on appeloit la magistrature. Je vous l'ai déjà dit, l'histoire ancienne et moderne ne présente rien de comparable à la magistrature française, par la beauté de l'institution; mais c'est son utilité, dans les circonstances, que je veux vous faire remarquer : les magistrats surveilloient particulièrement cette plaie nouvelle, sortie de la nature des choses, et par laquelle les hommes que

Digitized by Google

leurs passions poussoient hors de l'ordre social, cherchoient à s'enrichir, à l'aide des actes et des conventions : il falloit pour cela une grande connoissance des lois ; il falloit un fonds de probité et de morale inaltérable ; il falloit des hommes qui ne pussent être séduits, ni par les mots, ni par les choses : le corps de la magistrature présentoit tous ces avantages; et plus les fripons avoient multiplié leurs ruses, plus les magistrats avoient acquis de lumières.

Déjà, avant la destruction totale de la société française, la magistrature avoit été anéantie ; et Louis XVI, pendant sa chute, avoit sanctionné la nomination de commis jugeurs et salariés, à la place de ces compagnies illustres qui avoient tant consolidé la France : cependant les anciens principes conservèrent encore quelque force sous ces nouveaux juges, qui avoient pu connoître et étudier la magistrature détruite ; mais, après la dissolution générale, les voleurs civils ne rencontrèrent plus d'obstacles, et parurent sur l'horizon comme des essaims de vautours ; toutes les propriétés furent alors soumises à un nouveau genre de circulation, résultant d'actes frauduleux et de conventions astucieuses ; les fripons, loin d'être retenus par quelque puissance morale, se trouvant au contraire autorisés par les spoliations et les brigandages que commettoient ceux qui se disoient les gouvernans, se livrèrent audacieusement à un pillage qui paroissoit sous les formes de la régularité ; les gens d'affaires et les hommes de loi devinrent ainsi les maîtres d'une grande partie des richesses de la France ; et ces fortunes, épurées par les siècles dans la main des familles qui faisoient l'illustration de la France, tombèrent entre les griffes de petits fripons, qui ne virent

Digitized by Google

dans leurs richesses subites que les moyens de satisfaire leurs passions, leur gloutonnerie et leur avarice.

Cette consécration par des actes civils, des vols particuliers faits pendant l'interruption de l'ordre social, est un des plus grands fléaux qui pèsent sur la France; elle a bouleversé toutes les notions sur la propriété et les conventions; elle a jeté, dans le droit civil, la confusion qui existe dans le droit politique; elle a corrompu la morale publique et privée; elle a produit enfin des résultats qui ne permettront jamais aux générations futures de rentrer dans le chemin de la probité; c'est ainsi que des connoissances sociales, qui servoient l'État organisé, ont tourné contre lui-même, dans son désordre, comme des armes que les citoyens emploient à se déchirer, quand elles devoient servir à repousser l'ennemi.

Il est encore un autre rapport privé, sous lequel les bases de l'union sociale ont été altérées, et qui mérite d'être envisagé.

DES DOMESTIQUES.

La famille est la base de la société; autrement dit, les nations sont des agrégations de familles, bien plutôt que des agrégations d'individus, et c'est la Providence qui nous donne le type de la grande association, en unissant, par de premiers liens naturels, les membres d'une même famille : il n'y a que deux exceptions à ce fait, dans l'histoire des nations civilisées : l'institution des Spartiates et le système révolutionnaire; l'institution des Spartiates, où le mariage ne faisoit pas la paternité; et le système révolutionnaire, où la paternité reconnue, ne fait pas naître de liaison morale entre les pères et les enfans.

Digitized by Google

C'étoit aussi la famille qui étoit la base de notre ancienne société française : nos observateurs politiques sont encore à apercevoir les causes nées de l'institution des familles, et qui amenoient autrefois l'ordre et la tranquillité générale ; ils ne voient pas que chaque famille étant autrefois un petit État organisé, ou régnoient la subordination, l'obéissance et la solidarité de mœurs, la société, qui n'étoit que la réunion de ces petits États, marchoit toute seule, et que l'ordre général sortoit nécessairement de l'assemblage de ces petits mondes, déjà ordonnés dans leur existence particulière.

On s'étonne souvent de ce que la France a toujours monté vers la prospérité, sous la direction même de princes et de ministres dont rien ne laisse apercevoir les talens et le génie : c'est qu'il ne faut ni talent, ni génie, pour le règlement des sociétés, c'est qu'il ne faut pour cela que de bonnes inspirations morales. Lorsque les doctrines sont épurées par le temps, et qu'elles sont devenues les bases d'une société, elles produisent leurs effets obligés; et le génie n'est pas nécessaire pour en récolter les fruits.

La religion chrétienne avoit amené en Europe la doctrine des devoirs ; la doctrine des devoirs avoit amené la constitution morale des familles, et l'ordre de la grande société étoit un résultat forcé de ces bases générales. Les docteurs modernes ont beau avoir du talent et des lumières, jamais ils ne remplaceront ces bases qu'ils ont détruites : en vain, pour gouverner les hommes qu'ils ont isolés, ils voudront épuiser toutes les combinaisons de la science politique, rien dans l'univers ne marche que par nuance et par degrés; pour parvenir à l'établissement d'une société nombreuse, il faut nécessairement

Digitized by Google

de petits encadremens qui préparent la grande association; il est aussi impossible de gouverner 25 millions d'individus, si quelques divisions premières ne les retiennent déjà comme dans un orbite forcé, qu'il seroit impossible de les nourrir, si le droit de propriété particulière ne mettoit pas quelque ordre préliminaire dans la distribution des alimens. Les familles, en France, étoient les anneaux de la chaîne sociale; on a brisé ces anneaux, et la société a disparu.

Quoi qu'il en soit, les familles étant devenues les premiers élémens de la grande union, il falloit, dans ces petites sociétés, lorsqu'elles commençoient à s'élever, des personnes pour faire le service nécessaire à l'existence physique; les chefs de famille, dont les occupations sociales employoient tous les instans, ne pouvoient plus se livrer à ces soins privés, indispensables à l'humanité : comme la créature intelligente ne peut être séparée de l'être physique, de même les réunions sociales ne peuvent subsister sans l'accompagnement matériel des besoins de la vie; il falloit donc des personnes spécialement chargées de pourvoir à ces besoins. Le service nécessaire aux hommes élevés dans l'ordre social, a presque toujours été fait, et l'est encore, dans la plus grande partie de l'univers, par l'esclavage ou la servitude personnelle : dans la société française, au moment de sa destruction, le service domestique étoit accordé avec la liberté; c'est cette combinaison sociale qui a été renversée avec l'association générale, et sur laquelle je veux en ce moment appeler votre attention.

En France, les domestiques faisoient partie de la famille, ou du moins de la maison; ils n'étoient pas tenus par les liens du sang, comme les parens; mais certaines

Digitized by Google

idées, nées principalement de la religion, formoient entre les maîtres et les domestiques des liens moraux, plus solides peut-être que les liens de la nature : ces liens étoient ceux du devoir. Le domestique étoit payé pour son service, et cependant ce n'étoit pas l'intérêt pécuniaire qui l'attachoit à son maître; il y avoit dans sa dépendance quelque chose de spirituel, qui ennoblissoit cette dépendance. Le domestique apportoit, dans son service, un amour qui l'identifioit avec les évènemens de la famille; il regardoit son existence comme liée avec celle de son maître, et suivoit avec un dévouement inaltérable toutes les chances de sa fortune. Tous les jours nous versons de douces larmes, au récit des actes de fidélité et d'attachement des domestiques envers leurs maîtres : preuve invincible qu'il y a là autre chose que des gages et des salaires. Heureuses doctrines que les anciennes doctrines qui répandoient ainsi un vernis moral sur les conditions les moins élevées, et qui mettoient une égalité réelle entre des êtres que leurs habitudes journalières avoient placés à des distances si éloignées!

De leur côté, les maîtres, servis par leurs semblables en spiritualité, étoient nourris de sentimens qui leur laissoient des inspirations continuelles de charité envers une classe d'hommes que le service de la maison auroit pu humilier à leurs yeux; les maîtres ne se regardoient pas comme quittes envers leurs domestiques, en les payant de leurs salaires, ils les payoient encore plus par un intérêt moral et bienfaisant, pour tout ce qui concernoit leur existence : ils savoient que, dans le rang inférieur où le sort avoit placé les domestiques, ces domestiques étoient leurs égaux aux yeux de la Divinité,

Digitized by Google

et ils regardoient dès-lors comme un de leurs devoirs de maîtres, de traiter en hommes des êtres que leurs fonctions sembloient placer au-dessous de l'humanité. Ainsi, des rapports moraux unissoient entre eux les maîtres et les domestiques; le service personnel d'un homme envers un autre homme avoit été dégagé de l'humiliation qu'y apporte la nature des choses; et la triste dépendance de l'esclavage avoit fait place à une institution qui remplissoit le même but, en laissant à l'homme sa dignité et son élévation.

Lors de la destruction de la société française, destruction qui amena celle de toutes les moralités existantes, pour y substituer je ne sais quel jargon inintelligible, où ne dominent plus que les idées physiques et matérielles, tous les rapports moraux des maîtres aux domestiques furent aussi détruits. Le domestique, appelé à une égalité chimérique, cessa de servir son maître par attachement et par devoir : il devint un homme à gages, un *locateur* de services, il ne connut plus que des idées d'intérêt pécuniaire, et se trouva ravalé à toute l'humiliation de l'esclavage.

Otez, en effet, des relations qui existent entre le maître et le valet cette teinte religieuse qui ennoblit toutes les occupations possibles, en les érigeant en devoirs, il ne reste plus rien que d'avilissant : l'individu dévoué à toutes les volontés d'un autre, l'individu payé pour faire le service honteux, que nécessite l'existence physique, n'est plus qu'un être dégradé, si quelque chose de ce qui tient à l'ordre moral ne vient colorer son emploi : il n'y avoit que des idées de devoirs, il n'y avoit qu'un vernis spirituel, sorti des notions religieuses qui pût rétablir l'égalité si blessée par la nature des choses.

Digitized by Google

Lorsque le domestique ne fut plus qu'un homme à gages, il se trouva placé plus bas que l'esclave, qui ne fait que par la force ce que l'autre fait volontairement et de son propre consentement. Le maître, de son côté, dans cette nouvelle situation devenue toute pécuniaire, se trouva dégagé des obligations morales que lui imposoit sa qualité de maître; en salariant son domestique, il crut avoir tout fait, et oublia bientôt tout ce qu'il y avoit de pieux entre lui et son nouvel esclave.

La société alors fut divisée en deux classes ennemies, les maîtres et les domestiques; les uns et les autres appelés autrefois à une égalité de bonheur, par des devoirs communs, quoique dissemblables, furent livrés, par la destruction des doctrines sociales, à toutes les agitations des passions hautaines et envieuses : et cette satisfaction de l'ame, qui accompagnoit l'existence de deux classes d'hommes en apparence si éloignées, fut convertie en une inquiétude générale, qui fit le malheur de tous.

Dans ce bouleversement, le domestique ne trouva plus d'humanité chez son maître; le maître ne trouva plus de sécurité dans le service du valet; les qualités de l'ame ne furent plus appréciées; une servile obéissance, une basse complaisance furent tout ce qu'on exigea de la classe domestique : les plus fripons furent préférés, s'ils étoient les plus adroits; et les choses en vinrent à un point tel, que les valets devinrent souvent les maîtres, en profitant habilement des passions désordonnées de ceux-ci, pour les dominer et s'enrichir à leurs dépens.

Les docteurs nouveaux, qui ne se doutent pas des bases constitutives d'un état de société, n'ont pas aperçu, dans la révolution, la destruction des rapports moraux

Digitized by Google

qui lioient entre eux les maîtres et les domestiques; mais l'avenir laissera voir le vide immense que cette destruction a laissé dans la chaîne sociale, et les générations qui suivront en éprouveront tous les inconvéniens, avec des regrets, auxquels rien ne pourra apporter d'adoucissement.

Je pourrois vous démontrer de même les effets de la désorganisation générale, dans toutes les parties qui restèrent encore après la dissolution de la société; vous verriez un mélange bizarre de régularité et de barbarie; vous verriez rappeler des noms anciens, pour décorer des créations nouvelles entièrement différentes; vous verriez tous les abus du langage employés pour colorer tous les abus des choses; vous verriez, sous le nom d'ordre, une confusion générale; vous verriez un grand mouvement d'hommes, placés les uns auprès des autres, sans point de ralliement, sans lien social; vous verriez enfin un cadavre qui n'a plus que les formes de l'être vivant.

Cependant je ne dois pas terminer mon examen, sans vous entretenir de circonstances qui ont jeté un vernis de gloire sur ces temps désastreux, et qui en ont pour ainsi dire éclipsé toute l'horreur.

DIGRESSION SUR LA GLOIRE MILITAIRE.

Dans le chaos de l'anarchie, il se trouva quelques têtes ardentes qui imaginèrent de tirer parti de cet état de convulsion, en le tournant contre les puissances étrangères; des hommes qui, dans l'intérieur, donnoient et recevoient la mort avec indifférence, devoient à l'extérieur devenir les plus terribles soldats; on appela à la

Digitized by Google

guerre un million d'individus français, et on les lança sur l'Europe, comme des animaux furieux.

Ici, mon fils, je dois porter toute mon attention à bien vous expliquer ce que c'est que la gloire militaire; toutes les idées ont été confondues pendant l'interruption de l'ordre social; mais c'est surtout, quant à ce qui regarde la guerre, que cette confusion d'idées est devenue dangereuse : je vais tâcher de vous éclairer à cet égard, autant que mes foibles moyens pourront me le permettre.

Lorsque les nations sont formées, elles se touchent : de ce contact, il sort nécessairement des occasions de querelles; ces querelles ne peuvent se décider par un tribunal, ni d'après un corps de droit certain; la nature des choses ne permet pas ici d'autorité supérieure qui puisse faire respecter des arrêts souverains; il n'y a qu'un combat qui puisse décider; de là la guerre entre les nations.

Dans cette sorte de procès, la force devient la justice, et le droit du plus fort devient le bon droit. La guerre entre les nations est un état qui ne se règle pas par les principes ordinaires des sociétés.

Cependant, si ce rapport anti-social est réel de nation à nation, la guerre rentre dans le cercle social, en envisageant chacune des nations qui font la guerre. Entre des peuples qui combattent, si les généraux ne suivoient que leurs propres volontés, s'ils n'agissoient pas dans une impulsion donnée par le gouvernement; s'ils ne se rattachoient pas au mouvement moral du corps politique, on sent que toute guerre seroit la dissolution de l'État qui la feroit. La guerre, où tout doit se décider par la force, a donc d'ailleurs ses règles, ses

Digitized by Google

maximes, qui sont fixées par le caractère du gouvernement qui l'ordonne.

Dans la supposition où une nation seroit parvenue à un degré avancé de civilisation, et n'auroit à faire qu'à des nations peu civilisées, la manière de faire la guerre seroit dictée par des principes bien différens que si toutes les nations environnantes étoient arrivées au même degré de civilisation. Suivons les Romains : ils se trouvent à leur naissance environnés de petits peuples à peu près semblables ; ils font la guerre d'après des maximes qui ne permettent pas d'exterminer des peuples qui devoient quelque jour se réunir à eux. Maîtres de l'Italie, se trouvant rapprochés de peuplades qui méritent à peine le nom de *nations*, la guerre prend alors un caractère terrible d'extermination ; ce ne sont plus des nations contre lesquelles on combat, ce sont des hordes qui sont détruites et dispersées.

Ainsi, si la guerre en elle-même est un état aveugle de force et de violence, elle n'en a pas moins ses règles et ses procédés, dictés par le développement de la civilisation. Il n'y a pas ici possibilité d'établir un code positif : mais la force morale, qui domine les sociétés et les entraîne, fait naître, suivant les temps et les lieux, une sorte de droit des gens, qui tempère les dangereux effets de ces boucheries du genre humain.

L'Europe étoit parvenue à cet égard à un point que l'on peut appeler *perfection*, relativement aux autres parties de l'univers. Des causes, qu'il est inutile de développer ici, avoient amené en Europe des puissances stables et régulières, Ces puissances, différemment organisées dans l'intérieur, avoient adopté une même marche pour régler à l'extérieur le choc des corps poli-

Digitized by Google

tiques. Sous le rapport de la guerre, on pouvoit dire qu'il y avoit en Europe une sorte de république fédérative, à l'effet de prévenir ces mouvemens convulsifs qui entraînent avec eux, et les choses, et les hommes, et les sociétés.

Par exemple, une règle fondamentale en cette partie étoit de distinguer l'État d'avec les particuliers : les citoyens ne prenoient point de part aux faits militaires, de même qu'ils n'en étoient pas inquiétés; c'étoient les corps politiques, représentés par les armées, qui combattoient entre eux; il n'y avoit que les individus faisant partie des armées, qui étoient ennemis. Cet état de choses étoit un véritable progrès de la civilisation : il veilloit à la conservation de la société, dans un évènement qui auroit pu la détruire; il laissoit subsister l'ordre, dans ce qui pouvoit tout désordonner; et la guerre, si terrible en elle-même, devenoit un accident presque indifférent à la marche des corps sociaux. Par suite de cette distinction, les personnes et les propriétés privées étoient respectées; le commerce suivoit ses opérations; les relations nécessaires à la société n'étoient pas interrompues; les hommes restoient frères; et les tristes résultats de la destruction ne sortoient pas du champ de bataille.

La guerre en Europe se faisoit donc avec des procédés qui formoient des liens véritables entre les nations. Ces nombreux soldats, qui sembloient préparés pour tout détruire, rencontroient, comme l'Océan, une certaine force qui les arrêtoit sur la plage même où ils ne sembloient pas devoir trouver de résistance. On ne voyoit pas en Europe de ces inondations d'hommes qui couvrent en un instant un territoire, pour le ravager; ce n'étoient point ces conquérans fougueux qui parcourent

Digitized by Google

l'Asie, comme des torrens : la guerre se faisoit avec un certain ordre ; elle avoit ses lois, ses règles, son code, quoique non écrit, et ce code tendoit encore à la conservation des États. *La guerre*, a dit Montesquieu, *est un moyen de conservation pour les sociétés.*

D'après ces maximes, les hommes qui parcouroient la carrière militaire étoient particulièrement soumis à l'influence de leurs gouvernemens, et en suivoient la direction avec un dévouement et une fidélité sans bornes; cette soumission absolue formoit un sentiment moral qui devenoit leur excuse contre la cruauté de leur profession. Le militaire n'étoit pas un boucher qui alloit tuer des Allemands ou des Russes, pour son intérêt personnel ; le militaire, dans son action destructive, étoit soumis à une impulsion morale qui en purifioit les effets ; il combattoit dans l'intérêt du corps politique : il se dévouoit pour une cause qui n'étoit pas la sienne : ce n'étoit pas l'homme qui se battoit, c'étoit le citoyen ; et c'est pour cela que la profession militaire a le premier rang dans toute société organisée.

Lorsque, dans l'anarchie, il n'y eut plus ni corps politique ni intérêt social, il n'y eut plus également de profession militaire, ni de véritable guerre ; il n'y eut plus de profession militaire, parce qu'un militaire est un homme qui se bat au nom d'un corps politique, et que le corps politique étoit dissous; il n'y eut plus de guerre, parce que la guerre ne se fait que dans l'intérêt d'une société, et qu'il n'y avoit plus de société : vous voyez bien ici des hommes armés, revêtus d'uniformes, et marchant, comme les anciens soldats, avec du canon et des drapeaux ; mais ce n'est pas l'habit qui fait le militaire ; c'est le sentiment dont il est animé. Or, dans ce

Digitized by Google

million d'hommes lancés sur l'Europe, combien peu éprouvoient quelque impression morale, capable d'épurer la barbarie des actions auxquelles ils alloient se livrer?

Remarquez toujours la nudité des doctrines nouvelles. Les révolutionnaires voient un combat; ils ne s'attachent qu'aux faits physiques, et ne cherchent pas la cause du combat pour en expliquer la nature. Cependant, des brigands attaquent la gendarmerie, et sont les plus forts; il y a là triomphe et point de gloire; pourquoi? parce que la cause du combat est honteuse : de même, un million d'hommes a pu se répandre en Europe, et triompher de tous les obstacles, sans acquérir de véritable gloire, parce que le sentiment qui les animoit ne se rattachoit pas au soutien d'une société, ou à la conservation d'une chose légitime : c'étoit pour le maintien des plus effroyables usurpations qu'ils combattoient. Comment lier quelque élévation morale avec la défense d'une semblable cause?

La guerre amène la mort; or, l'action de tuer son prochain, qui en elle-même est un crime, ne devient autorisée que lorsqu'elle est commise dans un intérêt qui n'est pas personnel. Un magistrat fait périr un criminel; son action est louée, parce qu'il n'ordonne pas la mort pour sa propre vengeance. De même un militaire, en exposant sa vie, donne la mort; sa conduite est honorée, parce qu'il a agi non pour lui, mais pour la société : ce n'est pas son ennemi qu'il a détruit, c'est celui du corps social. Mais, lorsque le militaire emploie sa profession, qui est entièrement publique, pour des choses qui le regardent personnellement, du premier rang de la société il descend au dernier.

Digitized by Google

DE L'HONNEUR.

Pour diriger nos idées dans la confusion née de la cruauté des actions militaires, et de la nécessité de les commettre, il existoit en Europe un sentiment délicat et noble appelé *l'honneur*; ce sentiment étoit particulièrement connu en France. L'honneur n'étoit pas ce fanatisme farouche du Romain, qui, pendant la république, ne voyoit que Rome dans l'univers, et détruisoit impitoyablement tout ce que lui ordonnoient ses consuls; ce n'étoit pas cet égoïsme mercantile des Anglais, qui ne souffre point de concurrens dans la prospérité, et qui proscrit perfidement tout ce qui ne l'enrichit pas. L'honneur s'accordoit avec toutes les vertus généreuses; la pitié, l'humanité, l'indulgence, tous les élans du cœur, accompagnoient le sentiment de l'honneur. Je sens qu'il m'est impossible de bien définir ce sentiment; je me ferai mieux comprendre, en vous montrant sa naissance et ses développemens.

C'est dans les usages de la féodalité, cette institution qualifiée de barbare et d'anti-sociale, qu'est né le sentiment de l'honneur. Le seigneur et le vassal se devoient réciproquement protection et assistance; dans ce rapport, il y avoit égalité de sentimens; la disparité n'existoit que dans l'étendue de ces sentimens : le seigneur, qui possédoit beaucoup, apportoit protection; le vassal, qui possédoit peu, apportoit assistance; tous les deux échangeoient des services. Ici la toute-puissance de l'argent n'est pas connue, et les choses ne sont pas mesurées d'après leur valeur numéraire; ce sont des hommes qui s'entr'aident. Voyez la première lueur de ce beau sentiment de l'honneur que tout à l'heure vous allez voir

Digitized by Google

briller de tant d'éclat; la relation est toute morale. De la part du seigneur, protection envers le vassal; de la part du vassal, obligation de répondre à l'appel du seigneur: confiance respective, liens d'amour et d'attachement.

La société marche à la forme monarchique; le roi devient le seigneur des seigneurs, les relations du vassal au seigneur s'étendent alors du seigneur au roi. Dans ce nouvel état, le sentiment de l'honneur prend une élévation relative aux progrès de la société; l'honneur monte par degrés du vassal au roi, et descend du roi jusqu'au vassal; obligation de s'assister dans toutes les circonstances, chacun suivant sa position. Dans tout cela point d'argent, point de stipulation matérielle; tout y est moral, tout y est d'affection.

La monarchie s'affermit; le monarque représente la nation, et établit des rapports d'équilibre avec les puissances étrangères. L'honneur, qui consistoit à répondre à l'appel du seigneur devenu monarque, prend de nouveaux développemens, et devient grand de toute la grandeur du souverain. Ce n'est plus le duc de Bourgogne ou de Champagne qu'il faut protéger contre un voisin inquiet ou tracassier; c'est la nation française, représentée par son roi, qu'il faut défendre contre d'autres nations; les individus ont disparu, pour faire place aux États; dans ce nouveau progrès, on ne connoît pas encore l'argent; la défense est gratuite; c'est toujours le lien moral qui agit; c'est l'amour, c'est la confiance.

Le commerce arrive, et, en augmentant les richesses du monde civilisé, il apprend l'art de les faire circuler dans toutes les classes. Le seigneur et le vassal cèdent à cette facilité, rompent leur dépendance respective, et vont chercher, dans la nouvelle circulation qui leur est

Digitized by Google

offerte, les moyens de soutenir et d'assurer leur existence : dans cette révolution, les affections cessent; l'idée de personnalité se montre avec l'intérêt pécuniaire; bientôt les relations de seigneur et de vassal disparoissent de la société, et, par suite, ces liens d'attachement qui n'avoient rien que de moral.

L'honneur surmonte cette attaque, et prend un éclat qu'il n'avoit pas encore. Poursuivi par des illusions qui alloient changer la face de l'univers, il choisit la profession militaire comme un asile impénétrable. A côté des brillantes espérances données par le commerce et l'industrie, le militaire renonce à participer à la circulation des richesses, et refuse de changer la nature de ses inspirations morales : il n'a plus de vassal, mais il ne cesse pas de l'être; son existence est dévouée pour le soutien de progrès dont il ne veut pas même profiter; et lui seul, dans la société, rejette l'idée d'une prospérité pécuniaire. L'honneur consista alors à sacrifier sa fortune et sa vie aux ordres de l'autorité souveraine : obéir à son roi, se dévouer, comme *Décius*, pour sa patrie, tel fut l'honneur français.

L'honneur étoit le sentiment moral qui contre-balançoit les inconvéniens de la guerre, et qui servoit de direction à cette fureur aveugle qui porte les hommes à s'entr'égorger en bataille rangée. Remarquez bien toutes les nuances qui accompagnoient ce sentiment avant la destruction de la société française; et, les comparant avec la nouvelle profession militaire qui va se montrer sous l'anarchie, jugez s'il est permis d'adapter les mêmes idées à des actions, semblables peut-être quant à la forme, mais si différentes quant aux motifs qui les inspiroient.

Pour qualifier les actions humaines, ce n'est jamais

Digitized by Google

qu'au motif de ces actions qu'il faut s'attacher; il n'y a rien d'absolu dans le monde; le bien ou le mal n'existe que dans un ordre de choses donné; il faut donc savoir dans quel cadre se place celui qui agit.

Les actions guerrières ne sont honorables que lorsqu'elles sont envisagées par rapport au bien-être social. Dans le fait d'un homme qui de sa main en égorge cinq ou six autres, il n'y a que de l'horreur : nous punissons des derniers supplices ceux qui tuent dans leur intérêt personnel; mais, lorsqu'un individu expose sa personne pour défendre son roi, sa famille, son ami, nous disons qu'il y a là bravoure et générosité, parce qu'il y a là sacrifice de ce qu'on a de plus cher, et que ce sacrifice est fait dans un intérêt qui n'est pas le sien. C'est là l'honneur dans toute sa pureté; et, dans tout pays civilisé, on récompense de telles actions non par de l'argent, parce que l'argent ne peut être mis en balance avec ce qui tient au moral, mais avec de l'estime, de la considération, de la louange; et c'est alors qu'apparoît la gloire militaire.

La gloire militaire consiste donc à défendre une cause qui n'est pas la sienne, et à la défendre même aux dépens de sa vie, non dans aucune espérance pécuniaire, mais dans l'idée d'obéir à quelque affection de l'ame, à quelque attachement moral. Mon fils, mettez-vous bien en garde contre les illusions du jour; quand vous entendrez parler d'actions à honorer, regardez au motif de ces actions, et rappelez-vous toujours qu'il n'y a pas d'honneur hors de l'ordre moral.

Maintenant, apprécions ces exploits militaires qui ont pris naissance dans l'anarchie, et que l'on prône tant encore au jour où je vous écris. D'abord, aux ordres de qui marchoient ces soldats farouches qui ont commencé

Digitized by Google

par porter chez l'étranger la terreur qui régnoit en France? C'étoit une assemblée de furieux et de cannibales qui les lançoit sur l'Europe comme des instrumens de destruction. Revenez ensuite aux principes; demandez à tous ces officiers si braves quelle inspiration morale les animoit, et jugez des actions par les motifs. Combattoient-ils pour soutenir quelque institution sociale? étoit-ce pour protéger les cendres de leurs pères? étoit-ce pour défendre leurs familles? étoit-ce par attachement pour leurs amis, qu'ils déployoient un si beau courage? Les uns, poursuivis par la mort dans l'intérieur, cherchoient leur salut dans les champs mêmes du carnage; les autres, participant à la rage de leurs maîtres, ne voyoient que l'occasion d'attirer les regards du peuple, et, par-là, de parvenir à la domination : le plus grand nombre y apercevoit une occasion de pillage et de fortune; aucun n'y apportoit l'abnégation de son intérêt personnel; nulle inspiration sociale d'ailleurs ne pouvoit être invoquée, puisqu'il n'existoit plus de société : il n'y avoit que l'action physique de la mort et de la destruction. Comment a-t-on pu placer quelque idée de gloire dans de pareilles boucheries!

Ah! si quelques-uns de ces officiers si célébrés avoient eu le sentiment de l'honneur militaire, ce n'est pas contre des peuples innocens qu'ils auroient tourné leurs armes; ce n'est pas pour détruire des sociétés organisées qu'ils auroient marché : ils auroient attaqué dans leur sénat ces *Attilas* si hardis; ils auroient renversé ces destructeurs de leur patrie, de leurs berceaux, de leurs tombeaux; ils auroient alors montré une véritable bravoure en dévouant leurs personnes pour le soutien des institutions et des lois de leurs pères; et, s'ils eussent suc-

Digitized by Google

combé, ils auroient éprouvé, en mourant, cette joie céleste que donne le sacrifice de sa vie, quand il est fait dans un intérêt qui n'est pas personnel. Mais ces guerriers si intrépides trembloient devant leurs maîtres criminels : loin de punir les forfaits de l'anarchie, ils les consolidoient par leurs victoires.

Cependant, mon cher fils, ne vous méprenez pas sur le sens des observations que je vous fais ici : en envisageant les choses en masse, je suis obligé de ne vous parler que des effets généraux, et ces effets furent réellement ceux que je vous ai dépeints; mais, si je pouvois vous faire parcourir ces champs de bataille, si cruellement arrosés de sang humain, vous y verriez l'humanité reprendre ses droits, et beaucoup de ces officiers, célébrés si mal à propos, mériter de véritables louanges en rentrant dans les affections qui distinguoient autrefois le Français. Ces actions privées n'appartiennent pas à la doctrine révolutionnaire ; c'étoient des plantes vigoureuses qui surmontoient les obstacles apportés à leur développement. Quant aux faits guerriers entrepris sous l'empire de l'anarchie, ils n'eurent rien de social; ils ne furent dictés par aucune inspiration généreuse; c'est sous ce rapport que l'histoire les envisagera, et c'est en les voyant de même que vous vous convaincrez d'autant plus des dangers d'une doctrine qui empoisonne tout, et qui n'a pour elle que l'art perfide d'emprunter les couleurs des vertus qu'elle a détruites.

Quand vous serez initié dans le monde, vous entendrez beaucoup parler des fureurs de l'anarchie : ceux qui en ont le plus profité s'éleveront davantage contre les atrocités de cette époque; ils plaindront beaucoup la génération passée, pour vanter d'autant plus les avan-

Digitized by Google

tages de la génération présente : pour moi, je suivrai avec vous une marche bien différente, et je ne m'attacherai pas à vous donner les détails de toutes les scènes d'horreur qui ont signalé ces temps désastreux. Je ne veux qu'une chose, je veux vous mettre en garde contre les dangers de la doctrine; et, pour cela, ce n'est pas votre imagination qu'il faut effaroucher, c'est votre jugement qu'il faut éclairer. Les crimes et les massacres de l'anarchie n'étoient que des malheurs présens; ils sont passés, et déjà la génération qui les a vus les a oubliés; mais les causes de ces crimes et de ces massacres pèsent encore sur l'avenir, et c'est pour tâcher de préserver cet avenir de nouvelles horreurs, que je m'entretiens avec vous.

Pour se garantir des dangers que peuvent présenter les conceptions qui tiennent au moral, il faut approfondir ces conceptions, il faut se fixer sur leur nature, il faut connoître et les causes et les effets. A cet égard, vous marcherez avec aplomb quand vous serez convaincu que ce qui caractérise particulièrement l'époque dite de l'anarchie, c'est le défaut de civilisation, c'est la rupture des liens sociaux, c'est l'absence de rapports entre les actions physiques et les idées morales : il n'y a rien de social dans cette époque; tout est en dehors du monde civilisé, voilà la réalité.

Digitized by Google

TREIZIÈME LETTRE.

SUR LE 9 THERMIDOR ET LE GOUVERNEMENT DE L'AN III.

Tout tend à l'ordre dans l'univers : l'ordre est une prolongation de la création, il en est la conséquence première ; l'univers, quoique créé, ne se conserveroit pas sans ordre. Toutes les choses qui existent ont donc un principe d'ordre qui fait partie d'elles-mêmes ; l'action de ce principe peut être suspendue, mais elle ne peut être anéantie : cela est vrai au moral comme au physique, parce que les choses morales font partie de l'univers, comme les choses physiques.

Nous ne pouvons expliquer cette liaison du moral au physique, pas plus que nous ne pouvons expliquer l'union du spirituel au matériel ; mais nous la sentons partout. L'homme n'est pas une pierre que l'on taille avec le fer, ou une balle que l'on lance avec la fronde; il y a dans son ensemble une inspiration autre que le mouvement physique : il a des sentimens qui lui font connoître quelque chose hors de lui, et qui l'attachent à des objets qui ne sont pas lui ; il pense, il aime, il est agité par des idées purement intellectuelles ; c'est cette sorte d'affection hors du physique, que l'on appelle *le moral.*

L'ordre qui règne au physique règne aussi au moral : les conceptions morales peuvent être bouleversées ; l'homme moral, comme l'homme physique, peut être attaqué de maladies violentes ; c'est le principe de l'ordre qui tend toujours à ramener l'équilibre.

Digitized by Google

Le bouleversement moral amené en France par la révolution est certainement le plus complet que l'univers ait jamais éprouvé; cependant le principe d'ordre général s'aperçoit encore dans ce bouleversement; et c'est dans la position même des révolutionnaires, que ce principe d'ordre puisoit sa force. Les brigands qui avoient ouvert la carrière du pillage et des massacres pour s'enrichir, avoient intérêt que l'égorgement et le pillage cessassent, pour n'y être pas enveloppés à leur tour : cet intérêt étoit un principe d'ordre; il fut, en effet, la première cause qui ralentit le mouvement destructeur, et suspendit le massacre général. Tant que la faux de la mort n'avoit atteint que les hommes qui tenoient à l'ancienne société française, les assassins de la nation avoient souri à des effets qui servoient leurs intérêts; mais, quand cette faux vint promener son tranchant dans leurs rangs mêmes, alors ils sortirent de leur indifférence, et ce fut ainsi que, de leur propre situation, naquit un commencement d'ordre.

Déjà plusieurs proscriptions avoient été faites dans l'assemblée conventionnelle; les *Girondins*, les *Brissotins*, les *Dantonistes*, avoient péri sur l'échafaud; les accolytes de Robespierre, craignant de voir arriver leur tour, résolurent alors d'abandonner leur propre chef, et de faire tomber sur lui seul toute l'horreur qui les environnoit : *Robespierre* fut dénoncé, renversé et guillotiné. Cet évènement forme la révolution du 9 *thermidor*.

Vous avez vu, dans l'Histoire ancienne et moderne, ces faits d'attachement qui rendoient inséparables des hommes qui parcouroient la même carrière; vous avez pleuré souvent au récit de ces amitiés généreuses, dans

Digitized by Google

lesquelles des héros se disputoient l'honneur de mourir l'un pour l'autre : qu'allez-vous penser, au spectacle de ces révolutionnaires réunis par les mêmes faits, par les mêmes usurpations, par la même doctrine, et cependant s'égorgeant sans pitié comme des loups affamés? c'est que les lois morales sont aussi infaillibles que les lois physiques; c'est qu'une association fondée sur le crime ne devoit produire que des résultats criminels; c'est que les amis célébrés par l'histoire étoient des héros associés pour le bonheur de l'humanité, et que les conventionnels n'étoient que des complices, soufferts par la Providence, comme la peste et les autres fléaux qui viennent affliger l'univers.

Ce fut le plus grand des malheurs pour la France, que la mort de Robespierre ait été amenée par les révolutionnaires eux-mêmes; ce n'étoit pas le fer des conjurés qui auroit dû atteindre ce scélérat. Pour rentrer dans le sentier social, il eût fallu qu'une force indépendante de la révolution eût anéanti la doctrine, en punissant les principaux chefs : tant que la destruction ne frappoit que sur les individus, et que la doctrine restoit la même, la plaie morale devoit continuer ses ravages. Que faisoient *Robespierre*, *Danton*, *Vergniaud* et tous les révolutionnaires de France? Ce n'étoit que des hommes qu'on détruisoit; mais la doctrine restoit, et cette doctrine se fortifioit par son application à de nouvelles circonstances; cette doctrine, en continuant ses erreurs, faisoit de nouveaux révolutionnaires, plus dangereux que les premiers, parce qu'ils avoient plus d'expérience. Quand la gangrène est dans le cœur, qu'importe la suppression d'un membre? On ne concevra jamais comment les puissances régulières

Digitized by Google

de l'Europe n'ont pas senti cette vérité, et comment, à chaque phase de la révolution, elles ont traité avec des hommes couverts du sang de leurs prédécesseurs, et qui professoient la même doctrine que ceux qu'ils venoient d'égorger.

Cependant les bons citoyens de la France, presque tous incarcérés, et attendant docilement leur tour pour monter à l'échafaud, célébrèrent la main qui venoit d'adoucir leur situation; ils ne sentirent que l'adoucissement, et n'en apprécièrent ni la cause, ni les auteurs : au contraire, comme les moteurs de la conjuration faisoient partie de la convention, voyant la cause de leur soulagement partir de cette convention, par une confusion inexplicable, les Français adressèrent unanimement des hommages à la convention nationale, pour les avoir sauvés des fureurs de la convention nationale; de sorte que la même assemblée, qui avoit ordonné et consacré les plus grandes atrocités, reçut elle-même des félicitations, pour les avoir arrêtées. Cette méprise tient à l'ignorance de la nation, à l'imposture de la doctrine, et à la confusion jetée à dessein, par les docteurs conventionnels, sur la nature de leurs actions. Il faut que je vous explique cette méprise.

Dès leurs premiers pas dans la carrière de l'usurpation, les philosophes s'occupèrent de couvrir leur marche; pour parvenir à ce but, et faire admirer leur science, ils raisonnèrent beaucoup sur les droits qu'avoit, en abstraction, une collection d'individus réunis en société, et sur la nécessité d'assurer ces droits à la collection. Mais, quand ils eurent établi ces prétendus droits, au profit du corps collectif, qui n'étoit qu'une fiction, ils se dirent eux-mêmes le corps collectif, et réalisèrent à leur avantage

Digitized by Google

personnel ce qui n'avoit été combiné que pour une chose imaginaire.

Ainsi, ils dirent : La nation française est propriétaire des biens du clergé et des corporations; nous sommes la nation, nous distribuons ces biens comme bon nous semble, et notre décision est à jamais irrévocable. Ainsi, ils dirent : L'obéissance aux autorités est nécessaire au maintien de l'ordre social; nous nous créons autorités, et nous punissons du dernier supplice ceux qui ne nous obéiront pas : ainsi, en disant qu'une nation a besoin de loi, ils se donnèrent la patente nécessaire à la fabrication des lois : ainsi, de l'obligation de défendre l'État, ils tirèrent la conséquence d'une conscription universelle : ainsi, enfin, de la nécessité de subvenir aux besoins de la communauté, ils arrivèrent à l'établissement d'un milliard d'impôts, au profit d'un gouvernement qui n'étoit qu'eux-mêmes.

Cette confusion entre les droits supposés d'un corps collectif, et l'attribution de ces droits aux individus assez puissans pour se dire le corps, sont toute la magie qui fait mouvoir la révolution depuis 1789. Cependant, voulez-vous signaler cette méprise? de tous côtés on se soulève contre vous. Attaquez-vous les faits? on vous répond par ce qui appartient aux idées. Parlez-vous de réalités? on vous transporte dans le pays des fictions. Envisagez-vous le présent? on vous porte dans l'avenir : on répand la confusion sur tout, afin de tout obscurcir. On l'a dit mille fois, la révolution est un Protée qui revêt toutes les formes; pour le vaincre, il faut l'enchaîner et l'écraser sans retour.

La mort de Robespierre, avantageuse à la masse par ses résultats, n'en étoit pas moins un nouveau crime

Digitized by Google

de la part des conjurés; les hommes qui renversèrent Robespierre étoient aussi coupables que lui; et cette chute devint une nouvelle preuve de leur scélératesse, puisque les liens de la complicité même ne les arrêtèrent pas dans le sacrifice de celui qui les avoit tant servis pour leurs usurpations. Leur chef détruit, ces maîtres passés en assassinat sentirent davantage leur culpabilité et les dangers de leur position; ils se rallièrent alors sur les bords de l'abîme, et formèrent un complot qui surpassa, en imposture et en atrocité, tout ce qui avoit été fait jusqu'alors : ce fut de prendre dans la langue française les noms qui rappeloient des idées sociales, et de donner ces noms à tous les forfaits qu'ils avoient commis, de manière à rattacher ces forfaits à l'ancien état de société.

Depuis 1789, la France, emportée par son état convulsif, n'avoit offert à l'univers que des crimes; mais ces crimes étoient plutôt de fait que de droit; ils n'étoient pas raisonnés, ils étoient les résultats nécessaires du renversement des institutions : en les commettant, le peuple égaré réalisoit les effets d'une doctrine qu'il n'avoit pas combinée. Mais, après la mort de Robespierre, ayant entrevu le bras vengeur qui alloit les frapper, les révolutionnaires voulurent déguiser les temps affreux qu'ils avoient créés; ils composèrent un vernis pour couvrir leur turpitude; ils combinèrent des formes pour les appliquer à leurs saturnales, et présentèrent au monde, qui demandoit vengeance, une fiction d'association qu'ils appelèrent *gouvernement*.

Rien n'égale la perfidie avec laquelle fut institué ce prétendu gouvernement; les choses et les mots, tout fut imposture. Et cependant, sans le canon de vendémiaire, dirigé en ce moment par le général Bonaparte, le règne

Digitized by Google

des forfaits alloit cesser; mais la mort de quelques centaines de Parisiens, ayant appris aux Français que les docteurs conventionnels savoient encore faire autre chose que des argumens, la France entière se tut, et reçut en silence le nouveau joug qui lui fut imposé.

Il faut, pour votre instruction, vous faire connoître avec justesse la nature de l'opération qui fut terminée par le canon du 18 vendémiaire.

DU GOUVERNEMENT DE L'AN III.

Lors du renversement de la royauté et du roi, les destructeurs de la société française avoient donné le nom de république à leur réunion; ils avoient adopté ce mot, parce que les philosophes du dix-huitième siècle avoient prôné les républiques comme les pépinières des vertus et des talens : et, comme il suffit aujourd'hui de mettre en avant les noms des choses, on répéta tant que la France étoit république, qu'en effet on le crut. Vous avez vu cependant qu'il n'y avoit en France ni république, ni société, ni gouvernement; il y avoit anarchie, il y avoit des individus plus forts, ou plus adroits, pillant et égorgeant d'autres individus, mais pas l'ombre d'un état social.

A la chute de Robespierre, les conjurés, craignant d'être victimes de la loterie de mort et de destruction qu'ils avoient ouverte, pensèrent à donner une sorte d'organisation à l'état de choses où ils se trouvoient, et, continuant le nom de république, ils créèrent ce qu'on appelle aujourd'hui un gouvernement; il faut bien nous entendre sur le mot, et, pour cela, je vais tâcher de vous donner une idée de la chose.

Un gouvernement est l'administration d'une société

Digitized by Google

organisée ; un gouvernement est une création toute morale, et n'existe que pour le bien d'un corps collectif : pour qu'il y ait gouvernement, il faut que la chose à gouverner ne soit pas celle des personnes qui gouvernent. Administrer sa propre chose, ce n'est pas gouverner; ici, comme dans toutes les conceptions sociales, ce n'est pas le fait même qui détermine la nature de l'action ; c'est le but, c'est le motif de l'auteur : il n'y a pas de gouvernement sans intention morale, c'est-à-dire, sans intention relative à un intérêt qui n'est pas le sien. Un pâtre qui conduit son troupeau ne gouverne pas, parce qu'il ne dirige son troupeau que pour son intérêt personnel; on ne dit pas non plus d'un conquérant qu'il gouverne. Bonaparte n'a jamais gouverné la France ; il a géré sa propre chose.

Le gouvernement suppose ensuite des rapports établis et des règles déterminées ; gouverner, n'est pas dicter des ordres absolus à une masse d'individus abrutis; gouverner, c'est suivre l'existence d'un corps collectif, c'est réunir des citoyens autour d'un centre connu ; c'est faire régner la religion, la morale, les lois, les coutumes qui forment l'association : enfin, le gouvernement d'une nation n'est pas une fiction ; c'est un fait positif, et ce fait n'est pas dans les noms ou les titres donnés à ceux qui gouvernent. Qu'il y ait un directoire, des consuls, un empereur, un roi, un ministère, le nom ne fait rien à la chose ; un gouvernement n'est réel, que lorsque ceux qui gouvernent suivent les principes qui font qu'il y a nation.

Voilà la chose en général ; voyons le fait particulier des conventionnels. Leur gouvernement fut créé par la constitution de l'an III, et cette constitution, comme

Digitized by Google

toutes celles faites et à faire, fut célébrée comme une œuvre divine par tous ceux qu'elle devoit enrichir. Ne nous laissons pas éblouir par ces éloges, et, avant de louer les choses, tâchons d'en avoir une idée nette.

D'abord, d'après la nature des choses, il n'y avoit pas ici de gouvernement possible; en l'absence de religion, de morale, de lois, de coutumes, de tout ce qui fait qu'il y a nation, où trouver la cause et le but d'un gouvernement? Des hommes qui égorgeoient d'autres hommes, parce qu'ils avoient enseigné les maximes de la religion chrétienne, ou parce qu'ils étoient nés de pères que l'État avoit honorés; des hommes qui faisoient des listes de proscription contre tous ceux que leur fureur avoit forcés de fuir ou de se cacher, et qui appeloient *émigrés* ceux qu'ils voyoient tous les jours, pour les dépouiller de leurs propriétés; de semblables hommes, sans doute, ne peuvent être appelés une nation : c'étoit bien assez de leur laisser le nom d'hommes, parce qu'ils conservoient la figure humaine; mais, comme ils n'avoient rien des inspirations morales qui forment le citoyen, comme ils n'éprouvoient aucun de ces sentimens généreux qui sortent d'une réunion civile, ce seroit le plus grand des mensonges que de leur donner l'ombre d'une qualification sociale.

Disons donc déjà qu'en l'an III il n'y avoit pas de gouvernement possible, parce qu'il n'y a gouvernement que où il y a communauté d'intérêts, et qu'ici aucune communauté d'intérêts ne pouvoit exister entre des spoliateurs et des hommes dépouillés, entre des voleurs et des volés, entre des bourreaux et des victimes. Aussi l'intention des conventionnels, lors de la constitution de l'an III, ne fut-elle pas de créer un véritable gouvernement; ils

Digitized by Google

cherchoient à couvrir l'état de choses qu'ils avoient amené, où tout étoit barbarie et atrocité, et, pour cela, ils employèrent des mots qui représentoient des idées de civilisation : voilà tout leur but; mais ils ne vouloient pas et ne pouvoient pas vouloir l'établissement d'un véritable gouvernement.

Pour connoître les motifs d'une conception morale, il faut s'attacher aux passions qui animent son auteur : l'homme poursuivi par la faim se jette sur le premier aliment qu'il rencontre; le criminel poursuivi par les remords ne combine d'idées que pour tâcher de détourner les furies qui le menacent : de même les conventionnels se seroient bien gardés de rappeler un système ordonné, dont le premier effet eût été de faire tomber sur leurs têtes le glaive de la loi : ils vouloient bien soustraire leurs personnes et leurs usurpations à cette fureur aveugle qui détruisoit tout, amis et ennemis, coupables et innocens, mais ce n'étoit qu'à leur profit qu'ils vouloient arrêter les ravages; ils ne vouloient pas les anéantir pour les autres Français, ils vouloient seulement les organiser pour eux. Leur intention fut donc de créer une autorité qui consacrât leurs forfaits, au lieu de les punir : ce fut de donner une apparence de régularité à des œuvres purement criminelles; ce fut de faire entre eux un acte d'association semblable à ceux que font les brigands, pour régler le partage des dépouilles qu'ils ont acquises; enfin, la constitution de l'an III fut le plus vaste crime qui ait jamais affligé l'univers.

C'est à ce moment que l'orgie révolutionnaire a pris une sorte de couleur légale; ce qui n'étoit qu'une masse de faits devint un corps de lois; les actes individuels obtinrent la force de jugemens et d'actes administratifs, on

Digitized by Google

parla d'un droit nouveau ; voyant sur le papier des noms qui rappeloient des formes et des idées sociales, on crut que ces formes et ces idées étoient dans la chose, et la France reconnut comme une doctrine cet amas de forfaits qui avoit effrayé l'univers. Vous le voyez : toujours la même cause d'erreur, toujours confusion entre les choses et leurs noms, toujours les notions morales corrompues, toujours imposture.

La perfide combinaison de l'an III fut consolidée par les puissances de l'Europe, qui regardèrent le monstre comme un gouvernement régulier, et qui traitèrent d'égal à égal avec une bande de régicides qui se disoient la nation elle-même : on ne peut expliquer cette reconnoissance. Comment les puissances de l'Europe purent-elles abandonner leurs principes d'existence? comment oublièrent-elles qu'il n'y a pas de corps politique sans lois religieuses et morales, et qu'une nation ne peut être représentée par une troupe d'assassins?

Des brigands sont assez heureux pour surmonter les efforts de la gendarmerie ; ils se décorent des dépouilles qu'ils ont ramassées, ils se revêtent d'habits dorés, ils couvrent quelques-uns d'entre eux de larges livrées, et se font appeler directeurs, empereurs, ministres : il n'y a pas là société sans doute, et ces brigands décorés n'en sont pas moins des brigands ; par quelle inconséquence les puissances de l'Europe accordèrent-elles cependant la réalité à une transmutation si monstrueuse? Les habitans de la France, désunis, divisés, épouvantés, privés de tout point de ralliement, étoient réduits par les circonstances à ne pouvoir former d'obstacle à la nouvelle tyrannie qui leur étoit imposée ; mais les puissances de l'Europe existoient comme corps politiques ; elles

Digitized by Google

avoient encore leur religion, leur morale, leurs lois: par quelle fatalité ne se soulevèrent-elles pas contre un système qui tendoit à les bouleverser elles-mêmes? par quelle fatalité ces puissances, qui prennent tant de précautions contre les épidémies physiques, donnèrent-elles la main, en signe d'alliance, à des hommes plus dangereux que les lépreux et les pestiférés des deux mondes? Malheur à elles! le venin germe, et l'Europe n'en évitera pas les dangereux effets.

Ne cherchez donc rien de social dans la constitution de l'an III, pas plus que dans la constitution de 1791 : une nouvelle institution en sortit; mais cette institution ne fut qu'un acte de Tartares, et n'eut de gouvernement que le nom : les hommes se trouvèrent bien soumis à une vigoureuse autorité, mais cette autorité ne fut établie dans aucune intention morale; elle n'eut qu'un but, celui de consacrer d'effroyables usurpations. Jusqu'en 1789, les autorités auxquelles on avoit donné le nom de gouvernement avoient été combinées dans l'intérêt d'une association politique; ici ce furent les associés qui durent être sacrifiés, corps et biens, pour le soutien du gouvernement : le gouvernement fut tout, et les citoyens rien.

En 1789, les révolutionnaires avoient mis en avant le mot *nation*, pour couvrir tous leurs forfaits; en 1795, le nom de *gouvernement* fut substitué à celui de nation; les habitans de la France ne durent plus connoître d'autre intérêt que celui du gouvernement; ce fut l'idole qu'il fallut adorer : et, comme le gouvernement étoit créé par une constitution, c'est-à-dire, par un acte sacré aux yeux des révolutionnaires, les membres du gouvernement profitèrent de ce nouveau préjugé, et exigèrent

Digitized by Google

obéissance et respect à toutes leurs volontés, sous les peines les plus graves, et même sous peine de mort.

Si le gouvernement de l'an III avoit été institué d'après des bases sages, au moins son établissement eût-il pu servir de planche de naufrage, non pas à une société qui n'existoit plus, mais à une masse d'individus habitant le territoire de la France; mais malheureusement l'institution nouvelle se sentit de la position de ses auteurs. Dieu créa l'homme à son image : cette vérité est sublime, et se rattache à la plus haute sagesse; si Satan eût pu créer quelque chose, il l'eût de même fait à son image : les révolutionnaires durent imiter Satan, et portèrent dans leur œuvre les passions qui les agitoient. Le gouvernement de l'an III, établi dans l'intérêt de la spoliation et du crime, ne renferma que des causes de troubles et de crimes nouveaux.

CONSÉQUENCES DU GOUVERNEMENT DE L'AN III.

Je vous ai déjà dit que rien n'est stationnaire dans la nature; que nul objet n'apparoît au monde avec les développemens qui lui appartiennent dans l'avenir, et que les institutions, comme les hommes, ne naissent pas toutes faites, mais qu'elles portent avec elles le germe dont le temps fera sortir le fruit. Quel germe renfermoit la constitution de l'an III? quel fruit devoit-elle produire?

Dans l'ancienne société française, la religion offroit d'abord à tous les hommes indistinctement ses espérances spirituelles; chaque profession avoit ensuite son ressort moral : l'honneur dictoit ses lois aux militaires; le magistrat sacrifioit sa fortune et ses plaisirs pour acquérir de la considération; le commerçant honoroit par-

Digitized by Google

ticulièrement la probité : quels sentimens va-t-on mettre à la place de toutes ces idées morales? un seul, celui de l'intérêt pécuniaire : l'intérêt pécuniaire est le seul mobile du gouvernement de l'an III. Tous les hommes appelés aux fonctions dites publiques ne devront éprouver d'autres sensations que celles produites par l'amour de l'argent; tous devront se mouvoir par l'abondance ou la disette du trésor public; s'il n'y avoit rien dans les caisses, il n'y auroit pas de gouvernement.

Cependant, de toutes les passions qui peuvent agiter l'homme, l'amour de l'argent est la plus vile et la plus dégradante : l'argent n'est rien en lui-même, on ne désire l'obtenir que pour servir des passions personnelles; celui-ci le désire pour satisfaire sa gourmandise ou son libertinage, celui-là pour obéir à une avarice insatiable : ainsi, par cela seul qu'un homme ne cherche qu'à gagner de l'argent, il s'éloigne de toute inspiration morale, et se rapproche de ce qui lui est personnel.

Que devoient donc produire tous ces salariés, appelés par la constitution de l'an III? et que devoit-il sortir de cette foule de gens qui n'avoient d'autre ambition que celle de gagner de l'argent? Puisque l'argent n'est destiné qu'à assouvir les passions personnelles, il n'y eut que des hommes à passions personnelles qui vinrent composer le nouveau gouvernement; et, puisqu'aucune inspiration morale n'étoit donnée aux administrateurs, il ne put rien sortir de l'administration, qui fût en rapport avec le bonheur public ou le bien-être général. Ainsi la constitution de l'an III ne fut qu'un germe de troubles; ce n'étoient pas des hommes qui alloient en gouverner d'autres, c'étoient des voleurs qui alloient partager des dépouilles, et éprouver toutes les agitations

Digitized by Google

d'un tel partage. Il n'y avoit là rien qui ressemblât à l'administration d'une chose publique.

Cela devoit être ainsi, par le seul fait de l'inspiration donnée à tous les membres du gouvernement; et cela devoit être ainsi, par le caractère des hommes qui alloient paroître sur la scène. Puisqu'il s'agissoit d'une œuvre d'imposture et d'un partage de dépouilles, on ne dut rencontrer, pour composer le prétendu gouvernement, que des hommes tarés, déjà déshonorés, ou prêts à l'être : on ne dut rencontrer que des hommes éhontés, ayant déjà servi sous la bannière du crime, ou disposés à entrer dans les rangs des criminels. Il y eut bien peu d'individus sans tache dans le nouveau gouvernement : on n'y vit presque que des êtres dégradés, qui avoient pris plus ou moins de part aux usurpations et aux crimes : pour entrer dans l'association, il fallut abjurer le nom et le caractère de Français; il fallut renier sa patrie, son roi, sa famille et ses lois; et c'est d'un pareil assemblage qu'on parloit d'obtenir l'ordre et la stabilité! il n'en pouvoit sortir que des fléaux pour l'humanité.

Ici se place une remarque importante. De nouveaux orages alloient s'élever sur la France; mais ces orages devoient changer de nature. Jusqu'alors ils s'étoient étendus sur la masse, parce que les Français formant un corps politique, la destruction du corps dut en frapper toutes les parties. En 1795, tous les avantages sociaux étant exclusivement accordés au gouvernement, il n'y eut plus que les membres de ce gouvernement qui furent atteints des troubles politiques; le reste des Français demeura étranger à ces troubles : abrutis par les horreurs de 1793, ils étoient satisfaits de n'être pas conduits en masse à la guillotine : c'étoient les esclaves

Digitized by Google

de Rome, buvant, mangeant et dansant avec leurs chaînes, pendant que les créatures de Marius et de Sylla se proscrivoient tour à tour.

Ensuite, en 1789, on vouloit composer une masse à partager; pour obtenir des dépouilles qui ne pouvoient être prises que sur les premières classes de l'État, il fallut commencer par la destruction de ces classes : cette destruction fut effroyable, et présenta un spectacle d'autant plus terrible, qu'elle tomboit sur des têtes plus élevées et des êtres plus recommandables. Mais en 1795, quand la masse à partager fut composée, quand les victimes eurent disparu, soit par la mort, soit par l'exil, soit par la misère, alors les habitans de la France parurent moins tourmentés : on ne vit plus abattre de grands, puisqu'il n'y en avoit plus; on ne vit plus conduire journellement au supplice une foule d'hommes vertueux, puisque la vertu étoit anéantie : on célébra cette interruption de la mort, comme un mieux; on complimenta les bourreaux, de l'absence des victimes; et l'on vanta les douceurs d'une administration qui n'ôtoit aux Français que l'honneur, la vertu, la conscience du bien moral, et qui leur laissoit la vie : cette tranquillité, comparée au bouleversement de l'anarchie, fit la fortune du gouvernement de l'an III.

D'un autre côté, comme il n'y avoit plus rien à prendre, et qu'à l'intérêt de faire des dépouilles avoit succédé l'intérêt de conserver celles acquises, on vit naître un état de choses moins agité, et dans lequel apparut nécessairement quelque idée d'ordre et de conservation. Ce qu'avoient fait les conventionnels contre Robespierre, pour conserver leurs vies, les hommes de l'an III le firent pour conserver leurs fortunes; ils déclamèrent contre la

Digitized by Google

méthode usurpatrice qui les avoit enrichis, et qui ne pouvoit plus que les dépouiller; ils proscrivirent les mesures de violence qu'ils ordonnoient auparavant, et prêchèrent le respect des propriétés qu'ils avoient méconnu : de là les individus, habitans de la France, privés de toute inspiration morale, s'attachèrent aux paroles, oublièrent les faits, et se soumirent à une puissance tyrannique, déguisée sous des couleurs sociales.

Voilà comment le poison s'introduisit en France, et comment la conception la plus dangereuse fut cependant accueillie par une majorité assez considérable. Parce que les choses ne pouvoient pas s'arrêter, en voyant un mouvement, on prit ce mouvement pour la vie : et, parce que des hommes agissoient à côté les uns des autres, l'on regarda une agrégation d'individus comme une société.

L'illusion fut continuée par la docilité avec laquelle les nouveaux sujets se soumirent à toutes les charges du gouvernement. Une nouvelle distribution des fortunes avoit été faite; une grande partie des Français avoit pris part aux dépouilles partagées. Des gens qui n'avoient rien, et qui tout à coup se trouvèrent enrichis, n'étoient pas à même d'apprécier ce qui convenoit à la propriété en général; ils ne sentirent pas la pesanteur du joug qui fut imposé, et ne refusèrent rien à un gouvernement qui d'ailleurs leur promettoit protection dans leurs vols et leurs usurpations. Ce fut là la cause de cette obéissance si passive que rencontra la tyrannie du directoire, et de la facilité avec laquelle cette tyrannie se fit accorder toutes ses demandes de contributions ordinaires et extraordinaires. Quand un citoyen, qui se rappeloit avoir été Français, vouloit réclamer contre les char-

Digitized by Google

ges excessives du nouveau gouvernement, on étouffoit sa voix par les cris d'une populace enrichie, qui ne trouvoit rien de trop dur dans un impôt mis sur une chose qu'elle possédoit depuis deux jours, et qui lui avoit été donnée, ou qu'elle avoit ravie. Ainsi, quelle que fût la corruption du principe qui amena l'institution appelée *gouvernement de l'an III,* cette institution trouva des prôneurs et des partisans, et, d'après cela, vous pouvez apercevoir comment il faut toujours chercher la bonté d'une institution, non dans le moment présent, non dans les raisonnemens et les éloges des parties intéressées, mais dans la nature même de la chose, et dans la réalité des effets qu'elle doit produire.

Je ne veux pas examiner ici en détail, comme je l'ai fait sur la constitution de 1791, chacun des chapitres qui composent la constitution de l'an III; je n'ai voulu vous entretenir que du caractère principal de ce *fœtus* politique; je terminerai, en vous faisant remarquer que, si les combinaisons de 1795 ne sont pas moins perfides que celles de 1791, elles sont plus adroites. En 1791, on ne parloit que de droits du peuple, d'insurrection et de mort; en 1795, on parle de devoirs, d'obéissance et d'autorité; en 1791, on suivoit la doctrine révolutionnaire pour détruire; en 1795, on suit bien la même doctrine, mais c'est pour tâcher de reconstruire.

Il est vrai que ce n'est pas dans l'intention d'une société qu'on agit; ce n'est pas pour le maintien du corps politique qui n'existe pas, que des idées d'ordre sont mises en avant; mais c'est là où se montre toute l'adresse des révolutionnaires, qui surent employer au profit du crime ce qui n'appartient qu'à la justice, et qui firent

Digitized by Google

servir toutes les notions sociales à consacrer la dissolution de la société.

Lorsqu'un conquérant a assuré sa conquête, il dépose son air terrible, et se montre sous des formes plus douces, à ceux qu'il faisoit trembler sur le champ de bataille. Les conventionnels, ayant exterminé tout ce qui pouvoit leur nuire, firent comme le conquérant : après le combat, ils déposèrent des armes qui ne leur étoient plus utiles; pour faire oublier leur carnage, ils donnèrent des fêtes à ceux qui avoient survécu; enfin, pour se faire supporter, ils prirent des formes qui ressembloient aux formes sociales. Tel fut le gouvernement de l'an III.

C'est en dégageant ainsi tous les faits de la révolution, du vernis imposteur dont on les a revêtus, que vous parviendrez à avoir une idée nette de son véritable caractère. Examinez ces faits avec le calme de l'observateur, dégagez-les surtout de la représentation séduisante que le langage sait leur donner, et vous verrez partout la sombre horreur qui les accompagne. Règle générale : pour ne pas vous égarer, voyez toujours s'il y a justice : quand la justice manque, les argumentations et les tableaux ne sont rien.

Digitized by Google

QUATORZIÈME LETTRE.

SUR LE 18 FRUCTIDOR.

Le nouvel être moral, appelé *gouvernement*, fut mis en mouvement, aux grandes acclamations de ses auteurs; c'étoit, comme vous l'entendrez dire, de toutes les constitutions nouvelles, l'œuvre la plus perfectionnée que l'univers ait jamais vu naître; et cependant vous avez vu qu'en fait, ce n'étoit que l'organisation d'une armée conquérante, se distribuant les dépouilles du peuple vaincu.

La tourbe philosophique et littéraire, qui trouve toutes les conceptions nouvelles admirables, pourvu qu'elles s'éloignent des anciennes institutions françaises, célébra, comme une découverte sublime, l'établissement du directoire et des conseils fabricateurs de lois; et les journalistes ne furent occupés qu'à prôner les talens et les vertus des nouveaux administrateurs. Ces journalistes, présentés comme les fanaux de l'univers, s'attachèrent surtout à faire regarder le nouveau gouvernement comme la continuation de l'ancien état de choses, et à faire entendre que ce nouveau gouvernement avoit absolument les mêmes fonctions que l'ancien, et qu'il falloit lui porter le même respect et la même obéissance. Cette doctrine, prêchée par tous les salariés et les dotés du nouveau gouvernement, s'infiltra facilement dans des esprits encore effrayés des horreurs de l'anarchie; et, comme elle fut appuyée d'une législation criminelle

Digitized by Google

vigoureuse contre ceux qui vouloient éclairer leurs concitoyens, et leur faire voir la différence des choses, elle devint bientôt le sentiment commun des Français, qui trouvoient d'ailleurs dans le nouvel établissement un moyen de s'enrichir par les places publiques, sans travail et sans industrie.

Ainsi, les destructeurs de la société en furent regardés comme les conservateurs, et l'on donna le nom de *sauveurs du peuple* à ceux-là mêmes qui l'avoient égorgé, pour s'en partager les dépouilles. Cette idée, autorisée par la reconnoissance des puissances étrangères, donna une apparence de succès à l'absurde création de l'an III.

Cependant, si cette foule d'assassins et de brigands, qui s'instituoient le gouvernement, ne s'étoit pas affublée de quelque manteau qui pût couvrir sa honteuse nudité, ils eussent fait horreur, et les Français eussent reculé devant eux; mais on réveilla avec tant d'adresse les anciennes impressions de respect et d'obéissance; on se servit si perfidement du langage et des argumentations; on employa si audacieusement les supplices et les peines criminelles; on rencontra d'ailleurs tant d'ignorance et d'ineptie, que la masse des Français, vraiment abrutie, reconnut l'usurpation comme un droit, et regarda comme ses maîtres ces tyrans sanguinaires, qui ne les gardoient que pour les dévorer, quand le temps seroit arrivé.

Malgré cette idée établie, les nouveaux gouvernans redoutèrent encore cette force intérieure des choses qui tend à l'ordre, et craignirent que l'intérêt bien senti des Français ne se réunît contre la perfidie qui les accabloit; alors, à la différence des véritables gouvernemens qui ne cherchent que l'union des administrés, le gou-

Digitized by Google

vernement directorial ne s'occupa que d'entretenir la discorde entre ses esclaves, afin de paroître nécessaire pour calmer des agitations qu'il avoit fait naître. Ce fut là le principe véritable du nouveau gouvernement; sa position étoit telle, qu'une direction morale l'eût conduit infailliblement à sa perte; il n'y avoit qu'un état de crise qui pût faire supporter sa criminelle existence.

Il restoit encore en France quelques bons Français qui avoient vu avec regret éteindre, dans des flots de sang, leur illustre société; il restoit encore quelques membres des ordres et des corporations supprimés, et privés par la révolution non-seulement de leur fortune pécuniaire, mais encore de leur état civil; ces individus étoient nécessairement les ennemis d'un gouvernement qui les avoit accablés de chagrins et de misère : le nouveau gouvernement les présenta comme les ennemis de la nation, parce qu'ils étoient les siens; il érigea en crime leur qualité de bons Français; il les proclama comme dignes de mort, parce qu'ils ne renioient pas leur Dieu et leur Roi; et, après avoir détourné et déshonoré la qualification de royalistes, il la leur appliqua, pour les faire poursuivre comme des conspirateurs contre l'État.

A côté de ces royalistes en petit nombre, il existoit d'autres individus réellement dangereux pour l'ordre social, s'il y en eût eu un, et qui pouvoient l'être également pour les intérêts de la coterie appelée *gouvernement;* ces individus étoient les francs révolutionnaires, gens qui suivoient sans détour toutes les conséquences de leur doctrine : ces hommes, habitués depuis quatre à cinq ans à vivre d'assassinats et de vols, vouloient continuer des crimes que le succès avoit toujours couronnés, et n'étoient pas assez rusés pour mettre aucune retenue

Digitized by Google

dans leur conduite, ni pour sentir la politique de leurs complices, devenus leurs maîtres. Le gouvernement ne vouloit plus de crimes, que ceux qui pouvoient le servir; il auroit désiré que la masse révolutionnaire entrât dans ses vues; mais des hommes agités par des passions féroces ne pouvoient se plier à aucun ménagement; leur aveuglement étoit tel, qu'ils ne pouvoient même distinguer ce qui étoit de leur intérêt. Alors le gouvernement, d'un côté, pour ne pas effrayer les esprits par la crainte du retour de 1793; d'un autre côté, pour n'être pas enveloppé lui-même dans un nouveau bouleversement, proscrivit ses propres sectaires comme les ennemis de l'État, et les qualifia lui-même d'anarchistes et de buveurs de sang.

Ainsi l'art du nouveau gouvernement, pour maintenir sa domination sur les Français, fut de les tenir continuellement dans l'inquiétude, et de souffler tour à tour les deux partis qu'il avoit créés, pour les opposer l'un à l'autre, et assurer par là son triomphe. C'est cette espèce de jeu politique qu'on a appelé *administration*, et c'est à cette alternative de révolutions que l'on a donné le nom de gouvernement....

Tel étoit l'abrutissement des Français, qu'il fut facile de tenir la masse en bride avec ce balancement; mais il ne fut pas si facile aux révolutionnaires de s'accorder entre eux : des hommes qui ne se regardoient qu'en frémissant, des hommes qui avoient participé aux plus noirs forfaits, ne pouvoient vivre tranquillement à côté les uns des autres; bientôt la discorde se mit entre eux : le 18 fructidor an V, le guerre éclata ouvertement.

Cette révolution du 18 fructidor a bien justifié ce que je vous ai dit dans ma précédente lettre, sur la nature du

Digitized by Google

gouvernement de l'an III. Écoutez les révolutionnaires eux-mêmes, voyez les agir, et jugez si je ne vous ai pas dit la vérité, en vous dénonçant leur criminelle doctrine. Une partie du directoire est expulsée; les directeurs, chassés par leurs propres collègues, récriminent contre leurs vainqueurs, et dévoilent des horreurs que l'imagination a peine à concevoir : le corps chargé de la fabrique des lois déporte arbitrairement une partie de ses membres; les administrateurs principaux sont renvoyés comme des traîtres et des conspirateurs; vainqueurs et vaincus, tous s'accusent. O honte! ô infamie! c'est à cette chaîne de forfaits qu'est attaché le sort de la patrie; ce sont-là les hommes qui vont représenter cette nation naguère si franche, si généreuse; et c'est à ce degré d'avilissement qu'il faut s'abaisser pour porter le nom de Français!

Vous allez me demander, mon fils, comment, dans cette révolution du 18 fructidor, il se fait que ce soient des révolutionnaires qui se déchirent entre eux, et comment ce ne sont pas les bons citoyens qui continuent ici d'être les victimes? Je vais vous donner à cet égard une explication qui vous éclairera dans la route ténébreuse où vous vous trouvez jeté.

Il faut d'abord nous entendre sur ce que c'est qu'un révolutionnaire. Je vous ai dit que les hommes n'étoient pas méchans; que c'étoient les doctrines qui étoient mauvaises. Un révolutionnaire est un homme qui pratique la doctrine révolutionnaire. Qu'est-ce donc que la doctrine révolutionnaire?

Digitized by Google

DE CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LE NOM DE RÉVOLUTIONNAIRE.

Par le progrès des choses, il s'est trouvé, dans les sociétés, des hommes dont toute l'occupation a été de réfléchir sur les institutions morales, et de rendre leurs réflexions publiques par la voie de l'écriture, ou tout autre mode de représentation. Ces observateurs, appelés *philosophes, écrivains, publicistes*, ont remarqué que, dans beaucoup de circonstances, les gouverneurs des nations, emportés par leurs passions personnelles, ne suivoient pas les inspirations nécessaires à leur position sociale. Voyant que par là les institutions existantes ne produiroient pas tous leurs effets, les philosophes du dernier siècle ont conclu, des abus de l'homme, que les institutions étoient mauvaises. De l'iniquité d'un juge, ils ont conclu qu'il falloit supprimer la justice; des abus faits par un prêtre, ils ont conclu qu'il falloit détruire la religion.

Armés de cette première conclusion, d'autres raisonneurs se présentèrent ensuite, et proposèrent de remplacer les institutions regardées comme vicieuses, en s'attribuant pour ce remplacement la puissance de prophètes et de créateurs. Avant de remplacer, il falloit réaliser la destruction. Les docteurs aveuglés ne s'arrêtèrent pas aux malheurs qui devoient accompagner cette destruction, et ne songèrent pas que des principes qu'il falloit employer pour l'opérer, il alloit sortir une foule d'actions anti-sociales qui s'opposeroient à jamais à l'établissement de l'ordre. Les philosophes ne virent que leurs systèmes à faire triompher; et même, pour assurer leurs succès, ils transportèrent toutes les idées de vertu, d'élévation et de grandeur, sur les moyens

Digitized by Google

propres à réaliser ces systèmes, quelles que fussent d'ailleurs l'espèce et la nature de ces moyens. Par là, le crime et la vertu n'existèrent plus dans la réalité des actions; il n'y eut de bien que ce qui entroit dans les idées du jour. Tous les fléaux des sociétés cessèrent également d'être un mal : le vol, l'assassinat, le mépris de Dieu, la désobéissance aux lois, le mensonge, la cruauté, la perfidie, tout devint indifférent, quand il s'agissoit d'appuyer les systèmes nouveaux; il n'y eut plus de base fixe dans le monde moral.

Voilà la doctrine nouvelle; c'est de ne plus admettre rien de ce qui, jusqu'à ce jour, avoit lié les hommes : plus de religion, plus de morale, plus de lois, plus de coutumes; c'est d'anéantir l'existence actuelle du genre humain, pour lui en constituer une autre; c'est de détruire tout ce qui existe, sans égard aux droits, aux titres, à la possession; c'est enfin de briser les hommes, comme des matériaux inanimés. Le révolutionnaire est l'homme qui pratique cette doctrine, quel que soit le parti auquel il s'est attaché dans les nombreuses divisions qu'elle a subies. Quiconque pour innover a méconnu sa religion et ses lois; quiconque a violé les principes de probité; quiconque n'a pas craint de commettre une action injuste; quiconque n'a pas reculé devant l'horreur de verser le sang de son prochain, est un révolutionnaire : qu'il s'appelle *jacobin, constitutionnel, bonapartiste, royaliste*, il n'importe; ce n'est pas le nom qui fait le révolutionnaire, c'est l'action, c'est la doctrine qui a dicté cette action.

Cette explication démontre de quel danger, pour l'ordre social, est le révolutionnaire; à ses yeux, il n'y a ni crime ni vertu, ni bien ni mal, hors de ses sys-

Digitized by Google

tèmes; sa religion, sa patrie, sa morale, c'est son imagination; dans son ardente personnalité, il n'admet nulle opposition : ce n'est même pas assez de ne pas le contrarier dans ses actions, il faut flatter son opinion, il faut penser comme lui, il faut frémir à la même corde que lui, sous peine de la vie. Tout cela est l'effet de la doctrine qui l'inspire.

Maintenant, la doctrine révolutionnaire, comme toutes les doctrines, a eu ses schismes et ses divisions : ses schismes se sont ressentis de la nature de la doctrine, dont le fond n'est qu'imposture et barbarie. Aussi tous les sectaires, dans leurs divisions, éprouvèrent des sentimens analogues, et commirent sur leurs frères d'effroyables cruautés. Les Girondins sont assassinés par les Dantonistes; les Dantonistes sont égorgés par Robespierre; Robespierre lui-même est égorgé par ses plus chauds partisans. Au 18 fructidor, même résultat; les propres créatures du gouvernement de l'an III se divisent, se dénoncent, et se proscrivent : toutes ces persécutions ne pouvoient tomber que sur les révolutionnaires, et restèrent étrangères aux bons citoyens, parce que les bons citoyens, battus et dépouillés, ne formoient plus obstacle, et que toute l'opposition venoit des révolutionnaires.

Les révolutionnaires voudront rejeter l'épithète de persécuteurs, et diront qu'ils n'agissoient ici que pour établir une doctrine qui devoit faire le bonheur général : apologie qui manque essentiellement de bonne foi. Tout homme qui propose de changer les lois de son pays est mu par un intérêt personnel; ce n'est pas une affection morale qui l'anime; ce n'est pas un amour du corps politique qui le dirige; le désir seul de se procurer

Digitized by Google

des places, des richesses, ou de satisfaire quelque passion personnelle, voilà le mobile de tout novateur : en vain il parle de désintéressement, d'oubli de lui-même; cela n'est pas dans la nature des choses.

L'homme a reçu de la Providence un principe conservateur qui ne lui permet pas de sacrifier son existence présente à celle d'êtres qu'il ne connoît pas, et qui n'existeront que dans l'avenir : ce qui démontre, pardessus tout, la divinité de la religion chrétienne, c'est l'action de son auteur qui vient s'offrir volontairement à l'ignominie et à la mort, pour le salut du genre humain. Pourquoi? parce que ce dévouement est d'un Dieu; l'homme ne peut s'élever jusque-là.

Si donc en thèse générale, l'intérêt personnel est le mobile de toute doctrine humaine, que sera-ce de la doctrine révolutionnaire, doctrine qui n'inspire que des passions désordonnées? doctrine dont les auteurs, ne voyant de bonheur que dans la possession des richesses et des avantages matériels de la société, prêchent la haine et la vengeance contre tous ceux que le temps et le progrès des choses ont revêtus de ces avantages?

Quoi qu'il en soit, les révolutionnaires, qui ne pouvoient être d'accord que sur un point, celui de la destruction, se désunirent bientôt quand les destructions furent opérées, et qu'il fut question de procéder au partage des dépouilles. Les bons Français qui avoient survécu au naufrage, abattus, dépouillés, confondus par la prospérité du crime, regrettoient en silence leur patrie, leurs lois, leurs affections, et ne pensoient guère à reconquérir une fortune devenue indifférente depuis qu'il ne s'agissoit plus de l'employer à des œuvres sociales. Les révolutionnaires seuls, devenus tout à coup riches

Digitized by Google

et puissans, vouloient encore avoir plus de puissance et de richesses : or, dans cette ambition, ce n'étoient pas les vaincus qui pouvoient les inquiéter; c'étoient ceux qui, jadis leurs complices, étoient devenus leurs rivaux. Celui qui avoit obtenu une foible part dans les dépouilles, en vouloit une grande part; le ministre vouloit être directeur; l'administrateur vouloit être ministre. Dans ces froissemens d'intérêts personnels, il n'y avoit que les révolutionnaires en point de contact; il n'y avoit qu'eux qui fussent en bataille au 18 fructidor, et qui par conséquent pussent être victimes.

Dans le fait, quel étoit l'objet de la querelle? Les pouvoirs nouveaux combattoient entre eux; le pouvoir directorial vouloit se soustraire au pouvoir des conseils législatifs qui le gênoient; les membres influens des conseils vouloient expulser les directeurs, pour prendre leurs places. Dans tout cela, pas l'ombre d'une idée morale ou sociale; il n'y avoit que l'intérêt personnel. Cependant, à entendre les partis, c'étoit le bien public qui les animoit : chaque parti accusoit l'autre de trahison, de conspiration : et les vainqueurs traitèrent les vaincus comme des criminels d'État au premier chef. Remarquez comme en révolution il n'y a pas de nuances, pas de termes moyens : le révolutionnaire ne souffre pas de tempéramens; si vous n'êtes pas son partisan, vous êtes son ennemi; il faut toujours partager son délire, ou périr.

Le spectacle du 18 fructidor est avilissant, sans doute, pour les hommes qui l'ont supporté; cependant il ne déchire pas l'ame, comme celui de la destruction de la société : dans ces conjurés, relégués dans les marais de la Guiane, on ne voit que des coupables, qui méritent plus ou moins d'être punis, et qui ne font que recueillir

Digitized by Google

les fruits des principes qu'eux-mêmes ont prêchés; vainqueurs et vaincus, tous avoient participé aux premières débauches révolutionnaires.

L'homme sage, sans doute, ne peut s'empêcher de plaindre, dans les vaincus, des punitions ordonnées par un pouvoir usurpateur; mais il remarque bien davantage encore les succès criminels des vainqueurs; et, de quelque côté qu'il tourne les yeux, il rougit d'appartenir à une époque où le genre humain ait été réduit à un pareil état de bassesse et de dégradation.

Cependant les vainqueurs, pour ne pas effrayer la masse, qui avoit toujours peur de revoir la permanence de la guillotine et des tribunaux révolutionnaires, eurent grand soin de ne faire mourir personne : ils envoyèrent simplement les vaincus mourir dans des marais infects, et proclamèrent la sublimité de leur révolution dans laquelle, disoient-ils, il n'y avoit pas eu une goutte de sang répandue. Les Français abrutis regardèrent, en effet, comme un bienfait un évènement où il n'y avoit eu qu'une centaine d'individus déportés arbitrairement, et quelques milliers de familles ruinées par des déplacemens révolutionnaires.

Ma plume au surplus rougiroit de se promener sur les détails qui appartiennent à l'évènement du 18 fructidor. C'est la perfidie la plus basse, l'imposture la plus audacieuse; et le cœur se soulève, en voyant de semblables évènemens figurer dans un temps où il y avoit civilisation en Europe. Il me suffit de vous dire que le 18 fructidor ne fut qu'un combat entre les membres du gouvernement, et que le sort de la masse n'en fut aucunement changé; d'autres révolutionnaires prirent les places devenues vacantes; le même système continua

Digitized by Google

sous d'autres noms; et les nouveaux administrateurs, comme les anciens, furent toujours animés d'une seule idée, de l'idée de maintenir la conquête, et de faire consacrer le nouveau joug imposé à la France sous le nom de gouvernement.

Je ne terminerai pas cette lettre sans vous faire remarquer que ce fut au milieu des horreurs du 18 fructidor, que le général Bonaparte établit la haute réputation des armées françaises, et jeta les premiers fondemens de sa grandeur militaire. Pendant les querelles dégoûtantes des révolutionnaires entre eux, Bonaparte, ne s'attachant qu'à la carrière militaire, avoit établi l'ordre et la discipline dans les armées; et, les dirigeant de suite avec audace contre les puissances étrangères qui vouloient jouer avec la révolution, il avoit puni ces puissances de leur inexplicable inconséquence.

Le traité de *Campo-Formio* fut signé un mois après le 18 fructidor, et vint donner une consistance réelle à cette phase révolutionnaire. Le gouvernement s'empara d'un acte auquel il n'avoit nullement coopéré, et qui étoit tout entier l'ouvrage d'un général victorieux. Les Français, de leur côté, éblouis par un traité que n'auroit pas obtenu le gouvernement légitime, oublièrent tous les fléaux qui pesoient sur eux, et ne songèrent qu'à l'abaissement de la puissance régulière qui avoit traité avec Bonaparte. Pourquoi faut-il que tant de gloire n'ait été employée qu'à assurer les triomphes d'une bande de régicides? et par quelle fatalité ce qui auroit pu sauver la France, n'a-t-il servi qu'à consolider son esclavage et les malheurs qui pesoient sur elle?

Digitized by Google

QUINZIÈME LETTRE.

SUR LE 18 BRUMAIRE AN VIII, ET SUR L'ÉLÉVATION ET LA CHUTE DE BONAPARTE.

Vous avez vu jusqu'à présent quels ont été les effets de la doctrine révolutionnaire : ces effets ont été de détruire tout ce qui étoit institué dans un but social, et de recréer de nouvelles institutions, toutes au profit d'un être moral appelé *gouvernement*. Malgré les promesses des novateurs, la force des choses entraîna tout; les passions individuelles dominèrent seules, et l'on vit sortir du nouveau système une foule de crimes aussi impossibles à nombrer qu'à qualifier. Ici va cesser la rotation des pouvoirs pour être réunis dans une seule main : cette réunion fut une amélioration; quoiqu'il n'y ait pas encore de société rétablie, néanmoins l'administration concentrée va produire de plus heureux effets. Au 18 brumaire, un homme se présente, dissipe comme des ombres des furieux prêts à se déchirer, et établit sur la horde française une domination régulière.

Au 18 brumaire, les Français, effrayés des forfaits qui se préparoient, reçurent comme un bienfait le nouvel esclavage qu'on alloit leur donner : telle étoit leur position, que le despotisme et l'arbitraire d'un seul étoient pour eux un moyen de salut; plus de religion, plus de morale, plus d'institutions, plus de lois. En cet état, il n'y avoit qu'un homme ferme, et armé d'un grand

Digitized by Google

pouvoir, qui pût les maintenir dans une direction rapprochée de la civilisation.

Vous allez voir des choses étonnantes; vous allez voir une masse de trente millions d'hommes réunis autour d'un chef, marcher à pas de géant vers les conquêtes et la richesse : ne vous laissez pas séduire à ce nouveau spectacle, sans doute bien moins affligeant que ce que vous avez vu jusqu'à présent, mais qui n'est encore qu'un nouveau fléau apporté au genre humain par la doctrine révolutionnaire.

Le règne de Bonaparte démontre bien que les hommes en société ont besoin d'un autre appui que de l'homme même, et que les idées morales seules peuvent soutenir l'édifice social. Bonaparte, sans doute, fit des choses extraordinaires; mais comme ces choses ne furent pas faites dans un but moral, comme elles ne furent entreprises que dans un but personnel, elles ne méritent pas encore le nom de *grandes;* il n'y a de vraiment grand que ce qui est fait dans un intérêt qui n'est pas le sien. Bonaparte, chassant cet amas d'insensés qui s'appeloient *gouvernement;* Bonaparte, anéantissant la doctrine révolutionnaire, et rendant à la France la vie sociale, étoit le premier homme de l'univers, parce que jusqu'à présent le système social n'avoit pas encore reçu d'attaque aussi forte que par la révolution; mais Bonaparte, renversant des brigands révolutionnaires pour prendre leurs places; Bonaparte, mettant de l'ordre et de la régularité dans l'administration pour faire tourner cette administration à son profit; confondant toutes les notions de justice pour ne faire que sa propre chose; égarant tous les esprits, pour n'amener que sa seule grandeur; Bonaparte n'est plus qu'un homme ordinaire : ce qu'il fait,

Digitized by Google

il le fait pour lui. Il n'y a pas de charité, il n'y a que l'intérêt personnel, et jamais l'intérêt personnel ne peut produire rien de grand : on ne dit pas d'un commerçant ou d'un manufacturier, qui a amassé de grandes richesses, que c'est un grand homme. Bonaparte, dirigeant tous les Français pour amener sa seule élévation, n'est qu'un manufacturier exploitant la France à son profit : il fit de grandes choses, et ne fut pas un grand homme.

La révolution du 18 fructidor avoit montré la nudité du gouvernement directorial; elle avoit ouvert les yeux sur la nature de l'association de ces voleurs décorés; et tous les Français étoient restés convaincus que, directeurs, législateurs, administrateurs, tous n'étoient que des misérables qui, ne trouvant pas les moyens d'exister dans un système ordonné, avoient créé un gouvernement à leur profit, pour y puiser de quoi satisfaire leurs passions personnelles. Les faits qui suivirent le 18 fructidor vinrent fortifier cette idée : on ne peut se rappeler sans dégoût le spectacle de la France à cette époque; tous les fléaux de l'anarchie alloient recommencer, lorsque Bonaparte, abandonnant l'armée qu'il avoit conduite en Égypte, débarqua à *Fréjus*.

Bonaparte, indigné de l'état de dégradation où il trouva la nation, forma le projet de la relever; il sentit la conduite inconséquente des puissances de l'Europe, dont la plupart avoient pour système de fonder leur grandeur sur nos divisions : il entrevit sur-le-champ la possibilité d'établir en France un point d'union; et, en transportant chez les puissances étrangères la discorde qui régnoit chez nous, il vit l'abaissement de ces puissances, et la chute de plusieurs d'elles.

Digitized by Google

Malheureusement Bonaparte, encore adolescent lorsque la révolution éclata, n'avoit pu apprécier le mécanisme qui soutenoit l'ancienne société : il sut bien la venger, mais il ne sut pas lui redonner la vie. Aussi ce n'est pas encore de la nation française qu'il va être question; cette nation n'existe plus. Depuis le 10 août 1792, il n'y a plus en France que des individus sans aucun lien moral entre eux : un seul personnage va se montrer ici, et ce personnage, c'est Bonaparte.

Bonaparte, à lui seul, semble remplir cette période de temps qui s'est écoulée depuis le 18 brumaire jusqu'au retour des Bourbons. En l'absence de religion, d'institutions, de lois, Bonaparte dirige tout, anime tout; sa volonté est le seul moteur de la France : propriété, fortune, état civil, Bonaparte crée tout; chaque Français n'a d'existence que sous son bon plaisir. Ainsi, tous les efforts des philosophes, tout le résultat de leurs destructions, et des dix années de crimes qu'ils ont amenés, a été d'enlever les Français à l'empire des institutions, pour les livrer sans réserve à la volonté absolue d'un seul individu. Ces êtres moraux appelés *lois*, façonnés par le temps, et appropriés aux besoins de l'association, ont cessé leur puissance, pour faire place aux fantaisies et à l'intérêt d'un seul homme. Quel délire! Parcourons rapidement cette nouvelle phase, et continuons nos observations sur les dangers des fausses doctrines.

L'élévation de Bonaparte démontre bien ce que je vous ai dit dans mes précédentes lettres, qu'il y avoit en France absence totale de civilisation. Au 18 brumaire, l'acte appelé *constitution*, l'institution appelée *gouvernement*, les rêveries appelées *lois*, tout est détruit en un moment; hommes et choses, tout est renversé. Bo-

Digitized by Google

naparte renvoie le directoire, chasse à coups de baïonnettes les députés, se rit de leur législation, fait enfermer celui-ci, déporte celui-là, et prend possession de l'autorité souveraine avec autant de tranquillité qu'un fils succède à l'héritage de son père? Qu'est-ce qu'un système semblable qui met l'autorité souveraine à la discrétion du premier venu, et qui lui livre sans réserve la vie, l'honneur et la propriété de trente millions d'individus? Ce système est la barbarie toute pure.

Comme il n'y a civilisation que lorsque des hommes ont reçu la vie sociale, lorsqu'ils partagent une même inspiration morale, lorsqu'ils obéissent aux mêmes lois, et reconnoissent des antécédens, il est bien impossible d'apercevoir l'ombre d'une civilisation, là où un homme, quel qu'il soit, donne sa volonté pour seule règle. L'effet de la civilisation est d'enlever les hommes à l'empire de l'individu, pour les mettre sous l'empire des institutions et des lois; lorsque les institutions et les lois ne règnent plus, et que l'individu seul domine, il n'y a plus civilisation : il y a ce qui existoit avant les sociétés; il y a barbarie. Et ici ne vous laissez pas séduire à la grandeur du personnage; Bonaparte a pu faire de grandes choses; ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il s'agit de vous faire remarquer l'état où la doctrine révolutionnaire avoit amené la France au 18 brumaire; elle l'avoit amenée à ce point où un homme pouvoit mettre sa volonté à la place des institutions et des lois, et où par conséquent la civilisation étoit disparue, et la barbarie rappelée.

Les philosophes modernes voient la civilisation et ses progrès dans les rapports extérieurs de la société : parce qu'on bâtit mieux, parce qu'on tire plus de produits de la terre, parce qu'on fabrique des meubles plus

Digitized by Google

élégans, on crie de tous côtés à la perfection de la civilisation, comme s'il y avoit dans tout cela le moindre rapport avec l'idée qu'il faut prendre de la civilisation. Civiliser les hommes, n'est pas les nourrir, les vêtir, les loger; la Providence a pourvu à tout cela, et les découvertes des savans ne serviroient pas à grand'chose, si Dieu n'avoit pas pris les devants. Tout est moral dans l'idée de la civilisation; civiliser les hommes, c'est convertir leur existence physique en une nouvelle existence sociale, où les sentimens perdent leur personnalité, pour se porter sur le corps dont on fait partie : civiliser les hommes, c'est développer cette spiritualité qui fait la partie essentielle de l'homme; c'est ennoblir la vie de l'individu, par des idées d'ordre général et de bien public; c'est amortir les passions personnelles, pour y substituer l'amour du prochain. Que font, pour ces inspirations toutes morales, la grandeur des bâtimens, l'élégance des meubles, et les grandes inventions des savans? Tous les théorèmes du monde n'étaieront pas la civilisation autant que la plus légère moralité; et toutes les académies ne valent pas, pour l'ordre social, le cœur d'un bon citoyen.

Ainsi, déjà, quel que soit le résultat de la conduite de Bonaparte, au 18 brumaire, cette conduite fut celle d'un barbare, parce qu'elle fut celle d'un homme qui ne reconnoissoit ni lois, ni institutions, ni rien de ce qui compose un État social. Cependant les philosophes du jour, ces défenseurs éternels des droits du peuple, ces fiers républicains, prêts à périr pour la liberté du monde, se prosternèrent aux pieds de l'Attila moderne, et vantèrent ses premières conceptions, comme des inspirations de la Divinité. Combien, mon fils, il vous

Digitized by Google

sera difficile de ne pas vous égarer dans ce mélange d'imposture et de bassesse! Vous verrez des hommes se disant des sages exclusifs, d'un côté, vous parler de lois, de patrie, de bien public, et, de l'autre, vanter, comme un être supérieur, celui qui viole les lois, méconnoît la patrie, et n'admet de bien public que son bien personnel. Dans cet embarras, continuez ma méthode, laissez-là les raisonnemens, et ne voyez que les choses. Les phrases sonores des philosophes n'ont pu changer la nature de ces choses; elles n'ont pu faire qu'il y ait eu civilisation où il y avoit barbarie, et qu'il n'y ait pas eu barbarie où toute idée de civilisation étoit disparue.

Cependant, Bonaparte, détruisant un état de choses qui ne présentoit que malheurs et dangers; Bonaparte, chassant des brigands furieux qui se disposoient à recommencer leurs boucheries un moment interrompues, dut paroître un ange de salut à la masse des Français, qui voyoit s'entr'ouvrir devant elle les gouffres de la mort: cette masse n'examinoit pas si la conduite de Bonaparte étoit en rapport avec les principes de civilisation; elle ne voyoit que le secours qui lui étoit apporté. Un homme est sur le point de se noyer; un criminel passe, et lui tend une main secourable; l'homme sauvé ne s'inquiète pas de la moralité de celui qui lui a porté secours, et il bénit l'homme que la loi a condamné. Le peuple français étoit dans le même cas; mais les hommes qui se sont institués ses prophètes, et qui prétendent au droit exclusif de l'instruire, se gardèrent bien de l'éclairer dans cette singulière situation. Voyant, au contraire, un guerrier, que les circonstances avoient mis à même de faire de grandes

Digitized by Google

choses, ils s'attachèrent à lui pour en retirer des avantages personnels; ils le présentèrent au public comme un produit de leur doctrine; et ils se servirent de son crédit et de sa puissance, pour faire consacrer leurs brigandages.

Bonaparte, à son tour, se laissa séduire par ces flatteurs; il admit, dans son œuvre libératrice, des hommes qui avoient préparé tous les maux qu'il devoit réparer; et par là s'établit, entre lui et les révolutionnaires, une association réelle dont le résultat nécessaire devoit être sa perte. La doctrine révolutionnaire est une doctrine de mort; elle tue tout ce qui l'approche: on l'a dit cent fois, c'est Saturne dévorant ses enfans. Malgré le caractère de Bonaparte, au 18 brumaire, il n'est pas douteux qu'il n'eût rendu des services réels à la France, s'il n'eût pas été égaré par l'infernale doctrine. Bonaparte, jeune, guerrier, généreux, eût continué ses inspirations envers un pays qui ne lui rappeloit que des idées d'honneur et de loyauté; mais tout fut perdu du moment où il s'approcha de ces professeurs de révolutions, phrasiers hypocrites, docteurs en immoralité, dont tout le talent est de faire plier leur doctrine à tous les évènemens. Ces hommes pestiférés inoculèrent à Bonaparte le venin dont ils étoient infectés; ils lui persuadèrent qu'il n'y avoit rien de criminel dans les destructions qu'ils avoient opérées, et que la politique ne permettoit pas de réparer ces destructions: ils lui abandonnèrent, comme des victimes à immoler, les hommes peu éclairés qui avoient eu la franchise de figurer ouvertement dans les évènemens révolutionnaires; ils lui peignirent les bons citoyens, ceux qui n'avoient pas trempé dans leurs crimes, comme

Digitized by Google

des ennemis nés dont il falloit se défier; ils déguisèrent l'invasion de 1789, sous le nom pompeux de progrès des lumières; ils lui mirent enfin dans la tête ce fatras révolutionnaire qui n'est qu'un amalgame indigeste de bassesse, de perfidie et d'imposture.

Bonaparte, atteint du poison, en développa les effets dans sa carrière politique, et bientôt montra au monde civilisé le danger de l'absence des institutions. S'il eût existé quelques institutions qui protegeassent la société, Bonaparte, égaré par les révolutionnaires, n'auroit pas fait à la France un mal absolu et irréparable; les effets de la séduction eussent été corrigés ou amendés du moins par ceux des institutions; mais Bonaparte, seul maître de la France, Bonaparte, sans institutions, sans lois fixes, est emporté par la doctrine révolutionnaire, et la France est emportée avec lui : ainsi voilà trente millions d'hommes dont l'existence est attachée à celle d'un seul individu; et, comme cet individu n'est qu'un homme, par conséquent soumis à toutes les foiblesses de l'humanité, voilà la France abandonnée à toutes les vicissitudes de la fragilité humaine. Tel fut, en effet, le sort de la France, pendant les quinze années du règne de Bonaparte.

Bonaparte partagea deux erreurs principales de la doctrine révolutionnaire. La première fut de confondre ce qui fait la société, avec ce qui fait le gouvernement : il ne trouvoit que des décombres, et il n'aperçut pas, à travers ces décombres, la réalité des choses détruites. Les révolutionnaires n'avoient pas seulement brisé le gouvernement, ils avoient anéanti la nation; ils avoient détruit tous les liens sociaux, qui, de vingt-cinq millions d'individus, faisoient un corps politique. Bonaparte ne

Digitized by Google

vit que la chose la plus sensible, l'absence de gouvernement; il ne vit pas la chose la plus essentielle, l'absence d'association : alors Bonaparte ne s'occupa que de donner un gouvernement à la France.

Ce gouvernement, n'étant pas donné à des individus formés en corps de nation, mais à des individus isolés, dut être nécessairement violent et absolu. Un gouvernement n'est tempéré que lorsqu'il est la suite d'une organisation régulière déjà existante, et lorsque le corps politique est lui-même fixé par des institutions, des coutumes et des lois : alors le gouvernement a une base qui en détermine la bonté; mais, quand il n'y a point d'organisation, point de base politique, alors le gouvernement est purement arbitraire, puisqu'il n'est que la volonté de celui qui s'est établi le maître; dans ce cas, il n'y a pas un gouvernement, à proprement parler; il y a un chef conduisant sa horde au jour le jour.

Si Bonaparte eût voulu ramener la France à un état social, il eût fallu renouer les liens moraux, brisés si hardiment par l'assemblée constituante, et préparer le retour des Français à l'association politique; il eût fallu rétablir ces institutions qui faisoient de la religion la première inspiration et la loi universelle; il eût fallu rappeler des classemens qui, donnant à chaque corporation des idées de bien public, faisoient des individus, qui y étoient renfermés, autant de citoyens travaillant, sans le savoir, au maintien de la grande société; il eût fallu, en un mot, rétablir le corps national, et suivre ensuite une marche relative à ce rétablissement : c'est alors, et ce n'est qu'alors qu'il y auroit eu un véritable gouvernement; mais, en laissant trente millions d'individus isolés et livrés à toute l'ardeur de l'intérêt per-

Digitized by Google

sonnel ; en ne rattachant aucun de ces individus à une moralité commune, il étoit bien impossible d'établir autre chose que l'arbitraire et le despotisme. Bonaparte, égaré par la doctrine nouvelle, qui a confondu l'association et le gouvernement, et qui depuis n'a vu la nation que dans les personnes qui composent le gouvernement, ne fit donc qu'une œuvre imparfaite, en voulant donner seulement un gouvernement à la France; ce gouvernement devoit être nécessairement arbitraire, puisque ce n'étoit que sa volonté qui devoit dominer; et cette volonté, soumise à l'influence des passions de l'homme, devoit varier suivant les positions où alloit se trouver Bonaparte.

La seconde erreur, partagée par Bonaparte, fut de croire à la toute-puissance donnée aux conceptions de l'homme. Bonaparte crut, comme les révolutionnaires, qu'il n'y avoit qu'à dire, *Fiat lux*, pour créer la lumière : c'est un des points de la doctrine actuelle, qu'avec des paroles on fait des nations. Prométhée, après avoir composé sa statue, fut obligé d'enlever du ciel un rayon du feu divin pour l'animer. Nos Prométhées actuels savent se dispenser de monter si haut, et prétendent qu'il leur suffit de dire quelques paroles pour animer leurs compositions.

Déjà la France a subi le joug de six constitutions écrites; et les auteurs de ces constitutions ont tous cru que leurs paroles avoient la puissance de créer, et ont même prononcé la peine de mort contre quiconque ne croiroit pas à cette toute-puissance. Sous ce point de vue, les lois ne sont plus des faits qui ont amené les peuples à l'état où nous les voyons; les lois sont les conceptions idéales de tous ceux qui sont assez forts pour faire exécuter leurs

Digitized by Google

volontés; les lois ne sont plus que les caprices de ceux qui gouvernent : aussi la nation française n'a-t-elle plus de lois. Nous avons, pour les remplacer, les rêveries de l'assemblée constituante, celles de l'assemblée législative, les horribles conceptions de la convention, les fantaisies du gouvernement directorial, et les volontés de Bonaparte.

Certainement, jusqu'à la révolution, ce n'est pas là le sens qu'on avoit attaché au mot *loi*. Lorsqu'on parloit d'une loi, on entendoit un fait qui avoit amené l'état social à un développement indiqué. Lorsque Montesquieu envisageoit l'esprit des lois, il n'entendoit pas par lois des paroles fugitives; il recherchoit, dans des faits réels, le principe, la conséquence, la nature et le produit de ces faits : mais ce qu'on appelle *loi* aujourd'hui est une conception qui ne se rattache en rien au passé, et qui est toute en promesses dans l'avenir. Une loi est la parole d'un révolutionnaire, qui prononce anathème contre ce qui a existé, et qui vante ce qui existera. Entre ces deux intervalles, le révolutionnaire prend le présent à son profit. Bonaparte adopta ce système : on lui fit croire aussi qu'avec des paroles il alloit faire mouvoir l'univers, et qu'avec ses décrets la France alloit marcher comme un corps régulier.

Ainsi Bonaparte, parvenu au timon de l'État, eut beau vouloir faire de grandes choses; inspiré par une fausse doctrine, toutes ses combinaisons amenèrent de faux résultats : en suivant la route révolutionnaire, et pour les hommes et pour les choses, ses œuvres se sentirent de la base dont il étoit parti; elles furent fragiles et périssables.

Mais, disent les docteurs révolutionnaires, qui ont

Digitized by Google

tant vanté Bonaparte, lors de son élévation, et qui l'ont tant décrié depuis sa chute, Bonaparte devoit respecter l'opinion publique, suivre le progrès des lumières, et marcher avec son siècle. Abordons ces grandes objections, et, suivant notre méthode ordinaire, éclaircissons les choses et les mots.

DE L'OPINION PUBLIQUE.

Dans une précédente lettre je vous ai démontré que l'opinion publique étoit une chimère, et que ce n'étoit qu'un mot d'ordre entre les révolutionnaires. Je vous dirai aujourd'hui qu'il n'y a d'homme estimable et de véritable citoyen, que celui qui sait se mettre au-dessus de l'opinion publique, et qui, loin d'y obéir, sait la combattre et la redresser. En matière de gouvernement, l'opinion publique n'est et ne peut être que l'opinion des ignorans.

Gouverner une société est une œuvre toute morale: ce n'est pas faire mouvoir des automates, c'est rapprocher de Dieu, dont elle est une émanation, la partie spirituelle de l'homme; c'est diriger des intelligences subordonnées dans le sens de l'intelligence suprême. Que peut faire pour cela l'opinion publique, qui n'est que l'opinion des sots! Comment ceux qui ne connoissent que l'usage de leurs bras, pourront-ils donner des conseils pour des combinaisons qui appartiennent à l'intelligence? Par la nature de leurs fonctions sociales, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes d'une nation ne peuvent avoir d'opinion; et c'est l'opinion des gens qui n'en ont pas, que les docteurs veulent présenter comme une règle infaillible! Donner l'opinion publique comme un oracle est la plus grossière des sottises qui ait jamais été pro-

Digitized by Google

noncée depuis que les hommes font usage de la parole. Quoi de plus sot que de prendre pour guide l'opinion de gens tout-à-fait étrangers à l'objet qu'il faut régler! Quoi de plus sot que de renier les faits et l'expérience, pour suivre les idées de nouveau-venus, qui rejettent tout antécédent! quoi de plus sot que d'abandonner les inspirations de ces intelligences privilégiées qui ont éclairé l'univers, pour n'écouter que les hurlemens d'une tourbe égarée, fanatique, et tourmentée par toutes les passions personnelles!

Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage matériel, voyons-nous ces politiques, si libéraux envers le peuple, aller consulter les goujats et les manœuvres? Pourquoi donc cette préférence, quand il s'agit du sort de la société? Pourquoi donc, dans la partie morale, partie si importante, faudroit-il consulter ceux qui y sont absolument étrangers? Pourquoi? le voici : c'est que nos modernes politiques ne veulent que la force physique; et, bien sûrs d'en rencontrer dans les classes inférieures de la société, ils ont accordé la prescience à ces classes, afin d'employer leurs bras pour répondre aux argumens. Ainsi, c'est la force physique à laquelle on a donné le nom de *puissance morale;* c'est le nombre auquel on a donné le nom d'*opinion publique*.

Indigne flatterie, servile adulation, la plus basse des idées qui ait jamais avili l'espèce humaine! Il falloit un siècle de délire universel pour établir, en point de doctrine, qu'un général d'armée doit prendre les ordres de ses soldats; qu'un maître doit consulter ses ouvriers, un père ses enfans, un médecin ses malades. Dans le fait, l'opinion publique n'est que l'explosion des passions populaires mises en fermentation; c'est le cri de la mort et du chaos.

Digitized by Google

Que parle-t-on, au surplus, d'opinion publique? Quoi! tous les docteurs qui ont prêché le vol et l'assassinat depuis 1789 sont les échos de l'opinion publique! Quoi! les auteurs du code des émigrés, les spoliateurs et les recéleurs des biens nationaux, les assassins et les brigands de toute espèce, qui, directement ou indirectement, se sont enrichis des dépouilles de la société française, forment l'opinion publique! O honte, ô turpitude!

Et, dans ces cris de destruction universelle, auquel encore faudra-t-il s'arrêter? Quel parti faudra-t-il prendre entre gens qui se sont tous égorgés ou persécutés? Est-ce *Necker*, *Mirabeau*, *Danton*, *Robespierre*, *Carnot* ou *Fouché*, qu'il faudra suivre? Que demande-t-elle enfin cette opinion publique? Est-ce la constitution de 1791, de 1792, de 1793, de 1795, de 1797, de 1814, etc.?

Puisque l'opinion publique est un oracle auquel il faut obéir, au moins cet oracle devroit être fixe, clair et précis, à tel point qu'il ne fût permis à personne de le méconnoître. Cependant, quand on veut le consulter, on ne rencontre qu'incertitude et obscurité, et l'on trouve que l'opinion publique n'est que l'opinion de telet tel individu, qui s'est emparé des places et de l'argent; une ombre aussi fugitive ne peut servir de guide; une société ne peut marcher avec un tel régulateur.

DU PROGRÈS DES LUMIÈRES.

Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'on doit appeler progrès des lumières : en parlant d'une nation, ce ne sont pas quelques individus éclairés qui forment les

Digitized by Google

lumières de la nation, comme ce ne sont pas quelques faits isolés qui constituent son existence morale. Une nation est qualifiée par les faits généraux émanés d'elle comme corps; elle est qualifiée par les faits collectifs qui appartiennent à la masse, mais non par quelques faits particuliers qui n'appartiennent qu'à certains individus. Les révolutionnaires remarquent quelques hommes qui se sont distingués dans les sciences; et, partant de là, crient avec fracas au progrès des lumières. D'abord, si ces hommes n'avoient pas été précédés d'autres savans venus, *comme on sait*, dans des temps d'ignorance et de barbarie, ils n'en auroient pas beaucoup appris à notre siècle; mais ensuite, ces savans ne sont pas la nation; ils existent dans la nation, mais ils ne la forment pas; et leurs lumières pourroient encore être plus grandes, qu'il pourroit se faire que la nation n'en fût pas moins, dans sa masse, un composé d'ignorans enveloppés dans d'épaisses ténèbres : les savans du quatorzième siècle ne nous empêchent pas de qualifier ce siècle d'ignorance et de sottise. Si, par un évènement extraordinaire, tout un peuple, sauf une centaine d'individus, venoit à tomber en état de cécité, diroit-on que ce peuple seroit le plus clairvoyant de l'univers, parce que ces cent individus auroient perfectionné leurs vues?

Déjà donc on pourroit demander à ceux qui prônent tant le progrès des lumières, comment ils établissent que ce progrès appartient réellement au corps de la nation, et où sont les faits généraux émanés de la masse, qui prouvent ces lumières? Depuis 1789, la nation française, comme corps, a commis les plus effroyables forfaits : elle a détruit toutes les institutions que la Providence et le temps lui avoient données pour la constituer

Digitized by Google

en société ; elle a renié son *Dieu*, ses lois, ses ancêtres ; elle a jugé son roi à mort, et l'a supplicié comme un criminel ; elle a égorgé tous ceux que la légitimité lui avoit donnés pour gouverneurs, et s'est soumise avec docilité à tous les scélérats qui ont voulu l'employer à nourrir leur intempérance et leurs débauches. Voilà des faits généraux, voilà des faits qui appartiennent à la masse, quelles qu'en soient d'ailleurs les causes. Eh bien ! dans ces faits, où donc est le progrès des lumières de la nation française ? Quelles lumières existent donc chez un peuple qui depuis trente ans se laisse mener par des sophistes et des brigands, et qui, dans son égarement, n'a reculé devant aucun crime ni aucune cruauté ? Où sont donc les lumières d'une nation qui change de constitution comme un citoyen change de vêtemens ; qui, en dix ans de temps, passe de la monarchie à la république, de la république à l'empire le plus absolu, et qui toujours consacre ses monstrueux caprices par l'application de la peine de mort ? Où sont les lumières d'une nation qui brise dans ses temples les images de la Divinité, pour les remplacer par des prostituées en personne ? Où sont enfin les lumières d'une nation qui, dans son orgueil incorrigible, se glorifie chaque jour de ses criminelles orgies, et emploie même le peu de vie sociale qui lui reste pour forcer les nations étrangères de partager le poison qui la dévore ? Certes, des assassinats, des proscriptions, des cruautés extravagantes ne constituent point un progrès vers les lumières ; ou, si l'on veut employer ici le mot *progrès*, il faut dire que c'est ici un progrès vers la pourriture sociale, un progrès vers la corruption morale ; et, lorsque quelques savans estimables auroient paru

Digitized by Google

au milieu d'un tel bouleversement, ces savans ne sauroient couvrir de leurs noms l'horreur de ces faits généraux, pas plus que quelques éclairs ne sauroient donner la couleur d'un beau jour à un ouragan qui auroit désolé la terre.

On nomme progrès des lumières l'appel d'un plus grand nombre de personnes à s'occuper des sciences et des matières politiques; mais cette affiliation, loin d'être un progrès, est une véritable décadence. Les lumières ne font pas de progrès par leur extension; c'est, au contraire, en se concentrant qu'elles donnent plus d'éclat, comme la lumière, proprement dite, devient plus forte en resserrant le foyer.

Pour que l'instruction et les connoissances produisent d'heureux effets, il faut d'abord une forte intelligence, afin de diriger sagement ces connoissances; il faut ensuite un but social auquel elles soient rapportées. Or, les lumières, répandues dans une masse de gens à qui leurs occupations permettent à peine l'usage de la réflexion, ne rencontrent point là cette intelligence capable de combiner utilement les connoissances. Cet appel inconsidéré, loin d'être utile, détourne de leur but les hommes occupés, pour les livrer à des combinaisons stériles, et, au lieu de rendre à la société de véritables services, il lui donne des associés qui ne sont ni citoyens ni savans, et qui ne peuvent que nuire à l'unité nécessaire à l'association.

Mille individus qui sauront chacun crayonner quelques traits, ne feront pas pour cela un bon tableau : mille écoliers en droit ne donneront pas une bonne consultation. Ce n'est donc pas l'extension des lumières qui les rend utiles, c'est au contraire leur concentration. Un

Digitized by Google

homme, comme *Bossuet* ou *Montesquieu*, marque plus le progrès des lumières que vingt millions de paysans raisonnant sur des constitutions et des budgets. Il est bizarre de donner le nom de *qualité* à la quantité, et de prendre le nombre des étudians pour un progrès. Si l'on disoit que ce grand nombre d'étudians permet d'espérer un jour plus de savans, cela est étranger à la chose sociale, mais du moins pourroit se soutenir avec raison; mais présenter de suite, comme une perfection, l'appel irréfléchi d'une foule d'écoliers; présenter au monde civilisé, comme des législateurs infaillibles, une masse d'apprentis ouvriers en constitution, c'est de toutes les absurdités celle qui démontre davantage, non le progrès des lumières, mais leur véritable décadence.

Loin d'être un progrès, la dissémination des lumières en prépare, au contraire, l'anéantissement. De petits foyers, à peine allumés, seront bien plus facilement éteints qu'un grand incendie. Si Dieu eût divisé l'astre brillant qui nous éclaire, en des millions de petits soleils, l'univers seroit aujourd'hui dans l'obscurité; la dissémination des lumières n'est au vrai que le rétablissement de l'ignorance générale. L'ignorance, en effet, n'est pas une chose absolue; elle ne consiste pas à ne pas savoir, mais à mal savoir. On ne dit pas d'un agriculteur qui se borne à cultiver ses terres, ou d'un ouvrier qui fait bien son ouvrage, c'est un ignorant; mais on dit des milliers d'administrateurs dont la révolution a couvert le sol de la France, ce sont des ignorans, parce que ces administrateurs sont des gens appelés à faire ce qu'ils ne savent pas, et ce qu'ils ne peuvent pas savoir. Ces hommes peuvent être de très-bons laboureurs, de

Digitized by Google

très-bons ouvriers; mais ce sont de véritables ignorans en matière de gouvernement.

Il ne manque plus à la France, pour que le renversement soit complet, que d'appeler les gens éclairés à cultiver les terres et à faire les ouvrages de peine; mais, avant cet événement, la France éprouvera les suites de sa méprise; des ignorans apprendront aux savans qui veulent la gouverner, que l'on ne confond pas impunément les choses; que l'on ne régit pas l'ordre moral par des causes purement physiques; et que ce qui est de l'intelligence ne se mène pas avec des bras. Le progrès des lumières, comme l'opinion publique, n'est qu'une imposture avec laquelle on flagorne la multitude dont on réclame, non les lumières, mais la force.

Mais, quand il seroit vrai que les lumières fissent des progrès réels en s'étendant, en se disséminant, combien faut-il avoir le sens intellectuel obstrué, pour confondre ici ce qui est du régime social, avec ce qui appartient au régime des sciences! Nous l'avons déjà dit, ce n'est pas parce que des hommes vivent à côté les uns des autres, qu'il y a société : certains animaux vivent ainsi, et ne forment pas société. La société n'existe que parce que les hommes se touchent par des points moraux, et qu'il existe entr'eux des rapports d'intelligence : ces rapports sont les devoirs; on n'est citoyen, père, époux, fils, domestique, maître, que par des devoirs : ce sont les devoirs qui lient les hommes. Un pays riche, lettré, couvert de manufactures, où les hommes n'auroient pas de devoirs à remplir, seroit un pays barbare et non civilisé.

Maintenant, que fait ici le progrès des lumières? Si tout l'art social consiste à faire mieux remplir les devoirs mo-

Digitized by Google

raux, à quoi serviront des progrès étrangers à l'ordre moral? en sortira-t-il plus d'obéissance? Les obligations sociales seront-elles mieux remplies? Les Français, émancipés par la révolution, et devenus tout à coup si éclairés et si savans, sont-ils devenus plus soumis et plus obéissans (1)? Les faits parlent encore; qu'on les écoute du moins, si on ne veut pas se rendre au raisonnement.

Des hommes, vêtus de peaux de bêtes, se nourrissant des fruits de la terre, et couchant dans des cabanes de bois brut, pourroient être des sujets obéissans, et former une nation excellente. Le progrès des lumières est donc indifférent à l'ordre social : on peut, au contraire, avoir de grands physiciens, de bons cuisiniers, d'élégans discoureurs, de riches banquiers, de célèbres artistes, enfin tout ce qu'amène le progrès des lumières, et n'avoir pas pour cela de bons citoyens. Il n'y a donc aucun rapport entre le progrès des lumières et le perfectionnement social.

C'est encore ici une des confusions multipliées de la doctrine révolutionnaire; tous les jours, dans nos applications particulières, nous portons sur les individus des jugemens contraires à cette confusion. Lorsque nous conférons le titre d'honnête homme à un particulier, nous n'avons égard ni à sa fortune, ni à ses lumières, ni à la richesse de ses habits. Pourquoi donc en seroit-il différemment d'une masse? Pourquoi une nation seroit-elle dispensée des lois de l'ordre moral?

Je vois un homme convaincu des plus grands crimes;

(1) J'oubliois le plus saint des devoirs si ponctuellement rempli, celui de l'insurrection.

Digitized by Google

il comparoît devant ses juges, et leur dit : oui, j'ai tué, j'ai volé ; mais j'ai bâti un palais magnifique ; je nourris des artistes dignes du siècle de *Périclès* ; je suis habillé des plus beaux tissus de l'univers. Que fera la justice humaine ? Elle enverra le coupable à l'échafaud : la justice divine n'a pas une autre règle : elle frappe de mort, et rend au néant les corps politiques qui veulent justifier leurs forfaits par le progrès de leurs lumières : ce progrès ne peut rendre aux nations les vertus sociales qu'elles n'ont plus, pas plus que des harnois dorés ne pourroient donner à des chevaux usés la force et la vigueur qu'ils ont perdues.

Pour ramener le chaos dans le monde physique, il ne faudroit que brouiller les élémens ; il en est de même du monde social. Lorsqu'on prendra une partie pour une autre, lorsqu'on prendra les lumières pour l'obéissance, lorsqu'on prendra le progrès des arts pour le progrès de la morale, les nations tomberont ; elles ont, comme l'homme, leurs lois d'équilibre, et ne peuvent pas plus que lui se soutenir contre ces lois.

Enfin, en parlant vaguement du progrès des lumières, les philosophes modernes sont tombés dans une abstraction dont ils n'ont pas aperçu le vice : si le progrès des lumières peut être utile à une société, c'est parce que le progrès auroit été dirigé dans le sens de la constitution que la Providence a donnée à cette société ; mais, si par l'évènement les lumières nouvelles n'ont été employées qu'à multiplier les moyens de dissoudre cette société, si les lumières nouvelles n'ont amené que la découverte de poisons sociaux, si elles n'ont fait que conduire le peuple au crime et à la mort, c'est une monstruosité que de célébrer le progrès de pareilles lumières.

Digitized by Google

La lumière trompeuse qui mène le voyageur dans le précipice est aussi une lumière.

En résultat, les lumières nouvelles ont donné la facilité de détruire la patrie, de renverser le trône, de faire périr le monarque comme un criminel, et d'établir ces différentes sortes d'esclavage où le citoyen est pillé, torturé et emprisonné à la volonté de ceux qui se disent ses représentans; en résultat, les lumières nouvelles ont donné aux auteurs de ces forfaits les moyens de les faire considérer comme des œuvres légales, elles ont donné à ces auteurs les moyens de prolonger l'état d'idiotisme où ils ont jeté la nation française : certes, de pareilles lumières ne sont pas des progrès pour la société qu'ils ont dissoute. Puisque l'on veut parler du progrès des lumières, il faut déterminer la nature de ces lumières; les lumières qui éclairent et les lumières qui brillent sont toutes deux des lumières; et, si les docteurs du jour eussent voulu distinguer, et ne pas tout confondre, je doute, malgré leur amour pour les nouveautés, qu'ils eussent vanté les lumières acquises pendant le dix-huitième siècle.

DE L'AXIOME : IL FAUT MARCHER AVEC SON SIÈCLE.

Examinons encore cet autre axiome révolutionnaire : *Il faut marcher avec son siècle.* Vous allez voir, dans cette locution, une nouvelle imposture; et ce que les docteurs appellent marcher avec son siècle, est précisément s'éloigner de son siècle.

Les corps sociaux, comme tout ce qui existe, ont un développement continuel et progressif, qui se lie à la marche de l'univers; tout n'est que cause et effets. L'homme naît, croît, décline, vieillit et finit; il en est

Digitized by Google

de même des sociétés; comme corps politiques, elles ont leur croissance, leur âge mûr et leur fin; c'est en parcourant ces développemens forcés, que l'on peut dire d'elles, qu'elles suivent la marche des siècles.

C'est ainsi que la France, dont l'existence, comme nation, devient sensible à la domination de *Clovis*, a suivi la marche des siècles, en parvenant à l'état de civilisation où elle étoit en 1789 : suivez l'histoire, et vous verrez comment l'énorme différence des Français du cinquième siècle d'avec les Français du dix-huitième siècle, a été amenée insensiblement par le déroulement de treize cents ans.

Vous verrez d'abord comment la conquête des Francs a modifié les nations qui existoient dans la Gaule, et qui déjà avoient été modifiées par la conquête des Romains; vous verrez comment des vainqueurs qui ne tenoient à aucun territoire, et qui n'étoient unis que pour la conquête, fondèrent en France autant de petits États qu'il y avoit de chefs puissans; vous verrez naître et se régulariser le gouvernement des seigneurs, et la féodalité s'établir en corps de droit.

Vous verrez ensuite comment le système féodal a été attaqué par les progrès de la civilisation; vous verrez comment quelques chefs ont profité de ces attaques, pour se rendre seuls souverains, au milieu de leurs collègues en souveraineté; vous verrez enfin comment la féodalité, ainsi resserrée, s'est perdue tout entière dans une seule famille, et a fini par amener la puissance des rois de France.

Dans cette longue suite de faits, vous remarquerez comment chaque époque se fondoit avec les événemens nouveaux, qui sortoient des antécédens et de la marche

Digitized by Google

de l'univers; vous remarquerez aussi comment le commerce des Indes, et bientôt la découverte de l'Amérique, donnèrent de nouvelles idées, de nouveaux besoins, et changèrent insensiblement la forme du gouvernement. Vous remarquerez comment les seigneurs, vaincus par ces nouveaux besoins, eurent la sagesse, en abandonnant leur souveraineté, d'en réserver des portions incorporelles, pour servir d'appui à la royauté même qui les dépouilloit : vous remarquerez comment, au milieu des nouvelles richesses, l'établissement des charges devint une heureuse combinaison, pour purifier ces richesses, et corriger les inconvéniens qu'elles produisent; vous remarquerez comment d'une source vénale sortit cette belle magistrature, dont l'univers social n'avoit pas encore eu l'idée; vous remarquerez, enfin, comment les principes de la religion chrétienne, étendant ses racines au milieu de tous ces développemens, ramenoient sans cesse à l'unité sociale toutes les dépendances du corps politique, et formoient un seul tout de tant de parties disparates.

A côté de ces perfectionnemens, des querelles théologiques s'éleveront, l'art des sophistes naîtra, et leur première attaque portera sur le principal bienfait des peuples civilisés, sur la religion; mais tant que les sophismes ne seront employés qu'à servir l'ambition des chefs, la nation n'en marchera pas moins à la prospérité; et vous verrez comment les classes nourricières de la société, n'ayant pas été atteintes de ces tristes débats, malgré les fautes des grands, des chefs et des rois, la France n'en présentoit pas moins, en 1789, un chef-d'œuvre de civilisation tel que l'univers n'en avoit jamais vu de semblable.

Digitized by Google

Dans ce grand tableau, chaque chose arrive à la suite d'une autre chose; chaque fait a sa cause et ses antécédens; tout y marche avec les siècles; ce sont les siècles qui, par des nuances imperceptibles, ont fait des Gaulois d'autrefois les Français d'aujourd'hui; ce sont les siècles qui ont amené insensiblement, en 1789, ces formes d'association si différentes de celles de 480.

Maintenant, venons aux révolutionnaires : ils renversent la société française; puis, avec les débris de cette société, ils composent un squelette informe; et présentent le monstre à l'adoration de la terre, comme un produit du temps. Où sont donc les années écoulées qui ont préparé ces changemens? Où sont donc ces causes enchaînées imperceptiblement, qui, des Français de 1789, ont fait les Français de 1793? Où est donc cette puissance morale qui auroit donné à la même génération, des lois, des mœurs, des habitudes, tout-à-fait opposées à celles dans lesquelles cette génération a été élevée? Non, ce n'est pas là la marche des siècles; ce n'est pas ainsi que produit la Providence. La Providence ne va pas par sauts; elle entretient continuellement et sans rupture la chaîne de l'univers; elle ne laisse pas éteindre les causes de l'ordre, sans faire germer à côté de nouvelles causes.

Voyez, par exemple, la féodalité, que les révolutionnaires se vantent d'avoir détruite, quoiqu'elle n'existât plus depuis long-temps : en disparoissant, elle céda la place à d'autres institutions, nées d'elle et en rapport avec elle; elle fut suivie par un état de choses différent, sans doute, mais produit néanmoins par le système que cet état de choses remplaçoit; et le temps fit sortir l'ordre des nouvelles institutions, comme il l'avoit fait sortir de la féodalité elle-même.

Digitized by Google

Voilà comme tout se lie dans l'univers; mais rompre la chaîne des évènemens, détruire subitement, vouloir créer en un jour, ce n'est pas là marcher avec son siècle, c'est au contraire s'en éloigner; c'est méconnoître les voies de la Providence, qui ne crée plus rien, et qui ne fait que développer les choses créées; c'est vouloir des effets sans cause : l'homme, qui n'est qu'une créature, ne peut mépriser les antécédens; c'est comme s'il essayoit de bâtir en l'air.

L'axiome des révolutionnaires, qu'ils marchent avec le siècle, est donc une véritable imposture : cependant, ils n'en veulent pas moins que les individus, façonnés par les temps qui ont précédé, et par les institutions que ces temps avoient amenées, se dépouillent de leur existence morale, et prennent tout à coup les idées du jour; et ceux qui ne peuvent se revêtir de la peau nouvelle on dit qu'ils ne marchent pas avec le siècle. L'homme qui croit en Dieu, et qui prend son existence morale dans une religion pleine de charité; l'homme qui conserve le caractère de franchise et de générosité qu'il a puisé dans les anciennes institutions françaises; l'homme qui n'a pas renié sa patrie, son roi, ses ancêtres, ne marche pas, dit-on, avec le siècle; celui-là, au contraire, marche avec le siècle qui, à toutes les phases de la révolution, a oublié ses devoirs, ses sermens et sa conscience; celui-là marche avec le siècle qui, pour avoir des places ou de l'argent, a dénoncé, persécuté et égorgé ses concitoyens; celui-là marche avec le siècle, qui a converti tous les temps passés en crimes, et tous les Français présens en criminels : ainsi, marcher avec son siècle, ce n'est autre chose que s'associer aux crimes du siècle.

Rejetez bien loin, mon fils, cette horrible doctrine;

Digitized by Google

elle n'est qu'un déguisement des remords. Les hommes, qui invitent à marcher avec le siècle, ressemblent à des forçats qui voudroient entraîner avec eux les honnêtes gens qui les regardent passer. Laissez-les dans la sombre agitation qui les dévore; plaignez-les de s'être rendus étangers à des jouissances morales que donne l'existence du véritable Français : mais gardez-vous de marcher avec des hommes qui se sont eux-mêmes détachés des siècles, et qui ont rompu la chaîne qui les lioit à leur patrie et à leurs lois.

Ainsi, au 18 brumaire, Bonaparte se perdit en adoptant toutes les erreurs de la doctrine nouvelle; et, au lieu de corriger les malheureux effets de la révolution, il ne fit que donner son nom à une nouvelle phase révolutionnaire. Cependant, les circonstances étoient favorables pour le rétablissement de l'ordre social; tous les ressorts du désordre étoient usés; le peuple étoit las de crimes. Bonaparte, connu avantageusement par ses victoires et ses traités, pouvoit se présenter comme un libérateur; il n'usurpoit rien, puisqu'il n'y avoit ni gouvernement, ni lois, ni propriété. Arrivé, comme par miracle, d'une expédition qui avoit encore augmenté sa gloire, il pouvoit rester étranger à toutes les factions; bien mieux placé que Cromwel, n'ayant pas comme lui participé au meurtre de son roi, jamais personne n'eut une plus belle occasion que Bonaparte de faire une œuvre sociale, de ramener l'ordre dans un État désorganisé, et de rétablir un peuple dispersé et désuni : mais Bonaparte n'avoit pas été à même, au milieu du tumulte des camps, d'apprécier les hommes de la révolution; il n'avoit pu connoître les effets nécessaires d'une crise qui avoit commencé par l'abandon de toutes les idées de justice; il

Digitized by Google

n'avoit pu réfléchir sur le danger d'employer des hommes qui s'étoient placés tout-à-fait en dehors de l'ordre moral; il se laissa séduire par les raisonnemens; il écouta les argumentations du crime; il entra dans tous les détours d'une politique perfide, qui ne parloit du bien public que pour couvrir les usurpations de l'intérêt particulier; et, loin d'anéantir tout-à-fait et sans retour le régime anti-social, il se mit à la tête des révolutionnaires.

Ce premier pas entraîna tous les autres. Bonaparte, une fois entré dans l'abîme, ne put reculer; sa conduite devint obligée; et, quelque chose qu'il fît désormais, il ne put empêcher les effets du principe vicieux qu'il avoit adopté. Je vous l'ai dit, l'ordre moral a ses lois aussi fixes que l'ordre physique; l'homme en paroît suspendre les effets, mais il ne les anéantit pas, et le temps amène la maturité de ces effets, aussi nécessairement qu'il amène le développement d'un germe déposé dans la terre. Bonaparte est une nouvelle preuve de cette vérité : voyez son entrée brillante dans la carrière politique; il fait cesser l'anarchie, calme les partis, rallie tous les Français, châtie les puissances étrangères, et porte aux deux bouts de l'Europe la gloire et la terreur du nom français; rien n'est imposant comme les premières années de Bonaparte. Au milieu de ces actions éclatantes, le principe vicieux dont il est parti étend ses racines, développe ses effets, et la cause qui a élevé Bonaparte devient la cause qui le renverse.

Bonaparte, suivant la mode du jour, commença par donner à la France une nouvelle constitution. Déjà la France avoit été refondue trois ou quatre fois; elle fut encore remise au creuset, pour être moulée, fut-il dit, d'après les principes de la souveraineté du peuple, d'une

Digitized by Google

république une et indivisible, du système représentatif, de la division des pouvoirs, de l'égalité et de la liberté. Avant de m'occuper de ce nouveau jet, et arrivé à la sixième constitution donnée à la France en dix années de temps, il faut que je vous éclaire tout-à-fait sur la nature des constitutions, et que je vous découvre ici le secret du système révolutionnaire.

DIGRESSION SUR LA NATURE DES ACTES APPELÉS CONSTITUTIONS.

Déjà je vous ai dit qu'on ne constituoit pas une nation avec des paroles; que ce qu'on appelle constitution n'est qu'un chiffon barbouillé de caractères : et qu'une série de mots, bien ou mal combinée, n'avoit aucune prise sur les habitans d'un territoire. Je vais en ce moment examiner les constitutions en elles-mêmes, et les envisager comme des faits; vous verrez que si elles n'ont pas de force pour régler les sociétés, elles sont des moyens puissans pour les diviser et les dissoudre.

Les révolutionnaires, ayant tout usurpé en fait, étoient embarrassés pour consacrer en droit leurs usurpations. Les anciens principes ne pouvoient leur convenir, puisque leurs usurpations n'étoient que la violation de ces principes; ils ne voulaient ni de la justice, ni des conventions, ni des possessions; ils avoient pris, et ils vouloient conserver. Pour couvrir cette atteinte à l'ordre social, ils imaginèrent de créer une idée bien vague, bien obscure, et de donner à cette idée toute la force qu'ils ne pouvoient puiser dans les notions du droit; ils décorèrent ensuite cette idée d'un nom imposant; ce nom est le mot de *constitution*.

Pour composer l'idée de constitution, on établit d'a-

Digitized by Google

bord qu'en fait une constitution avoit la puissance de légitimer tout ce qui s'y trouvoit renfermé, et qu'il suffisoit qu'une maxime y fût insérée, pour devenir sacrée; par là le droit cessa de découler des faits ou des titres, et ne sortit plus que de l'insertion de quelques mots dans une charte constitutionnelle. D'un autre côté, on proclama qu'une constitution étoit la base des sociétés; qu'il n'y avoit pas de société possible sans une constitution, et que l'acte, revêtu de ce nom, étoit une arche sainte à laquelle il falloit porter le plus grand respect. De ces deux idées réunies, il résulta que ceux qui purent parvenir à fabriquer des actes appelés des *constitutions;* devinrent les créateurs du droit et de la justice. Toutes les notions morales se trouvèrent à leur discrétion, et, par suite, ils acquirent la puissance de consacrer tous les forfaits et toutes les usurpations possibles.

Voilà ce que sont les constitutions; comme vous le voyez, les constitutions ne sont pas des actes de vie sociale, ce sont, au contraire, des actes de mort; et, loin de servir de base à la société, elles n'ont été inventées que pour constituer le crime qui la détruit. Les constitutions ne sont pas des lois, parce que les lois ne se créent pas en un seul jour, et par le fait de l'homme: ce ne sont pas des actes de justice, parce que la justice se base sur des faits; ce ne sont point des pactes, parce qu'il n'y a pas de consentement donné, ni de parties capables de contracter. Dans la réalité, les constitutions n'étoient que des cadres destinés à donner une couleur légale à tous les brigandages qu'on méditoit; c'étoit une idée mensongère mise en avant, pour égarer la multitude sur ce qui est bien ou mal; c'étoit une astu-

Digitized by Google

cieuse conception destinée à obscurcir les règles du juste et de l'injuste; c'étoit le plus vaste piége qui jamais eût été tendu à la foiblesse humaine.

Aussi toutes les constitutions faites depuis 1789 n'ont-elles servi qu'à la perte et à la destruction de la société française. La constitution de 1791 ne fut faite que pour consacrer l'anéantissement des ordres et l'usurpation des places publiques. La constitution de 1793 ne fut faite que pour consacrer la destruction de la royauté, et toutes les horreurs qui ont accompagné cette destruction; la constitution de l'an III ne fut faite que pour consacrer le principe anti-social que la nation n'est rien, et que le gouvernement est tout. Enfin, toutes les constitutions de Bonaparte ne furent faites que pour soumettre à la volonté d'un seul le sort entier de la société et des hommes.

Voilà ce que sont les constitutions; voici quelques-uns de leurs résultats.

D'abord, beaucoup d'obscurité entrant dans l'idée de constitution, il est arrivé que tous ceux qui ont été assez forts pour s'emparer des ateliers constitutionnels, ont pu faire recevoir comme lois les plus extravagantes divagations de l'esprit. Comme il suffisoit d'insérer un mot dans une constitution, pour commander l'obéissance la plus servile; lorsqu'il y eut quelque crime à commettre ou à faire commettre, on en fit une condition constitutionnelle, et, par une seule parole, on put mettre toute une nation en état de culpabilité. C'est ainsi qu'en 1793, le serment de haine à la royauté fut imposé, sous peine de mort; c'est ainsi qu'en l'an III, le code des émigrés fut présenté à l'adoration des Français, comme une législation inviolable; c'est ainsi que dans l'acte ad-

Digitized by Google

ditionnel, la proscription des Bourbons fut établie en article de foi.

Ainsi la probité, l'honneur, la vertu, changent suivant les caprices des faiseurs de constitutions. L'honnête homme de 1791 est celui qui applaudit à toutes les destructions, et qui ne veut qu'une chambre; l'honnête homme de 1793 est celui qui égorge sans pitié quiconque est soupçonné de royalisme; l'honnête homme du directoire est celui qui reconnoît la toute-puissance du gouvernement; l'honnête homme de Bonaparte est celui qui sert aveuglément l'ambition de l'empereur. Telle est la puissance des constitutions, qu'en vingt-quatre heures de temps elles changent le bien en mal, le crime en vertu, et l'honnête homme en scélérat.

Autre résultat : toute constitution est une occasion permanente de troubles et d'orages. En effet, les constitutions parlent bien de la fixation des pouvoirs et des limites de l'autorité; mais cette fixation et ces limites ne sortant pas des faits et de l'expérience, mais de mots écrits, il s'ensuit qu'il y a toujours doute, embarras et incertitude dans l'exercice du pouvoir; de là, tout ambitieux qui veut attaquer le gouvernement trouve dans la constitution même des moyens d'attaque; il regarde cette constitution comme une sorte de patron, auquel il a le droit de rapporter les actions des hommes publics, et bientôt il accuse l'autorité de violer la constitution.

Il faut décider le procès : mais il n'y a pas de tribunal pour ces accusations : on s'adresse à l'opinion publique. Alors toutes les manœuvres possibles sont employées pour envahir l'opinion publique, le gain étant assuré à celui qui saura le mieux la tromper : erreurs, mensonges,

Digitized by Google

fausses doctrines, calomnies, tout l'attirail de la séduction est mis en œuvre. Ainsi, pour expliquer la constitution, qui peut se prêter à tout, la nation est agitée et corrompue de toutes manières.

Le procès est-il jugé? autre occasion de troubles; l'opinion publique n'a point de gendarmes; comment faire? la masse populaire, les cent mille bras du peuple mettent l'arrêt à exécution : on se soulève, on égorge les gouvernans qui n'ont pas marché suivant la constitution; on brise cette constitution que l'on reproche aux défunts de n'avoir pas exécutée; on en fait une autre qui sera brisée de même, et, de constitution en constitution, on tombe dans l'anarchie et la mort politique.

Louis XVI est accusé de violer la constitution, on le renverse, et l'on fait une autre constitution. Robespierre méconnoît la constitution, il est égorgé; alors paroît une autre constitution. Le directoire ne marche pas suivant la ligne constitutionnelle; il est dispersé. Bonaparte donne une nouvelle charte; il la change trois ou quatre fois; enfin, il est abattu avec toutes ses constitutions. A chacune de ces révolutions, paroissent les proscriptions, les massacres, les assassinats judiciaires; et c'est là le régime qu'on propose encore à la France pour la sauver! c'est le poison qui l'a gangrenée avec lequel on veut la guérir! Comment l'expérience ne dévoile-t-elle pas la fourberie déguisée ici sous les mots, et n'apprend-elle pas à l'univers que l'idée de constitution n'étoit qu'une imposture, mise en avant pour couvrir tous les forfaits et tous les brigandages révolutionnaires?

Poursuivons. D'après les philosophes, les constitutions sont des bienfaits ineffables; ce sont des conces-

Digitized by Google

sions de droits et de franchises, ce sont des chartes de liberté : écoutez-moi et jugez.

D'abord, pour donner il faut avoir. Les libertés et les franchises, qui dans l'histoire ont été accordées aux peuples, l'étoient par des personnes ou des autorités qui en avoient la puissance, et qui ne donnoient pas un vain mot pour un avantage réel. Un roi monte sur le trône; la Providence le met à la tête d'un gouvernement violent et arbitraire; quel que soit ce gouvernement, la possession est pour le monarque; en cet état, il abandonne quelques-unes de ses prérogatives en faveur du peuple; il consent, par exemple, que le peuple règle par lui-même les impôts que régloit le gouvernement; il y a là du positif : le roi confère quelque chose de réel; il donne ce qu'il possède; il se dépouille d'un droit qu'il a; mais je demanderai ce que donnoient de réel et de positif les faiseurs de constitutions.

Des individus sans pouvoir ont pu tout à coup s'intituler législateurs et prophètes; mais ils n'ont pu donner ce qu'ils ne possédoient pas; ils n'ont pu accorder la remise de droits qu'ils n'avoient pas; ils n'ont pu attribuer des franchises sur des choses qui leur étoient absolument étrangères. *Jean*, en accordant la grande charte au peuple anglais, se dépouilla réellement, fit une concession; mais les constituans de nos jours imprimèrent du papier, et prononcèrent de vaines paroles. Les constitutions ne sont donc pas des concessions réelles, ce sont bien plutôt des mensonges réels; loin de donner quelques droits aux citoyens réunis, elles leur enlèvent leurs idées de justice et de vertu; et, au lieu de sauver les nations, elles leur ouvrent les portes de l'abîme et du néant.

Digitized by Google

Ce n'est encore là qu'une légère imposture; en voici une autre plus grave. Jusqu'à présent on n'avoit connu le nom de *charte* que pour l'avantage des nations; c'étoit par des chartes que les peuples étoient sortis de cette barbarie, où les avoient jetés les invasions des hommes du nord; c'étoit par des chartes qu'ils avoient été successivement affranchis de ces obligations bizarres que leur avoient imposées la force et l'ignorance : le mot de *charte* rappeloit toujours un bienfait, une concession, une liberté. L'essence des constitutions actuelles est toute différente : ce n'est plus pour accorder quelque franchise que les constitutions sont connues; c'est pour imposer des charges et des obligations; ce n'est plus pour les peuples, c'est contre les peuples qu'elles sont faites. Une constitution est un acte fait au profit d'un nouvel être moral appelé *gouvernement*. On n'y trouve que des droits et des privilèges au profit de ce nouvel être; quant au peuple, des chaînes invisibles lui sont préparées de tous côtés; il n'y est envisagé que comme matière passive; et, loin d'y trouver un appui ou une sauve-garde, la puissance constitutionnelle est telle, que chaque mot de la constitution peut devenir un arrêt de mort pour lui.

Enfin, l'empire des constitutions ne frappe pas seulement sur les faits, il porte aussi sur la conscience et la pensée. Une constitution peut vous imposer, comme devoir, le respect du crime; elle peut même vous imposer l'obligation de le commettre : c'est en vain que les principes de la religion, les lois éternelles de la justice, et les maximes de tous les peuples civilisés, s'élèveront contre la conception criminelle; l'insertion d'une idée quelconque, dans une charte constitution-

Digitized by Google

nelle, est un ordre souverain auquel il faut obéir, sous peine de mort. Les constitutions ont ordonné d'honorer le vol, l'usurpation, l'assassinat; la destruction de de la patrie, le meurtre de Louis XVI, le code des émigrés, ont été érigés en vérités constitutionnelles, et il a fallu croire à ces vérités, ou périr. Ainsi les faiseurs de constitutions s'arrogent le droit de changer la nature morale, et veulent imposer à l'homme des obligations contre Dieu et contre la conscience; ainsi les constitutions n'étoient que des combinaisons destinées à anéantir la vérité, la vertu et toutes les inspirations spirituelles qui distinguent l'homme d'avec les autres animaux.

DE LA CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Nous venons de voir ce que sont en général ces actes nouveaux appelés *constitutions;* venons à la constitution particulière de Bonaparte. Bonaparte, en arrivant au gouvernement, fit nommer, dans le corps législatif existant, deux commissions, composées de vingt-cinq membres chacune, et les chargea de la fabrication de la constitution que demandoient les nouvelles circonstances : les ouvriers se mirent à l'œuvre, et en trois semaines de temps ils mirent au monde une nouvelle constitution qui, suivant l'usage, fut la plus belle conception que le génie eût jamais enfantée.

On avoit prescrit, du moins en apparence, aux manœuvres législateurs les bases de leur besogne; c'étoient la souveraineté du peuple, le républicanisme et le système représentatif; c'est-à-dire, les mêmes bases que celles des constitutions précédentes. Cependant la nouvelle constitution, faite d'après les mêmes bases que les

Digitized by Google

anciennes, fut tout-à-fait différente : au lieu de diviser les pouvoirs, ils furent concentrés; au lieu d'un gouvernement républicain, on établit un despotisme vigoureux; on conserva bien le corps législatif, mais on le remplit d'automates conduits par des fils dont la direction étoit entre les mains du premier consul. Au lieu du système représentatif, on créa un sénat salarié, chargé de donner force de lois constitutives à tous les caprices du premier consul. Dans cet établissement représentatif, il n'y eut qu'un seul homme pour représenter; dans cette république, il n'y eut qu'un homme de libre, c'étoit Bonaparte.

Voyez dans cette création l'imposture continuelle de la doctrine révolutionnaire, qui prête indifféremment ses couleurs à toutes les institutions possibles : si Bonaparte eût annoncé franchement à la nation française qu'il alloit être son maître, et qu'il n'y avoit pas pour elle d'autre moyen de salut, les docteurs révolutionnaires n'auroient pas manqué de s'élever contre cette idée; ils auroient fait voir le danger de soumettre une masse de trente millions d'hommes à la volonté d'un seul; ils auroient démontré que le despotisme est un crime de lèse-humanité, et les langues n'eussent pas été assez riches pour servir leur indignation; mais, quand Bonaparte leur eut promis de les faire participer aux avantages de son gouvernement; quand il leur eut montré leur part dans la riche usurpation qu'il alloit faire; quand il eut marqué leurs places dans les dignités qu'il alloit créer, tous les docteurs convaincus s'empressèrent de détrôner la république, la reléguèrent au nombre des chimères inventées par l'esprit de système, et vantèrent les avantages d'un pouvoir unique, avec autant

Digitized by Google

d'impudeur, qu'ils l'avoient attaqué dans les mains de l'ancienne monarchie.

Cependant les premiers développemens du nouvel état de choses présentèrent les apparences de la prospérité, et cette apparente prospérité fit fermer les yeux sur les effets nécessaires que devoit donner l'avenir; ces effets de l'avenir furent encore retardés par la conduite militaire de Bonaparte.

Bonaparte avoit bien jugé la nation française; il l'avoit vue, comme corps politique, dégradée et abrutie au dernier degré par les crimes commis depuis 1789. Une nation qui, pendant dix années, avoit lâchement assassiné ses rois, ses princes, ses magistrats, ses premiers citoyens; une nation qui avoit souffert patiemment le joug des *Danton*, des *Robespierre* et des plus vils scélérats; une nation où l'ordre moral étoit tellement bouleversé, qu'il falloit être criminel pour être considéré, une telle nation ne présentoit pas en elle-même les moyens de se relever; dans une position semblable, il n'y avoit plus de point solide où placer un levier. Bonaparte imagina de retremper cette nation par la guerre.

Cette idée étoit grande et belle; peut-être n'y avoit-il que ce moyen de sortir les Français de l'état d'avilissement où ils étoient tombés, et personne plus que Bonaparte n'étoit à même de réaliser cette conception : déjà célèbre par ses actions guerrières, connu avantageusement par ses traités politiques, il lui appartenoit de faire oublier les forfaits révolutionnaires, en montrant encore les Français sous les drapeaux de la victoire.

Ce furent, en effet, les nouveaux succès militaires de Bonaparte et la bataille de Marengo, qui consolidèrent son établissement, et développèrent la confiance et le

Digitized by Google

crédit qui signalèrent les premières années du consulat; mais deux obstacles principaux vinrent nuire promptement à ces heureux effets.

Le premier fut l'association fatale que fit Bonaparte avec les révolutionnaires; ces hommes gangrenés, ayant tous été placés exclusivement dans le gouvernement, profitèrent de leur ascendant pour vouloir s'associer à la gloire militaire; ils attribuèrent à leur doctrine ce qui appartenoit à la valeur et à la discipline, et présentèrent les hauts faits de nos guerriers, comme des produits de leurs innovations; par là, le souffle impur de la révolution flétrit les lauriers militaires; la chaîne des héros français se trouva rompue; et des hommes, combattant pour soutenir des crimes, cessèrent d'appartenir à la classe des preux chevaliers.

D'un autre côté, Bonaparte, emporté par ses idées personnelles, ne put résister à la passion des conquêtes, et ne vit, dans son élévation, que l'occasion d'être le premier conquérant du monde : né dans un état obscur, privé de ces inspirations morales qui appartiennent aux familles dévouées à remplir les fonctions de monarque, Bonaparte se laissa éblouir, ne vit que lui, oublia la France, et quitta les sommités du monde moral, pour rentrer dans le petit cercle de l'intérêt personnel : la gloire militaire ne se trouva plus sous ses lauriers.

Dans ces temps de confusion, je suis obligé de m'arrêter sans cesse sur le sens des mots : tel est le progrès des lumières, qu'à chaque chose que je fais passer sous vos yeux, je suis obligé de vous traiter en enfant; il faut encore que je vous donne ici un nouvel éclaircissement sur la gloire militaire.

Digitized by Google

NOUVELLE DIGRESSION SUR LA GLOIRE MILITAIRE.

La gloire militaire est née avec la civilisation, et en est inséparable; où il n'y a pas civilisation, la gloire militaire ne peut exister. Avant les sociétés, les hommes peu nombreux ne connoissent pas la propriété; ils vivent de ce qu'ils prennent; ils trouvent sur la terre de quoi satisfaire leurs appétits; ils ne s'occupent pas de l'avenir, et ne cherchent pas à s'approvisionner pour un temps dont ils n'ont pas encore d'idée.

La population augmente, la propriété est connue, l'industrie apparoit; alors se forment les sociétés. Les sociétés ainsi formées ont des idées morales, voient le bien et le beau dans l'intérêt de l'association, et créent une force publique pour le soutien et la défense de cette association : la gloire militaire est dans la direction de cette force publique.

La gloire militaire donne la première considération, parce que la première chose en tout est d'exister. C'est en vain que l'ordre et la justice règneroient dans l'intérieur, si la société étoit à la discrétion du premier conquérant; elle périroit par l'étranger, et toute la sagesse de l'organisation politique et civile deviendroit inutile : le guerrier qui défend l'association, le guerrier qui assure l'existence sociale, remplit donc la plus utile des professions; et c'est avec raison que toutes les idées d'honneur et de noblesse sont attachées à cette profession.

Dans cette illustration, il ne faut pas séparer les effets de la cause : pour qu'il y ait gloire militaire, il faut un ordre social à protéger; il faut une conception morale à défendre; il faut qu'il y ait sacrifice de la personne

Digitized by Google

et de la vie pour un intérêt qui ne soit pas le sien; tout cela ne se rencontre pas dans toutes les circonstances où il y a guerre, et cependant la gloire militaire n'existe que là où tout cela se rencontre.

Quand les barbares du nord, poussés par d'autres barbares, firent leurs invasions sur le midi de l'Europe, il n'y eut là ni honneur ni gloire militaire; c'étoient des hommes pressés par les besoins physiques, qui cherchoient leur nourriture; il n'y avoit là rien de moral; par conséquent point de gloire. Ces conquérans qui ont dévasté le monde, sans en excepter Alexandre, n'avoient pas de gloire militaire, parce qu'ils ne protégeoient pas une œuvre sociale, et qu'ils ne cherchoient que leur grandeur personnelle. Charlemagne fut un grand homme, parce qu'il conçut l'idée d'une société régulière, et que ses guerres ne furent entreprises que pour les progrès de la civilisation.

Lors donc que Bonaparte conçut l'idée de relever la nation par la guerre, il devoit commencer par rallier tous les Français autour d'une idée sociale, et leur inspirer quelque but généreux qui pût épurer la carrière homicide qu'il alloit leur ouvrir. Je vois bien autour de lui un million de braves; je vois bien allumer toutes les passions guerrières; mais je ne vois point de cause à défendre. Dans ce grand conflit, je n'aperçois aucune intention morale : la seule cause des guerres de Bonaparte fut son ambition personnelle : son seul but fut sa propre élévation; dans des guerres où n'apparoissoient pas d'intentions sociales, il ne pouvoit y avoir de gloire militaire.

La gloire militaire n'est pas un vain mot; la gloire militaire est une chose positive qui sort des faits, et qui

Digitized by Google

doit produire d'autres faits. Le guerrier doit être animé d'un but moral, parce que, quand ce but moral existe, la profession militaire devient avantageuse aux sociétés : suivez l'enchaînement des choses.

Pour faire la guerre, il faut armer la plus dangereuse population de l'État; les hommes armés, il faut les échauffer et leur inspirer une sorte de haine contre ceux qu'ils vont combattre : s'il n'y a pas quelque palliatif pour corriger les effets d'une telle inspiration, nécessairement il ne sortira de la guerre que des brigands et des monstres de cruauté. Cependant, c'est cette profession qui a le premier rang dans toutes les sociétés. Pourquoi donc? c'est que, lorsque les passions sont tournées vers un but moral, elles ennoblissent au lieu d'avilir; c'est que l'homme, qui se dévoue pour un intérêt qui n'est pas le sien, est un véritable héros; c'est que celui qui s'élève au-dessus de toutes les idées de la personnalité, pour ne voir que la défense d'un autre être que lui-même, a fait le plus grand effort dont l'humanité soit susceptible.

Voyez, au contraire, les effets de l'égoïsme. Si vous conduisez à la guerre des hommes qui ne soient inspirés d'aucune idée morale, et qui ne cherchent dans les combats que la fortune et l'avancement, peut-être trouverez-vous autant de bravoure dans le combat; mais, après la bataille, quels hommes aurez-vous pour la société? Que deviendront, pour l'ordre social, des hommes habitués au carnage et à la destruction? Que deviendront, pour leurs concitoyens, des individus qui ont surmonté dans leur intérêt personnel, l'horreur de verser le sang humain? C'est ici qu'il faut voir la réalité des choses. La carrière militaire n'apportera plus à la société que des dangers : cette bravoure, qui n'aura tourné qu'au pro-

Digitized by Google

fit des individus, ne fera qu'éloigner de la patrie des enfans, qui connoissent le moyen de vivre hors de son sein : les victoires seront autant de défaites pour l'union sociale; le butin fait à la guerre enlèvera à l'État autant de citoyens, qu'il a fait de riches guerriers; et chacun, séduit par la facilité d'acquérir par la guerre, ne cherchera plus son bien-être dans les occupations ordinaires du corps politique.

Les niais de la révolution, qui ont tant applaudi aux conquêtes de Bonaparte, tant qu'elles leur profitoient, et qui ont trouvé si extraordinaire la destruction des avantages acquis dans des guerres heureuses, disoient et disent encore : mais pourquoi Bonaparte ne s'est-il pas arrêté? Pourquoi, après avoir fait la loi à toute l'Europe, ne s'est-il pas reposé? Pourquoi! c'est qu'il ne le pouvoit pas, c'est que, n'étant animé d'aucun but moral, il n'étoit jamais satisfait. L'ambition personnelle est une carrière sans fin; plus on avance et plus on désire. Toutes les conquêtes de Bonaparte n'étoient que de nouveaux motifs d'en entreprendre d'autres. Vainqueur de l'Europe, il eût été en Asie; l'Asie domptée, il eût marché vers le Pérou; l'univers n'eût pas suffi à ses désirs, si la mort ne l'eût arrêté : tous ses officiers et ses soldats partageoient la même ambition, parce que tous étoient dans la même absence d'inspirations morales; les passions personnelles sont toutes de la même nature; elles s'augmentent par les succès. L'avare redouble d'économie, en voyant augmenter son trésor; l'ambitieux s'échauffe par les honneurs; le conquérant par les conquêtes.

Bonaparte d'ailleurs étoit-il le maître de ses armées? Pouvoit-il refuser la guerre à des hommes qui n'avoient

Digitized by Google

pas d'autre moyen de vivre? C'étoient des loups qui avoient goûté du sang humain. Alléchés par des premiers pillages, ces hommes seroient-ils rentrés, dans la société, reprendre tranquillement des occupations sédentaires? Quels citoyens eussent fait ces soldats! Ils n'eussent apporté que le désordre dans l'intérieur; une fois habitués à la guerre, il devenoit indispensable de les y conduire toujours.

A la place de ces armées sans but moral, à la place de ce chef, qui n'est inspiré que par son intérêt personnel, voyez nos anciennes armées françaises, voyez ces armées où, chefs, officiers, soldats, tous étoient animés de sentimens en rapport avec l'ordre social; voyez ces chevaliers qui se dévouoient pour leur roi, c'est-à-dire, pour une autorité protectrice qui donnoit la prospérité à leur pays; voyez ces soldats façonnés à la discipline par des principes religieux, qui purifioient leur bravoure en en faisant un devoir; voyez, dans tous ces individus, des citoyens appartenant à une société organisée, suivant en tout la direction de cette société, et, loin d'être poussés à l'action homicide par l'appât du gain, sacrifiant, au contraire, leur fortune pour obtenir l'honneur de défendre la patrie : il y avoit là de la gloire militaire; de pareils hommes, rentrés dans leurs foyers, pouvoient y vivre sans danger pour la chose publique; ils y recueilloient avec justice, non les jouissances données par des dépouilles sanglantes, mais l'estime et la considération de leurs concitoyens, véritables récompenses des actions guerrières. Jugez ainsi toutes les nouveautés révolutionnaires, non par les mots, mais par les effets, et vous échapperez à la séduction de la doctrine.

Si Bonaparte ne put relever la nation française par la

Digitized by Google

guerre, il ne la releva pas non plus par ses institutions politiques ou civiles, et la cause en fut encore dans son affiliation à la doctrine révolutionnaire.

Dans l'ancienne société française, toutes les institutions amenoient l'ordre public, parce que toutes étoient dirigées dans des idées morales, c'est-à-dire, dans des idées autres que celles de l'intérêt personnel de ceux qui les remplissoient. La royauté, appuyée sur d'immenses propriétés foncières, qui ne pouvoient sortir de la famille royale, n'avoit rien à désirer des avantages que peut donner une révolution sociale, et n'avoit d'autre passion possible que celle du bonheur public. Le clergé, chargé d'enseigner à tous les Français les principes de la religion chrétienne, puisoit d'abord, dans cette auguste fonction, des idées inaltérables de devoirs; et, trouvant ensuite des moyens d'existence, dans des biens que lui assuroit la constitution de l'État, il ne pouvoit désirer que la continuation de l'ordre social. La noblesse, animée par le beau sentiment de l'honneur, loin de s'abaisser aux combinaisons de l'intérêt personnel, ne cherchoit que l'occasion de se ruiner pour son roi : habituée à verser son sang, et à dissiper sa fortune pour la cause générale, elle ne connoissoit que des sentimens de grandeur, et méprisoit toute combinaison qui n'eût tendu qu'à l'avantage de la personne. La magistrature, destinée à maintenir les doctrines de l'État, et à balancer la foiblesse de l'homme dans la personne des rois, puisoit une grande élévation morale dans le sacrifice continuel de sa fortune; sa passion étoit la considération publique : et le vil intérêt personnel ne trouvoit pas à se glisser parmi des hommes qui n'avoient devant eux que l'image du bien social.

Digitized by Google

Remarquez bien qu'ici je vous parle des institutions et non des hommes; et qu'ainsi il ne faudroit pas argumenter des fautes des individus. De ce que la royauté étoit constituée de manière à ne vouloir que le bien public, de ce que le clergé ne pouvoit qu'être utile, de ce que la noblesse ne devoit produire que des sentimens élevés, de ce que la magistrature étoit une pépinière de sages, il ne résulte pas qu'il n'y ait pas eu en France des rois égarés, des prêtres ambitieux, des nobles dégradés et des magistrats iniques; mais, quand on examine une institution, on ne s'attache pas aux faits isolés de l'homme. Les hommes passent, l'institution reste; et c'est dans les effets généraux qu'est placé le vice ou la bonté de l'institution. Ce n'est pas par un fait hors de l'ordre commun que nous jugeons l'harmonie de l'univers; et, parce que le monde est sujet à quelques catastrophes, nous n'en admirons pas moins la Providence, qui a tout ordonné dans la vue de l'harmonie générale.

Maintenant que fit Bonaparte, succédant à la conquête de la France, pour la réorganiser? Bonaparte, d'abord, s'imagina pouvoir remplacer par lui-même l'ancienne royauté; il avoit bien senti que, pour conduire un grand peuple, il falloit en revenir à l'unité du pouvoir; il chercha donc à ramener cette unité; mais ce ne fut pas pour la fixer dans l'intérêt de l'association, ce fut pour établir sa propre puissance; il ne vit pas la France, il ne vit que lui, et de là tous les vices de son établissement.

Si Bonaparte avoit envisagé le bien de la France, il eût trouvé, dans cette intention morale, un guide sûr, et qui ne l'eût jamais égaré; mais Bonaparte, ne songeant qu'à son élévation personnelle, ne s'arrêta qu'à ce qui pouvoit le servir, sans s'inquiéter si les instrumens

Digitized by Google

qu'il alloit employer serviroient également la chose publique : il aperçut autour de lui des scélérats sans pudeur, qui avoient commis tous les crimes, pour obtenir du pouvoir et des richesses; il les trouva disposés à renouveler leurs forfaits pour assurer sa grandeur, à condition qu'il s'emploieroit ensuite à consolider leurs usurpations; et, ne voyant que le secours du moment, que de pareils agens pouvoient lui donner, il consentit à les employer : il chercha donc à ramener une chose bonne en elle-même, mais par des moyens corrompus; il devoit succomber.

L'unité de pouvoir étoit sans doute une chose indispensable à la marche du gouvernement; mais, vous le savez, le gouvernement n'est que l'administration d'une nation; il faut que cette nation existe auparavant. Or, la nation, dispersée par la conquête révolutionnaire, n'existoit plus; et c'étoit surtout de son ralliement et de sa recomposition qu'il falloit s'occuper. Cependant, comment ce ralliement alloit-il devenir possible? Quand on vit Bonaparte entouré des assassins de cette même nation; quand on vit les hommes qui avoient rompu tous les liens de l'association se présenter pour les renouer : quand on vit ces démagogues furieux, qui avoient prêché la division des pouvoirs, et le républicanisme, sous peine de mort, préparer de nouveau leurs poignards pour détruire leur propre ouvrage et ramener l'unité de pouvoir, il dut s'élever dans tous les esprits un sentiment de méfiance et d'inquiétude, qui empêcha tout retour à l'association.

Les révolutionnaires, qui ne voient que ce qui est écrit, ne croient pas à l'existence de ces sentimens qui s'imprègnent dans toute une nation par l'exemple des

Digitized by Google

actions perfides et criminelles : ils pensent que, quand ils ont imprimé qu'une chose est bonne, cela suffit, et ils confèrent ainsi aux journalistes, qu'ils soldent, la faculté de tout créer en morale. La Providence a une autre marche; au moral comme au physique, tout se lie dans l'univers. Les émanations dangereuses qui sortent du crime corrompent les sociétés, et produisent leurs effets aussi nécessairement que l'influence de l'air se fait sentir sur les plantes. En vain le jardinier aura taillé son arbre et lui aura donné une forme élégante; si l'air est corrompu, l'arbre périra.

Parce qu'on ne voit pas comment le succès et l'impunité du crime agissent sur la partie morale des sociétés, on nie les résultats; on les nie encore, parce qu'ils ne se montrent pas de suite, et qu'il leur faut du temps pour éclore : le révolutionnaire, qui veut tout faire sans l'action du temps, ne reconnoît pas de préparation dans la nature; ne voyant pas la réaction à l'instant même, il croit qu'elle n'existe pas; elle est réelle cependant. Le succès et l'impunité du crime ont leurs effets dans l'ordre social, tout comme la négligence et le défaut de culture ont les leurs dans l'ordre physique. On doit bien s'étonner de voir des hommes, qui se disent législateurs, méconnoître en première ligne un fait qui est la base de toute législation, et hors duquel toute législation n'est plus qu'une absurdité.

Ce qui arriva de l'unité de pouvoir, arriva également à l'égard de la religion. Bonaparte sentit bien la nécessité de rendre aux Français ce premier bienfait de la civilisation : il sentit bien qu'il étoit impossible de conduire trente millions d'individus vers un but social, sans régler la partie spirituelle de l'homme par un culte pu-

Digitized by Google

blic; mais il fut encore égaré sur ce point par les hommes avec lesquels il s'étoit associé.

Que falloit-il pour rendre à la France le bienfait de la religion? Il falloit faire revivre les institutions destinées à enseigner à chaque Français, qui venoit au monde, les dogmes de la religion catholique, qui étoit celle de la France; il falloit donner à ces institutions le respect, la considération et l'autorité nécessaires; il falloit que les hommes, destinés à ce saint ministère, fussent étrangers à toutes les agitations des besoins pécuniaires; il falloit que ces hommes, appelés à périr comme tout ce qui existe, fussent remplacés par d'autres hommes, élevés dans les mêmes principes, nourris des mêmes idées, et qui pussent continuer le même service pour la société. Est-ce là ce que fit Bonaparte? Environné d'individus couverts du sang et des dépouilles du clergé catholique, Bonaparte parla bien de la religion; mais ce ne fut pas pour amener son rétablissement; ce fut pour tromper les bonnes ames qui restoient en France, et obtenir leurs bénédictions, en paroissant s'occuper d'un objet qui flattoit leurs désirs. On suivit la marche ordinaire; on mit les mots en avant, et on laissa là les choses. Des hommes qui avoient fait tant de mal au clergé ne pouvoient le voir renaître, sans éprouver toutes les sombres inspirations des persécuteurs; ils parlèrent bien de religion, mais politiquement et comme d'une convenance; quant à son rétablissement réel, ils ne s'en occupèrent pas.

Remarquez néanmoins, dans ce rappel des idées religieuses, l'hommage rendu à la vérité : pour jouir de leurs usurpations, les destructeurs étoient obligés d'invoquer la religion qu'ils avoient profanée; et c'étoit à

Digitized by Google

leurs propres victimes qu'ils demandoient encore du secours, pour consolider les dépouilles qu'ils leur avoient enlevées.

Bonaparte, il est vrai, traita avec le chef de l'Église, et fit un concordat ecclésiastique; mais il en fut du concordat comme des chartes; c'étoit un piège tendu à la bonne foi des gens simples, qui croient qu'une chose est faite, quand elle est écrite.

L'adoption, par Bonaparte, de la doctrine et des docteurs révolutionnaires, lui fit faire les mêmes fautes dans tout ce qu'il voulut rétablir : on chercha à créer une légion d'honneur, et l'on empoisonna l'embryon à sa naissance : ce fut aux régicides que les premiers titres furent distribués. On annonça l'établissement d'un grand corps politique, pour conserver les doctrines nouvelles; et les membres chargés de ce dépôt durent puiser leur incorruptibilité dans de grands crimes déjà commis, et dans de gros salaires pris sur les dépouilles de l'ancienne société; pour conserver, on prit des spoliateurs; pour empêcher des révolutions, on choisit les plus grands révolutionnaires : il en fut de même dans toutes les parties du gouvernement. La distribution de la justice fut remise entre les mains de ceux qui l'avoient le plus violée; l'administration fut confiée à ceux qui avoient le plus persécuté les administrés; dans la réalité, l'élévation de Bonaparte ne fut qu'une nouvelle phase de la révolution; jusqu'alors, menée par une masse égarée, elle n'avoit donné que des résultats peu satisfaisans; menée par un seul chef, elle produisit des effets meilleurs en apparence, mais toujours en rapport avec leur cause.

Cependant les révolutionnaires, qui avoient été ef-

Digitized by Google

frayés de l'état déplorable où le gouvernement directorial les avoit jetés, reprirent courage en voyant un héros à leur tête; ils accablèrent leur restaurateur d'éloges pompeux, et proclamèrent avec ivresse que la révolution étoit finie : comme si les révolutions finissoient, comme si le crime avoit du repos! Aussi, voyez l'aveuglement! ils proclamoient que la révolution étoit finie, et bientôt ils la continuèrent eux-mêmes, et lui préparèrent un nouveau développement, en nommant consul à vie celui qu'ils avoient d'abord élu temporairement. Cette nouvelle élévation, toujours amenée avec la même perfidie, fut suivie rapidement d'un autre changement vers lequel elle étoit un premier pas, mais qui marqua bien davantage; ce fut le titre d'*empereur* conféré à Bonaparte.

En 1804, tout à coup la république disparoît, et l'empire est proclamé : cet évènement mérite que nous nous y arrêtions.

DE L'EMPIRE.

Bonaparte, en s'élançant à la tête du gouvernement, au 18 brumaire, n'avoit eu en vue que sa grandeur personnelle; il en fut de même lors de sa nomination à l'empire : dans ce grand évènement, il ne vit que lui, il ne considéra rien de ce qui pouvoit être avantageux à la France; et cette absence d'intention morale le fit tomber dans le précipice, par les voies mêmes qu'il croyoit devoir lui servir.

Jusqu'alors la conduite équivoque de Bonaparte pouvoit être excusée : forcé de plier devant les révolutionnaires, qui étoient en possession de tout, on pouvoit rendre raison des ménagemens qu'il avoit cru devoir

Digitized by Google

garder vis-à-vis de ces hommes dangereux; mais, en 1804, lorsqu'on le vit parler d'empire, de changement de dynastie, d'hérédité dans sa famille, toute illusion tomba absolument; on ne vit plus rien de l'homme public, et l'on n'aperçut dans le sauveur de la nation qu'un individu flatté de porter la première couronne de l'Europe. Ce fut en vain que tous les fiers républicains de 1793 vinrent à la tribune établir la nécessité du renversement de la république et du rétablissement de la royauté : malgré les discours, les choses produisent leurs effets sur les masses comme sur les individus : cette faculté, que l'on appelle le *sens commun*, parce qu'elle est commune à tous les êtres pensans, ne fut pas assez obstruée chez les Français, pour qu'ils ne sentissent pas que Bonaparte, se faisant nommer empereur, ne pensoit qu'à lui, et ne s'occupoit pas de la France.

Une autre réflexion se présenta encore naturellement : l'empire n'étoit que la royauté; or, roi pour roi, pourquoi changer la famille légitime? Les criminels, les spoliateurs, les usurpateurs de tout genre, en savoient bien la raison; ils la proclamoient même hautement : c'est que la légitimité, rétablie pour le trône, entraînoit nécessairement la légitimité pour les autres propriétés sociales, au lieu que l'usurpation du trône consacroit les usurpations particulières; mais cette raison, toute bonne qu'elle paroissoit aux révolutionnaires, n'avoit pas grande influence sur la masse, et le grossier bon sens de la nation n'adoptoit pas encore ces raisonnemens qui paroissoient si concluans à la tribune, au conseil d'État et dans le palais du premier consul.

Ainsi, de l'élévation même de Bonaparte, il sortit une impression défavorable contre sa personne; et cet

Digitized by Google

homme, que l'on avoit pu croire jusqu'alors animé du désir du bien public, ne parut qu'un ambitieux, doué d'un grand talent militaire, mais privé tout-à-fait de ces inspirations morales et désintéressées qui font le véritable grand homme. Cromwel, bien moins intéressant dans l'origine que Bonaparte, fut bien plus adroit que lui, en rejetant l'idée d'une royauté qui, dans le fait, n'eût rien ajouté à son pouvoir. Une fois à la tête du gouvernement, il parut s'oublier pour la chose publique, et ne s'occuper de rien qui lui fût personnel. Tout entier à la prospérité de son pays, il fit oublier les crimes qui avoient ouvert sa carrière politique. Le nouveau titre de Bonaparte préparoit donc sa chute : je viens de vous en donner une raison, en voici plusieurs autres.

Pour réussir, Bonaparte ne consulta plus que ce qui pouvoit servir ses projets, sans s'inquiéter de la moralité des moyens : il savoit bien que les puissans du jour, que les hommes qui alloient l'aider, étoient des êtres vils qui n'avoient su que vendre leurs consciences et leurs bras à ceux qui en avoient eu besoin. Cependant, il fut obligé de faire la cour à de pareils individus, et de recourir à leurs services : par là, d'un côté, se dissipèrent ces élans de générosité qu'avoit pu lui inspirer le spectacle des malheurs de la France; de l'autre, il se trouva soumis à ceux à qui il devoit commander : il se vit l'obligé des derniers des hommes; et le premier acte de reconnoissance qu'exigèrent ses protecteurs, pour récompense de sa nomination à l'empire, fut un crime épouvantable qui a terni pour jamais cette carrière commencée sous de si heureux auspices. Voilà où mène l'ambition, quand elle n'est pas accompagnée d'inten-

Digitized by Google

tions morales. Bonaparte, aveuglé, voit le trône, et ne voit pas toute l'horreur de la mort du duc d'Enghien, et la honte qui en pèsera éternellement sur sa mémoire.

Bonaparte, montant sur le trône, devint ensuite l'ennemi d'une famille malheureuse, qui n'avoit et ne pouvoit avoir aucun tort vis-à-vis de lui : il s'associa à tous les sentimens haineux des régicides; il mit au rang des crimes l'attachement et la reconnoissance : en rétablissant la royauté, il devint le persécuteur des royalistes, et les premiers degrés de son trône furent teints du sang des plus fidèles et des plus généreux sujets.

On n'a pas assez remarqué la monstrueuse inconséquence de la conspiration qui a précédé, et même motivé son avènement (1). Quel fondement pour appuyer un empire ! Des hommes condamnent à mort des Français, pour avoir voulu rétablir la royauté, et le lendemain ils proclament eux-mêmes cette royauté ! Et c'est au milieu de tant de perfidies que Bonaparte va placer son élévation ! Insensé ! tu ne tarderas pas à reconnoître la puissance morale des choses; ton empire n'est qu'une chimère, et ce seront les mêmes hommes qui t'ont élevé, qui se chargeront de te renverser; les mêmes hommes, identiquement les mêmes hommes : ceux-là mêmes que tu vois établir, avec tant d'audace, la nécessité de changer la dynastie des Bourbons, s'éleveront avec non moins d'audace contre la tienne; et, après t'avoir proclamé prince et empereur, ils te proclameront encore usurpateur et tyran.

Si la nomination de Bonaparte à l'empire lui nuisit beaucoup dans l'intérieur de la France, elle lui nuisit

(1) La conspiration prétendue de Pichegru, Moreau, Georges et autres.

Digitized by Google

bien davantage à l'extérieur, et parmi les puissances étrangères : il importoit peu à ces puissances, qui avoient fait le sacrifice des doctrines sociales, que ce fût *Bonaparte, Reubell* ou *Robespierre* qui fût administrateur de la France : elles étoient décidées à regarder avec indifférence tout ce qui n'intéressoit que les Français; elles avoient vu, sans s'émouvoir, la chute du trône, le massacre de la famille des Bourbons, et voyoient de même la persécution du reste de cette famille; mais, quand elles virent les révolutionnaires abandonner les idées républicaines, pour en venir aux changemens de dynastie, quand elles virent que ce fracas politique ne tendoit à rien moins qu'à renverser les familles régnantes, pour y substituer d'autres familles, alors une inquiétude réelle s'empara d'elles : elles n'avoient pas tremblé pour leurs nations menacées des poisons de la doctrine; elles tremblèrent pour elles-mêmes, et sentirent la nécessité de sortir de leur apathie. Le sentiment d'inquiétude qui s'étoit répandu imperceptiblement dans la nation française, atteignit ainsi les puissances étrangères : elles s'alarmèrent d'un évènement qui les menaçoit directement; et Bonaparte, qui, comme premier consul, eût été agréé généralement en Europe, ne rencontra plus, comme empereur, que des adversaires qui dissimulèrent, sans doute, mais qui avoient senti l'impression du danger commun, et qui trouvèrent, dans ce danger commun, un motif de réunion qui alloit doubler leur force.

Les victoires de Bonaparte éblouirent les esprits superficiels, sur la nécessité de cette ligue européenne dont on n'aperçut pas l'existence, parce qu'elle n'étoit pas développée : on ne veut pas savoir que tout ce qui

Digitized by Google

est moral a besoin du temps pour produire ses effets; mais, sans recourir aux faits subséquens qui ont bien démontré la réalité de cette ligue, il suffit de n'être pas étranger aux combinaisons de l'intelligence, pour apercevoir que Bonaparte, usurpateur d'un trône, devoit alarmer tous les possesseurs de trône; que reconnoître un changement de dynastie en France, c'étoit amener ce changement pour toute l'Europe, et que chaque puissance devoit regarder Bonaparte, empereur, avec la même inquiétude que le propriétaire regarde l'élévation du brigand qui pille et dévaste les propriétés qui l'environnent.

Une autre conséquence de l'élévation de Bonaparte, qui échappa encore aux politiques du jour, étoit le rappel des Bourbons, vers lequel le retour à la royauté étoit nécessairement le premier pas. Les révolutionnaires, en élevant un usurpateur, vouloient éloigner davantage la famille des Bourbons, et cependant ils la rapprochèrent réellement du trône.

La révolution avoit amené le système républicain; une grande partie de la nation avoit adopté ce système, et croyoit de bonne foi à la possibilité de la république française. Pour ramener les Bourbons en France, il falloit d'abord battre ce système en ruines; au milieu des illusions, répandues dans toutes les têtes, jamais les véritables publicistes n'auroient pu se flatter de redresser les idées sur ce point : ils ne le pouvoient pas par la force; ils ne le pouvoient pas par le raisonnement; ils ne le pouvoient pas par l'argent. Les révolutionnaires firent alors ce que ne pouvoient pas faire les gens de bien; ils proclamèrent que la république n'étoit qu'une chimère; que le serment de haine à la royauté

Digitized by Google

étoit une absurdité enfantée par le délire, et qu'il n'y avoit que la royauté qui pût convenir à la France. Comme ils avoient en mains, d'un côté, la force, et, de l'autre, les grands moyens de persuasion, c'est-à-dire, les places et les caisses publiques, tout l'enthousiasme républicain céda à leurs grands moyens. Vingt-quatre heures et de bons appointemens suffirent pour convertir les modernes *Brutus* en autant de forcenés royalistes, prêts à égorger tout individu qui n'adopteroit pas leur changement subit; et, du jour au lendemain, la république française redevint le royaume de France.

Il n'y avoit que les révolutionnaires sans le temps, ou le temps sans les révolutionnaires, qui pût amener une telle métamorphose. Les révolutionnaires ayant pris l'avance, les Bourbons aperçurent le moment qui alloit les ramener en France. Le rétablissement de la royauté étoit ici la chose essentielle; quant à la personne des Bourbons, mille évènemens journaliers pouvoient les faire reparoître; les faits prouvèrent bientôt que de tous les évènemens possibles, c'est le moins probable qui a triomphé, et les Bourbons durent aux révolutionnaires, non-seulement le retour de la royauté, mais même le rappel de leurs personnes; et ce, toujours dans l'intérêt de la chose publique, tant la doctrine révolutionnaire est bonne et complaisante!

Ainsi, ce sont les révolutionnaires qui ont détruit l'association française, la royauté, le clergé et la noblesse, parce que cela étoit utile à la chose publique : ils ont remplacé cette association par une anarchie complète, dans laquelle on s'égorgeoit mutuellement pour le plus grand bien général : ils ont fondé la république et proscrit la royauté; ils ont détruit la république et rétabli

Digitized by Google

la royauté; ils ont alors démontré la nécessité de changer la dynastie des Bourbons, et d'y substituer celle de Bonaparte : ils ont enfin chassé la dynastie de Bonaparte, et rappelé celle des Bourbons. Comment ne pas célébrer une doctrine si facile, qui se prête à tout, qui sert à poursuivre le même individu, tantôt parce qu'il est royaliste, tantôt parce qu'il est républicain, tantôt parce qu'il aime le changement de dynasties; tantôt parce qu'il est fidèle à celle qui l'a vu naître?

Dans votre foible intelligence, vous ne comprendrez pas tant d'inconséquences et de contradictions; mais montez à l'école révolutionnaire, écoutez les docteurs nouveaux, lisez les journaux de la police générale, et tout cela n'aura plus rien d'obscur pour vous; vous verrez clair comme le jour qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de sauver la France qu'en la révolutionnant ainsi, et que toutes ces variations politiques sont des fruits bienfaisans, donnés par le progrès des lumières et le perfectionnement de la raison humaine.

Mais, m'allez-vous dire, qu'est-ce donc que cet établissement de police générale dont vous venez de me parler? J'ai parcouru l'histoire, j'ai lu les publicistes, et jamais je n'ai entendu parler de l'établissement d'une police générale. Je le crois; l'établissement d'une police générale est un perfectionnement de la civilisation, qui ne date que de 1795; et l'histoire comme les publicistes n'ont pu vous parler de ce qui n'existoit pas encore. Moi, qui ai vu naître ce chef-d'œuvre, je vais vous donner quelques éclaircissemens sur sa naissance, sa nature et ses effets.

Digitized by Google

DIGRESSION SUR LE MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Le mot *police* est synonyme, sauf quelque nuance, du mot *administration;* ainsi, l'on dit la *police des forêts*, la *police des prisons;* mais ce n'est pas là où il faut aller puiser l'idée qui a fait naître le ministère de la police générale; voici sa naissance. Quelle que soit la grandeur d'un État, l'administration doit être la même pour tous, et ses maximes doivent être connues et indiquées à l'avance; cependant, il est des circonstances qui ordonnent de déroger à cette uniformité. Il peut arriver qu'une très-grande réunion d'individus sur un même point exige des précautions particulières. Une ville comme Paris, par exemple, par son immense population, par sa grandeur, par l'état de mœurs que donnent ces circonstances, pourroit présenter des dangers pour l'ordre général, si l'on n'apportoit pas une surveillance particulière : les principes généraux d'administration demandent alors une exception. Cette raison avoit fait créer, pour la ville de Paris et pour les grandes villes qui peuvent lui être assimilées, une sorte d'administration particulière hors de l'ordre commun. Il y avoit à Paris un lieutenant, dont les fonctions n'étoient absolument relatives qu'au mouvement extraordinaire, né de la trop grande réunion d'individus sur un même point : ainsi, outre l'administration ordinaire du royaume, la ville de Paris avoit encore une administration particulière, séparée de l'administration générale : c'est cette seconde administration qu'on appeloit la *police*. Vous voyez ici que le mot *police*, qui étoit presque le synonyme du mot *administration*, a pris une acception bien différente, puisque la police est devenue une dérogation aux prin-

Digitized by Google

cipes généraux d'administration. Je ne saurois trop revenir sur le sens des mots, parce que c'est la source de presque toutes nos erreurs; et plus vous avancerez, plus vous vous convaincrez de cette vérité.

Les révolutionnaires ayant tout détruit en France, après la mort de Robespierre, cherchèrent à rétablir une espèce d'ordre social; alors parut l'effroyable conception connue sous le nom de *gouvernement de l'an III* : c'est en ce moment que fut institué le ministère connu sous le nom de ministère de la *police générale*.

A cette époque, on parla bien de règles générales d'administration; mais on sentit, d'un autre côté, qu'après les crimes commis impunément depuis quatre ans, des règles générales devenoient impossibles : on sentit que rien de commun ne pouvant exister entre des spoliateurs et des spoliés, des assassins et des victimes, des moyens uniformes d'administration ne pouvoient convenir : on sentit enfin qu'un cri général de vengeance alloit s'élever de tous les points du royaume. Alors, pour assurer la conquête contre cet état de choses, on créa une institution extraordinaire, dispensée des règles générales d'administration, armée de tous les moyens arbitraires de réprimer et de punir, et l'on donna d'abord à cette institution le nom imposant de *ministère* : ensuite, comme ce ministère étoit calqué sur l'idée de la police nécessaire dans les grandes villes, on lui donna le nom de *ministère de la police*; et, comme il fut étendu à tout le royaume, on l'appela *ministère de la police générale*.

Les fonctions de ce ministère furent d'empêcher tout retour des Français aux anciens principes de l'association : ce fut d'étouffer tous les élans du peuple vers la

Digitized by Google

justice et la vertu; ce fut de réprimer toute action qui pourroit porter atteinte à la conquête et en diminuer l'étendue. Pour cela, tout pouvoir sur les personnes et sur les choses fut accordé au ministre, tout moyen d'inquisition lui fut attribué; l'espionnage, les délations secrètes, les trahisons, tout lui fut permis. Destiné à consolider l'œuvre révolutionnaire, le ministre de la police ne dut connoître d'autre loi, d'autre principe, que le salut de la révolution. Comme un tel ministère n'est qu'une découverte de la révolution, vous n'avez pu en prendre d'idée dans l'histoire du monde, où rien ne ressemble à la révolution. Actuellement que vous en connoissez la naissance et la nature, vous allez en connoître les effets.

Un tel ministère étoit incompatible avec aucun système d'ordre; et, par la force des choses, il devoit écraser toutes les administrations ordinaires. Un ministre à qui tout étoit permis, un ministre qui n'étoit enchaîné par aucune loi, qui pouvoit à son gré faire saisir, faire arrêter; qui avoit pour agens des traîtres, des espions, et à qui, d'un autre côté, la force régulière étoit obligée d'obéir, un tel ministre étoit un souverain absolu; il pouvoit à son gré faire naître des insurrections, supposer des mécontens, créer des conspirations, et donner à la France la physionomie qui convenoit à ses vues; c'est aussi ce qui arriva; et ce ne fut pas assez, pour les Français, de trouver dans la constitution de l'an III, et celles qui suivirent, un gouvernement révolutionnaire, il leur fallut encore supporter la superfétation, plus que révolutionnaire, du ministère de la police générale.

Cette monstrueuse création empêcha toute espèce de retour à l'ordre; elle contraria la marche du directoire;

Digitized by Google

elle amena le 18 fructidor; elle empoisonna la restauration du 18 brumaire; elle donna sans cesse de fausses directions à Bonaparte, et finit par le livrer, pieds et mains liés, entre les mains de ses plus cruels ennemis.

On ne concevra jamais comment Bonaparte n'aperçut pas le danger d'un pareil ministère, et le laissa subsister : c'est que Bonaparte ne pensoit qu'à son élévation; et, voyant dans ce ministère un moyen de parvenir à cette élévation désirée, il ne vit pas que, par la même raison, ce ministère pouvoit être l'agent de sa chute. Quoi qu'il en soit, vous connoissez ce que c'est que le ministère de la police générale; c'est une administration hors de l'administration ordinaire; c'est un ministère au dessus des lois et des règles communes; c'est une monstruosité politique; c'est la révolution dans la révolution.

Bonaparte, arrivé à l'empire, ne tarda pas à éprouver les effets de sa mauvaise combinaison. La royauté héréditaire et la révolution sont deux idées incompatibles; la royauté héréditaire est une institution fixe qui a ses antécédens et ses effets certains; la révolution, au contraire, est un système où tout est dans une rotation continuelle, honneurs, richesses, places, emplois. Bonaparte, élevé par un des mouvemens de la roue, se trouva dans une fausse position, aussitôt qu'il voulut fixer à son profit les effets d'un système qui n'admet rien de stable : il rencontra beaucoup d'adversaires dans ceux-là mêmes qui l'avoient poussé, tant qu'ils l'avoient vu marchant avec la révolution; mais qui l'arrêtèrent, quand ils le virent manœuvrer pour faire tourner la révolution à son avantage personnel.

Ébloui de ses succès militaires, Bonaparte ne remarqua pas cette opposition qui devoit lui faire tant de mal :

Digitized by Google

cette opposition cependant étoit réelle, et avoit d'autant plus de force que la doctrine sur laquelle elle étoit appuyée avoit fait plus de progrès depuis 1789. La grande majorité des Français, corrompue par quinze années de faits et de prédications révolutionnaires, ne vit pas sans étonnement le pas rétrograde que lui faisoit faire la proclamation de l'empire.

Il est bien vrai que Bonaparte, dans son génie ardent, ne donna pas le temps de la réflexion; comme dans ses guerres, il emporta le titre d'empereur, d'assaut et de vive force. Mais l'impression morale ne s'en fit pas moins sentir; les révolutionnaires de bonne foi rougirent de l'inconséquence, les révolutionnaires effrontés ne purent dissimuler la perfidie : des frottemens s'élevèrent dans la mécanique nouvelle; et, pour tout homme habitué à réfléchir, il fut clair que Bonaparte, empereur, cessant d'appartenir à la révolution, seroit renversé par les hommes mêmes qui l'avoient poussé à l'empire. Cela étoit dans la nature des choses : la révolution ne connoît ni repos, ni fixité; c'est un foyer qui brûle et absorbe tout ce qui s'y agrège; elle admet bien dans son tourbillon quiconque veut y entrer, mais c'est à condition de suivre le mouvement : une fois entré dans le tourbillon, il faut marcher ou périr.

L'élévation de Bonaparte à l'empire étoit une inconséquence à l'égard de la doctrine; elle étoit encore une inconséquence relativement aux circonstances où il se trouvoit : il étoit alors marié à une femme plus âgée que lui, et qui, d'après les lois de la nature, ne pouvoit lui laisser l'espoir d'avoir des enfans. En cet état, à quoi lui servoit le titre d'empereur et l'hérédité de l'empire? Qu'étoit-ce qu'une dynastie qui alloit périr avec lui, et

Digitized by Google

combien tous les grands discours prononcés alors, paroîtront ridicules à nos neveux, quand ils remarqueront que l'homme en qui l'on vouloit fonder la dynastie nouvelle, n'avoit ni postérité ni espérance d'en avoir?

Cette circonstance fit faire à Bonaparte une nouvelle faute; une fois sur le trône, il forma le projet de divorcer avec sa femme, et d'en prendre une autre plus jeune qui pût réaliser la dynastie décrétée. Bientôt de nouveaux succès militaires contre l'Autriche, l'ayant mis à même de dicter les conditions d'un traité de paix, il imagina de se relever par une alliance avec la fille des *Césars;* sa proposition fut accueillie, et l'Europe vit son plus fier monarque marier tranquillement sa fille à l'associé des assassins de sa sœur, et à l'usurpateur du trône de ses neveux.

Cette monstrueuse alliance ne remplit aucune des espérances projetées, et nuisit beaucoup aux deux partis : l'empereur d'Autriche perdit la considération que lui portoient les honnêtes gens de l'Europe, et ne gagna rien en sécurité contre la révolution; et Bonaparte, en méprisant davantage la doctrine du jour, s'aliéna de plus en plus les révolutionnaires, qui ne virent plus dans sa personne qu'un perfide dont ils étoient le jouet. C'est ainsi que tout ce que faisoit Bonaparte dans un but, tournoit vers un but contraire; plus il croyoit s'affermir, plus il se détruisoit, et sa chute alloit sortir précisément des moyens par lesquels il croyoit assurer son élévation.

Cependant l'univers marchoit, les causes produisoient leurs effets; tout à coup l'homme, l'empire, la dynastie, tout est renversé.

Digitized by Google

DU RENVERSEMENT DE BONAPARTE.

Les politiques du jour, qui avoient bien leurs raisons pour cela, ont donné le change sur ce renversement, et ont voulu l'attribuer aux défaites de Bonaparte : c'est encore là une de ces confusions multipliées où nous jettent sans cesse nos modernes directeurs.

Dans un gouvernement régulier, ce ne sont pas les victoires ou les défaites qui font ou défont les monarques; François Ier, prisonnier à Madrid; Louis XIV accablé en 1708, n'en restèrent pas moins rois de France : pourquoi donc Bonaparte vaincu cessa-t-il d'être empereur? C'est que l'empire de Bonaparte n'étant basé que sur l'intérêt révolutionnaire, dut éprouver toutes les oscillations de sa base; les hommes qui avoient élevé Bonaparte l'avoient fait, parce que ses victoires pouvoient les servir; le voyant battu, ils le détrônèrent pour prendre un nouvel instrument qui pût les servir encore, bien décidés à briser ce nouvel instrument, dès qu'ils auroient épuisé son ressort : c'est l'intérêt du moment qui a élevé Bonarparte, c'est l'intérêt du moment qui l'a détrôné; et, dans ce grand bouleversement, ce furent les mêmes individus qui, à des époques différentes, agirent d'une manière si opposée. Je pourrois lever les masques, et vous nommer ces individus; mais, ne voulant vous entretenir que de la doctrine, ces noms importent peu; je ne vous apprendrois rien du caractère d'un particulier, en vous donnant la forme ou la couleur de ses habits; de même je ne vous apprendrois rien de plus sur la doctrine, en vous donnant les noms de ceux qui ont réalisé ses effets.

Quant aux puissances étrangères, loin de détrôner

Digitized by Google

Bonaparte, elles lui ont toujours donné le titre d'empereur; malgré ses défaites, elles lui ont sans cesse offert des traités; elles l'ont regardé en tout comme un prince légitime : et même, après sa déchéance prononcée par les révolutionnaires, elles lui ont encore conservé le nom d'empereur. C'est donc un voile mensonger dont les révolutionnaires veulent couvrir leur perfidie, que de parler des défaites de Bonaparte : Bonaparte, vaincu à Moscou et à Leipsick, n'en avoit pas moins, comme empereur, rallié les Français dans l'intérieur, il avoit même battu ses vainqueurs à Champaubert, à Sézanne, à Montereau, etc.; et c'est pendant qu'il obtenoit ces derniers succès, que ses amis et ses propres compagnons complotèrent et effectuèrent son renversement.

Ce renversement de Bonaparte est un évènement bien important à considérer, et vous donnera une idée nette de ce que c'est que la doctrine révolutionnaire. Quel que fût le caractère de Bonaparte, il avoit tout fait pour la révolution; il avoit d'abord, par ses victoires, jeté un vernis de gloire sur des faits qui, en eux-mêmes, étoient les plus monstrueux crimes qui eussent déshonoré l'univers : au 18 brumaire, il avoit arrêté la rage des révolutionnaires, qui alloient se déchirer comme des bêtes féroces; sauvés de leur propre fureur, il leur avoit donné une organisation régulière, il avoit consolidé toutes leurs usurpations; il leur avoit donné des règlemens, des codes; il avoit ensuite décoré cette étrange association de l'éclat des arts et des sciences : des édifices magnifiques, des canaux, des ponts, des routes qui étonneront toujours l'imagination, avoient été construits sous ses auspices; en un mot, d'un évènement horrible, épouvantable, Bonaparte avoit fait une œuvre régulière, brillante,

Digitized by Google

et qui en avoit imposé à l'univers entier. Cependant ce sont les révolutionnaires eux-mêmes, si favorisés par Bonaparte, qui vont le renverser, et détruire le sceptre qui les protégeoit. Qu'y a-t-il donc ici qui engendre nécessairement la perfidie, l'ingratitude et la mort? Ce qu'il y a, c'est la doctrine même, qui, étant criminelle, ne peut amener que le crime; ce qu'il y a, c'est la doctrine même, qui, n'étant qu'un système de destruction, au milieu des choses les plus étonnantes, ne peut donner ni ordre, ni stabilité.

Quelles étoient les bases de ce brillant édifice élevé jusqu'aux nues par Bonaparte? l'usurpation et l'iniquité. De pareilles bases n'ont pas de solidité, ce sont des fondemens pourris qui ne peuvent soutenir un bâtiment : tous ces hommes enrichis, élevés, décorés par Bonaparte, ne prenoient, en recevant ces avantages, aucun sentiment d'affection pour sa personne; ils regardoient ces avantages comme des récompenses dues aux principes qu'ils professoient; et, loin de savoir quelque gré à leur protecteur, ils ne voyoient en lui qu'un objet d'envie, en remarquant qu'il avoit une plus grande part dans le partage des dépouilles. Ici, deux mots sur ce qui fonde vraiment les sociétés, et ce qu'il faut entendre par ce sentiment qu'on appelle *intérêt moral*, et qui nous attache à un ordre de choses politique.

DE L'INTÉRÊT MORAL.

L'homme en société a deux intérêts bien distincts, l'intérêt personnel et l'intérêt moral : l'intérêt personnel est un sentiment, qui ne voit que l'avantage de la personne, et qui n'écoute que les passions personnelles; cet intérêt est la conséquence du principe de conservation

Digitized by Google

que la Providence a mis dans chaque individu, il n'a en vue que l'avantage de l'individu; ce sentiment est essentiellement anti-social, et ce n'est qu'en l'amendant par un autre, qu'il est possible de fonder une société.

Pour fonder une société, il faut aux individus qui la composent un autre intérêt que l'intérêt personnel, et c'est cet intérêt que j'appelle un intérêt moral; cet intérêt est celui que vous inspire une institution, une corporation, un être moral auquel vous appartenez. Il y a, dans un tel sentiment, de la grandeur, de l'élévation, de la générosité, parce que vous vous intéressez à autre chose qu'à votre personne; tel est l'ordre de la Providence, que l'homme seul est susceptible de l'intérêt moral, et c'est cela qui le distingue des animaux, qui ne connoissent que les passions personnelles.

Les sociétés sont attaquées continuellement par l'intérêt personnel, elles ne sont soutenues que par l'intérêt moral; et c'est dans le plus ou le moins de puissance des intérêts moraux, qu'est placée la durée et la fixité de tout corps politique. Cependant l'intérêt personnel est le seul mobile de la doctrine révolutionnaire : dans cette doctrine, appuyée sur la raison humaine, tout est dirigé par l'égoïsme, et voilà pourquoi toute société est impossible avec la révolution. Mettez à côté les uns des autres plusieurs millions d'individus, qui ne soient mus que par l'intérêt personnel, et vous aurez toujours ce que vous avez vu depuis la révolution, c'est-à-dire, une succession continuelle d'élévations et de chutes; c'est-à-dire, des *Pétion*, des *Danton*, des *Robespierre*, des *Bonaparte* élevés par l'intérêt personnel, et renversés par l'intérêt personnel.

Au revers de ces renversemens successifs, voyez comme

Digitized by Google

la Providence avoit merveilleusement servi la France, en faisant naître les différens intérêts moraux qui régloient l'ancienne société, éteinte en 1792. L'existence des trois Ordres principaux formoit d'abord un premier intérêt moral, qui donnoit un air de grandeur au corps politique; un autre intérêt moral sortoit ensuite des différentes corporations, dans lesquelles se trouvoit placée la totalité des associés; le magistrat étoit poussé par l'intérêt moral de la compagnie à laquelle il appartenoit; le militaire, par l'intérêt moral de sa profession, qui étoit l'honneur; le commerçant, par l'intérêt moral de son corps, qui étoit la bonne réputation; l'artisan puisoit également, dans la corporation la moins élevée, des idées morales qui l'appeloient au rang de citoyen; au-dessus de toutes ces inspirations, la religion chrétienne venoit les fortifier toutes, et, par ses dogmes, rendoit faciles tous les différens devoirs. C'étoit la réunion de tous ces intérêts moraux qui soutenoit l'État, et qui assuroit à la famille de nos rois ce respect et cet attachement dont ils ont si souvent reçu des preuves : dans nos temps d'illusions, on croit avoir fait un citoyen, quand on a donné à l'individu des richesses pécuniaires, quand on l'a mieux nourri, mieux logé; c'est l'homme que l'on a touché, ce n'est pas le citoyen : les devoirs, les intérêts moraux, voilà les seuls élémens de l'ordre social.

Maintenant, quel intérêt moral pouvoit soutenir l'empire de Bonaparte, et défendre sa personne, dans les revers auxquels tout ce qui est homme est assujéti? il n'avoit pour lui que des intérêts personnels; pas une institution politique qui pût le protéger, pas la plus légère corporation qui pût lui prêter secours; tout son appui étoit dans des passions individuelles : lorsque tous

Digitized by Google

ses partisans virent leurs places ou leurs fortunes exposées par ses revers, ils cherchèrent des secours ailleurs; et, n'en ayant trouvé que dans ses ennemis, ils s'associèrent sur-le-champ avec ces ennemis, et leur livrèrent même celui qui leur avoit procuré tous les avantages qu'ils vouloient conserver.

Puissances de l'Europe, qui voulez déserter les anciennes doctrines, arrêtez-vous ici, et réfléchissez : comparez les suites de l'empire de Bonaparte, avec les heureux effets des anciennes institutions que vous rejetez; où trouverez-vous, dans vos nouvelles combinaisons, des sentimens d'amour et d'attachement pour vous soutenir dans les temps de malheurs? Où trouverez-vous des martyrs qui perdront fortune, amis, parens et leur propre vie, plutôt que de renier leur patrie et leur roi? Où trouverez-vous ces Vendéens que l'on a pu exterminer, mais que l'on n'a pu vaincre? La terre, couverte de huit cent mille cadavres, dépose de la fidélité de ces hommes simples; et tous les princes, tous les grands, tous les ducs de Bonaparte, étalent encore leurs honteuses richesses, en proscrivant celui qui les a tant enrichis. Ce ne sont pas ici des paroles et des raisonnemens, ce sont des faits; ils sont sous vos yeux, et vous montrent l'avenir comme un miroir fidèle; ils vous attestent qu'une doctrine qui ne fait pas sortir l'homme de son cercle personnel, n'est qu'une doctrine anti-sociale; ils vous attestent que les hommes et les choses ne peuvent puiser de fixité dans des théories de trouble et d'agitation; ils vous attestent, enfin, que l'ère révolutionnaire ne produira jamais de ces affections morales qui appartiennent à la civilisation, et qui peuvent seules élever l'homme au rang de citoyen.

Digitized by Google

La chute de Bonaparte pouvoit être un moyen de salut pour la France et pour l'Europe entière; mais le moment où le fléau anarchique qui afflige le monde devoit cesser n'étoit pas encore arrivé : la cause de ce grand évènement ne fut pas un retour à l'ordre social; il arriva, à l'égard de Bonaparte, ce qui étoit arrivé à l'égard de ceux qui l'avoient précédé; ce ne fut qu'un nouveau développement du grand œuvre révolutionnaire.

Les docteurs de 1789, qui ont toujours horreur de la stabilité, cherchoient, depuis long-temps, les moyens d'arrêter les progrès de Bonaparte; Bonaparte, qui n'avoit en vue que son élévation personnelle, leur en fournit l'occasion, en s'exposant à des revers qui le mirent à leur discrétion : jusqu'alors comprimés par ses succès, ils se relevèrent aussitôt qu'ils apprirent la défaite de Moscou, et se mirent à prêcher de nouveau leurs rêveries. Ils étoient bien un peu honteux des premiers effets de leur doctrine; mais, comme ils ne peuvent avoir tort, ils rejetèrent ces effets sur ceux-là mêmes qui en avoient été les victimes : fiers d'avoir trouvé cette excuse, ils promirent une seconde fois le bonheur et la prospérité à tous ceux qui voudroient les écouter, et célébrèrent de nouveau leurs sanglantes théories, comme la plus belle découverte qu'eussent amenée le temps et les lumières.

Les puissances de l'Europe étoient assemblées; elles avoient été obligées de réunir toutes leurs forces, et, par cette réunion, avoient obtenu des succès militaires. Dans cette position, on devoit croire qu'elles alloient rejeter bien loin les propositions des docteurs de 1789 : la longue série de crimes qui avoient souillé le monde, la terre ensanglantée sur laquelle elles marchoient; l'état de crise où elles étoient placées, tout les avertissoit d'é-

Digitized by Google

touffer à jamais une doctrine qui produisoit de si funestes effets; d'un autre côté, le plus grossier bon sens ordonnoit d'éloigner des plénipotentiaires qui venoient pactiser, non pas au nom d'un État, non pas au nom d'une nation, mais au nom de la raison humaine, et qui donnoient pour garantie de leurs traités une nouvelle organisation de l'univers social. L'Angleterre, qui dominoit dans la coalition; l'Angleterre, cette puissance mercantile, qui ne connoît de bien que dans le mal des autres; l'Angleterre fit agréer par les puissances de l'Europe les propositions révolutionnaires. On accepta leurs secours contre Bonaparte : on leur promit en échange protection pour leurs chimères; et ainsi, au lieu de détruire sans retour la doctrine usurpatrice, on ne fit que conspirer contre un usurpateur : toute l'Europe se leva en masse, pour renverser un seul homme.

En faisant prendre ce parti à l'Europe, l'Angleterre n'agit pas avec ignorance de cause; elle savoit tout le mal qu'alloit faire à la France et à l'Europe même, le système perfide qu'elle faisoit adopter; mais, enfermés dans leur île, ses directeurs espéroient pouvoir se garantir des poisons qu'ils alloient répandre; ils ne redoutoient que Bonaparte, et le parti qu'il avoit su tirer de l'état d'incandescence où la révolution avoit mis les Français. Bonaparte ôté, la révolution ne leur paroissoit plus qu'un moyen de division, bon à laisser à des ennemis; et, comme ils ne connoissent rien d'odieux quand leur intérêt pécuniaire s'y rencontre, ils abusèrent de la position de la France, pour la forcer à conserver son régime révolutionnaire, comme certains peuples barbares forcèrent autrefois les nations de l'Asie à conserver leurs mœurs efféminées.

Digitized by Google

Encore si on eût adopté une sorte de loyauté dans cette circonstance, le mal eût été moins grand; mais on n'osa pas avouer ce qu'on faisoit. Au lieu de dire franchement qu'on vouloit perdre Bonaparte, et conserver la révolution, on mit en avant le rétablissement des principes sociaux; on annonça qu'on vouloit ramener les bases de la monarchie française; on célébra l'excellence de la justice, on parla de la légitimité.

A cette annonce, qui n'auroit cru voir renaître la patrie, et avec elle l'ordre et la paix? Mais à peine les alliés eurent-ils obtenu ce qu'ils désiroient, qu'ils réalisèrent des conséquences tout opposées aux promesses qu'ils avoient faites : au lieu de rétablir les principes sociaux, on abandonna de nouveau la société aux bras des révolutionnaires; on rendit à la France son roi légitime, pour la mieux priver des bienfaits de la légitimité; on proclama le retour de la justice, mais seulement pour consacrer les spoliations; les hommes honnêtes qui avoient entendu parler d'ordre et de vertu, s'étant ralliés un moment pour rendre à Dieu des actions de grâces, furent dispersés comme des criminels; et les révolutionnaires, fiers de la chute de leur maître, se montrèrent plus triomphans que jamais.

Ces révolutionnaires annoncèrent hautement que les armées nombreuses qu'on avoit vu envahir la France, n'étoient venues que pour assurer le succès de la révolution; que les Bourbons eux-mêmes n'étoient rentrés que pour cela; ils publièrent que les crimes commis depuis 1789, avoient fondé un nouveau droit qui alloit être celui de l'Europe; ils ajoutèrent que, si l'on avoit parlé un moment du retour aux anciens principes, cela avoit été seulement dans la vue de rallier tout le monde

Digitized by Google

contre Bonaparte; mais que Bonaparte terrassé, il falloit encore oublier les principes anciens, pour se soumettre au système nouveau que le progrès des lumières avoit amené. Ainsi, la chute de Bonaparte confirma l'extinction totale de l'ancienne société française, et la perfidie acheva ce qui avoit été commencé par la terreur, par l'anarchie et par le despotisme.

De toutes les phases de la révolution, celle-ci fut la plus dangereuse, et éloigna plus qu'aucune autre le retour à l'ordre social : en 1789, la liberté et l'égalité étoient des choses nouvelles dont on ne connoissoit pas les effets; on put en être détrompé par les horreurs qui apparurent avec elles : mais, à la chute de Bonaparte, on parla de choses connues, on parla de légitimité et de justice, et cependant tous les évènemens furent frappés d'injustice et d'illégitimité. La différence des effets réalisés, avec les effets que promettoit le rappel de la justice et de la légitimité, laissa dans tous les esprits une confusion d'idées et de sentimens, qui rendit impossible cette union sans laquelle il n'y a pas d'ordre social.

Les bons citoyens, enchantés d'abord de voir rappeler les principes qui avoient fait le bonheur de leur patrie, ne tardèrent pas à apprendre que ces principes n'avoient été rappelés que pour être écrits, et non pour être exécutés ; ce fut une nouvelle justice, ce fut une nouvelle légitimité que l'on mit à l'ordre du jour, et non la justice et la légitimité de 1789. Justice et légitimité ne furent plus ces idées conservatrices, chargées de fonder une société, et de lui donner insensiblement cette consistance qui en fait un corps politique ; justice et légitimité furent des idées fallacieuses, destinées à consolider toutes les usurpations présentes et à venir.

Digitized by Google

La corruption ainsi jetée dans les élémens de la chose sociale, il devint impossible de réaliser la plus légère institution publique; on ne s'entendit plus sur le bien ou le mal, sur le vice ou la vertu, sur le crime ou l'innocence; les sentimens d'affection devinrent des occasions de débats; il fut bien permis d'aimer le roi, mais suivant une mesure prescrite; on put l'aimer trop; on put de même être trop juste, trop légitime, trop vertueux. Dans cette confusion générale, parut, dans toute sa force, cet esprit de vertige et d'erreur, signalé par le prophète, comme le précurseur certain de la chute des nations.

Grand Dieu! seroit-il donc vrai que le moment n'est pas loin où l'on dira du pays qui m'a vu naître : « Sur » cette terre fortunée exista la première nation du monde; » l'amour, la fidélité, le dévouement, toutes les vertus » généreuses, l'avoient élevée au premier rang de la » civilisation; dans le plus haut degré de son élévation morale elle voulut, comme le premier homme, » attaquer Dieu et détrôner la Providence; elle fut foudroyée dans les limbes du chaos, et les barbares habitans de son territoire n'ont conservé de leurs ancêtres que la figure et le nom d'homme. » A cette idée, mon fils, je me sens arrêté; la douleur pourroit m'égarer, et la sagesse m'ordonne de suspendre un entretien qui n'a été entrepris que pour vous fortifier dans l'obéissance et l'accomplissement de vos devoirs.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Préface. Page v
Introduction. 1
Première Lettre. — Partie historique. 5
Deuxième Lettre. — De la nature des corps politiques. 108
De la Justice. 117
Troisième Lettre. — Du principe de l'association française. 123
Quatrième Lettre. — De la destruction des trois ordres. 140
Cinquième Lettre. — De la nouvelle distribution des biens. 157
Des emplois publics. 158
Des propriétés matérielles. 163
De la propriété. 172
Sixième Lettre. — Du séjour du gouvernement à Paris. 181
De l'opinion publique. 187
Septième Lettre. — De la constitution de 1791. 200
Examen du régime appelé constitutionnel. 203
Du contrat social. 204
Du régime constitutionnel proprement dit. 207
Du système représentatif. 210
Le système représentatif est un esclavage déguisé. 214
Du pouvoir de faire des lois. 225
Inconséquence du système représentatif. 227
Des corporations. 229

Digitized by Google